Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14464 – 6 F

VENDREDI 19 JUILLET 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Après le sommet de Londres, MM. Bush et Gorbatchev se rencontreront fin juillet à Moscou

• Accord sur le désarmement
• Association de l'URSS au FMI

Les dirigeants des sept grands pays industrialisés ont conclu à Londres mercredi 17 juillet un accord en six points avec M. Gorbatchev pour accompagner la transition de l'URSS vers l'économie de marché. Cet accord prévoit notamment l'entrée de l'URSS au FMI et à la Banque mondiale en tant que «membre associé» et l'intensification de l'assistance technique accordée à Moscou. MM. Bush et Gorbatchev ont aussi annoncé la conclusion d'un accord de principe sur le désarmement stratégique. Le traité START devrait être signé à Moscou lors du sommet qui les réunira les 30 et 31 juillet.

L'obstacle de l'Uruguay Round

LES Sept ont déployé un maximum d'efforts pour convaincre de leur volonté de conclure avant la fin de l'année l'Uruguay Round, ces négociations commerciales multilatérales engagées en 1986 à Punta del Este pour libéraliser les échanges internationaux et qui auraient dû s'achever fin 1990.

Ils «s'affirment» personnellement impliqués dans ce processus, prêts à intervenir auprès des autres si les divergences ne peuvent être réglées qu'au plus haut niveau. Pour donner un ton concret à cet engagement, M. John Major n'a pas exclu la convocation d'un sommet extraordinaire des Sept en cas d'obstacles nouveaux, semblables à ceux ayant entraîné le blocage des négociations lors de la conférence ministérielle de décembre 80 à Bruxelles. L'échec avait alors résulté du désaccord entre la CEE d'une part, les Etats-Unis et les autres pays producteurs d'autre part, sur les mesures à prendre pour mieux discipliner les échanges agricoles.

M. Mitterrand affiche un optimisme de bon aloi, dès lors, explique-t-il, que le caractère «global» de la négociation est reconnu; en d'autres termes, que l'agriculture n'est plus singularisée. En effet, l'accord devra porter également sur la libéralisation des échanges de services, sur les moyens de mieux défendre la propriété intellectuelle et sur ceux permettant d'assurer un meilleur accès aux marchés jusqu'ici abusivement protégés. Il s'agit d'une allusion évidente au marché japonais. Ce sont là, assurément, des perspectives attrayantes pour les Européens, et en particulier pour la France.

Cependant, l'obstacle agricole reste entier. Depuis un an, les positions ne se sont guère rapprochées, même si les Etats-Unis, qui réclamaient hier la suppression totale en dix ans des subventions versées aux agriculteurs, ont quelque peu réduit leurs exigences. L'objectif américain demeure d'obtenir des Européens un engagement qui se traduirait par une diminution sensible de leurs exportations, et notamment celle des céréales. Parmi les Douze, les Français sont les plus directement concernés, et plusieurs de nos partenaires ne sont pas insensibles aux pressions américaines.

POUR mieux maîtriser une production ridiculement excédentaire, la Commission de Bruxelles vient de proposer une réforme de la politique agricole commune (PAC). La méthode employée pour soutenir les paysans se rapprocherait de celle en vigueur aux Etats-Unis, ce qui ne pourrait que faciliter la négociation transatlantique. Selon Bruxelles, seuls les revenus des grandes exploitations s'en trouveraient légèrement écornés.

Assurément, les modalités d'une telle réforme, inquiétante par son caractère novateur, devront faire l'objet d'un débat approfondi. Mais elle mérite de retenir l'attention. M. Helmut Kohl vient d'exprimer à Londres, à son sujet, un préjugé favorable. Les Français, dont la première réaction a été négative, seraient bien inspirés de ne pas la rejeter. Leur immobilisme – et c'est là un enseignement du sommet de Londres – n'est plus tenable. Le temps est venu pour eux de choisir entre des concessions douloureuses au GATT et une réforme dont l'agriculture française, en dépit des cris d'orfraie de la FNSEA, pourrait tirer profit.

M 0147 - 0719 0 - 6,00 F

Eloigner l'apocalypse

par Jean-Pierre Langellier

Quelques minutes avant d'aller passer son *«grand oral»* devant le jury de ses pairs occidentaux, Mikhaïl Gorbatchev, ravi, annonçait à Londres, mercredi 17 juillet, la double bonne nouvelle : Washington et Moscou avaient conclu un accord de principe sur le traité START, qui prévoit une réduction substantielle des armements stratégiques; George Bush se rendrait à Moscou les 30 et 31 juillet pour sa quatrième rencontre au sommet avec le président soviétique (après Malte, Washington et Helsinki).

Formidable symbole que cette concomitance, totalement étrangère au hasard! En prélude – *heureux* – à son vibrant plaidoyer réformiste, M. Gorbatchev venait de tourner la page d'une longue et rude négociation, vestige de la guerre froide. Les discussions stratégiques, qui avaient nourri le dialogue soviéto-américain dans les années 70 et 80, entraient dans l'Histoire. Pour la prochaine décennie, place à l'économie de marché – sur les ruines du communisme – et à son nouveau grand prêtre soviétique!

Mercredi, à l'heure du café – qui ponctuait un déjeuner privé à la tonalité *«très philosophique»*, – un quart d'heure a suffi à MM. Bush et Gorbatchev pour «boucler» leur affaire. La volonté politique d'aboutir avait permis aux chefs de leur diplomatie, MM. Baker et Bessmertnykh, de balayer, au *finish*, le dernier obstacle technique.

Lire la suite page 4

Lire également

■ Le retour de l'Union soviétique au sein de l'économie mondiale
par DOMINIQUE DHOMBRES et PHILIPPE LEMAITRE

■ Le plan en six points pour aider l'URSS

■ Concessions sur la dette des plus pauvres
par FRANÇOISE LAZARE

■ L'étonnante précision des réserves d'or soviétique
par ÉRIC FOTTORINO
pages 3 et 4

■ Désarmement : 25 % à 30 % de réduction selon les catégories; les dernières pierres d'achoppement
par JACQUES ISNARD

■ De SALT à START
page 4

Elu président du Conseil national suprême khmer

Le prince Sihanouk rentrera au Cambodge en novembre

Les quatre factions cambodgiennes sont parvenues mercredi 17 juillet à Pékin à un accord qualifié d'historique. Réunis au sein du Conseil national suprême (CNS), sihanoukistes, nationalistes de M. Son Sann, Khmers rouges et représentants du régime de Phnom-Penh ont élu à leur tête le prince Norodom Sihanouk et décidé de s'installer dans la capitale cambodgienne dès le mois de novembre. Cet accord n'a pu être obtenu que grâce au rapprochement entre les «frères ennemis» communistes de Chine et du Vietnam, et aux efforts des cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, réunis jeudi à Pékin.

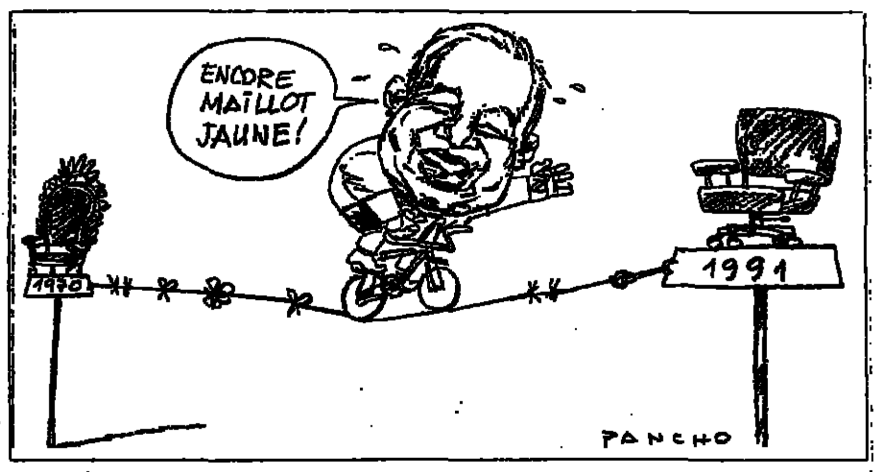

Lire page 7 les articles de FRANCIS DERON

Capitalisme à la française

Banquiers et assureurs investissent les entreprises dessinant un nouveau genre d'actionnariat

par Claire Blandin

Les milliards du Crédit lyonnais dans les caisses enregistreuses de Rallye, les laminoirs d'Usinor et les bétonneuses de la SAE, ou ceux de la BNP dans les Airbus d'Air France... Ces *récentes* opérations en capital témoignent de l'accélération d'un mouvement engagé il y a quelques années et qui a vu les banquiers, mais aussi les assureurs et les établissements financiers comme la Caisse des dépôts et consignations, bref, ceux que l'on surnomme les «zinzins» (investisseurs institutionnels) prendre une place de plus en plus importante dans le tour de table des entreprises de l'Hexagone.

On assiste à une réorganisation du capitalisme français souhaitable, mais pratiquée de façon désordonnée. Ce qui est en jeu pourtant, le dynamisme de l'économie nationale, mériterait plus de réflexion. La France manque d'argent pour ses entreprises. Le phénomène n'est malheureusement pas nouveau.

Dans les années 70, il y eut le capitalisme sans capitaux des actionnaires privés de Pechiney, Empain-Schneider et autres Paribas.

Lire la suite page 21

L'Algérie rouvre ses champs de pétrole

L'Algérie modifie radicalement sa politique pétrolière. Pour la première fois depuis la nationalisation de ses gisements, en 1971, elle entend associer les compagnies étrangères à l'exploitation de ses champs de pétrole, en commençant par celui d'Hassi Messaoud. Pour le ministre algérien du pétrole, M. Nourredine Aït Laoussine, cette stratégie permettra d'accumuler des devises et de bénéficier d'apports technologiques étrangers.

Lire page 20 l'article de VÉRONIQUE MAURUS

Les au-delà de l'Arche

Comment aménager l'« axe royal » le Louvre-Chatou « via » la Défense ?

par Emmanuel de Roux

Les grandes villes se déplacent vers l'ouest. Cette marche est, dit-on, irrésistible. Il convenait au président de la République, qui achève au Louvre le vieux dessein de la monarchie, d'allonger vers le soleil couchant l'axe parisien que Le Nôtre avait ouvert en prolongeant la perspective des Tuileries.

L'EPAD (l'Etablissement public pour l'aménagement de la Défense) a donc commenté devant la presse, le 12 juillet dernier, les résultats de sa «consultation internationale» (*le Monde* du 12 juillet). Car il ne s'agit pas d'un concours d'architecture, a précisé le président du jury, M. Jean-Eudes Roulier, en présentant le projet de l'équipe lauréate, Universeine (Paul Chemetov et Borja Huidobro), et ceux des «seconds ex-aequo», BBAB (Buffi-Bohigas-Ayguavives-Bouchez) et Forum de reflexion (Castro-Lamy-Normier). M. Alain Maugart, président de l'EPAD, a ensuite indiqué quel était le programme de ce concours-qui-n'en-est-pas-un.

Le projet est de créer, de l'Arche vers l'île de Chatou, un axe de 2 kilomètres de long, rectiligne, urbain et monumental, ni avenue traditionnelle ni boulevard parisien – *«compte tenu de la topographie et des différences de niveaux»*.

Lire la suite page 18

LIVRES ◆ IDÉES

Mais où sont les Soviétiques d'antan ?

Les livres traduits du russe sont de plus en plus nombreux dans les catalogues des éditeurs, en même temps ils sont de moins en moins soviétiques... et n'offrent pas la perle qui pourrait être le livre-culte des années 90, comme le furent, en leur temps, ceux des Guinzbourg, Chalamov, Soljenitsyne.

Lire page 16 la chronique de NICOLE ZAND

■ Le livre d'heures d'Hélène Cixous ■ Eclairs dans les brumes roumaines ■ Le feuilleton de Michel Braudeau : «Ceci n'est pas une gondole» ■ Ecrivains et photographes : la Sicile de Sciascia et Scianna. *Pages 11 à 16*

Relance de l'«Irangate»
La nomination du patron de la CIA pourrait être remise en cause.
page 6

Le plan pour les harkis
Une simple actualisation.
page 9

Les débuts de la maison Cresson
Les relations d'affaires du premier ministre.
page 8

Les inscriptions universitaires
La colère des exclus.
page 10

Dépenses pharmaceutiques
1 700 F par personne en 1990.
page 26

La mort de Robert Motherwell
Un pionnier de la peinture abstraite américaine.
page 18

Le sommaire complet se trouve page 26

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Immigration

A pied, à cheval, en voiture...

par Claude Allègre

A pied, à cheval, en voiture..., en avion, peu importe ! Pour ceux qui ont fui la misère, le sous-développement, le désespoir, peu importe ! Etre ramené au point de départ, à l'endroit qu'à force de volonté, de persévérance, de courage, on a fui, est de toute manière un acte de barbarie contre ceux qui le vivent.

L'embarquement précaire, le passeur avide, le douanier vigilant et dangereux, pour finir par l'exploitation éhontée et la vie clandestine en taudis, pour eux, l'immigration c'est tout cela !

Les statistiques, la macro-économie, la balance des paiements, la Sécurité sociale, ils s'en moquent !

Certes, ils ont enfreint la loi et ceux qui ont la charge de la faire respecter doivent prendre des mesures contre eux, et les ramener chez eux. C'est normal. Mais quelles lois ont-ils enfreinte? La loi des pays riches, la loi des pays qui veulent bien les accepter « pour raisons économiques », c'est-à-dire pour leurs muscles, leur ardeur, leur sueur, leurs faible revendications salariales, leur sous-qualification. La loi des pays qui possèdent et qui ne veulent pas partager.

Le niveau du débat sur l'immigration est aujourd'hui dérisoire et dépassé. Que des fonctionnaires chargés d'appliquer la loi s'interrogent sur les moyens techniques de le faire, nul ne saurait le leur reprocher. Mais que fait l'homme politique, lui dont la fonction est de préparer l'avenir de la cité. Doit-il être frappé de myopie historique ? Le dialogue Nord-Sud, célébré par des discours flamboyants, entre aujourd'hui dans une phase décisive. Les citoyens du Sud, lassés de l'impuissance de leurs dirigeants et de l'indifférence des nôtres, entrent en action.

L'action, c'est l'exode, l'émigration, c'est la recherche d'un lieu qui permettra aux enfants de vivre mieux et qui deviendra peut-être une patrie. Des millions d'hommes et de femmes fuient désormais leur pays pour réaliser leurs rêves. Ils le font au risque de leur vie, en traversant le Rio Grande, en s'embarquant sur des bateaux albanais, en s'aventurant sur des radeaux en mer de Chine, ou plus directement en franchissant les Pyrénées de nuit après avoir traversé l'Espagne de jour. Pense-t-on sérieusement arrêter cette immigration par des moyens de police? Pense-t-on que les reconduites à la frontière, aussi nécessaires soient-elles, vont constituer le début d'une solution au problème général? Va-t-on pour se protéger construire la grande muraille de l'Europe?

Sans panique, sans slogans

Que les princes qui gouvernent les royaumes de l'avoir, c'est-à-dire ceux du savoir, lisent la fin de l'Empire romain tel que la raconte l'historien américain Patrick Geary. Ils y verront comment l'immigration prétendument contrôlée *(déjà des quotas)* a fait exploser, brutalement, de l'intérieur, un monde qui semblait indestructible.

L'immigration est le problème numéro un du siècle qui s'annonce. Il doit être traité avec sérieux, sans panique, sans expédients, sans slogans!

Que les 58 millions de Français n'oublient jamais que sans l'immigration récente ils seraient, avec 40 millions, le pays en déclin démographique le plus prononcé d'Europe.

Oui, l'immigration est une « chance pour la France », mais elle doit être maîtrisée. Nous sommes d'accord. Les inondations nécessitent un contrôle des fleuves vers l'amont.

L'immigration aussi. Le problème ne pourra être traité que par le dialogue Nord-Sud.

Décidons d'organiser une conférence annuelle entre l'Europe des Douze et les pays d'émigration, de la Turquie à l'Afrique noire, dont l'objet serait double.

Définir les moyens d'un développement économique, social et démocratique pour ces pays. Définir un contrôle des flux migratoires. Le second objectif devenant la mesure du premier. Le succès d'une politique de développement en Afrique et ailleurs, animé par l'Europe, se mesurera par la diminution de la pression à l'immigration.

Dans ces conférences, on parlera de tout sans tabous. Du prix des matières premières, des ressources en eau, de la dégradation des sols, de protection sanitaire, d'éducation élémentaire et supérieure, de l'équilibre ville-campagne, mais aussi de la concussion et de l'affairisme tiers-mondiste, de la nécessaire mise en place de nouveaux mécanismes financiers, mais surtout du bien-être des gens qui y vivent et de leur sédentarisation.

Il sera possible, année par année, sous l'œil attentif des médias, de définir des stratégies, d'annoncer des objectifs, des échéances, et de faire des bilans des années précédentes. Pour réaliser cela, que faut-il? Une volonté. Elle existera si les citoyens des pays d'Europe l'imposent et si les responsables l'accompagnent.

Dans cet accompagnement, la France a un rôle essentiel car, sans elle, rien n'est possible. Elle doit abandonner son espoir chimérique de rester seule gestionnaire des équilibres politiques de l'Afrique de l'Ouest. Elle doit admettre que, désormais, seule l'Europe a les ressources, la dimension, la crédibilité internationale pour mener à bien la politique Nord-Sud.

Mais les hommes et les femmes d'Europe doivent comprendre que si nos pays ne consacrent pas 15% ou 20% de leur PNB aux pays du Sud, leur sécurité, et à terme leur survie en tant qu'entité culturelle, ne sera pas assurée. Il en va de même si nos pays n'abandonnent pas les méthodes bureaucratiques au profit de l'incitation économique. Pourquoi ne pas aider les entreprises européennes à s'implanter au Maghreb?

La France a donc un président socialiste. Ce président est l'auteur d'un discours célèbre prononcé à Cancun et qui l'engage. Bien avant lui, un autre homme qui devait devenir président avait prononcé à Brazzaville un autre discours.

Pourquoi, au moment où l'on vient de fêter le bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, la France ne serait-elle pas capable de réalisme, de générosité, de clairvoyance dans l'avenir?

Cette attitude ne serait-elle pas conforme avec une certaine idée de la France?

► Claude Allègre, professeur de géophysique à l'université de Paris, est membre du bureau exécutif du Parti socialiste et conseiller de M. Jospin.

Les vrais clandestins

par Jean Métais et Claude Triomphe

CERTAINES branches professionnelles devraient trembler sur leurs bases ! En prévoyant l'expulsion ou la confiscation des biens des employeurs, la répression s'annonce exemplaire. L'extinction du travail clandestin serait-elle enfin programmée ? Nous n'y croyons pas. Car outre le fait que nos pays resteront des eldorados pour beaucoup, les mesures nouvelles commettent une triple erreur de diagnostic, de méthode et d'objectif.

Le diagnostic d'abord. – Le travail clandestin et ses formes connexes – trafics de main-d'œuvre, prestations de services illicites – ne sont plus des réalités marginales. Aujourd'hui l'emploi illégal s'est banalisé et structure bien des professions. Une telle extension repose sur un mécanisme : la sous-traitance. Prenons le cas du bâtiment.

Depuis la reprise des marchés, les « majors » du secteur qui avaient largement licencié lors de la décennie précédente sont confrontés à une grosse pénurie de personnel. Handicapés par la mauvaise image de marque de la profession auprès des jeunes, dotés d'organisations du travail dépassées, en retard quant à la formation, la carrière professionnelle ou le dialogue social, les grands groupes se sont spécialisés dans le gros œuvre et ont confié à d'autres la réalisation de tâches multiples et parfois dévalorisées. Sont apparus alors une foule de petits sous-traitants chargés de fournir des ouvriers à bon marché et à statuts précaires.

C'est ainsi qu'a proliféré le travail illégal, la sous-traitance exonérant les grands groupes de la responsabilité de la délinquance, souvent contrainte, des petites sociétés. *La répression, concentrée* sur les sous-traitants, laisse à l'abri leurs commanditaires pendant qu'on favorise l'émergence de milliers d'entreprises illicites qui bénéficient même, sous couvert de création d'activités, du soutien financier de l'Etat.

Les professionnels et les pouvoirs publics qui s'interdisent de toucher à la sous-traitance pérennisent donc le système qui génère l'emploi illicite.

La méthode ensuite. – En matière de travail illégal, on a exclusivement réprimé les maillons terminaux de la chaîne. Confiée à des institutions dont les moyens sont faibles et les organisations inadaptées au traitement de ce type de délinquance, dont les compétences principales sont ailleurs – qu'on parle de la police, de la justice ou de l'inspection du travail, – cette forme de répression a fait depuis dix ans la preuve de son échec. Renforcer encore les sanctions sans réorienter la répression ni modifier les organisations amènera sans aucun doute au même résultat.

Seules la responsabilisation des donneurs d'ordre et maîtres d'ouvrage et, pourquoi pas, la limitation des niveaux de sous-traitance seraient susceptibles de modifier le cours des choses. Car elles obligeraient chaque profession à faire son propre ménage.

L'objectif, l'éradication du travail clandestin, exige des stratégies de fond. Il ne s'agit plus de couper les branches pourries d'un arbre sain mais de traiter un arbre devenu malade. Il s'agit de permettre la reconversion de secteurs professionnels structurés par l'emploi illicite, de faciliter le passage du travail noir au travail blanc. Or nous en sommes loin car nos politiques sont hypocrites et ont peur pour l'emploi.

Toucher au travail clandestin menacerait la confection comme le bâtiment et amplifierait encore la courbe du chômage. Ne pas le faire y conduit déjà : déficits des régimes sociaux, manques à gagner fiscaux, professions attardées et incapables d'affronter le marché européen, pénurie accrue de personnel due à des images de marque repoussantes sans parler de la fragilisation des branches par la concurrence déloyale du travail illégal.

Pour éviter que l'emploi soit essentiellement l'affaire des entreprises les moins armées pour en assurer la régularité comme la stabilité, il convient de l'anticiper. C'est-à-dire de l'organiser, de l'intégrer le plus en amont possible dès l'étude de tout projet de production, de construction ou de prestation. *Le législateur pourrait* alors instaurer une coresponsabilité, civile et pénale, entre donneurs d'ordre et sous-traitants.

A la révolution de la sécurité – qui a fait basculer la responsabilité des utilisateurs de machines vers les concepteurs et fabricants – doit succéder une révolution de l'emploi où la responsabilité première serait celle des commanditaires.

Vaincre le travail illégal participe donc d'une politique globale de l'emploi. Dans cette optique une meilleure répression est indissociable de stratégies de prévention, d'intégration et de responsabilisation. Quand oserons-nous enfin explorer des voies nouvelles ?

► Jean Métais et Claude Triomphe sont inspecteurs du travail, membres de l'association Villerme.

COURRIER

Le Luxembourg une nation

La position d'Alain Finkielkraut, dans *le Monde* du 9 juillet, au sujet de la Yougoslavie, est intéressante, et je serais tenté, à bien des égards, d'y adhérer ; mais pourquoi faut-il qu'il se croie en droit de traiter le Luxembourg de *« non-nation »* ? Au nom de quel principe ? A la lumière de quelle expérience ? De quel droit ?

Il se trouve que je connais bien le grand duché, pour raisons professionnelles. Que la moyenne des Français aient, sur ce petit Etat voisin, des idées sommaires est choquant mais, hélas, compréhensible. On pourrait attendre d'un intellectuel de son niveau une information plus complète. Le Luxembourg a une histoire multiséculaire qui plonge ses racines dans le Saint-Empire romain germanique. Il a une existence internationale reconnue depuis cent cinquante ans, une dynastie, un territoire, une langue, un « vouloir-vivre » en commun ; bref, tous les ingrédients d'une nation. L'attitude d'une bonne partie de sa jeunesse, qui, refusant l'annexion et le port de l'uniforme allemand, a payé de son sang son patriotisme devrait, au surplus, lui faire trouver grâce aux yeux d'Alain Finkielkraut. Sans doute le grand duché est-il de petite taille, mais y a-t-il un seuil arithmétique au critère de nation ?

JACQUES RIGAUD
administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

Raison d'Etat

Le commun des citoyens, sans connaître les tenants et aboutissants de l'affaire Diouri (et pour cause!), serait assez tenté de faire sienne la réplique du personnage d'Anatole France, M. Bergeret, à un interlocuteur qui vient d'invoquer devant lui la raison d'Etat : *« Nous n'avons point d'Etat. Nous avons des administrations. Ce que nous appelons la raison d'Etat, c'est la raison des bureaux. On nous dit qu'elle est auguste. En fait, elle permet à l'administration de cacher ses fautes et de les aggraver* (l'Anneau d'améthyste). »

Il est vrai que cela s'écrivait en 1899 à propos d'une autre affaire, de l'affaire (Dreyfus), sans commune mesure avec l'actualité.

GUY LARROUX
Toulouse.

Casse-tête

Je voudrais appuyer chaleureusement les observations formulées dans *le Monde* daté du 27 avril, par M. Jean-Jacques Dupeyroux, sous le titre « CSG : l'incohérence », concernant le mode de calcul des cotisations sociales pour les employés de maison.

Je suis moi-même employeur d'une femme de ménage, mais aussi inspecteur général des affaires sociales à la retraite et j'ai fait des études de mathématiques qui me rendent peut-être plus capable que d'autres de faire des calculs complexes. Or la confection des bulletins de paye et des fiches destinées à l'URSSAF représente, même pour moi, un casse-tête effroyable. Je suis témoin qu'autour de moi, chaque employée de maison pouvant avoir jusqu'à une dizaine d'employeurs, un nombre infime d'entre eux est capable de calculer convenablement les cotisations sociales. On s'expose à des rectifications par l'URSSAF, incompréhensibles.

Non seulement, comme le dit M. Dupeyroux, cette situation favorise le travail noir : la moitié des employeurs refusent de déclarer leur salariés ; mais cela nuit évidemment aux salariés eux-mêmes lorsqu'il s'agit de bénéficier des prestations.

Il est absolument nécessaire que des simplifications drastiques soient apportées.

Pierre FOURNIER
Taverny.

Tito et les Serbes

Dans votre édition du 10 juillet, je remarque, à la page 2, le « trait libre » de Tim. Je regrette qu'il se place parmi ceux qui ignorent l'histoire, car Tito a dit : *« Une Yougoslavie forte ne peut exister que si la Serbie est faible. »* En effet, depuis 1914, il n'aimait pas les Serbes et il les combattait.

B.M. GIVADINOVITCH
Paris

□ **RECTIFICATIFS.** – Un incident technique a rendu incompréhensible, dans nos dernières éditions, une phrase de l'article d'Alain Touraine « La France perd-elle la tête ? » *(le Monde* du 17 juillet). Dans l'avant-dernier alinéa, il fallait lire : *« La source des problèmes n'est pas dans l'incapacité des immigrés à s'intégrer dans la société française ; elle est dans la désorientation de cette société. »*

D'autre part, dans nos premières éditions, deux mots manquaient dans le dernier alinéa du même article. La fin de cet alinéa était à lire comme suit : *« Tout ce qui renforce la capacité de connaissance et d'action de la société est positif ; tout ce qui favorise les débordements nationalistes et irrationalistes d'un populisme ambiant est dangereux, surtout quand ce populisme semble pénétrer jusqu'au sommet du système politique. »*

TRAIT LIBRE

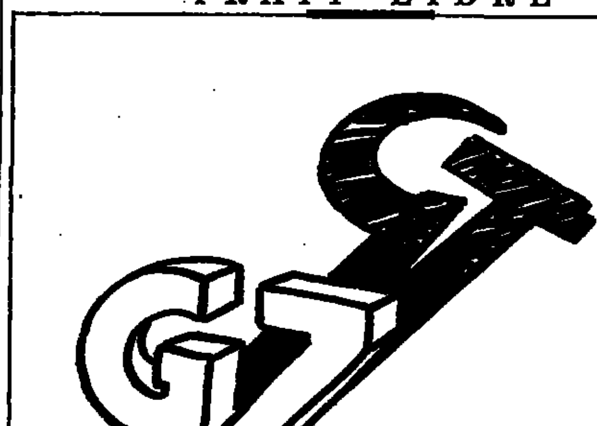

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, *gérant.*

Imprimerie du - Monde - 12, r M-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
PUBLICITE S A

Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, **renvoyer ce bulletin** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP Paris RP

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________
Adresse : ______________
______________ Code postal : ______________
Localité : ______________ Pays : ______________

111 MON 03

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ETRANGER

La fin du sommet de Londres

Le président américain George Bush s'est félicité, mercredi 17 juillet, des résultats du sommet des sept pays les plus industrialisés à Londres. *«Nous pensons que le président Gorbatchev a pris un engagement irrévocable et je souhaite que le cours qu'il suit soit irréversible»*, a-t-il dit à la presse.

M. Bush a ajouté que les Etats-Unis étaient prêts à aider l'URSS à mener à bien les réformes *«sur le plan pratique»*, mais a souligné qu'il ne voyait pas à court terme d'occasion pour Washington de fournir à Moscou son assistance financière directe. *«Cela a été une bonne journée. Je pense que c'est une bonne journée pour les Etats-Unis, ce qui me préoccupe avant tout»*, a-t-il conclu.

De son côté, le premier ministre britannique a qualifié ce sommet de *«franc, constructif et historique»*. Le dossier soviétique ne figurait cependant pas dans les *«huit réussites»* essentielles énoncées par M. John Major au cours d'une conférence de presse : la volonté de renforcer les Nations unies (notamment dans leur capacité à faire face aux *«situations d'urgence»*) ; les décisions sur le contrôle des ventes d'armes ; la mise en évidence de signes de reprise économique ; l'engagement personnel des Sept à réussir d'ici à la fin de l'année les négociations de l'Uruguay Round ; le soutien aux pays d'Europe de l'Est et centrale ; la volonté d'alléger la dette des pays les plus pauvres ; la protection de l'environnement et la lutte contre le trafic de drogue.

En ce qui concerne la dette des pays les plus pauvres, M. Mitterrand s'est félicité de la décision des Sept de demander au Club de Paris d'examiner des mesures d'allègement. *«Nous avons l'impression de ne pas avoir parlé dans le vide»*, a déclaré le chef de l'Etat au cours d'une conférence de presse. Dans leur déclaration économique, les Sept reconnaissent que les pays les plus pauvres *«ont besoin de mesures additionnelles d'allègement de la dette au cas par cas, allant bien au-delà des allègements accordés dans le traitement de Toronto»*, en 1988, sans fournir de précisions sur la façon de procéder.

M. Mitterrand a d'autre part affirmé que le G 7 ne devait pas se transformer en *«directoire mondial»* en s'emparant institutionnellement de dossiers politiques *«qui ne sont pas de sa compétence»*. Le chef de l'Etat français a indiqué qu'il luttait contre cette tendance depuis onze ans. Prenant l'exemple des débats de Londres sur les ventes d'armes et la non-prolifération, M. Mitterrand a souligné qu'il fallait que les Sept *«soient prudents»* et, d'une manière générale, qu'ils évitent de se substituer aux organismes déjà officiellement saisis au niveau mondial.

Enfin, le porte-parole de la délégation italienne a annoncé que, conformément à l'un des six points de l'accord conclu entre les Sept et le président Gorbatchev, les ministres des finances des sept pays les plus industrialisés se rendront prochainement à Moscou, à une date non encore fixée. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Un «retour» au sein de l'économie mondiale

L'URSS va devenir membre «associé» du FMI et de la Banque mondiale et recevoir une assistance technique accrue de l'Occident

LONDRES

de nos envoyés spéciaux

Accueilli à bras ouverts par les Sept, très à l'aise, et même pétulant, le président soviétique a brillamment passé le grand oral que représentait, mercredi après-midi 17 juillet à Londres et pendant près de quatre heures, sa rencontre avec les sept chefs d'Etat ou de gouvernement des pays les plus riches du monde. Il a été admis avec les félicitations, puis tout le monde est allé dîner au 10 Downing Street. L'hôte, M. John Major, était content, et l'invité de marque aussi...

L'exposé initial de M. Gorbatchev a duré une heure et les questions des Sept, parfois très directes, n'ont pas manqué. Le jury s'était de toute façon mis d'accord à l'avance pour reconnaître les mérites de cet élève différent des autres (surtout en raison de l'étrange université marxiste où il a fait ses études), mais exceptionnellement doué et lui permettre de jouer le rôle que la taille de son pays implique. Pour la petite histoire, M. Bush paraissait fatigué alors que M. Gorbatchev semblait au mieux de sa forme, selon le témoignage d'un des participants.

Pour employer une expression un peu désuète, l'URSS a été admise de nouveau dans le «concert des nations». Elle avait elle-même refusé – avec quelle hauteur! – lors de sa naissance en 1917, d'appartenir à un quelconque ordre international dont elle n'aurait pas elle même fixé les règles... et pris la tête. C'était l'époque de l'Internationale communiste, jusqu'à sa dissolution par Staline en 1943. Il y eut ensuite l'avatar du Kominform. Il restait encore, du temps de Brejnev, une sorte de «doctrine» qui affirmait le droit de Moscou à intervenir dans ce qui était décrit comme le «camp socialiste».

Toutes ces horreurs ont disparu. M. Gorbatchev a fait un pas considérable en direction du reste du monde en admettant qu'il existait une communauté internationale, dont les règles ont été peu à peu fixées au cours des âges, et qui affirme la primauté du droit. Il a aussi reconnu qu'il ne servait à rien de se tenir à l'écart de l'économie mondiale, laquelle est fondée, pour l'essentiel, sur le marché.

M. John Major, le premier ministre britannique, qui s'est révélé un très efficace président du G7, a eu raison d'affirmer que la journée *«ferait probablement date»* au regard de l'Histoire. Les Sept ont accepté (sans le proclamer ouvertement pour ne pas blesser les autres) l'idée d'une sorte de directoire à huit des affaires du monde. Pour M. Gorbatchev, c'est une «bonne nouvelle» qui tranche singulièrement avec l'isolement dont il était victime, de la part de la communauté internationale, depuis qu'il avait fait alliance, l'automne dernier, avec les éléments conservateurs de son pays, c'est-à-dire les ultracommunistes.

Verdeur de ton

Il est apparu depuis que le président soviétique n'avait fait qu'un bout de chemin, qui s'est tout de même prolongé jusqu'à ce printemps, avec ces forces communistes «réactionnaires». Pratiquant de façon consommée l'art du renversement des alliances, M. Gorbatchev est à nouveau dans le camp du mouvement, celui de M. Boris Eltsine et des réformateurs. Pour combien de temps? Nul ne peut le prédire. On peut seulement souhaiter que cela dure...

Cette nouvelle donne intérieure soviétique a facilité l'accueil favorable du G7 à l'égard de M. Gorbatchev. Le grand oral de mercredi, dans le salon de musique de Lancaster House, n'a pas été une conversation mondaine. M. Gorbatchev a surpris ses interlocuteurs par la franchise de son langage. *«Cela n'a pas été facile pour moi avec mes militaires»* aurait-t-il confié aux Sept médusés. *«Gorbatchev est-il du côté des conservateurs ou des réformateurs?»*, se serait-il interrogé publiquement, de façon quelque peu rhétorique, avant de conclure bien sûr par le second terme de l'alternative.

Cette verdeur de ton était d'autant plus la bienvenue que le président soviétique a infligé peu après, aux quatre mille journalistes venus «couvrir» le sommet économique de Londres, des propos à la fois vagues et ennuyeux. M. Gorbatchev a en effet donné mercredi en fin d'après-midi une conférence de presse conjointe avec M. Major. Il est difficile de dire lequel des deux était le plus terne.

Le président soviétique n'est pas en effet un orateur mais un séducteur. Il est surtout un ancien apparatchik et en a gardé les tics. Il faut qu'il répète dix fois la même idée, sans se soucier de la forme, pour être persuadé d'avoir réussi à la communiquer. Mais il a aussi des trouvailles. *«La glace a commencé à se rompre. Le brise-glace est en route vers le renouveau...»*, a-t-il lancé aux journalistes massés dans la salle Churchill du moderne centre de conférences Reine-Elisabeth-II, à une portée de pierre de l'abbaye de Westminster. Il est évident pour tous que le «brise-glace», c'est lui, et qu'il avance, en effet.

«Un résultat minimal sur le plan économique, mais important sur le plan politique». C'est ainsi que M. Jacques Delors, le président de la Commission européenne, qui avait proposé aux chefs d'Etat et de gouvernement de se montrer sensiblement plus généreux, a qualifié le premier programme d'aide consenti à l'URSS. De fait, les engagements souscrits par les Sept restent très vagues, et il semble exclu à ce stade qu'ils puissent porter sur des sommes significatives à la hauteur des efforts à entreprendre pour sortir l'économie soviétique du bourbier.

Organiser le «suivi»

M. Gorbatchev n'a pas été contraint pour autant à se résigner à n'obtenir que quelques paroles d'encouragement. La concertation entre l'URSS et ses nouveaux partenaires occidentaux s'engage en effet dans des conditions optimales, au plus haut niveau. C'est le président du G7 lui-même qui en assurera le suivi. A savoir, M. Major jusqu'à la fin de l'année et le chancelier Kohl en 1992. Pendant cette période très sensible de dix-huit mois, la coopération avec l'Union soviétique devra s'organiser pierre par pierre, sous la houlette successive de deux Européens.

L'initiative de cette formule revient à M. Mitterrand. Même s'ils s'y sont ralliés, les Américains l'ont d'abord fraîchement accueillie. Ils auraient certainement préféré une solution leur permettant de conserver la maîtrise du dialogue avec Moscou. Est-il pensable qu'un tel parrainage ne se concrétise, au bout du compte, que par un soutien dérisoire? Il en aurait été tout autrement si l'audit du nouveau partenariat avait été confié aux experts d'une quelconque organisation internationale.

M. Gorbatchev sera invité l'an prochain à Munich au prochain sommet économique. Le G7 sera alors devenu *de facto* un G8. Dans l'intervalle l'Union soviétique aura été promue membre «associé» du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, première étape avant une adhésion pleine et entière aux institutions de Bretton-Woods. Celles-ci sont invitées à offrir leurs avis, leur expertise, de même d'ailleurs que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), afin d'épauler techniquement l'effort de réforme en URSS.

Pour favoriser le redressement des échanges commerciaux de l'Union soviétique, les Sept ont promis d'ouvrir davantage leur marché avec l'idée d'encourager par ricochet les investissements. Afin de favoriser ceux-ci, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), de M. Jacques Attali, dont c'est la principale raison d'être, proposera ses crédits. Mais les Américains ayant finalement refusé de fléchir sur ce point dans les limites très étroites (40 millions de dollars par an, environ 250 millions de francs) qu'autorisent ses statuts.

L'assistance technique sera renforcée. Cela signifie de l'argent frais pour des projets «ciblés» visant à relancer la production. Comme champ d'action, M. Major a cité l'énergie (*«Réparer des oléoducs, en construire des nouveaux»*), la conversion des usines d'armement, la distribution alimentaire, la sécurité des centrales nucléaires et les transports. Rien n'a été dit quant au budget que les pays industrialisés consacreront à des telles interventions. Chacun avisera de son côté, à charge pour le président du G7, puisque telle est bien sa mission, de faire les comptes après coup.

La Communauté européenne, pour sa part, commence actuellement à mettre en œuvre un programme d'assistance technique de 400 millions d'écus (2,8 milliards de francs). Quel sera le montant de sa contribution en 1992? La réponse, fait observer M. Delors, sans s'appesantir à ce stade sur l'aspect purement budgétaire de l'exercice (les Douze sont très sollicités alors que leurs moyens sont limités) dépend pour une bonne part du degré de réussite que connaîtra le programme en cours.

Si les projets qui ont été préparés en concertation avec Moscou atteignent leur but, si la machinerie soviétique «accroche» sans dresser trop d'obstacles à ces premières tentatives ponctuelles de réhabilitation, de remise à niveau de l'économie de l'URSS, la Communauté sera encouragée à accentuer son effort. Autre manifestation du souci des Sept de maintenir le dialogue à un haut niveau de visibilité : leurs ministres des finances sont invités à se rendre à Moscou. Le projet, cher à M. Gorbatchev, de créer, avec le concours des Sept, un fonds de stabilisation afin d'établir sans tarder la convertibilité du rouble, a trouvé peu d'écho. Mais quelle pourrait être la mission de ces grands argentiers sur les rives de la Moskowa, sinon de parler dette et financement?

On peut considérer ce premier programme d'assistance proposé à M. Gorbatchev, et accepté par l'intéressé sans qu'on ait pu déceler dans ses propos ni déception ni amertume, comme un compromis. Les engagements financiers immédiats sont étroitement limités, voire, si l'on estime que le renforcement de l'assistance technique n'est pas chiffré, inexistants, comme l'ont voulu MM. Bush et Kaifu.

Mais le soutien politique n'est pas compté, ainsi que l'entendaient les Européens, et, à leurs yeux, il est assurément le gage d'une coopération ambitieuse et même généreuse. *«Il y a des pays qui veulent marcher pas à pas et il y a ceux qui estiment qu'il faut accélérer l'allure parce que l'acquis de M. Gorbatchev le mérite»*, a commenté M. Mitterrand. Cet avis est, sans nul doute, partagé par MM. Andreotti, Kohl et Major.

DOMINIQUE DHOMBRES et PHILIPPE LEMAITRE

Selon M. Mikhaïl Gorbatchev

«La glace a commencé à se rompre, le brise-glace avance»

Le discours de M. Mikhaïl Gorbatchev devant les chefs d'Etat et de gouvernement des Sept, mercredi 17 juillet, a été jugé *«remarquable, balancé et riche»* par la plupart des intervenants, selon le porte-parole du Quai d'Orsay. Le président George Bush s'est dit *«fasciné»*, le chancelier Helmut Kohl a qualifié l'événement d' *«historique»* et le président François Mitterrand a rendu un *«hommage appuyé»* au président soviétique.

M. Gorbatchev, a repris les principaux éléments de sa lettre de 23 pages adressée avant le sommet de Londres aux dirigeants du G7, mais d'une manière plus condensée. Il a souligné que l'URSS voulait être une *«démocratie dynamique et stable»*, qu'elle était en train de changer mais qu'il fallait aussi que les Sept fassent quelques pas vers elle.

Le chef de l'Etat soviétique a réaffirmé devant les Sept que *«toute évolution se ferait sans usage de la force, dans le cadre de la Constitution»* et il s'est montré optimiste sur la signature du traité de l'Union par les neuf Républiques ayant accepté de négocier avec Moscou.

Au cours d'une conférence de presse tenue avec le premier ministre britannique, actuel président des Sept, M. Gorbatchev a ensuite déclaré que les réformes en URSS aboutiraient avec ou sans l'aide de l'Occident. *«La glace a commencé à se rompre. Le brise-glace avance,* a-t-il affirmé. L'Union soviétique est *«capable d'adopter les règles du jeu, les pratiques (...) encouragées par tous les pays du monde»*, a estimé le numéro un soviétique, en ajoutant que l'URSS souhaitait développer sa coopération avec l'Occident dans de *«nombreux domaines»*. *«Je parle de projets atteignant plusieurs milliards de dollars»*, a-t-il dit.

M. Gorbatchev a affirmé être convenu avec les Sept de la nécessité de soutenir le rouble pour le rendre convertible avec les monnaies occidentales. *«Le problème a été discuté aujourd'hui et il y a eu accord sur la nécessité de le résoudre»*, a-t-il précisé. – *(AFP, Reuter.)*

Le plan en six points pour aider l'URSS

L'accord passé mercredi 17 juillet à Londres entre les dirigeants des sept principaux pays industrialisés et M. Mikhaïl Gorbatchev traduit surtout une volonté d'aider l'URSS à s'aider elle-même. *«Notre objectif sera d'aider l'Union soviétique à mobiliser ses ressources substantielles»*, a affirmé le premier ministre britannique M. John Major en présentant cet accord, composé de six points :

1. Octroi à l'URSS d'un statut de *«membre associé»* avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Bien que l'URSS ne puisse pas obtenir des prêts de ces deux institutions financières, elle aura accès à ce que M. Major a qualifié de *«somme d'expérience dans le domaine de l'aide aux pays pour mettre en œuvre leurs propres programmes de réformes économiques»*.

2. Coopération permanente entre l'URSS et les quatre grandes institutions multilatérales (FMI, Banque Mondiale, OCDE et BERD), invitées par les Sept à travailler étroitement ensemble afin d'aider l'URSS à s'intégrer à l'économie mondiale.

3. Intensification de l'assistance technique à l'URSS, sur les plans bilatéral et multilatéral, dans les domaines jugés cruciaux : énergie, conversion de l'industrie de défense, sécurité nucléaire, transport et distribution alimentaire.

4. Aide au rétablissement des échanges commerciaux entre l'URSS et ses voisins d'Europe centrale et orientale, accompagnée d'un développement du commerce avec les pays occidentaux.

5. Suivi de la rencontre de mercredi par le maintien d'un *«contact étroit»* entre M. Gorbatchev et M. Major, confié au président en exercice du G7 (le premier ministre britannique jusqu'au 31 décembre 1991, le chancelier allemand Helmut Kohl l'an prochain). M. Major a précisé qu'il se rendrait à Moscou avant la fin de l'année.

6. Envoi, prochainement, en URSS, des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés, accompagnés des ministres en charge de la petite et moyenne industrie. – *(AFP, AP.)*

La déclaration économique des Sept

Voici les principaux extraits de la déclaration économique publiée mercredi 17 juillet, à Londres, en clôture du sommet du G7. (Nos dernières éditions du 18 juillet)

Uruguay Round. – Le succès des négociations de l'Uruguay Round (...) contribuera à faire reculer le protectionnisme et à accroître les courants d'échanges. Il est essentiel pour l'intégration des pays en développement et des nations d'Europe centrale et orientale dans le système commercial multilatéral (...).

Le but de toutes les parties contractantes devrait être que les négociations s'achèvent avant la fin 1991 (...).

URSS. – Nous soutenons les actions allant dans le sens de la transformation politique et économique en URSS et sommes prêts à aider l'Union soviétique à s'intégrer dans l'économie mondiale. Des réformes visant à développer l'économie de marché sont essentielles pour créer des stimulants incitant au changement (...).

Nous sommes attentifs au contexte politique général dans lequel les réformes politiques sont menées, notamment la «nouvelle pensée» en matière de politique étrangère soviétique dans le monde. Nous sommes également attentifs à l'importance que revêt le transfert des ressources du domaine militaire vers le secteur civil.

Nous sommes préoccupés par la détérioration de l'économie soviétique, qui crée de graves difficultés non seulement à l'intérieur de l'Union soviétique, mais également dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Pays de l'Est. – Nous saluons le courage et la détermination dont font preuve les pays d'Europe centrale et orientale dans la construction de la démocratie et le passage à une économie de marché, et ce, en dépit d'obstacles formidables (...).

Politique économique. – (...) Nous nous engageons à mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires qui, tout en reflétant les situations différentes de nos pays, créeront les conditions nécessaires à une baisse des taux d'intérêt réels. A cet égard, il est essentiel de continuer à réduire les déficits budgétaires, ce qui, associé aux efforts faits actuellement pour réduire les entraves à l'épargne privée, contribuera à accroître l'épargne globale nécessaire pour répondre à la demande d'investissements.

Pays en développement et dette. – (...) Les pays les plus pauvres et les plus endettés ont besoin de conditions très particulières. Nous reconnaissons que ces pays ont besoin de mesures additionnelles d'allègement de la dette au cas par cas, allant bien au-delà des allègements accordés dans le cadre du traité de Toronto. Nous lançons un appel au Club de Paris pour qu'il poursuive les discussions sur la meilleure manière de mettre en œuvre ces mesures rapidement.

Environnement. – (...) Les pays industrialisés doivent montrer l'exemple et encourager les pays en développement et les nations d'Europe centrale et orientale à jouer leur rôle.

Nous restons préoccupés par la destruction des forêts tropicales.»

L'incendie des puits de pétrole et la pollution de la mer dans le Golfe ont montré que nous avons besoin d'une plus grande capacité internationale de prévention et de réaction aux désastres affectant l'environnement.

Drogue. – Nous invitons instamment tous les pays à participer à la lutte internationale contre le blanchiment de l'argent de la drogue et à s'associer aux travaux du Groupe d'action financière internationale (GAFI).

Migrations. – Les mouvements migratoires ont constitué ou peuvent constituer, dans certaines conditions, une contribution utile au développement économique et social, même si une préoccupation croissante se manifeste au sujet des pressions migratoires dans le monde, dont l'origine tient à de nombreux facteurs politiques, sociaux et économiques.

Moyen-Orient. – Nous considérons qu'une coopération économique renforcée dans cette région, fondée sur les principes de non-discrimination et d'ouverture des marchés, pourrait contribuer utilement à la réparation des dommages subis et au renforcement de la stabilité politique.

Energie. – Nous nous emploierons à assurer la stabilité de l'offre énergétique mondiale, à supprimer les entraves au commerce et aux investissements dans le domaine de l'énergie, à encourager des normes élevées en matière d'environnement et de sécurité, et à promouvoir la coopération internationale en matière de recherche et de développement dans tous les secteurs.

mouvement de sympathie orchestré en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

avec des conséquences politiques très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

s'inscrit dans le cadre des efforts de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

à ce titre, ne pouvant pas ignorer, à tout le moins, la série d'«affaires» qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La fin du sommet de Londres et l'accord sur les armements stratégiques

L'étonnante précision des réserves d'or soviétique

Pour la première fois depuis 1936, le quotidien les *Izvestia* a publié les comptes officiels de la banque centrale soviétique, chiffrant à 374,5 tonnes ses réserves d'or.

L'extrême précision du chiffre divulgué – 374 tonnes, 561 kilos, 420,6 grammes – a laissé perplexes les opérateurs internationaux qui, jusqu'ici, estimaient entre 300 et 2000 tonnes le volume total des réserves soviétiques de métal jaune. *« On ne sait pas exactement à quoi correspond cette statistique »*, s'interrogeait le 18 juillet un spécialiste du comptoir Lyon-Alemand, M. Didier Julienne : *« S'agit-il des réserves que la Banque centrale détient physiquement à Moscou, ou bien de l'ensemble des avoirs en or de l'URSS à travers le monde, ou d'autre chose encore ? »*

En publiant ces données à la veille de la rencontre du président Gorbatchev avec le Groupe des Sept, le quotidien soviétique affirmait la volonté de Moscou *« d'aller réellement vers le marché, vers des relations commerciales et financières civilisées »*.

Mais les chiffres paraissent en-deça des réalités. En 1990 et cette année encore, l'URSS a gagé quelque 600 tonnes d'or auprès de banques occidentales, en contrepartie de lignes de crédit. En principe, ce métal reste la propriété – donc la réserve – de l'URSS. Les opérateurs soviétiques qu'ils agissent à New-York sur le marché à terme des métaux précieux ou à Zürich, sont en outre passés maîtres dans les achats et reventes d'actions, traitant des volumes qui n'ont plus rien à voir avec les quantités produites. On estime que l'URSS extrait chaque année environ 300 tonnes d'or.

E. F.

Eloigner l'apocalypse

Suite de la première page

Fruit de neuf années d'un laborieux marchandage, mené sous le règne de quatre chefs du Kremlin, l'accord de principe sur les START est sans conteste *« historique »*. Pour la première fois, les deux plus grandes puissances militaires de la planète vont réduire – et non plus seulement limiter comme c'était le cas aux termes du traité *SALT* – leurs charges nucléaires. Pour la première fois aussi, l'URSS et les Etats-Unis vont diminuer leurs arsenaux d'armes nucléaires à longue portée, ayant pour vecteurs des missiles, qu'ils soient à bord de sous-marins ou de bombardiers intercontinentaux.

Un « nouvel âge » nucléaire

Le fait que cette réduction – d'environ 30 % – n'atteindra pas le chiffre avancé (50 %) par MM. Reagan et Gorbatchev en 1986 n'ôte rien à l'importance de l'événement. Véritable acte fondateur du désarmement nucléaire, le traité START contribuera à éloigner un peu plus le spectre de l'apocalypse. Pendant les sept ans de sa mise en œuvre, l'URSS sera tenue – ont calculé les experts – de détruire un lanceur toutes les soixante-huit heures...

Avec le traité START, le monde entrera dans un *« nouvel âge »* nucléaire. Certes, on ne peut « désinventer » les armements ni « oublier » les techniques qui les ont produits. *Certes, l'URSS et les Etats*-Unis conserveront une énorme capacité de destruction et, par conséquent, de dissuasion. Mais leur équilibre stratégique sera moins proliférant, moins dangereux et moins coûteux.

Les Deux *Grands ont tellement* investi – pour leur sécurité et leur prestige – dans le désarmement que la négociation START était, à la longue, condamnée au succès. Encore fallait-il, sinon vaincre, du moins dissiper la profonde méfiance qui régnait dans ce domaine entre Moscou et Washington. Qu'ils aient obéi à un simple souci de rigueur ou qu'ils aient exprimé les inquiétudes – plus politiques – des bureaucraties militaires et des services de renseignement rétifs au changement, les experts des deux pays qui « planchaient » à Genève sur le dossier START ont exercé leur « tyrannie » avec une belle constance et jusqu'au dernier jour.

Ils avaient pour cela de bonnes raisons, étant donnée la complexité technique d'une négociation où, comme disent les Anglo-Saxons, *« le diable est dans les détails »*. Les Américains se sont surtout montrés soucieux, en écartant tout risque de « triche », concernant notamment la capacité d'emport des missiles *(voir l'article de Jacques Isnard)*, de se prémunir contre une mauvaise surprise au cas où l'URSS en viendrait, pour une *raison* ou une autre, à dénoncer le traité. L'accord de principe étant maintenant acquis, il reste à peine deux semaines aux experts pour mettre la dernière main à un document de quelque cinq cents pages.

*A cet égard, la méfiance est d'au*tant meilleure conseillère que cette interminable négociation donna lieu par le passé à des effets d'annonce prématurés. Ainsi crut-on réglé, à trois reprises – entre 1979 et 1990, – le contrôle des informations télémétriques avant de convenir en dernière minute qu'il n'en était rien.

Satisfaction et soulagement

Les discussions connurent aussi des temps morts pour des raisons politiques : entre 1983 et 1985 après le déploiement des missiles Pershing en Allemagne ; en 1986 à cause des violations par l'URSS des dispositions du traité *SALT 2* ; plus récemment au cours de la crise du Golfe ou pendant certaines périodes de « durcissement » soviétique (répression dans les pays baltes, rapprochement entre M. Gorbatchev et les « conservateurs » du Parti communiste et de l'armée).

L'effondrement du communisme, la libération des pays d'Europe centrale et l'unification de l'Allemagne ont engendré un paradoxe de l'après-guerre froide : la négociation SALT devenait soudain plus facile mais... moins urgente. Conçus à l'origine comme de possibles leviers du changement, les traités, dépassés par l'Histoire en marche, ne peuvent plus désormais que consacrer la *métamorphose de l'Europe*, faute de l'avoir accompagnée.

Mercredi, à Londres, l'heure était à la satisfaction et au soulagement. L'ultime concession, comme beaucoup d'autres auparavant, vint de l'URSS. Mais, comme il importe surtout en pareil cas de ne pas perdre la face, M. Gorbatchev salua la *« victoire commune »*, remportée, selon M. Bush – peu contrariant, – au terme d'un *« compromis mutuel »* et, au dires de son entourage, *« dans un esprit d'équité »*.

Le président soviétique était plus demandeur, dans cette affaire, que son homologue américain. Soucieux de renforcer sa position à l'intérieur, notamment face à M. Elstine, comme à l'extérieur de l'URSS, M. Gorbatchev voulait « son » sommet *de Moscou. Or non seulement* M. Bush avait fait de la conclusion de l'accord START une condition *sine qua non* de la tenue de ce sommet, mais il avait implicitement « lié » l'assistance à l'URSS et les progrès du désarmement en déclarant lundi devant ses partenaires du G7 qu'il ne pourrait se *« rendre devant le Congrès pour parler de l'aide* [à Moscou] *sans parler des START »*.

Manière de faire comprendre à M. Gorbatchev que les élus améri*cains seraient bien plus enclins à la* générosité envers Moscou une fois que la négociation START aurait abouti. Le maître du Kremlin, avide d'un maximum de bienveillance, a parfaitement reçu le message.

JEAN-PIERRE LANGELLIER

De 25 à 30 % de réduction selon les catégories

Annoncée au début des négociations comme devant être à hauteur de 50 %, la réduction qui sera effective à la fin de la durée de la période couverte par le traité sera de 25 à 30 % selon les décomptes propres à *chaque* catégorie d'armements.

D'ambitieux au départ, l'objectif s'est fait réaliste au fur et à mesure des discussions START. Comme l'a observé M. Daniel Colin, député UDF du Var, dans un rapport parlementaire récent sur ces négociations américano-soviétiques (*le Monde* du 5 juillet), on se trouve dans une situation paradoxale : les réductions enregistrées sont bien supérieures à cette moyenne de 25 à 30 % pour certains types d'armes (comme les missiles balistiques tirés du sol ou de sous-marins) et, au contraire, pour d'autres familles d'armements (comme les missiles de croisière lancés depuis un navire ou un avion), soit l'Union soviétique, soit les Etats-Unis sont en droit d'accroître leur panoplie par rapport aux quotas déterminés par le même traité.

Au total, tous vecteurs confondus et selon des règles de comptabilité qui fixent des maxima, les Etats-Unis devraient passer de leurs 12 081 têtes nucléaires actuelles à un plafond autorisé de 10 395, soit une diminution de 13,9 %, et l'Union soviétique de ses 10 841 charges actuelles à un maximum toléré de 8 040, soit une baisse de 25,8 %. En fait, le potentiel de chacun des deux signataires de l'accord START, tel qu'il est installé à bord de ses vecteurs opérationnels, devrait être de quelque 9 000 têtes américaines et de 7 000 têtes soviétiques.

Voici *grosso modo* comment *pourraient avoir évolué, selon le* traité, les arsenaux stratégiques des deux pays impliqués.

1. – Les missiles sol-sol intercontinentaux balistiques ICBM (d'une portée supérieure à 6 000 kilomètres).

Les Etats-Unis passeraient de leurs 2 450 têtes nucléaires actuelles à 1 423 charges – soit une baisse de 41,9 % – à bord de 1 000 missiles du type MX, Minuteman III ou II et, le cas échéant, de Midgetman (dont le développement n'est pas lancé).

L'Union soviétique passerait de ses 6 595 têtes actuelles à 3 228 charges – soit une diminution de 51 % – à bord de ses 214 SS.18 ou SS.24 en silos et de ses 110 SS.24 ou SS.25 mobiles.

2. – Les missiles mer-sol intercontinentaux balistiques (SLBM) lancés depuis des sous-marins.

Les Etats-Unis passeraient de leurs 5 056 têtes actuelles à 3 456 charges – soit une baisse de 31,6 % – embarquées sur 18 sous-marins lance-engins de la classe Ohio à l'horizon 1995.

L'Union soviétique passerait de ses 2 810 têtes actuelles à 1 672 charges – soit une diminution de 40,4 % – embarquées sur 18 *sous-marins* Delta IV et Typhoon (selon l'appellation OTAN).

3. – Les missiles air-sol de croisière (ACLM) tirés d'un avion (d'une portée supérieure à 600 kilomètres).

Les Etats-Unis seraient autorisés à passer de leurs 1 600 têtes actuelles à 1 900 – soit une augmentation de 18,7 % – à bord de leurs avions B-52, quand l'Union soviétique, dans le même temps, *pourrait passer de ses 720 charges* actuelles à 1 300 – soit une hausse de 80,5 % – à bord de ses avions Bear.

On est là dans un cas de figure assez théorique. En effet, le calcul dans cette catégorie de systèmes d'armes est très complexe. Le principe adopté pour les missiles ACLM est que les 150 premiers bombardiers américains et les 210 premiers bombardiers soviétiques comptent, respectivement, pour 10 et 8 têtes chacun (même s'ils peuvent en emporter le double). Au-delà, chaque bombardier compte pour le nombre des ACLM de plus de 600 kilomètres qu'il est effectivement capable de porter. Les missiles de croisière à têtes multiples sont interdits.

4. – Les missiles mer-sol de croisière (SLCM) lancés depuis un sous-marin ou un navire de surface (entre 300 et 600 kilomètres de portée).

Les Etats-Unis seraient autorisés à passer de leurs 367 têtes actuelles à 880, soit un accroissement de 142,5 %, avec principalement des missiles Tomahawk. L'Union soviétique, *qui semble en réalité* posséder peu d'armes de cette catégorie, pourrait passer de ses 100 charges actuelles à 880, soit une augmentation de 780 %, avec principalement son SS N-21 déjà déployé et son SS NX-24 en voie de développement probable.

Cette famille de missiles SLCM basés à la mer n'est pas à proprement parler incluse dans le traité START. Les plafonds retenus de 880 missiles pour chacun font l'objet d'un *échange de lettres qui* est annexé au traité lui-même et qui est un accord dit politiquement contraignant (*politically binding agreement)*. Du reste, ils ne seront pas soumis à un contrôle. Les deux parties sont convenues de ne pas déployer de SLCM à longue portée et dotés de têtes nucléaires multiples.

5. – Les bombes à gravitation et les missiles air-sol SRAM d'attaque à courte portée.

Les Etats-Unis devraient passer de leurs 2 608 engins actuels (toutes versions confondues) à 2 737 – soit une hausse de 4,9 % – à bord de leurs B-52 et B-1 (le bombardier « furtif » B-2 n'est pas déployé). L'Union soviétique serait autorisée à passer de ses 616 engins actuels (tous modèles réunis) à 960, soit une croissance de 55,8 %, à bord de ses Blackjack et Bear.

Ces données ont été calculées en se fiant à la capacité d'emport d'un bombardier *« en configuration de guerre »*. Elles ouvrent la possibilité aux Américains (pour des B-52) et aux Soviétiques (pour des Bison et Tupolev-95) d'affecter certains d'entre eux à des missions classiques (attaque au sol, ravitaillement en vol, reconnaissance). De tels bombardiers n'entreront pas dans le décompte des armements stratégiques.

J. I.

Les dernières pierres d'achoppement

Les négociations qui viennent d'aboutir ont achoppé jusqu'au dernier moment sur plusieurs points qui, pour relever de la technique, n'en sont pas pour autant de simples détails.

1. – La capacité d'emport (throw-weight) des missiles.

C'est ce qu'on appelle la charge utile ou militaire d'un vecteur nucléaire, qui comporte l'explosif en lui-même mais aussi les leurres ou les aides à la pénétration (destinés à tromper ou à déjouer la détection adverse) et le « bus » dit informatique (l'ensemble des équi*pements qui acheminent et gèrent* le fonctionnement du système et l'ordre de mise à feu).

A la différence des Américains qui sont parvenus à miniaturiser l'ogive armée et la case à équipements de leurs missiles, les Soviétiques sont connus pour être en retard dans ce domaine. En l'occurrence, ce désavantage pourrait leur être bénéfique : ils disposent de missiles – *surtout des missiles* sol-sol comme leurs SS.18 ou leurs SS.25 – de gros emport qui pourraient indifféremment être dotés d'une seule charge explosive de forte puissance ou de plusieurs têtes nucléaires . Auquel cas, ledit missile donnerait naissance à un nouveau modèle en toute discrétion et en contravention avec le traité.

Les Etats-Unis ont soulevé le problème de la modernisation de ces missiles lourds, pour éviter – par une limitation de leurs essais – une supériorité des Soviétiques en la matière.

2. – Le ravitaillement en vol du bombardier Backfire.

Dénommé Backfire par l'OTAN, ce bombardier soviétique est le quadriréacteur Tupolev-160 (de la taille d'un Concorde) conçu pour des missions que Moscou se refuse à considérer comme stratégiques. Or cet avion a été rendu ravitaillable en vol et il peut donc atteindre les Etats-Unis. Les Américains ont demandé qu'il soit comptabilisé par le traité START. Les Soviétiques ont proposé que leurs interlocuteurs se contentent d'une déclaration unilatérale de leur part – annoncée comme étant *« politiquement contraignante »* – au terme de laquelle ils s'interdiraient de ravitailler en vol leurs bombardiers.

3. – Le contrôle des informations télémétriques.

Ce problème de l'accès aux télémesures qui sont relevées lors des essais en vraie grandeur de matériels militaires n'est pas nouveau. Il s'était déjà posé lors du traité ABM de 1972 sur les antimissiles. Il s'agit pour chacun des signataires de pouvoir recueillir librement des données pendant les expérimentations menées par son partenaire, de façon à déceler s'il n'outrepasse pas ses engagements initiaux ou s'il ne cherche pas à cacher des actions non autorisées.

Figure au sein de ces procédés, destinés à dissimuler une opération, la possibilité de coder des télémesures ou de brouiller une interception par autrui pour les lui rendre inaccessibles et lui interdire tout contrôle d'un essai. Ce risque existe puisque les Soviétiques ont beaucoup *insisté* pour que quelques *« exceptions strictement limitées »* soient tolérées dans le cadre d'une interdiction dite générale.

4. – Les modalités d'une vérification pratique du traité.

D'un point de vue historique, START est une « première » : le traité ne comporte pas moins de treize modalités différentes de vérification, avec notamment des inspections sur place des unités de production de missiles intercontinentaux et de leurs zones de déploiement soit *en continu, soit* avec court préavis.

Cela n'a pas été le moindre des obstacles à la discussion. La difficulté tient au fait qu'Américains et Soviétiques n'étaient pas d'accord sur la liste des usines et des sites à contrôler, ainsi que sur les moyens reconnus au vérificateur.

5. – La coopération nucléaire américano-britannique.

Moscou et Washington ont beaucoup et longuement disserté *sur la nécessité ou non de* maintenir la coopération nucléaire entre Américains et Britanniques. Sur ce point particulier, les Soviétiques ont émis le vœu que les Etats-Unis se contentent de donner à leurs alliés britanniques des missiles Trident-2 pour moderniser leurs quatre sous-marins dotés aujourd'hui de Polaris A3. Or, Londres a choisi le Trident 2D5, qui est la version la plus perfectionnée d'un missile d'origine américaine et qui devrait recevoir huit charges à trajectoire indépendante de conception purement britannique.

Les Américains affirment qu'ils ont averti leurs interlocuteurs soviétiques du fait qu'ils n'accepteraient aucune limite à leur liberté d'action dans ce domaine au nom de leur fidélité aux pays membres de l'alliance atlantique.

J. I.

De SALT à START

26 mai 1972 : signature de l'accord SALT-1 sur la limitation des armements stratégiques et du traité ABM sur les missiles antimissiles.

25 septembre 1977 : reconduction des accords SALT 1

18 juin 1979 : signature des accords SALT 2 qui ne seront pas ratifiés.

12 décembre 1979 : « double décision » de l'OTAN. Modernisation et complément des installations de l'OTAN en Europe suite à l'installation de missiles SS-20 par l'URSS en 1977 et poursuite des pourparlers en vue d'un accord SALT 3. En cas d'échec de ces négociations, mise en œuvre du programme de modernisation à la fin de 1983.

18 novembre 1981 : proposition américaine d'une « option zéro », c'est-à-dire de l'annulation du déploiement des euromissiles américains en Europe contre le démantèlement des SS-20. Refus soviétique.

29 juin 1982 : ouverture des négociations START (Strategic Arms Reduction Talks) sur la réduction des armements stratégiques, à Genève.

23 mars 1983 : annonce du lancement par les Etats-Unis de l'initiative de défense stratégique (IDS) ou « guerre des étoiles ».

Novembre 1983 : installation des euromissiles américains Pershing-2 et des missiles Cruise conformément à la double décision de 1979.

12 mars 1985 : reprise des négociations américano-soviétiques de Genève interrompues en novembre 1983 au sein de trois forums interdépendants portant sur les armes de portée intermédiaire, les armes stratégiques et les armes spatiales.

21 novembre 1985 : sommet américano-soviétique de Genève. Le principe d'une réduction de moitié des forces stratégiques est accepté.

10 avril 1987 : propositions soviétiques de Prague portant sur l'« option double zéro ».

12 juin 1987 : réunion de l'OTAN à Reykjavik. Approbation de l' « option double zéro ».

***8 décembre 1987* :** signature du traité de Washington portant sur les forces nucléaires intermédiaires (FNI) et à plus courte portée (SRINF). Ratifié par le Sénat amé ricain le 27 mai 1988.

20 juin 1989 : reprise des négociations START interrompues à la veille de l'élection présidentielle américaine de novembre 1988.

23 septembre 1989 : l'URSS renonce à lier les négociations START à l'abandon de l'IDS par les Etats-Unis.

1er juin 1990 : accords de Washington. Les Etats-Unis et l'URSS s'engagent à réduire de moitié leurs stocks d'armes chimiques d'ici à l'an 2000 afin d'arriver au chiffre de 5 000 tonnes d'agents chimiques pour chacune des deux parties.

2 juin 1990 : lors du sommet de Washington, déclaration conjointe américano-soviétique sur le traité START prévoyant des réductions *« significatives »* des armes stratégiques et *« jusqu'à 50 % dans certaines catégories »*. Les dispositions concernant la modernisation, le remplacement des armements et la vérification du traité sont acceptées par les deux parties.

3 octobre 1990 : accord soviéto-américain sur le traité CFE portant sur le désarmement conventionnel en Europe.

19 novembre 1990 : signature du traité de Paris (CFE) sur le désarmement conventionnel en Europe.

15 mars 1991 : M. James Baker déclare, à Moscou, que les Etats-Unis entendent lier la tenue du prochain sommet Bush-Gorbatchev à la signature des accords START.

14 juin 1991 : compromis de Vienne sur l'interprétation des accords CFE par l'URSS permettant leur ratification par les Etats-Unis. Les Soviétiques avaient transféré une partie de leurs équipements au-delà de l'Oural pour les soustraire au domaine couvert par le traité de Paris. Ce compromis était un des préalables à la signature des accords START.

6 juillet 1991 : dans un message adressé à M. Gorbatchev, M. Bush demande à Moscou d'accélérer les négociations START afin de *« fixer une date* [pour un sommet] *à la fin juillet »*.

17 juillet 1991 : annonce à Londres d'un « accord de principe » sur le traité START, qui devrait être signé à Moscou à la fin de juillet.

□ **Le président George Bush se rendra en novembre à La Haye.** – Le président américain George Bush se rendra le 9 novembre aux Pays-Bas afin de rencontrer le premier ministre néerlandais Ruud Lubbers, président en exercice de la CEE, et M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a annoncé mercredi 17 juillet la Maison Blanche. Ce voyage coïncidera avec la visite que M. Bush doit effectuer à Rome à l'occasion du sommet annuel de l'OTAN. – *(Reuter.)*

"l'Aube se lève à l'Est"
Václav Havel
Interrogatoire à distance
— autoportrait d'un président peu ordinaire —
184 pages - 89 FF
Dif. Dis France : Harmonia mundi
éditions de l'aube

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
LES INTÉGRISMES ET LES FEMMES
Envoyer 60 F (timbres à 2,30 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

هكذا من الاصل

gigues

De SALT à START

26 mai 1972 : signature de l'accord ... sur la limitation des armements stratégiques et du traité ABM ... missiles antimissiles.

25 septembre 1977 : reconduction ... accords SALT 1

18 juin 1979 : signature des ... SALT 2 qui ne seront pas ratifiés

12 décembre 1979 : « double décision » de l'OTAN. Modernisation et ... des installations de ... en Europe suite à l'installation ... missiles SS-20 par l'URSS en ... poursuite des pourparlers en ... d'un accord SALT 3. En cas ... de ces négociations, mise en ... du programme de modernisation ... fin de 1983.

18 novembre 1981 : proposition ...

Qu'adviendrait-il d'un chef d'entreprise dont l'imprimante n'écrirait sa comptabilité qu'à moitié ?

DDB NEEDHAM

Dans tous les secteurs d'activité, les solutions d'impression non impact Mathilde apportent à leurs utilisateurs sécurité et rapidité.

Mathilde : des références prestigieuses dans tous les secteurs d'activité.

Mathilde apporte des solutions performantes d'enrichissement des données de l'entreprise par une communication écrite de qualité. Les logiciels, systèmes et serveurs d'impression BULL permettent d'exploiter les imprimantes rapides (de 50 à 420 pages par minute) au service des plus grandes entreprises :

- La Suisse Assurance
- Le Crédit Lyonnais
- La Banque de France
- Volkswagen France
- Thomson
- Le BHV
- Les Mutualités Sociales Agricoles
- France Télécom
- La Poste
- Aérospatiale

ainsi que des administrations suivantes :

- Secrétariat du Premier Ministre
- Ministère de l'Industrie
- La Défense Nationale
...

2000 Mathilde vendues dans le monde entier.

Réalisation française avancée, Mathilde est déjà vendue à plus de 2000 unités dans 38 pays. Dans le monde entier, les entreprises impriment chèques, factures et documents comptables de valeur avec Mathilde, en toute sécurité. La fidélité de nos clients démontre les performances et la qualité du produit : 60 % d'entre eux ont acheté au moins une Mathilde additionnelle pour étendre leurs applications.
Avec une demande croissante, 70 % des ventes à l'exportation et une technologie porteuse en impression à très grande vitesse, on comprend vite pourquoi BULL s'impose comme un des leaders mondiaux de l'impression électronique rapide.

Réseaux
et systèmes
d'information

Bull

... mouvement de sympathie ... en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

... *avec des conséquences politiques très graves*, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

... de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

... à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'« affaires » qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

EUROPE

YOUGOSLAVIE : après le rendez-vous manqué de Brioni

La présidence devait se réunir au complet à Belgrade

Le chef de l'Etat, le Croate Stipe Mesic, a déclaré, mercredi 17 juillet dans la soirée, à Brioni, que la Croatie et la Slovénie devaient demander jeudi à Belgrade le retour de l'armée dans ses casernes *« ou son retrait de ces deux Républiques »* en annonçant une nouvelle réunion de la présidence fédérale au grand complet pour le même jour dans la capitale yougoslave.

Selon M. Mesic, l'ordre du jour de la réunion sera modifié par rapport à celui annoncé pour la réunion avortée de Brioni mardi. La présidence doit en effet examiner des propositions slovènes visant à régler la situation dans cette République sécessionniste. Elle se penchera également, comme prévu, sur l'application de l'ordre de démobilisation de toutes les formations armées sur le territoire yougoslave, à l'exception des polices régulières et de l'armée fédérale, et sur la mise en œuvre des accords de Brioni.

Le chef de l'Etat doit aussi statuer sur la situation en Croatie et le déploiement d'unités de l'armée dans cette République, afin d'empêcher une escalade des affrontements interethniques. Il a estimé qu'après la sécession de la Slovénie et de la Croatie de la fédération, la Yougoslavie *« n'est plus ce qu'elle était »*, mais qu'elle fonctionne encore en tant que *« sujet de droit international »* et qu'il continuait d'exercer ses fonctions de président en dépit du blocage de quatre membres de cette instance (Serbie, Monténégro, Voïvodine et Kosovo), car, a-t-il répondu, *« sans présidence la Yougoslavie sombrerait dans le chaos »*.

D'autre part, le ministre de la défense, le général Veljo Kadijevic, a assuré mercredi le président croate M. Franjo Tudjman que l'armée fédérale n'attaquerait pas sa République. La rencontre entre les deux hommes a eu lieu sur la base aérienne de Zadar, sur la côte adriatique. Selon M. Tudjman, le général a assuré que l'armée *« respectera toute solution pacifique »*. Le ministre de la défense de la Croatie, M. Sime Djodan, avait affirmé quelques heures auparavant que des unités de l'armée fédérale s'apprêtaient à lancer une offensive de grande envergure. On estime que l'armée a déployé 70 000 hommes en Croatie et en Slovénie depuis les déclarations d'indépendance, le 25 juin.

Des observateurs de la Communauté européenne ont commencé mercredi à superviser le cessez-le-feu toujours fragile. Quatre équipes ont parcouru dans des voitures arborant le drapeau bleu et or de la CEE le nord de la Slovénie. Leur tâche consistera à s'assurer que l'armée yougoslave est effectivement rentrée dans les casernes, que les forces slovènes ont autorisé les unités de l'armée qu'elles encerclaient à regagner leurs bases et que la Slovénie est prête à se soumettre à l'autorité fédérale aux postes-frontières, selon les termes de l'accord élaboré à Brioni.

Les violences se sont poursuivies en Croatie. Un policier et un civil croate ont été tués dans l'attaque au mortier d'un poste de police à Lisani, à 200 kilomètres au sud de Zagreb, par des nationalistes serbes. – *(AFP, Reuter.)*

□ Précision. – L'ambassade de la République de Hongrie à Paris nous demande de préciser que, contrairement à ce qui était écrit dans *le Monde* du 16 juillet, la Voïvodine n'a pas *« proclamé son rattachement au royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes »* ainsi que l'aurait déclaré le chef de l'Etat, M. Jozsef Antall, mais que ce sont *« les traités de paix du Trianon, en 1920, et de Paris en 1947 qui ont tranché de son appartenance »*.

URSS : paralysé par le départ de M. Eltsine

Le Congrès des députés de Russie reporte l'élection de son président

Pendant que M. Gorbatchev s'expliquait devant l'Occident à Londres, les Soviétiques – en tout cas la grande moitié que représentent les citoyens de la Fédération de Russie – n'avaient d'yeux que pour un autre événement, pour eux capital : le blocage des travaux du Congrès des députés de Russie, qui s'était ouvert triomphalement le 10 juillet avec l'investiture de M. Boris Eltsine à la présidence de la Fédération de Russie. Devenu chef de l'exécutif russe, M. Eltsine a perdu la présidence de son parlement, mais les députés de Russie n'ont pas réussi à élire un remplaçant et ont décidé, mercredi 17 juillet, de reporter cette élection à l'automne.

Cette paralysie s'explique par le fait que le Congrès de Russie, élu au printemps 1990 de façon semi-démocratique, comprend encore presque une moitié de communistes hostiles à Boris Eltsine, qui se sont unis derrière un seul candidat, M. Serguei Babourine, face à une petite majorité démocrate, par définition moins disciplinée. Ces démocrates – dont la nouvelle fraction « Communistes pour la démocratie » – avaient réussi, lors du Congrès de mars, à imposer une élection présidentielle au suffrage universel qui a vu, le 12 juin, le triomphe de Boris Eltsine. Mais ce succès acquis, ils se sont cette fois-ci scindés en deux groupes : les modérés, soutenant le vice-président sortant proche de Boris Eltsine, M. Rouslan Khasboulatov, et les radicaux, accusant ce dernier d'avoir observé une ligne de compromis avec le bloc communiste.

Sept votes en sept jours, parsemés de débats tendus retransmis par la nouvelle télévision de Russie, n'ont pu départager les candidats. Les couloirs du vieux palais du Kremlin où se tenait le Congrès s'emplissaient de panneaux où les démocrates affichaient les centaines de lettres reçues des quatre coins de la Russie, indignées par le fait que *« les représentants de moins de 20 % de la population* – les voix cumulées des candidats communistes à l'élection présidentielle – *prétendent encore diriger son parlement »*.

Jusqu'à l'automne

M. Khasboulatov a donc été maintenu à la présidence par intérim jusqu'à la rentrée parlementaire d'automne, solution que préconisaient d'ailleurs les quelque 13 % de députés radicaux. Ces derniers espèrent en effet préparer d'ici là un projet de constitution et de nouvelle loi électorale, qui, à défaut de pouvoir être acceptée par le Congrès actuel, pourrait être soumis au suffrage universel. C'est la seule solution constitutionnelle possible pour provoquer de nouvelles élections, M. Eltsine ne disposant pas, contrairement à M. Gorbatchev vis-à-vis du Soviet suprême de l'URSS, du pouvoir de dissoudre son parlement ni de proposer cette dissolution à référendum. Le nouveau président russe se trouve ainsi privé d'un soutien efficace de son parlement au moment où doit se décider l'avenir de la Russie avec la signature, sans cesse reportée, d'un nouveau traité d'union.

SOPHIE SHIHAB

□ **ALLEMAGNE : confirmation de la condamnation à perpétuité pour Mohamed Hamadé.** – La cour suprême d'Allemagne a annoncé, mercredi 17 juillet, à Karlsruhe, qu'elle avait confirmé la peine de prison à perpétuité prononcée contre le Libanais Mohamed Hamadé par la cour d'assises de Francfort en mai 1989. Proche du mouvement chiite pro-iranien Hezbollah, Hamadé avait participé au détournement d'un avion de la TWA ayant causé la mort d'un marine américain entre Athènes et Rome le 14 juin 1985. – *(AFP.)*

□ **ESPAGNE : fin du procès des deux policiers membres présumés du GAL.** – Le procès du commissaire adjoint, José Amedo et de l'inspecteur Michel Dominguez, les deux policiers soupçonnés d'appartenir au Groupe anti-terroriste de libération (GAL), s'est achevé, mercredi 17 juillet, sans que leur appartenance à ce groupe terroriste n'ait été clairement établie. Au terme des débats qui ont commencé le 11 juin, le procureur a demandé 119 ans de réclusion contre José Amedo et 115 ans contre Michel Dominguez. Le tribunal ne devrait rendre son jugement qu'en septembre. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Avant la nouvelle tournée de M. Baker

Le président syrien se dit peu optimiste en raison de la position d'Israël

Le président égyptien Hosni Moubarak, arrivé à Damas à l'improviste mercredi 17 juillet, et son homologue syrien Hafez el Assad se sont entretenus à moins de vingt-quatre heures d'une nouvelle mission de paix américaine au Proche-Orient. Le chef d'Etat syrien a jugé que la position israélienne n'incitait pas à l'optimisme.

« Les déclarations des responsables israéliens n'incitent pas à l'optimisme », a-t-il dit à la presse. *« Notre expérience passée n'est pas encourageante. Mais nous devons dire ce que nous avons à dire et ils doivent dire ce qu'ils ont à dire. Le monde nous jugera »*, a-t-il ajouté. Le secrétaire d'Etat américain James Baker, encouragé par la réponse positive de la Syrie aux propositions américaines pour un règlement de paix régional, était attendu jeudi à Damas, première étape de sa cinquième tournée de paix au Proche-Orient en moins de cinq mois.

Le chef d'Etat syrien a estimé que les propositions du président Bush étaient plutôt équilibrées. *« Après une étude en profondeur de l'initiative américaine, la Syrie a jugé qu'elle était équilibrée jusqu'à un certain point et a décidé de l'accepter, notamment parce qu'elle est fondée sur les résolutions 242 et 338 »*, a-t-il dit. *« Nous attendons de voir ce que les Etats-Unis vont faire après la réponse positive des Syriens »*, a pour sa part déclaré M. Moubarak avant son départ pour Le Caire.

Jusqu'à dimanche, les Syriens insistaient pour que l'ONU joue un rôle important dans toute négociation de paix. Mais Israël a toujours rejeté la participation des Nations unies en estimant que l'instance internationale est favorable aux pays arabes. Pour tenter de concilier les positions israélienne et syrienne, M. Bush a proposé la participation d'un observateur de l'ONU ne disposant pas du droit de vote.

Tentant de justifier son changement d'attitude, M. Hafez el Assad a estimé que la réunion proposée resterait une conférence internationale, comme les pays arabes le souhaitaient à l'origine, puisqu'elle réunira les Etats-Unis, l'URSS et l'ONU. *« En fait, dans notre conférence, personne ne votera, ni nous, ni Israël, ni les super-puissances »*, a-t-il souligné. *« Par conséquent, le rôle d'observateur est équivalent au rôle de ceux qui ne sont pas observateurs »*.

M. Moubarak a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise sur la question de la représentation palestinienne, mais il a rappelé que seuls les Palestiniens des territoires occupés devaient être représentés à la conférence. – *(AFP.)*

Echec des pays du Golfe, de l'Egypte et de la Syrie sur leur projet de force arabe

Les ministres des affaires étrangères des six pays du Golfe, d'Egypte et de Syrie, ne sont pas parvenus à concrétiser leur projet de création d'une force de paix arabe dans le Golfe. Les ministres, réunis au début de la semaine dans la capitale koweïtienne, ont réaffirmé leur adhésion au projet d'une force arabe de maintien de la paix pour assurer la protection du Koweït, mais n'ont débloqué aucun des différends qui entravent sa création. Ils ont prévu de se retrouver en septembre au Caire. *« Cela signifie qu'il y a eu des désaccords majeurs. Ils se sont mis d'accord pour aller dormir tout l'été »*, a observé un diplomate.

Les divergences portent notamment sur le rôle de l'Egypte, les monarchies du Golfe refusant qu'elle pèse trop lourd dans une future force de paix. De plus, le Koweït lorgne davantage du côté américain pour chercher un protecteur que du côté des pays arabes, selon ce diplomate.

Le rôle de l'Iran constitue une autre source de désaccord : Le Caire ne veut pas voir Téhéran participer au processus défini par la « Déclaration de Damas », signée le 6 mars dernier par les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Arabie saoudite, Koweït, Bahrein, Oman, Qatar, Emirats Arabes unis) et prévoyant notamment une force arabe de maintien de la paix dans le Golfe. Pour leur part, certains pays du CCG, comme l'Arabie saoudite, *« ne sont pas complètement opposés »* à ce que l'Iran joue un rôle, assure ce diplomate. – *(AFP.)*

IRAK : selon des experts de l'Agence de Vienne

Les Irakiens n'auraient enrichi que très peu d'uranium

Les réserves irakiennes d'uranium enrichi sont moins importantes que ne l'avaient laissé croire certaines informations, a estimé mercredi 17 juillet à Bagdad M. Dimitri Perricos, chef de la mission d'inspection de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique).

Les Etats-Unis avaient estimé les réserves irakiennes d'uranium enrichi à 40 kilos. *« Nous avons reçu suffisamment d'informations pour établir que les chiffres qui avaient été rapportés n'étaient pas corrects »*, a expliqué M. Dimitri Perricos. Selon lui, les Irakiens pourraient, comme ils l'affirment, n'avoir pas enrichi plus d'un kilo d'uranium. S'y ajoutent évidemment les quelque 34 kilos d'uranium hautement enrichi livrés par la France et l'URSS, placés depuis toujours sous le contrôle de l'Agence de Vienne, et qui seront prochainement récupérés (*le Monde* du 18 juillet).

Les experts de cette mission soulignent qu'ils rencontrent désormais une véritable coopération sur les sites qu'ils visitent, même s'ils reconnaissent ne pas être sûrs que l'Irak a bien dévoilé tous ses équipements nucléaires.

Le site de Tarmiyah, près de Bagdad, était équipé d'une trentaine de « calutrons » destinés à l'enrichissement de l'uranium par la méthode électromagnétique, ont affirmé des inspecteurs de l'AIEA cités par le *New-York Times*. Ces appareils avaient été enlevés et emportés par camions pour être enterrés, mais les Irakiens les ont ensuite déterrés pour les montrer aux experts de l'Agence de Vienne. Ils avaient tous été endommagés par le raid américain contre cette usine lors de la guerre du Golfe.

Les Irakiens ont, par ailleurs, affirmé que l'usine jumelle de celle de Tarmiyah, située à Al Sharqat, entre Mossoul et Takrit, était destinée, au départ, à servir de *« leurre contre les bombardements qui viseraient le véritable laboratoire nucléaire »* de Tarmiyah. Mais ce site devait servir également à accueillir les installations de Tarmiyah en cas d'attaque, a reconnu un responsable du ministère irakien des affaires étrangères. Sa construction aurait toutefois été abandonnée avant d'être achevée, en raison des difficultés économiques de l'Irak. Selon M. Maurizio Zifferero, vice-président de l'AIEA, ces deux usines représentaient un investissement de cinq à huit milliards de dollars.

L'équipe d'experts de l'AIEA actuellement sur place doit quitter l'Irak samedi 20 juillet à l'issue d'un séjour de deux semaines. Elle sera remplacée par une autre qui devrait arriver à Bagdad le 27 juillet. – *(AP, AFP.)*

Au sud du Liban

Trois militaires israéliens et un combattant islamique tués à la limite de la « zone de sécurité »

Trois militaires israéliens et un combattant libanais ont été tués dans la nuit du *mardi 16 au mercredi 17 juillet* au Liban-sud. Selon un porte-parole militaire, une patrouille israélienne menait une opération sur le terrain à la limite nord de la *« zone de sécurité »* occupée par Israël au Liban-sud lorsqu'elle s'est heurtée à un groupe de combattants islamiques. Trois soldats israéliens ont été tués au cours de l'échange de coups de feu qui s'en est suivi, ainsi qu'un combattant anti-israélien. Quatre autres militaires israéliens ont été blessés, dont deux grièvement.

A la suite de cet incident, l'aviation israélienne a mené mercredi matin deux raids contre des bases du Hezbollah pro-iranien au Liban-sud. Il s'agit des quatorzième et quinzième raids israéliens depuis le début de l'année au *Liban*, et des premiers qui visent le Hezbollah. Douze des raids précédents avaient été dirigés contre des positions palestiniennes et seulement un seul contre une base du mouvement chiite Amal. Au total, ces bombardements aériens ont fait 32 tués et 141 blessés. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS : après de nouvelles révélations sur l' « Irangate »

La nomination de M. Gates à la tête de la CIA pourrait être remise en cause

WASHINGTON
correspondance

Contre toute attente et à la grande déception de l'administration, le scandale des ventes d'armes secrètes à l'Iran, plus connu sous le nom d'*« Irangate »* rebondit... La lassitude du grand public, la décision récente d'une juridiction d'appel renforcant la condamnation du principal protagoniste de l'affaire, l'ancien lieutenant-colonel Oliver North, entretenaient l'espoir des milieux dirigeants que la coûteuse enquête (25 millions de dollars) menée pendant quatre ans par le procureur spécial Walsh prendrait définitivement fin. Mais les récents aveux de M. Alan Fiers, chargé entre 1984 et 1986 des opérations de la CIA en Amérique centrale, ont sensiblement assombri cette perspective. L'affaire est loin d'être enterrée.

A la suite d'une tractation avec le procureur Walsh qui lui évitera d'être condamné plus sévèrement, Fiers s'est « mis à table ». Après avoir reconnu avoir menti au Congrès dans ses premières déclarations, il a indiqué que ses supérieurs hiérarchiques lui avaient enjoint de ne pas révéler aux parlementaires l'opération illicite en cours : à savoir divertir des fonds, provenant de ventes d'armes secrètes à l'Iran pour financer les activités de la contra antisandiniste.

Des aveux de M. Fiers il ressort que, contrairement aux affirmations des officiels présentant l'opération comme une initiative abusivement menée à leur insu par un petit groupe d'agents irresponsables ou trop zélés du Conseil national de sécurité, le détournement des fonds était connu des dirigeants de la CIA. Non seulement ceux-ci ne firent rien pour l'empêcher mais ils participèrent activement à l'étouffement de l'opération illégale. Selon le *New York Times* le procureur Walsh aurait en sa possession de nombreux enregistrements des conversations téléphoniques entre le quartier général de la CIA en Virginie et ses agents en Amérique centrale. Ces documents confirmeraient la collusion établie, à l'insu du Congrès, entre les dirigeants de la CIA et diverses personnalités au sein même de l'administration pour tourner l'interdiction des législateurs opposés en majorité, à l'époque, à l'assistance aux contras. De nouvelles inculpations pourraient ultérieurement intervenir.

Embarras pour l'administration

Dans l'immédiat, la première victime du témoignage de M. Alan Fiers pourrait être M. Robert Gates, ancien directeur adjoint de la CIA, désigné en mai dernier par le président Bush pour remplacer M. Webster à la tête de la centrale de renseignements. La confirmation de sa nomination soumise à l'approbation du Sénat paraît de nouveau compromise. Après les révélations de M. Fiers, M. Gates aura du mal à convaincre la commission sénatoriale qu'il n'était pas au courant de l'opération. En fait, il y a quatre ans, les doutes exprimés par plusieurs sénateurs l'avaient obligé à retirer sa candidature à la succession de M. Casey, directeur à l'époque de la CIA, dont il était l'adjoint.

Alors que ses subordonnés de la CIA et son supérieur, M. Casey, étaient au courant, comment M. Gates peut-il prétendre n'avoir jamais rien su de l'entreprise délictueuse? La question ne manque pas d'être exprimée par de nombreux *sénateurs* .

Dans ce contexte, la décision de la commission sénatoriale chargée d'examiner la nomination de M. Gates et de retarder jusqu'à la mi-septembre ses audiences est embarrassante pour l'administration, particulièrement pour le président Bush qui avait publiquement insisté pour que la commission commence immédiatement ses discussions. Le délai, en effet, permet aux enquêteurs d'examiner à la loupe les déclarations antérieures de M. Gates pour y relever d'éventuelles inexactitudes ou omissions. D'autre part, ce supplément d'enquête pourrait apporter de nouvelles informations de nature à établir que, contrairement aux affirmations des présidents Reagan et Bush, l'entreprise ne fut pas menée à leur insu mais avec leur approbation tacite.

L'affaire de la BCCI

Les enquêteurs pourraient également impliquer M. Donald Gregg, aujourd'hui ambassadeur en Corée, qui fut conseiller de *M. Bush à l'époque de sa vice-présidence* et ami intime d'un certain Rodriguez, agent de la CIA au service du colonel North.

Le rebondissement de l'« Irangate » coïncide également avec une autre affaire embarrassante : la révélation de liens entre la CIA et la Banque internationale du Commerce et du Crédit (BCCI), une entreprise dont les activités font l'objet d'une enquête du ministère de la justice *(le Monde du 16 juillet)*. Selon le magazine *Time* la CIA maintenait à la BCCI des fonds destinés à financer des opérations clandestines non autorisées à travers le monde, et notamment l'aide financière aux contras.

HENRI PIERRE

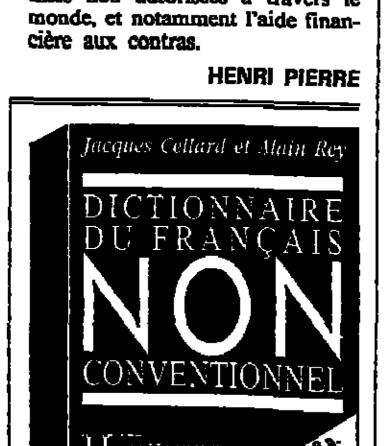

مركز الأهرام

IRAK : selon des experts de l'Agence de Vienne

Les Irakiens n'auraient enrichi que très peu d'uranium

Les réserves irakiennes d'uranium enrichi sont moins importantes que ne l'avaient laissé croire certaines informations, a estimé mercredi 17 juillet à Bagdad M. Dimitri Perricos, chef de la mission d'inspection de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique).

Les Etats-Unis avaient estimé les réserves irakiennes d'uranium enrichi à 40 kilos. « *Nous avons* [...] *suffisamment d'informations* [...] *établir que les* [...] *chiffres qui* [...] *été rapportés n'étaient pas* [...] », a expliqué M. Dimitri Perricos. Selon lui, les Irakiens [...], comme ils l'affirment, [...] pas enrichi plus d'un kilo d'uranium. S'y ajoutent évidemment les quelque 34 kilos d'uranium [...] enrichi livrés par la France et l'URSS, placés depuis [...] sous le contrôle de [...] de Vienne [...]

ASIE

CAMBODGE : après l'accord conclu mercredi à Pékin

Le Conseil national suprême devrait s'installer à Phnom-Penh en novembre prochain

La Chine s'est *félicitée*, jeudi 18 juillet, du compromis intervenu la veille entre les chefs des quatre factions khmères, réunis à Pékin pour élire le prince Norodom Sihanouk à la présidence du Conseil national suprême du Cambodge (CNS), organe provisoire destiné à assumer le pouvoir à Phnom-Penh dans l'attente d'élections générales. Celles-ci devraient, selon l'ancien monarque, instaurer un régime démocratique, après plus de douze ans de conflit.

PÉKIN

de notre correspondant

Depuis le 18 mars 1970, lorsqu'il fut déposé par le général Lon Nol après avoir régné, d'une manière ou d'une autre, pendant près de trente ans sur le Cambodge, Norodom Sihanouk, aujourd'hui âgé de près de soixante-neuf ans, rêvait de ce jour marquant son retour au pouvoir. Cela s'est vu à l'émotion avec laquelle il a lu, mercredi en fin de journée, le communiqué de la *« réunion informelle »* lui rendant *de facto* sa position de chef de l'Etat dans un pays qui reste à reconstruire.

« Cette importante décision constitue un hommage mérité rendu à Son altesse Royale Samdech Norodom Sihanouk, qui, du fait qu'il se trouve au-dessus de tous les partis, en raison de sa direction sage et expérimentée, est le seul homme d'Etat cambodgien en position de réaliser la réconciliation nationale de tous les Cambodgiens et d'accélérer le processus de paix vers un règlement politique complet du conflit du Cambodge et vers la restauration d'un Cambodge indépendant, souverain, pacifique, neutre, non aligné et uni dans son intégrité territoriale », affirmait ce communiqué.

Le texte venait d'être signé, à l'issue de deux jours de réunion dans la résidence des hôtes d'Etat à Pékin, de Diaoyutai par les chefs en titre des quatre factions, le prince Ranariddh, fils du prince Sihanouk, le Khmer rouge Khieu Samphan, le nationaliste Son Sann, et, pour Phnom-Penh, le premier ministre Hun Sen, pour la première fois reçu à Pékin.

Retour au palais royal

L'ancien monarque avait annoncé peu avant un accord conclu sur une base personnelle avec M. Hun Sen, aux termes duquel il abandonnait toute fonction dans la coalition de résistance antivietnamienne afin de devenir, en tant que président du CNS, un *« conciliateur »* neutre, dégagé de tout parti politique; le chef du régime de Phnom-Penh renonçait, quant à lui, à sa revendication de créer un poste de vice-président du CNS.

Le Conseil, composé de douze membres, incarnation provisoire de la souveraineté cambodgienne chargé de préparer la prochaine Constitution et une loi électorale, a confirmé son intention de s'installer en novembre à Phnom-Penh, après avoir envoyé une délégation, dirigée par son président, à la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations unies à l'automne. Entre autres décisions pratiques, il a demandé à l'ONU d'envoyer au Cambodge une mission chargée d'évaluer les besoins en personnel du dispositif de contrôle du cessez-le-feu et de la cessation des livraisons d'armes étrangères aux armées rivales. Ce point fait l'objet d'un litige entre Phnom-Penh et les Khmers rouges, avec des estimations allant de 200 à 700 personnes.

Le « conclave » khmer s'est doublé d'une nouvelle réunion, la première à Pékin, des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU et des vice-présidents de la Conférence internationale sur le Cambodge, qui devait se conclure jeudi.

Le prince Sihanouk est donc refait roi, sous une étiquette présidentielle, par un consensus encouragé par les grandes puissances et favorisé par un début de réconciliation entre Pékin et Hanoï, douze ans après l'invasion vietnamienne du Cambodge en janvier 1979. Se détendant après la lecture solennelle du communiqué, l'ancien souverain a exprimé son intention de se réinstaller d'ici quelques mois – le temps d'effectuer les travaux nécessaires – dans l'ancien palais royal de Phnom-Penh : *« Ma résidence quand je serai au Cambodge »*.

Et la tradition républicaine ? *« Voyez l'Union soviétique. Les dirigeants vivent au Kremlin, résidence des tsars »*, plaisanta-t-il. Norodom Sihanouk ne se voit pas pour autant redevenir monarque en titre : l'accord est complet, a-t-il assuré, entre les deux factions communistes cambodgiennes – communistes pro-vietnamiens et khmers rouges – pour un système politique inspiré de la V^e République française, une vieille marotte de l'ex-roi, grand admirateur du général de Gaulle.

L'important, dans ce communiqué, est qu'il ait été signé à Pékin. Dans le jeu subtil entre la Chine et le Vietnam, frères ennemis du communisme asiatique, cela signifie que les deux pays ne sont pas loin de passer l'éponge sur plus d'une décennie d'un antagonisme meurtrier. Le compromis permet à M. Hun Sen de conserver son armée – qui contrôle, selon le prince, 80 % du territoire cambodgien – tandis que les Khmers rouges acceptent de se présenter devant l'électorat sur un pied d'égalité avec les autres factions.

« Trop beau pour être vrai »

« Nous avons obtenu plus que nous espérions », a insisté le prince Sihanouk, en répétant plusieurs fois : *« C'est la paix ! » « C'est trop beau pour être vrai »*, commentait un diplomate occidental ayant assisté à certains des débats. Car il reste à régler l'essentiel : le dispositif international de contrôle puis de désarmement. Le prince a obtenu l'assurance de MM. Hun Sen et Khieu Samphan que les violations actuelles du cessez-le-feu n'étaient *« pas graves »* (sous-entendu : elles font partie du jeu de la négociation). Il s'est dit *« optimiste »* sur les perspectives d'accord lors de la prochaine réunion du CNS, à Bangkok du 26 au 28 août.

Recevant les dirigeants khmers à l'issue de la rencontre, le premier ministre chinois Li Peng a jugé que l'accord représentait *« l'aube de la réconciliation nationale »* au Cambodge. Non sans lyrisme, il a cité un *sutra* bouddhique selon lequel *« la réconciliation est précieuse »*, et émis le souhait que les factions rivales abandonnent à l'avenir leurs récriminations mutuelles pour *« construire un nouveau Cambodge »*. Pékin espère que ce succès diplomatique fera oublier graduellement son association passée avec le régime meurtrier de M. Pol Pot. Ce dernier, officiellement à la retraite, *« ne reviendra jamais au pouvoir »*, a juré le prince.

Comme pour d'autres décisions de politique étrangère, le régime chinois ne cherchera vraisemblablement pas à réconcilier sur le plan théorique l'avènement d'un régime parlementaire au Cambodge avec ses thèses actuelles sur la supériorité du communisme et du parti unique. Le prince s'est redit confiant dans les garanties chinoises de non-ingérence, même si *« la Chine est la Chine »*. Restera, pour le peuple khmer, coincé entre deux très encombrants voisins, à panser les plaies laissées par un long conflit, achevé sur un match nul.

FRANCIS DERON

La carrière à rebondissements du prince Norodom Sihanouk

Né le 31 octobre 1922, le prince Norodom Sihanouk accède, à moins de dix-neuf ans, au trône du protectorat français du Cambodge le 23 avril 1941, à l'issue de manipulations françaises au sein de la famille royale. Il est couronné le 28 octobre suivant, trop jeune pour avoir passé son baccalauréat (il s'en plaindra amèrement plus tard). En 1946, la France reconnaît l'autonomie du Cambodge, mais c'est en 1954 qu'il obtient l'indépendance. En février 1955, il se fait plébisciter, avant d'abdiquer en mars en faveur de son père, et de se lance dans la bataille politique à la tête du mouvement Sangkum (Communauté socialiste populaire).

Elu président le 3 avril 1960, il va régner, à sa manière seigneuriale, encore dix ans sur un Cambodge progressivement impliqué dans la guerre américaine du Vietnam, jusqu'au coup d'Etat du général Lon Nol le 18 mars 1970, survenu alors que le prince faisait escale à Moscou, retour d'une visite en France. Il rejoint le camp anti-américain, fort de ses amitiés chinoises.

« Prisonnier des Khmers rouges » au plan politique, puis physiquement depuis leur victoire, le 17 avril 1975, jusqu'à la veille de leur effondrement devant l'armée vietnamienne, il refait surface le 6 janvier 1979 à Pékin après plus de deux ans de silence, lors d'une conférence de presse-marathon durant laquelle il jure de chasser les Vietnamiens du Cambodge.

Intronisé chef de la résistance tripartite antivietnamienne (alliant Khmers rouges, nationalistes et sihanoukistes) en juin 1982 à Kuala-Lumpur (Malaisie) il multipliera pendant neuf ans les coups d'éclat, démissions, changements de cap, ressaisissements, de manière à conserver sa marge de manœuvre entre les différents pays impliqués dans la crise cambodgienne.

F. D.

Une mystérieuse photo relance la controverse sur les Américains disparus pendant la guerre du Vietnam

La *publication* par la presse américaine d'une mystérieuse photo de trois Occidentaux, que trois familles de militaires américains disparus pendant le conflit indochinois affirment être des leurs, a fait rebondir mercredi 17 juillet la polémique sur les soldats américains disparus au Vietnam, au Laos et au Cambodge. Cette photo, sur laquelle on semble pouvoir lire la date du 25 mai 1990, représenterait, selon les familles, le colonel John Leighton Robertson, abattu en 1966 au-dessus du Vietnam du nord, le major Albro Lynn Lundy, abattu au-dessus du Laos en 1970, et le lieutenant Larry James Stevens, disparu au-dessus de ce même pays en 1969. Selon le *Washington Times*, cette photo a été transmise par le département d'Etat au représentant du Vietnam aux Nations unies, les deux pays n'ayant toujours pas de relations diplomatiques.

D'après le Pentagone – qui compte enquêter *« d'urgence »* sur l'authenticité de ce document – 2 273 militaires américains ont été officiellement portés disparus pendant la guerre du Vietnam, dont 1 112 ont été probablement tués. De nombreux Américains continuent de penser que certains disparus seraient toujours entre les mains des régimes communistes des trois pays indochinois. Américains et Vietnamiens coopèrent officiellement depuis quelque temps pour retrouver les restes de ces disparus.

Ce document proviendrait d'un mystérieux intermédiaire cambodgien, qui l'aurait fourni à l'appui de ses affirmations selon lesquelles une soixantaine d'Américains seraient toujours détenus dans le nord-est du Cambodge, dans la province de Stung-Treng, frontalière du Vietnam. C'est là que cette photo aurait été prise. Deux sénateurs américains ont annoncé mercredi qu'une série d'auditions de responsables gouvernementaux serait organisée à l'automne pour tenter de mettre définitivement un terme à une controverse qui se poursuit depuis un quart de siècle. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES : accord sur la présence militaire américaine

Les Etats-Unis abandonneront la base de Clark en 1992

Les Etats-Unis et les Philippines ont annoncé mercredi 17 juillet, à Manille, la conclusion d'un nouvel accord sur les bases américaines dans l'archipel, à la suite de longues et difficiles négociations (*le Monde* du 17 juillet et nos dernières éditions du 18 juillet). En vertu de cet accord, la base aérienne de Clark – gravement endommagée par l'éruption du volcan Pinatubo – sera fermée d'ici à septembre 1992.

Les deux parties sont convenues de renouveler pour dix ans le bail de la base navale de Subic-Bay, qui courait jusqu'au 16 septembre prochain. Cet accord devra toutefois être approuvé par le Sénat philippin, dont douze des vingt-trois membres se sont déclarés opposés à une présence militaire américaine dans leur pays.

Selon un communiqué conjoint, les négociateurs *« sont parvenus à un accord sur toutes les questions principales concernant les discussions américano-philippines de coopération »*. Les Etats-Unis se sont engagés à réparer les dégâts causés par l'éruption avant de remettre l'aéroport de Clark à l'armée philippine. Ils accorderont à Manille 550 millions de dollars pour les deux bases au cours de l'année 1992, puis 203 millions par an pour l'utilisation de Subic-Bay à partir de 1993. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **M. Renato de Villa, nouveau ministre de la défense.** – La présidente des Philippines, M^{me} Corazon Aquino a nommé, mercredi 17 juillet, son ancien chef d'état-major des armées, M. Renato de Villa, au poste de ministre de la défense. Il succède au général Fidel Ramos, qui avait démissionné la semaine dernière pour se consacrer à sa candidature à la prochaine élection présidentielle (*le Monde* du 13 juillet). – *(AFP, Reuter.)*

□ **Nouvelle éruption du Pinatubo et fermeture de l'aéroport de Manille.** – Le volcan Pinatubo, situé à environ 80 kilomètres au nord-ouest de Manille, a été le siège, mercredi 17 juillet, d'une nouvelle importante éruption. Il a projeté dans le ciel, à quelque 14 000 mètres d'altitude, une grande quantité de cendres qui sont retombées sur une vaste région, notamment sur l'aéroport de Manille qu'il a fallu fermer. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : libération d'un Français retenu en otage.** – M. Xavier Rouan, retenu en otage depuis le 5 juillet par un mouvement fondamentaliste afghan (*le Monde* du 18 juillet), a été libéré et est arrivé, mercredi 17 juillet, à Quetta au Pakistan. – *(AFP, AP.)*

□ **HONGKONG : huit opposants chinois retenus par la police.** – M. Chen Liming, un des fondateurs de la Maison chinoise de la démocratie à Paris, ainsi que sept autres opposants au régime de Pékin qui se rendaient au congrès de l'Union internationale des étudiants chinois, ont été interpellés par la police de Hongkong à leur descente d'avion dimanche 14 juillet. Ils sont retenus depuis lors dans la colonie britannique, ont indiqué mardi 16 juillet des représentants de la Maison chinoise de la démocratie.

□ **NICARAGUA : attaque d'une caserne de l'armée par d'anciens rebelles de la Contra.** – Une quarantaine d'ex-guérilleros antisandinistes (contras) ont attaqué une caserne de l'armée nicaraguayenne dans la nuit du mardi 16 au mercredi 17 juillet à Pantasma, à 200 kilomètres au nord de Managua, sans faire *« ni victimes, ni dégâts matériels »*, selon un porte-parole militaire. C'est la première fois qu'une garnison de l'armée est prise pour cible depuis que les contras ont repris les armes, il y a trois mois. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : libération de l'ancien premier ministre de l'Azad Cachemire.** – L'ancien premier ministre de l'Azad Cachemire, M. Muntaz Rathore, a été remis en liberté, après treize jours de détention, a annoncé mercredi 17 juillet la télévision. Le gouvernement pakistanais avait fait arrêter ce dirigeant du Parti du peuple pakistanais (PPP) de M^{me} Bénazir Bhutto, après l'avoir démis de ses fonctions en raison de sa décision d'annuler les élections provinciales du 29 juin dernier (*le Monde* du 9 juillet). – *(AFP, Reuter.)*

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : malgré une déclaration de soutien au président

L'armée reste dans l'expectative face à la contestation

Le pouvoir n'a pas réagi à la décision de l'opposition, annoncée, mardi 16 juillet, de former un « gouvernement de transition » (*le Monde* du 18 juillet). Malgré leurs dissensions, les partis membres du Comité des forces vives cherchent à ressouder leur unité face au président Didier Ratsiraka, qui a reçu le soutien de l'armée.

ANTANANARIVO

de notre envoyé spécial

Le communiqué des chefs d'état-major et de la gendarmerie vient un peu tard pour vraiment intimider l'opposition. Lue à la radio, mercredi 17 juillet, cette première réaction des militaires, à laquelle il manque, dit-on, la signature de quelques hauts gradés, intervient après six semaines d'agitation et laisse les observateurs un peu dubitatifs quant à la réalité de l'engagement de l'armée dans le soutien du président. D'autant plus que les auteurs de cette déclaration avaient été convoqués, la veille, par le chef de l'Etat, à son palais de Iavoloha.

Pour une armée politisée à outrance depuis l'arrivée au pouvoir de M. Ratsiraka, en 1975, son silence depuis le début de la crise a convaincu l'opposition de sa neutralité. Il est vrai que la rue a, jusqu'à présent, manifesté dans le calme, respectant les institutions et les bâtiments publics. Mais les soldats n'ont pas été déployés dans la capitale ni même consignés dans leurs casernes.

Il est possible aussi qu'une certaine solidarité se soit établie entre les contestataires et les soldats et officiers touchés, eux aussi, par la crise économique. Ce qui expliquerait le fait que le chef de l'Etat fasse plutôt confiance à sa garde présidentielle, composée de près de mille cinq cents hommes formés par les Nord-Coréens et, aujourd'hui, encadrés par quelques instructeurs militaires français.

Compromis à la française

Dans l'opposition, chacun se targue d'avoir le soutien de quelques généraux, mais ceux-ci *« préfèrent garder l'anonymat »*. Pour le président du MFM, M. Manandafy Rakotonirina, *« l'armée soutient le Comité des forces vives mais refuserait l'aventurisme »*. Après avoir désapprouvé la formation unilatérale d'un *« gouvernement de transition »*, le MFM a proclamé sa *« loyauté envers le Comité des forces vives »*. Et la rencontre avec le chef de l'Etat, prévue pour jeudi, a été annulée. *« Nous donnons le temps au gouvernement de transition de s'organiser et de remettre le pays au travail »*, a déclaré M. Rakotonirina, réaffirmant son refus de participer à un *« gouvernement insurrectionnel »*.

Les chefs de l'opposition se sont rendus, une nouvelle fois, mercredi 17 juillet, à la résidence de France pour entendre le chargé d'affaires, M. Henri Combes, leur exprimer l'attachement de la France à une solution de compromis. Ce schéma prévoirait le maintien de M. Ratsiraka à son poste pendant trois ou six mois, jusqu'à de nouvelles élections. Cette solution n'a pas l'heur de plaire aux contestataires, qui ont retrouvé leur unité. Pour combien de temps ?

JEAN HÉLÈNE

A TRAVERS LE MONDE

BULGARIE

Violents incidents entre la police et des manifestants anticommunistes

De violents incidents, au cours desquels au moins deux personnes ont été blessées, ont opposé, le mercredi 17 juillet à Sofia, la police et des manifestants, pour la plupart sympathisants du principal rassemblement anticommuniste bulgare, l'Union des forces démocratiques (UFD). Les heurts ont éclaté à l'issue d'une manifestation de plus de 5 000 militants du Parti socialiste (PSB, ex-communiste), qui se sont fait prendre à partie par un nombre presque équivalent de contre-manifestants de l'UFD. D'après des témoins, la police, qui s'était interposée entre les deux cortèges, a chargé à la matraque un groupe de quelque 300 jeunes gens qui lui lançaient des pierres.

Dans un appel à la radio et à la télévision, le président Jelio Jelev a déclaré : *« En Bulgarie, il y a des gens qui cherchent la déstabilisation et qui veulent jeter le pays dans le chaos »*. Il a ajouté que les prochaines élections, prévues pour le 29 septembre, devaient se dérouler de *« manière pacifique »*. – *(AFP, Reuter.)*

MAROC

Session extraordinaire du Parlement sur l'avenir du Sahara occidental

Le Parlement se réunira, mercredi 24 juillet, à la demande de tous les partis politiques. Cette session extraordinaire sera consacrée à la *« mobilisation nationale pour faire face aux complots et défis visant la souveraineté du pays et son intégrité territoriale »*. Les milieux politiques dénoncent, en effet, depuis plusieurs jours, une *« campagne hostile »* au Maroc, alors que s'amorce le processus devant conduire, au début de 1992, à un référendum d'autodétermination au Sahara occidental.

La presse s'en prend aux *« effets de l'affaire Diouri »* et au projet de création, à l'initiative de la Fondation France-Libertés, présidée par M^{me} Danielle Mitterrand, d'un *« comité de vigilance »*, chargé de suivre le bon déroulement du processus de paix. *« Tout ce que retiendra l'opinion française, c'est la curée contre le Maroc »*, a écrit, mercredi, le quotidien pro-communiste, *Al Bayane*, tandis que le quotidien pro-gouvernemental, *Al Maghrib*, dénonçait *« les groupuscules d'illuminés qui s'agitent çà et là, notamment en France, et qui veulent s'immiscer dans un processus sur lequel veille l'ONU »*.

De son côté, le parti de l'Istiqlal a annoncé son intention d'organiser des rassemblements dans tout le pays, au cours des trois prochains mois, *« pour faire face aux défis extérieurs »*. – *(AFP.)*

SOUDAN

Un étudiant aurait été tué à l'université de Khartoum

Un étudiant soudanais a été tué et sept blessés mercredi 16 juillet par les forces de sécurité, qui ont ouvert le feu pour disperser une manifestation sur le campus de l'université de Khartoum, a affirmé l'opposition soudanaise au Caire.

Selon M. Mohamed el-Hassan Abdallah Yassine, président de la branche du Rassemblement national soudanais au Caire, qui regroupe toutes les factions de l'opposition soudanaise, les manifestations avaient commencé mardi matin à la faculté de médecine, où les forces de sécurité ont eu recours aux grenades lacrymogènes pour disperser les étudiants qui protestaient contre la cherté de la vie

D'autre part, le ministre de l'éducation a décrété mercredi que toutes les écolières de la capitale devraient se vêtir conformément à la loi islamique. Il leur faudra se couvrir la tête, les oreilles et le front d'un foulard et porter un uniforme composé d'une longue tunique bleue et d'un pantalon, fourni par le ministère de l'éducation à *« un prix abordable »*. – *(AFP, AP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
sans visa

[...] mouvement de sympathie orchestré en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

[...] avec des conséquences politiques très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

[...] s'inscrit dans le cadre des efforts de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

[...] à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'« affaires » qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

[...] après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

Les débuts cahotants de la maison Cresson

Les relais d'affaires du premier ministre

Après un premier article consacré à l'état-major politique de Mme Cresson (*le Monde* du 18 juillet), nous complétons cette enquête par les relais d'affaires du premier ministre. Nommée à Matignon pour préparer l'« entreprise France » au choc de 1993, Mme Edith Cresson ne s'est pas embarquée sans munitions. Au fil des ans et des expériences ministérielles, le premier ministre a multiplié ses contacts dans les milieux d'affaires. Ce portefeuille de relations est loin d'être homogène. Ses inspirateurs sont plutôt pompidoliens, hauts fonctionnaires et financiers. Ses redevables se recrutent davantage parmi les patrons des grands groupes industriels.

D'abord, l'annuaire des GEM, les groupes d'étude et de mobilisation créés par Edith Cresson lors de son passage au ministère des affaires européennes. Ensuite, la liste des chefs d'entreprise emmenés dans les missions officielles. Et, pour finir, le solide carnet d'adresses d'Abel Farnoux, le conseiller « spécial » du premier ministre à l'hôtel Matignon. Ces trois lectures donnent un aperçu rapide du tissu de relations qu'a su se forger le nouveau chef de gouvernement dans les milieux d'affaires. Une *« Cresson Connection »*? *« Edith n'a pas de réseau organisé »*, s'offusquent ses collaborateurs. Seulement *« un ensemble de sympathies, de relations »*.

Amitiés, connivences, familiers habitués à se retrouver à la table des Cresson... A en croire les noms glanés sur les agendas ou relevés lors des discussions, le premier ministre témoigne d'une solide capacité à se créer des relations durables, qui dépassent les clivages politiques, dans le monde de la finance et de l'industrie. Une véritable auberge espagnole!

Toutes antennes déployées

Didier Pineau-Valencienne, le PDG du groupe de matériel électrique Schneider, qui fut l'espace de six mois son employeur, Jean-Luc Lagardère, le président de Matra, ou Pierre Suard, celui d'Alcatel-Alsthom, tous ces patrons de la grande industrie, celle des équipements lourds et des méga-contrats à l'exportation, ne sont pas vraiment socialistes dans l'âme. Le premier incarna le capitalisme pur et dur, le *raider* sans scrupule à l'américaine aux yeux des militants de base du PS. Le deuxième n'était qu'un marchand de canons. Le troisième préside un groupe, Alcatel-Alsthom, c'est-à-dire l'ex-CGE, accusé à maintes reprises d'être le bras séculier du RPR dans le noyau dur des privatisées, aux plus belles heures de la cohabitation. Tous trois n'en entretiennent pas moins des relations d'estime, et parfois d'amitié, avec Edith Cresson.

Plus traditionnels sont les liens noués avec Antoine Riboud, le patron de BSN, proche de François Mitterrand, ou avec Christine Gouze-Renal, la productrice de films, belle-sœur du président. Cela n'a pas empêché Edith Cresson de porter une réelle affection à René Bernasconi, le très haut en couleur et très poujadiste président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME).

Fonctions européennes obligent, les amitiés d'affaires d'Edith Cresson ont très vite dépassé le strict cadre hexagonal. *« Elle n'a, par exemple, aucun problème pour rencontrer ou bavarder au téléphone avec un Agnelli et un Cesare Romiti »* [NDLR : le PDG et l'administrateur délégué de la Fiat], explique volontiers Jean-Paul Tran-Thieth, ancien du cabinet des affaires européennes, qui a « rempilé » rue de Varenne. Le dossier sidérurgique l'a amené à traiter plusieurs fois avec Jean Gandois, placé par le gouvernement belge à la tête du groupe Cockerill-Sambre et actuel président de Pechiney.

Spécialiste de la compensation, le mari du premier ministre intervient depuis plusieurs années comme consultant auprès du groupe industriel public. Jean Gandois, qui eut également pour proche collaboratrice Martine Aubry, est devenu aujourd'hui un habitué des réceptions officielles.

Bref, comme tout ministre, Edith Cresson a rencontré beaucoup, beaucoup de monde. Reste que, dans les milieux économiques, elle a su entretenir ses contacts et déployer ses antennes, considérablement aidée dans cette tâche par son conseiller spécial Abel Farnoux. Au moment où dans l'électronique ou l'automobile se fait ressentir le besoin de stratégies européennes, ce maillage – vendu à l'opinion publique comme témoin d'une fine connaissance des milieux économiques – peut être effectivement utilisé pour lancer certaines initiatives.

Le nouveau premier ministre active, sans aucun complexe, ces relais. Parfois, d'ailleurs, sans trop de résultats. Carlo De Benedetti, le patron d'Olivetti, a beau avoir été ardemment sollicité pour venir à la rescousse du fabricant français de micro-ordinateurs SMT-Goupil, il a refusé d'en prendre la responsabilité industrielle. L'*« Ingegnere »* n'a rien cédé sur le fond, mais a dû se plier au rite de l'entrevue rue de Varenne.

Ces circuits font preuve de plus d'efficacité pour drainer les idées et les propositions en dehors de cadres administratifs peu imaginatifs. Pour ce faire, Edith Cresson s'est dotée, il y a près de trois ans, de structures organisées : les fameux groupes d'étude et de mobilisation, les GEM. Leur ambition est de *« proposer toutes les mesures destinées à faciliter l'adaptation de la France au grand marché de 1993 »*. Après le départ d'Edith Cresson du gouvernement, ces boîtes à idées organisées par grands thèmes ont connu une période de moindre activité, sans pour autant disparaître. Elles sont aujourd'hui directement rattachées à Matignon.

De sept au départ, les GEM sont passés au nombre d'une quinzaine. Ils rassemblent désormais près de cinq cents membres, chefs d'entreprise, hauts fonctionnaires, élus locaux, présidents d'organismes professionnels. Toutes couleurs politiques confondues. La présidence du GEM sur les PME, dernier en date, a ainsi été confiée à René Ricol, fondateur du réseau d'experts-comptables France Défi et animateur des clubs de soutien au candidat Barre lors de l'élection présidentielle de 1988.

Celle du GEM sur la distribution est revenue à Jacques Dermagne, RPR bon teint, président du Conseil national du commerce. Le GEM sur l'agroalimentaire est, lui, entre les mains d'un socialiste, Bernard Goury, ancien directeur de cabinet d'Edith Cresson à l'agriculture et au ministère du redéploiement industriel et du commerce extérieur.

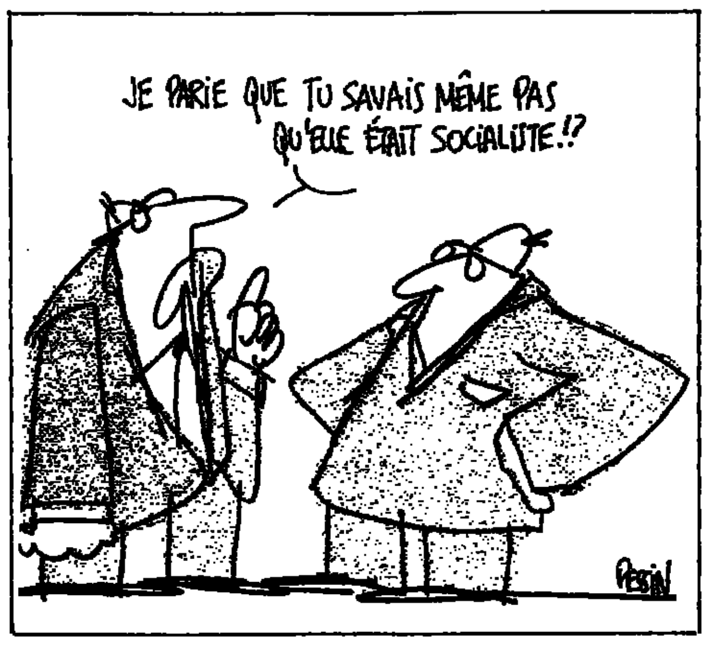

Le clan des chabano-pompidoliens

Leur coordination a été confiée au président de la Compagnie financière Edmond de Rothschild, Bertrand Esambert.

Président du conseil d'administration de l'Ecole polytechnique, âgé aujourd'hui de cinquante-sept ans, il forme avec Jean-Pierre Souviron, actuel patron de la banque Morgan Grenfell à Paris, et Gérard Théry, responsable de l'informatique et des nouvelles technologies au sein du groupe Renault, après un court passage effectué dans la finance, le petit noyau de têtes pensantes qui a contribué à forger la vision industrielle du premier ministre.

Esambert, Souviron et Théry : les trois hommes ont en commun d'avoir exercé des fonctions en cabinet ou dans l'administration au début des années 70, âge d'or du volontarisme et des grandes ambitions industrielles, et d'être proches d'Abel Farnoux, pour qui ils constituent des interlocuteurs écoutés mais non officiels.

Ingénieur des Mines, Bernard Esambert a été chargé de mission auprès de Georges Pompidou à Matignon, avant de rejoindre le natif de Montboudif à l'Elysée, comme conseiller technique au secrétariat général de la République.

Jean-Pierre Souviron et Gérard Théry ont fait partie – le premier comme directeur général de l'industrie, le second comme directeur général des télécommunications – de la « bande des quatre », groupe de jeunes hauts fonctionnaires virevoltants qui s'attira très vite les foudres du patronat français sous le gouvernement de Raymond Barre, en raison de son dirigisme aigu et de ses prétentions un peu trop appuyées.

Ce curieux attelage pompidolien-chabaniste-barriste forme la base du parti industrialiste d'Edith Cresson. La volonté d'asseoir l'économie française sur sa puissance industrielle, le souci d'avoir une politique de grands contrats plus agressive, la mobilisation des ressources humaines, techniques et financières au profit de « grands chantiers technologiques » dans l'espace, le nucléaire, l'aérospatiale et les télécommunications, n'ont-ils pas guidé l'intervention de l'Etat dans l'industrie à la fin des années 60 et au début des années 70? Le discours est aujourd'hui le même avec un cadre élargi (l'Europe), une échéance précise (la réalisation du grand marché unique de 1993) et de nouveaux domaines d'activité (l'électronique, l'informatique et la TVHD). Bernard Esambert s'apprête d'ailleurs à prendre la responsabilité directe d'un GEM sur ces thèmes.

La reconnaissance des redevables

A côté de ces « inspirateurs » ou de ces « convaincus » qui partagent ou influencent les thèses industrielles d'Edith Cresson, on trouve également des « redevables ». Le premier ministre a souvent mis en avant ses réalisations sur les dossiers concrets. Ministre des affaires européennes, elle a donné de sérieux coups de main à certains groupes industriels français qui louent aujourd'hui ses qualités de *« lobby woman »* et lui vouent une reconnaissance éternelle.

C'est le cas, par exemple, pour L'Air liquide, dont les projets d'investissement en Allemagne de l'Est – bloqués par la Treuhandanstalt, organisme chargé des privatisations, au démarrage pour le moins cafouilleux – ont trouvé une solution heureuse après un dîner « amical » entre Edith Cresson et Lothar de Maizière, alors chef du gouvernement de l'ancienne RDA. GEC-Alsthom, de son côté, salue plus que jamais ses efforts répétés pour pousser le dossier du TGV français en Corée. Dernier gratifié en date : le groupe Dassault. Le premier ministre va soutenir les ventes du Mirage-2005 à l'étranger. Elle s'y est engagée, le 22 juin, au Salon du Bourget.

CAROLINE MONNOT

L'équipe Farnoux

Dans la grande salle du conseil de l'hôtel Matignon, ce jeudi 6 juin, Gérard Moine, directeur du cabinet d'Edith Cresson, présente à la presse ses collaborateurs. Lorsqu'il a achevé de détailler les attributions de chacun de ses conseillers, un journaliste lève la main et observe : *« Vous n'avez pas parlé d'Abel Farnoux? » « J'ai cité, ainsi que je vous l'avais dit,* répond le premier ministre, *les gens que j'ai sous mon autorité. Comme vous le savez, ce n'est pas le cas de M. Farnoux. Je ne l'ai donc pas cité. »*

L'échange donne une idée de la place qu'occupe Abel Farnoux dans le cabinet. *« Electron libre »* par excellence, selon l'expression consacrée, conseiller privilégié du premier ministre – auprès duquel il a un accès libre et permanent, – omniprésent et très occupé (malgré des demandes réitérées, renouvelées pendant plusieurs semaines, il n'a pas pu ou pas jugé nécessaire de nous recevoir), Abel Farnoux dispose de sa propre équipe.

Ils sont une dizaine, certains apparaissant dans la liste officielle du cabinet, d'autres n'étant qu'officieux (mais qui? combien? nul ne le sait) à travailler dans l'annexe de l'hôtel Matignon, juste en face du 57, rue de Varenne, ce qui permet à leur patron de disposer de deux bureaux : un au milieu d'eux, un contigu à celui du chef du gouvernement.

Le champ d'action théorique de la « cellule Farnoux » est, à en croire Guy Schwartz, le directeur de la communication du cabinet, le traitement des *« dossiers industriels dans l'optique européenne »* et l'animation des groupes d'études et de mobilisation (GEM) créés par Edith Cresson lorsqu'elle était ministre des affaires européennes. Mais cette cellule peut élargir, à sa convenance ou presque, le champ de sa réflexion. Elle a son propre petit-déjeuner, tous les mardis matin.

En fait, la place de cette équipe dans le cabinet est beaucoup plus difficile que cela à définir. Elle est, comme le reconnaît Guy Schwartz, *« pas complètement et en même temps complètement »* dans le cabinet du premier ministre. Certains conseillers, comme Philippe Girardot, chargé de l'industrie et du commerce extérieur, sont à la charnière entre l'équipe « exécutive » du cabinet et les têtes chercheuses d'Abel Farnoux.

Tout le problème est là : comment cette cellule peut-elle exister sans interférer, notamment dans les relations interministérielles, avec les conseillers « classiques » du cabinet? Gérard Moine affirme publiquement que cette coexistence ne lui pose pas de problèmes, mais certains de ses collaborateurs expliquent en privé que le directeur de cabinet a fort à faire, en réalité, pour canaliser l'imagination et l'activisme bouillonnant du conseiller spécial, réputé se mêler de tout.

Edith Cresson, bien loin de le freiner, a souvent tendance, pour régler un problème, à se tourner vers lui, qu'elle connaît bien, plutôt que vers les autres membres de son cabinet, qui sont, pour la plupart, des collaborateurs de fraîche date. D'où des inquiétudes, et même, semble-t-il, des débuts d'aigreur chez certains de ces derniers, qui interprètent cette tendance comme un manque de confiance...

J.-L. A. et Th. B.

L'imposante cellule communication

Sur bien des points, Edith Cresson se présente, au moins implicitement, comme l'antithèse de son prédécesseur. Cette opposition se retrouve, en particulier, sur le terrain de la communication.

Pendant quelques semaines, en 1988, Michel Rocard entreprit de rendre compte lui-même des délibérations du conseil des ministres avant de constater que *« la parole use »*. Puis il se cantonna dans une expression rare et soigneusement ciblée, conforme à l'alliage de séduction et de méfiance qui régit ses rapports avec les médias mais qui lui attira souvent des reproches sur le thème du déficit d'explication de sa politique.

Avec Edith Cresson, c'est l'inverse. L'occupation de l'espace médiatique constitue une priorité de l'équipe du nouveau premier ministre, qui, lui-même, ne ménage pas son temps pour présenter sa politique aux Français : depuis qu'elle est arrivée à l'Hôtel Matignon, il y a deux mois, Edith Cresson totalise – sans compter les points de presse organisés tous les jeudis depuis le 6 juin, ou les prestations diverses dont la presse écrite et audiovisuelle s'est fait l'écho – un nombre important d'interventions dans les moyens d'informations. On compte, sauf oubli : cinq entretiens à la télévision (quatre interventions au cours d'un journal télévisé, une émission spécifique), deux à la radio; trois interviews plus trois portrait-entretiens en situation dans la presse écrite nationale ; un entretien accordé collectivement à de nombreux quotidiens de province; enfin, un déjeuner avec la presse anglo-américaine (1).

L'incontournable Jacques Pilhan

Cette priorité accordée à la communication se retrouve dans l'organisation du cabinet du premier ministre. Son service de presse est bien plus étoffé qu'à l'époque rocardienne. Le chef du service de presse, Jean-Philippe Atger, a quatre personnes sous ses ordres. Cet ensemble est coiffé par un directeur de la communication, Guy Schwartz, qui, avec deux collaboratrices, gère les interventions du premier ministre, mais a aussi pour mission d'orienter toute l'information diffusée par le gouvernement. Innovation, cette direction s'occupe aussi de la communication interne, selon un concept désormais répandu dans le monde de l'entreprise. Chaque conseiller devrait ainsi être tenu informé de l'activité de l'ensemble de ses collègues du cabinet.

Tous les matins à 8 h 45, le directeur de cabinet, Gérard Moine, Guy Schwartz, Jean-Louis Chambon, chargé de mission à l'Elysée, ainsi qu'un membre du cabinet de Jack Lang, ministre porte-parole, se retrouvent pendant un quart d'heure, notamment pour analyser la presse du matin. A la lumière de cette analyse, des notes argumentaires sont rédigées et envoyées, après visa du premier ministre, aux responsables de la communication dans les différents ministères afin de cadrer leur discours. Tous les lundis à 10 heures, le premier ministre lui-même participe à une réunion avec Gérard Moine et Guy Schwartz, Hubert Védrine, porte-parole de l'Elysée, Jack Lang et Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS.

Enfin, l'incontournable Jacques Pilhan, communicateur attitré du président de la République, qui avait travaillé pour Michel Rocard, le fait maintenant pour son successeur. Sa participation officielle à la vie du cabinet se borne, toutefois, à une réunion d'une demi-heure par semaine avec Edith Cresson et Guy Schwartz. En fait, ses interventions ne se limitent pas à cette seule réunion.

Le service de presse, de son côté, a prévu tous les soirs une sorte de « point fixe » où les journalistes peuvent venir s'informer autour d'un verre.

Malgré, ou peut-être à cause de ce dispositif lourd, une certaine confusion règne, depuis deux mois, dans la communication du premier ministre. Les déclarations d'Edith Cresson, le 8 juillet, sur TF1, à propos de l'immigration, constituent un exemple de ces cafouillages : d'une part, Matignon a accepté une semaine de décalage entre l'enregistrement de l'émission et la diffusion, alors que les arbitrages gouvernementaux sur ce sujet sensible ont précisément eu lieu pendant cette semaine-là ; d'autre part, les responsables de la communication n'avaient absolument pas prévu l'ampleur des réactions que susciteraient les déclarations du chef du gouvernement sur les fameux « charters » d'immigrés...

J. L-A.

(1) Selon un document que vient de publier le Centre de documentation du service d'information et de diffusion (SID), qui dépend du gouvernement, pour la même période de deux mois après son entrée en fonction, du 10 mai 1988 au 10 juillet, les interventions comparables de M. Michel Rocard sont : trois interventions dans un journal télévisé, pas de grande émission spécifique; une intervention dans un journal de radio, une grande émission de radio spécifique (RTL-*le Monde*); pour la presse écrite nationale : un entretien au *Monde*; deux interviews à des journaux de province.

L'HERMÈS Editeur *Tél. (1) 46 34 07 70*
L'essentiel sur
HISTOIRE POLITIQUE ET CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE (1789-1990)
par Michel L. MARTIN et André CABANIS
Diffusion MEDILIS SA 9 rue Séguier 75006 PARIS

Avec Le Monde sur Minitel
Admission :
ESC BREST - ESC DIJON
ESC MONTPELLIER - ESC PAU
ESC POITIERS - ESC NANTES
ESC LE HAVRE - CAEN
ESC CLERMONT - ESC RENNES
ESC TOULOUSE - ESC GRENOBLE
36.15 LE MONDE
Tapez RES

POLITIQUE

En présentant la seconde série de mesures gouvernementales

M. Bianco donne la «priorité absolue» à la formation professionnelle et à l'emploi des enfants d'anciens harkis

Cinq jours après les premières décisions annoncées par l'Hôtel Matignon, une seconde série d'une vingtaine de mesures en faveur des familles d'anciens harkis a été présentée, mercredi après-midi 17 juillet, par le ministre des affaires sociales et de l'intégration, M. Jean-Louis Bianco. Elle vise à essayer d'apporter des réponses concrètes aux besoins de formation professionnelle et d'emploi exprimés par les adolescents concernés. Outre les cent millions rétablis au titre du budget 1991 dans l'enveloppe initialement retenue pour l'ensemble des actions spécifiques, le gouvernement prévoit notamment de consacrer dix millions de francs au financement des créations d'emplois inscrites dans les conventions en cours ou à venir entre l'Etat et les collectivités locales. Sur la base de six ou sept conventions représentant chacune quinze à trente emplois, *«ce sont cent ou deux cents emplois*, selon le ministre, *qui devraient être créés»*.

M. Maurice Benassayag ayant décidé de renoncer à sa mission de délégué interministériel aux rapatriés, M. Laurent Cathala, maire socialiste de Créteil, qui était déjà, auprès de M. Bianco, secrétaire d'Etat en charge de la famille et des personnes âgées, s'est vu confier l'ensemble du dossier *(nos dernières éditions du 18 juillet)*.

Pour favoriser l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi des enfants des anciens harkis, le secrétariat d'Etat de M. Cathala interviendra pour apporter, le cas échéant, des compléments aux financements de droit commun prévus dans le cadre général de la «mobilisation nationale» contre le chômage des jeunes : *«Les crédits du secrétariat d'Etat seront abondés en tant que de besoin.»*

M. Bianco a promis, notamment, l'appui de l'Etat à toutes les initiatives qui seront prises dans le même sens par les collectivités locales en liaison, souvent, avec des entreprises publiques ou privées. Ce sera le cas, en particulier, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où le conseil régional a déjà retenu d'aider à la création de cinquante-cinq emplois divers, de participer à hauteur de dix millions à la rénovation de l'habitat sur sept sites et d'instituer une prime à l'accession à la propriété pour les familles acceptant de quitter les sites *«difficiles»*.

Ce sera le cas aussi pour d'autres initiatives annoncées par la région Nord-Pas-de-Calais, par les conseils généraux des départements de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Drôme et du Gard, et par plusieurs communes (Agde, Apt, Avignon, Marmande, Muret, Nîmes, Orange, Ploemel, Valence).

L'Office national des anciens combattants, qui accueille déjà dans ses écoles techniques (formations aux techniques industrielles, artisanales et aux activités du secteur tertiaire) une centaine d'enfants de harkis, en recevra soixante-dix de plus.

Des bourses pour le second cycle

Le nombre des appelés du contingent qui remplissent auprès des préfectures le rôle d'agents de coordination chargés de rechercher des emplois pour les enfants d'anciens harkis sera porté de quarante à soixante. De même, pour contribuer à la lutte contre l'échec scolaire, soixante appelés supplémentaires, recrutés parmi des volontaires de niveau élevé, seront incorporés en octobre pour servir d'éducateurs au sein de la communauté.

Ces appelés du contingent seront également utilisés pour aider les services préfectoraux à remédier aux difficultés des familles en butte à de graves surendettements. Le secrétariat d'Etat suivra *«de manière personnalisée»* l'évolution de chaque famille concernée.

Le gouvernement veut aussi accentuer son effort dans le champ d'action de l'éducation nationale. Dans le cadre des «zones d'éducation prioritaires», qui couvrent la plupart des sites de familles d'anciens harkis, il est question de développer *«le rattrapage scolaire par les enseignants et par la mise en place d'associations»*, *«le tutorat par les enseignants qui remplissent le rôle à la fois de répétiteurs et de conseillers en orientation»*, *«la réalisation de lieux d'animation culturelle ou de bibliothèques»*. Quant aux bourses spéciales (6 000 F au maximum par an) qui sont actuellement accordées aux seuls étudiants inscrits dans le premier cycle (1 682), elles pourront être également attribuées à ceux du second cycle après étude des dossiers *«au cas par cas»* dans les préfectures.

Autre priorité : le logement. *«Les préfets seront invités à intégrer les problèmes spécifiques des harkis dans les plans départementaux et les protocoles d'occupation du patrimoine social»*. Une *«priorité d'affectation»* des crédits particuliers *«sera donnée aux sites concernés»* et *«un mécanisme conventionnel entre l'Etat, les collectivités territoriales et les organismes collecteurs du 1 %* (patronal) *sera mis en place dans les secteurs concernés afin de permettre la réservation de logements diffus dans des programmes neufs ou à réhabiliter»*.

L'opération dite «pilote» lancée en juin pour la résorption de la cité du Logis-d'Anne à Jouques (Bouches-du-Rhône) devra s'achever en 1993. Des projets analogues sont en cours d'élaboration à Bias (Lot-et-Garonne) et à la cité de la Briqueterie à Amiens (Somme).

«Cette communauté a été presque oubliée...»

Enfin, pour assurer le suivi administratif de l'ensemble du nouveau dispositif, *«les préfets réuniront au moins une fois par an une commission composée d'élus, de représentants des différents services publics concernés et des associations représentant cette communauté»*, et les comptes rendus des travaux de ces commission, seront transmis aux différents ministères.

M. Abdelaziz Méliani, le colonel du cadre de réserve qui assurait la coprésidence de la «mission de réflexion» dont le rapport à servi de base aux décisions gouvernementales, *«sera chargé auprès du médiateur de la République d'effectuer un suivi particulier des difficultés individuelles»* qui pourraient subsister au sein de la communauté des rapatriés d'origine nord-africaine.

M. Bianco a notamment déclaré, en présentant ces mesures et en répondant aux questions de la presse : *«C'est un regret que nous pouvons nous faire à nous-mêmes : cette communauté a été presque oubliée (...) Il faut que les Français sachent que les harkis sont des Français comme les autres, à part entière, et qu'ils doivent bénéficier enfin pleinement de tous les droits qui sont ceux des citoyens français (...) C'est une tristesse de voir que des jeunes sont aujourd'hui conduits à revendiquer leur identité de fils de harkis pour exister (...) Il faut que la Nation tout entière rende l'hommage qui leur revient à ces familles (...) Pour les jeunes, nés ici, la priorité absolue, comme pour les autres jeunes Français, c'est la formation professionnelle et l'emploi (...) Les gros moyens dont Maurice Benassayag a manqué ont été rétablis et même au-delà (...) Il faut des moyens, nous les avons dégagés; il faut de la volonté politique, le gouvernement n'en manque pas; il faut du cœur, le gouvernement n'en manque pas non plus»*.

En conclusion, le ministre des affaire sociales a demandé à la communauté et aux associations d'anciens harkis de l' *«aider»* et il a adjuré les jeunes de cesser de *«poursuivre des formes d'actions qui pourraient provoquer un retournement de l'opinion»* contre eux.

□ **M. Roseau (Recours-France) : «des mesures trop modestes».** – Le porte-parole du mouvement Recours-France, M. Jacques Roseau, a estimé : *«Les dispositions annoncées restent trop modestes pour sortir les harkis de leur ghetto socio-économique. Nous jugerons sur pièces la réalité de l'action gouvernementale.»* M. Roseau s'est réjoui, en revanche, de voir M. Laurent Cathala prendre en charge le dossier des rapatriés. *«Il fut l'un des rares maires socialistes à mettre le drapeau de sa mairie en berne lors du voyage de Claude Cheysson à Alger pour le trentième anniversaire de la révolution algérienne»*, a-t-il rappelé.

Colmatage

par Alain Rollat

M. JEAN-LOUIS BIANCO, qui a eu à connaître des difficultés des familles d'anciens harkis dès le début de sa carrière, à l'époque où il était stagiaire de l'ENA à la préfecture d'Amiens, a su trouver les mots justes, mercredi après-midi, pour donner enfin un peu de consistance aux mesures arrêtées par le gouvernement dans l'espoir d'apaiser ces hommes, ces femmes et ces enfants que la communauté nationale marginalise depuis la fin de la guerre d'Algérie.

En reconnaissant humblement, devant ce constat collectif de carence, les responsabilités des gouvernements de la gauche, qui ne se sont jamais montrés, sur ce terrain, ni plus généreux ni plus efficaces que ceux de la droite, et en se situant d'emblée sur le créneau de la *«volonté politique»* et de celle *«du cœur»*, qui est désormais le seul qui vaille s'il s'agit vraiment d'en finir avec cet épisode peu glorieux de l'histoire de France, le ministre des affaires sociales et de l'intégration a donné l'impression d'être armé pour métamorphoser en authentique contrat de confiance le brouillon exposé vendredi dernier par l'Hôtel Matignon.

Il a sobrement colmaté l'esquisse de plan tracée sous l'autorité du premier ministre, et les deux coprésidents de la «mission de réflexion sur la communauté rapatriée d'origine nord-africaine», le professeur Rémy Leveau et le colonel du cadre de réserve Abdelaziz Méliani, ont été les premiers à lui accorder crédit sans lui faire grief de ne pas avoir repris à son compte les propositions les plus lourdes – financièrement parlant – avancées dans leur rapport.

L'actualisation du plan de 1989

Il n'en demeure pas moins que l'ensemble du dispositif gouvernemental ne constitue qu'une mouture actualisée d'un «plan d'intégration» qui date d'août 1989 et dont l'échec a déjà été consommé par les réactions violentes des jeunes de Narbonne et d'ailleurs. Le fait qu'elle soit pourvue, cette fois, des financements adéquats est assurément de meilleur augure.

Mais M. Maurice Benassayag aurait-il décliné le poste de secrétaire d'Etat qui lui a été proposé, avant que le dossier ne soit confié à M. Laurent Cathala, s'il avait été lui-même convaincu de disposer réellement de tous les moyens nécessaires pour à la fois tenir les engagements de l'Etat à l'égard des pieds-noirs et répondre aux attentes exaspérées des harkis?

Le gouvernement tricherait s'il se reposait maintenant sur le dévouement de quelque deux cent cinquante appelés du contingent voués à jouer les assistants en tout genre auprès des fils de harkis en difficultés, sur des services préfectoraux surchargés et souvent privés des moyens d'appliquer les circulaires qu'ils reçoivent, sur des collectivités locales très vite portées à rejeter sur l'Etat la responsabilité de leurs propres irrésolutions.

La mise en place d'un dispositif décentralisé chargé du suivi des mesures prises procède, par exemple, d'un louable souci de coordination, tout comme la nomination d'un intercesseur auprès du médiateur de la République – rôle dévolu à M. Méliani –, mais à quoi serviront les commissions départementales *ad hoc*, que les préfets *«réuniront au moins une fois l'an»*, si leur mission n'est pas mieux définie?

Il appartient donc à MM. Bianco et Cathala – et, bien entendu, à Mme Cresson, si passionnée d'action – de démontrer en la circonstance *que sous leur gouvernement*, quand elle s'allie aux raisons du *«cœur»*, l'expression de la *«volonté politique»* peut être moins vaine que celle de leurs prédécesseurs.

Mme Cresson, les homosexuels et les fourmis japonaises (suites)

Après les propos tenus par Mme Edith Cresson sur les homosexuels anglo-saxons et sur les fourmis japonaises dans une interview à la chaîne de télévision américaine ABC (*le Monde* du 18 juillet), les réactions se multiplient.

Selon M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, *«les propos inconsidérés du premier ministre sur l'étranger sont autant d'actes destructeurs qui portent atteinte à l'image de la France et à l'intérêt des Français»*.

M. Eric Raoult, député RPR de Seine-Saint-Denis, dans une question écrite, demande pour sa part au premier ministre si *«la décapitation de son effigie par des jeunes Japonais ne pose pas un très réel problème diplomatique lorsque les autorités japonaises semblent avoir toléré ces agissements»*. Le député RPR poursuit : *«Ces pratiques n'étant tout de même pas très communes même au pays des samouraïs, une certaine modération des propos du premier ministre français pourrait s'avérer souhaitable. Le peuple japonais est plus habitué à la langue de velours des geishas qu'à la langue verte des marchandes de poissons crus.»*

Protestation des «gais»

Enfin, M. Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, estime que *«ce n'est pas la langue verte de Mme Cresson qui inquiète mais l'impact de ses propos sur nos amis anglo-saxons. Elle a voulu être premier ministre, elle en prend plein les narines.»*

Dans un communiqué, l'Association des gais pour les libertés a déclaré, de son côté : *«Les homosexuels en France comme ailleurs «n'ont rien à cirer» des pulsions, des fantasmes et des obsessions sexuelles d'un premier ministre. L'homosexualité ne doit faire théoriquement en France l'objet d'aucune discrimination. Ce sont d'ailleurs les camarades socialistes de madame le premier ministre qui ont fait adopter une loi sur ce sujet à laquelle elle devrait se référer. Dire que l'homosexualité n'est pas une tradition latine est aussi absurde et scandaleux que de dire que la collaboration n'est pas une tradition pétainiste. Ce n'est pas l'homosexualité qui est marginale, pas plus en France qu'en Angleterre, mais ce sont les homosexuels qui sont marginalisés notamment par ce genre de propos qui permet de justifier le sarcasme vulgaire.»* Les gais souhaitent que soit mis fin à *«ce chapitre ridicule»*.

Loi électorale

Les présidents de région opposés à un changement de mode de scrutin

Les vingt présidents des conseils régionaux de l'opposition, réunis mercredi 17 juillet à Clermont-Ferrand, ont dénoncé ce qu'ils ont appelé *«la nouvelle tentative de manipulation»* du pouvoir pour les prochaines élections régionales et cantonales. Réagissant aux déclarations faites par M. Mitterrand le 14 juillet au sujet d'un éventuel changement de la loi électorale pour ces deux consultations de 1992, ces présidents de région ont estimé *«qu'une réflexion sur le mode de scrutin est toujours possible»*, mais que, *«dans une démocratie stable et respectueuse des droits des citoyens, elle doit remplir deux conditions : associer l'ensemble des formations politiques pour éviter d'en faire un instrument partisan et être suffisamment éloignée des échéances électorales pour ne pas déterminer son choix en fonction des résultats espérés»*.

PIERRE MAGNAN

cinq romans en un seul volume

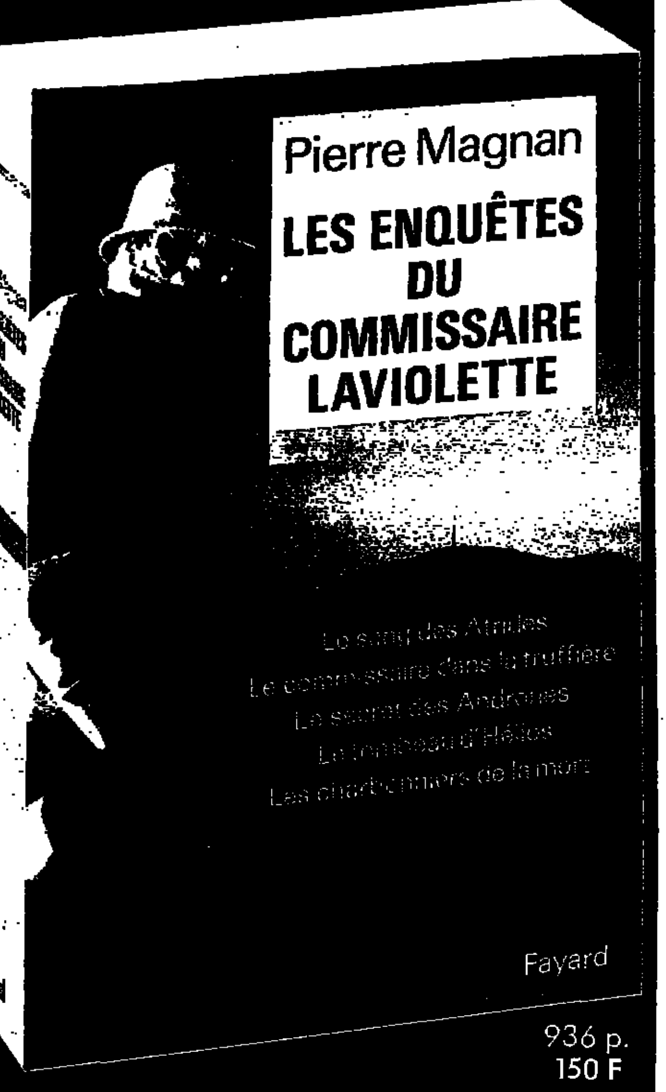

936 p.
150 F

On m'a accusé de trop de morts violentes. On a dit que je ne servais pas le pays qui m'a vu naître, mais que je m'en servais. Crimes et commissaire Laviolette ne sont que prétexte pour saisir ou capter quelque soir ou quelque matin qui se couche ou qui se lève sur la pauvreté désolée de ces terres pathétiques. C'est la destinée de l'écrivain, tant bon que mauvais, que de forcer le lecteur à s'envelopper du monde qu'il aime pour échapper à la nuit de sa vie.

Pierre Magnan

FAYARD

en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

à tout le moins, la série d'«affaires» qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Après les expérimentations antisida menées à l'hôpital Saint-Antoine et au Zaïre

Un rapport américain critique le professeur Zagury

L'Office pour la protection des risques de la recherche (OPPR) des Instituts nationaux de la santé américains a rendu public, mercredi 17 juillet, son rapport concernant les conditions dans lesquelles les professeurs Daniel Zagury (*université Pierre-et-Marie-Curie, Paris*) et Robert Gallo (National Cancer Institute) ont collaboré pour mettre en œuvre leurs recherches sur le sida. Très critique, ce document enjoint à la direction du NIH de procéder très vite à des réformes pour assurer une meilleure protection des personnes qui se prêtent à des expérimentations hors du territoire des Etats-Unis. Pour sa part, le professeur Zagury réfute les critiques du NIH.

Le document du NIH revient longuement sur les conditions dans lesquelles le professeur Daniel Zagury a expérimenté ses protocoles vaccinaux et d'immunothérapie antisida tant à l'hôpital Saint-Antoine de Paris (*le Monde* du 16 avril) qu'au Zaïre. Concernant les essais menés à Paris, le rapport de l'OPPR confirme les conclusions du rapport qu'avait fait le professeur Jean-Paul Lévy, directeur de l'Agence nationale de recherche contre le sida, à la demande de M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé (*le Monde* daté 16-17 juin).

Il révèle un manquement général aux règles en vigueur au NIH concernant la protection des personnes participant à des essais thérapeutiques. Certains de ces manquements, ajoute l'OPPR, constituent *« une violation »* des termes de l'accord de coopération qui avait été passé par le Département de physiologie cellulaire de l'université Pierre-et-Marie-Curie avec les autorités sanitaires américaines. Selon cet accord, les chercheurs français s'engageaient à respecter la réglementation du Department of Health and Human Services (HHS) des Etats-Unis. Plus encore, du fait même que des chercheurs du NIH (Robert Gallo et Bernard Moss) aient accepté de collaborer avec les chercheurs français, l'OPPR estime que la *« responsabilité »* du NIH est engagée. Estimant que les réglementations en vigueur au NIH sont *« inadéquates »*, l'OPPR demande à la direction du NIH de lui soumettre *« dans les soixante jours »* un *« plan d'action »*.

Pour ce qui est des expérimentations menées au Zaïre par le professeur Zagury, en collaboration avec les cliniques universitaires de Kinshasa et l'Institut national de recherches biomédicales, le rapport de l'OPPR regrette de ne pas avoir pu obtenir d'informations définitives. Au total, cinq études ont, semble-t-il, été mises en œuvre. La première, fin 1986, était un essai vaccinal. A l'époque, et lorsqu'il avait rendu compte des résultats de cet essai dans la presse scientifique, le professeur Zagury n'avait pas cru bon de préciser que dix enfants séronégatifs, âgés de deux à neuf ans, avaient été inclus dans cet essai. Le chercheur français a cependant assuré aux enquêteurs de l'OPPR que ces enfants sont toujours suivis médicalement et qu'ils sont *« en bonne santé »*.

Collaboration suspendue

Au total, le rapport de l'OPPR conclut que les mesures prises le 7 février dernier (*le Monde* du 14 mars) par le NIH, prévoyant entre autres choses de suspendre toute collaboration entre les professeurs Gallo et Zagury, *« restent en vigueur »*. Aucun chercheur appartenant aux HHS ne pourra travailler avec le professeur Zagury sans avoir au préalable obtenu un accord écrit de l'OPPR.

Dans une longue réponse adressée à M. Charles McCarthy, directeur de l'OPPR, le professeur Zagury et le docteur Odile Picard (hôpital Saint-Antoine) contestent la teneur de ce rapport. Dénonçant l'action *« calomniatrice »* menée aux Etats-Unis contre les professeurs Zagury et Gallo par le journaliste du *Chicago Tribune* John Crewdson, ils rappellent que le ministre français de la santé avait conclu *« à l'absence de fondement de telles accusations et au constat du respect par* [son] *équipe et* [lui-même] *de toutes les règles déontologiques et éthiques »*.

« Dans le même temps, ajoute le professeur Zagury, *l'ambassade de France au Zaïre me confirmait que toutes les prescriptions déontologiques, aussi bien françaises que zaïroises, avaient été respectées dans les essais cliniques menés par moi à Kinshasa. »* Dénonçant le fait que le NIH se rendait *« complice »* de John Crewdson, il conclut que *« cette respectueuse institution américaine »* va *« évidemment »* en agissant ainsi *« à l'encontre de sa mission connue de tous et respectée, celle d'être au service des malades pour le progrès de la médecine et non d'être à l'écoute d'un journaliste dont les motivations sont contraire à la déontologie de sa profession »*.

Concernant les essais menés au Zaïre par le professeur Zagury, le professeur Bila Kapita, président du comité d'éthique de Kinshasa, et l'un des plus prestigieux médecins africains, avait déclaré il y a quelques semaines au *Monde* et à la chaîne de télévision américaine ABC qu'il n'avait jamais été informé des travaux menés dans son pays par le professeur Zagury. Rappelant que son comité d'éthique avait été créé par décret ministériel en 1988, il nous avait précisé qu'avant cette date aucun autre comité d'éthique n'avait été – en tout cas officiellement – créé. Il n'avait donc jamais entendu parler du « comité d'éthique zaïrois » auquel fait allusion le professeur Zagury, créé en 1986, et composé du docteur Mbayo, du professeur Krubwa, du docteur Diese, du docteur Kasongo et du professeur Penge.

FRANCK NOUCHI

ÉDUCATION

Victimes du système d'inscriptions universitaires

La marche des « sans-fac »

Même les christs de plâtre, enfermés dans les devantures des boutiques sulpiciennes semblaient écarter les bras en signe d'impuissance. Sous leurs yeux, le petit groupe qui longeait les rues de Paris mercredi 17 juillet ne réclamait pourtant pas de miracles. Ils étaient une soixantaine de jeunes, âgés de dix-huit à vingt ans, qui battaient le pavé en demandant une place à l'université. Une toute petite fraction des 5 % de bacheliers qui, selon le rectorat, n'ont pas encore trouvé de place dans l'enseignement supérieur. A l'appel des responsables de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF-SE, proche du PC), les laissés-pour-compte du système RAVEL de préinscription télématique en premier cycle universitaire ont crié leur colère entre le rectorat et le ministère de l'éducation nationale.

Les mains entravées par une forte chaîne chromée, quinze d'entre eux ont précédé le cortège à travers le Quartier latin. Dans un cliquetis de métal, mi-fantômes, mi-bagnards, ces jeunes en quête d'études n'avaient qu'une seule idée : montrer qu'ils sont les *« otages »* d'un labyrinthe administratif, des prisonniers aux mains vides. Car, pour ceux qui se considèrent comme les parias des chaînes d'inscription, la fameuse « collante » du baccalauréat n'a pas été le sésame attendu. Deux semaines après la proclamation des résultats, les portes des facultés ne se sont toujours pas entrouvertes devant eux. L'établissement convoité, la filière de leurs rêves, demeurent des clubs très fermés dont ils désespèrent de franchir le seuil.

Echauffés par les responsables de l'UNEF, qui dénoncent *« un système de sélection destiné à empêcher les jeunes de choisir leurs études »*, beaucoup se disent *« révoltés »* ou tout simplement *« déçus »* et *« paumés »*. Ainsi Lazo, un titulaire du bac G3 qui avait placé Paris-VII-Jussieu en tête de ses choix lors de la préinscription sur Minitel, craint de ne pas pouvoir entrer en DEUG de psychologie comme il le souhaitait. Dès les premiers jours de juillet, une lettre de la présidence de Paris-VII lui a appris que les études de psychologie clinique et de psychopathologie, *« inadaptées pour les séries de baccalauréats E, F, G, H et professionnels »*, seraient réservées aux bacheliers des filières A, B, C et D.

Une gigantesque loterie

Affolé, il se précipite dans son université de second choix, où la sentence tombe froidement de derrière un guichet. L'établissement a inscrit tous ses « premiers choix », mais n'ira pas plus loin. *« Finalement,* explique Lazo, *je me retrouve en attente à Paris-VIII-Saint-Denis, où la spécialité qui m'intéresse n'est pas enseignée. »* Derrière lui, Steffie n'en mène guère plus large. Le jour des résultats du bac, affirme-t-elle une lettre circulaire de Paris-I l'informait que la filière arts plastiques affichait déjà complet. Pourtant, elle n'en démord pas : *« J'ai obtenu du premier coup un bac qui me prépare à cette discipline et je ne veux pas faire autre chose. »*

Frustrés, inquiets, ils ont l'impression d'être les victimes d'une gigantesque loterie où l'arbitraire le dispute à l'indifférence. Les paroles rassurantes des responsables rectoraux, qui affirment que les problèmes seront plus faciles à résoudre en septembre, ne les calment plus. A la chancellerie des universités, on promet de faire en sorte que les listes des candidats admis dans des filières sélectives (qui n'occuperont donc pas de places dans les facs) soient connues plus tôt l'an prochain. Mais, parmi les étudiants, nombreux sont ceux qui regrettent déjà les interminables files d'attente *« d'avant-RAVEL »*, moins abstraites et finalement plus *« humaines »*.

RAPHAËLLE RÉROLLE

Jeunesses d'Amérique

Histoire de viol

SAN ANTONIO, TEXAS

de notre envoyée spéciale

La pendule marquait neuf heures quand le juge Rickhoff s'assit pour présider le procès du jeune Bruce au tribunal pour enfants. Tous l'attendaient, sachant sa ponctualité. Le prévenu, accusé de viol, redoutait sa sévérité : le jeune magistrat avait la réputation de *« cogner dur »* en dépit de ses opinions libérales. La plaignante cachait ses yeux de starlette dans le giron de sa mère. Les douze jurés, tous âge, sexe et niveau social confondus, regardaient le plafond. Les *lawyers* tripotaient leurs dossiers. L'audition de la cohorte de témoins pouvait raisonnablement commencer.

Elle traîna tout au long de la journée. Bruce, dix-sept ans, chemise blanche, comparaissait libre. Il se prit la tête entre les mains une bonne douzaine de fois, croisa ses longues jambes encore plus fréquemment et grilla quarante cigarettes pendant les quatre pauses. Ses parents, de modestes *« Tex-Mex »*, mexicains naturalisés américains après s'être fixés au Texas, suivirent d'une attention égale le cours des débats, guettant sur les visages le moindre signe du destin à venir. Coupable, ou innocent ? Des années de prison, ou le retour à la maison ? Le juge Rickhoff semblait perplexe, à l'écoute des nombreuses contradictions qui émaillaient les dépositions.

Contre les évidences

Le déroulement des faits, remontant à six mois, avait été vite établi. Seule leur conclusion faisait problème. La jeune fille avait passé une nuit au domicile de Bruce dont les parents étaient absents. Elle y était venue de son plein gré, en compagnie de Bruce, d'un copain et de sa petite amie. Les deux couples avaient bu bière sur bière, riant de plus en plus fort dans la chambre à coucher.

Après avoir fait partir l'autre invitée, les trois adolescents avaient eu des rapports sexuels. La jeune fille était-elle consentante ou, comme elle l'en accusa cinq jours plus tard, fut-elle forcée par Bruce en cette fin de nuit ? Au tribunal, le juge Rickhoff avait établi sa conviction. Selon lui, la jeune fille s'était d'abord prêtée au jeu, puis avait pris peur lorsqu'elle avait commencé à dessaouler. Elle ne savait quelle explication fournir à sa mère pour son absence nocturne. De là cette sombre histoire de viol...

Devant le jury, la mère, une secrétaire divorcée, défendit *« l'honneur perdu de sa petite fille »*. Elle brava d'un regard furieux les camarades d'école venus rappeler *« les disputes et les coups échangés fréquemment au foyer »*. Elle nia, hurla à la face du jury : « comment osaient-ils salir la réputation de son enfant, *lui causant un tort ineffaçable ? »* Le jury fit corps avec la mère outragée. En dépit des évidences et contre la conscience du juge Rickhoff, il refusa toutes circonstances atténuantes, retint contre Bruce la préméditation et lui infligea la peine maximale d'emprisonnement, cinq ans. Le jeune condamné se laissa emmener sans un mot, assommé. La victime s'était déjà enfuie au bras de sa mère.

Les jurés souriaient, soulagés d'avoir vaincu leur peur face à cette nouvelle génération qui, pour eux, ne connaît plus de limite. L'alcool supplante désormais les autres drogues, malgré l'interdiction d'en consommer avant vingt et un ans. Chez certains jurés, on a même vite fait de confondre le *« rap »* et le *« rape »* (viol). La veille au soir, ils s'étaient passionnés pour l'émission de Gerardo, un animateur de CBS qui réunit un jury de téléspectateurs, chaque semaine, *« comme aux Assises »*. Devant leur écran, ils avaient joué à juger le neveu du sénateur Kennedy, accusé de viol lui aussi. Une « ex » avait livré des confidences. Aux questions – *« embrasse-t-il bien, pratique-t-il le french kiss ? »*, – l' « ex » avait souri, rougissante, refusant finalement de répondre après un long suspense. *« Quel effet ! »*. Autrement plus fort que celui causé par le jeune Bruce...

DANIELLE ROUARD

REPÈRES

NUCLEAIRE

L'Institut Laue-Langevin fait réparer son réacteur

Des travaux qui devraient durer un à deux ans vont être entrepris pour réparer et moderniser le réacteur nucléaire de l'Institut de recherches Laue-Largevin (ILL) de Grenoble, a annoncé l'institut mercredi 17 juillet. Lors d'un arrêt normal du réacteur en mars dernier, on avait constaté des défauts sur une grille destinée à régulariser la circulation de l'eau lourde, ainsi que sur les barres de sécurité du réacteur. Parallèlement aux réparations, la direction de l'ILL a décidé de moderniser complètement cet équipement pour assurer son fonctionnement pendant encore dix ou quinze ans. Fondé en 1967 par l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, l'ILL accueille chaque année deux mille cinq cents chercheurs.

CATASTROPHES

Avalanche mortelle dans les Dolomites

Six jeunes Italiens, âgés de douze à quinze ans, ainsi que leur guide ont été tués et huit autres blessés par une avalanche de neige, boue et cailloux qui a dévalé le massif de la Brenta, près de Madonna-di-Campiglio (province de Trente) dans les Dolomites. L'avalanche a balayé le groupe de trente-huit adolescents originaires de Piacenza, en vacances dans cette partie des Alpes italiennes, qui faisaient une simple randonnée en montagne. Cinq des victimes ont été dégagées déjà mortes et deux autres, blessées, sont décédées à l'hôpital. – *(AFP, AP.)*

ESPACE

Lancement d'une fusée Pégase pour une mission militaire

Sept microsatellites (MicroSats) militaires de télécommunications, pesant chacun moins de 25 kilos, ont été mis sur orbite, mercredi 17 juillet, par un minilanceur Pégase, tiré à partir d'un bombardier B-52 volant au-dessus de l'océan Pacifique, a annoncé la NASA. Le lanceur Pégase, engin à ailes delta de 17 mètres de long, a été mis au point par deux sociétés privées, Orbital Sciences Corp (OSC) et Hercules Aerospace. La DARPA, l'agence militaire américaine de recherches, a conclu avec ces sociétés un contrat pour trois lancements. Le premier a eu lieu en avril 1990 avec la mise en orbite d'un satellite de communications de l'US Navy. Le prochain devrait être effectué cet automne avec un satellite scientifique de l'US Air Force. – *(AFP.)*

JUSTICE

Ancien bras droit de M. Jacques Médecin

M. Oltra est renvoyé en correctionnelle pour abus de confiance

NICE

de notre correspondant régional

M. François Boisseau, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Nice, a délivré, mardi 16 juillet, une ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel concernant M. Jean Oltra, ancien directeur général de l'association paramunicipale Nice-Communication et du Comité des fêtes, qui avait été inculpé d'abus de confiance et écroué le 18 février dernier (*le Monde* du 20 février). Aux côtés de M. Oltra, ex-bras droit de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, comparaîtra M. Robert Losco, ancien directeur financier des deux organismes, inculpé de faux en écritures et usage de faux. Le procès aura lieu dans les premiers jours de septembre.

M. Oltra, qui est toujours détenu, est accusé d'avoir utilisé à des fins personnelles des fonds provenant des deux associations qu'il dirigeait. Ces sommes figuraient, en comptabilité, dans deux comptes de régie d'avance à son nom, tous les deux débiteurs. L'un, à Nice-Communication, pour une somme de 531 875 F, à la date du 30 septembre 1990, l'autre, au comité des fêtes, pour un montant de 507 224 F, au 31 août de la même année.

Il a été notamment établi que Nice-Communication avait réglé, en plusieurs versements, les impôts personnels sur le revenu ainsi que la taxe d'habitation dus par M. Oltra pour une somme totale de 453 720 F. Selon l'intéressé, il s'agissait d'une avance sur salaire qu'il avait commencé à rembourser. Il est reproché, par ailleurs, à M. Losco d'avoir contrefait, sur les chèques tirés à cette occasion, la signature du trésorier de l'association, M. Michel Falicon, adjoint au maire de Nice. Le solde des deux comptes est censé correspondre, pour l'essentiel, à des avances sur frais de mission dont M. Oltra n'a pu démontrer qu'en partie la réalité.

GUY PORTE

FAITS DIVERS

Double meurtre à Uzerche (Corrèze)

Mystérieuse exécution d'un couple discret

LIMOGES

de notre correspondant

En Limousin, c'est pour ainsi dire une tradition : ce sont les chercheurs de champignons qui déclenchent les grandes affaires criminelles en découvrant, par hasard, des cadavres dans les forêts. Tradition respectée le vendredi 12 juillet dernier : un retraité d'Uzerche, M. Albert Lamiche, part dans les bois qui bordent la RN 20 Paris-Limoges-Toulouse. Mais, près d'une aire de repos, il découvre deux cadavres.

L'homme et la femme sont ligotés, le visage entièrement recouvert de sparadrap. Ils ont été étranglés. C'est, de toute évidence, une exécution réalisée par des professionnels. Trois jours plus tard, les deux morts sont identifiés. Ils habitaient tout près de là, à une quarantaine de kilomètres au sud, à Cressensac (600 habitants), entre Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et Souillac (Lot).

Leslie Chorlton, quarante-sept ans, natif de Hyde (Grande-Bretagne) et Bernadette Kleijne, trente ans, originaire de Voorschoten (Pays-Bas), s'étaient connus dans le Lot et s'y étaient mariés en 1989. Lui était officiellement conseiller financier et directeur de la société d'investissements Chorco, domiciliée à Atlanta (Etats-Unis), elle directrice de société. Ils avaient acheté, à Cressensac, une maison ancienne, d'où ils semblaient poursuivre leurs activités professionnelles.

Désormais, des questions, tout le monde s'en pose. Et d'abord les enquêteurs. Lorsqu'un double meurtre est commis avec une telle technicité, on pense à la drogue. Autre hypothèse, le trafic d'œuvres d'art. Les églises du centre de la France, riches en œuvres populaires, et même les musées (celui de Limoges pour les émaux et celui de Guéret pour les tapisseries d'Aubusson) ont été dévalisés ces dernières décennies. Toutefois, les enquêteurs entendent orienter leurs recherches vers les Etats-Unis pour éclaircir les activités de la société Chorco ainsi que l'origine des fonds de Leslie Chorlton.

GEORGES CHATAIN

A la recherche d'Aloïs Brunner

Un juge français interroge la Syrie

M. Jean-Pierre Getti, juge d'instruction au tribunal de Paris, a signé, dans l'affaire Aloïs Brunner, une commission rogatoire internationale destinée aux autorités syriennes. Le juge leur demande de vérifier si l'ancien SS, âgé de 79 ans, ne s'était pas réfugié à Damas sous le nom de Georg Fischer. Déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt, lancé en juin 1988 par le juge Claude Grellier, Aloïs Brunner, ancien adjoint d'Adolf Eichman, le criminel nazi aujourd'hui le plus recherché, serait établi en Syrie depuis 1954 sous une fausse identité. – *(AFP.)*

Le Monde

LIVRES • IDEES

Le livre d'heures d'Hélène Cixous

Oui, Cixous est lisible ; oui, il y a dans l'Ange au secret des souvenirs, des personnages, de l'émotion

L'ANGE AU SECRET
d'Hélène Cixous.
Des Femmes, 257 p., 98 F.

Il est fort probable que le taux de mortalité le plus élevé enregistré en France en matière de littérature concerne les années 60 et 70. Quand les alarmants calembours du docteur Jacques Lacan faisaient florès, les écrivains en mal de rhétorique les multipliaient à l'envi – de même que sous l'empire du structuralisme il leur arrivait de convier le lecteur à distribuer à sa guise les pages d'un livre, comme on bat un jeu de cartes.

Hélène Cixous, qui publia son premier ouvrage en 1966, abonda dans le sens d'une littérature qui propageait un dialecte nocturne, en apparence dérivé du français. Alors même qu'elle portait en elle, de naissance, ce qu'elle dit désormais à visage découvert, elle s'avançait masquée, la parole, la voix, qui sont le style, étouffées par le bruit d'une complexe quincaillerie verbale.

Or, depuis bien des années, elle s'en est débarrassée mais, eu égard à l'indifférence dans laquelle, titre après titre, tombent ses livres, on croirait que sa métamorphose n'a jamais eu lieu. Et la voilà figée dans l'image qu'elle a donnée d'elle-même jadis, classée une fois pour toutes au rayon de l'illisibilité. Sans oublier qu'une autre image se superpose à la première, qui n'emporte plus beaucoup de suffrages : celle de la *féministe*.

A ce sujet, il faudrait bien dissiper l'équivoque. En commençant par reconnaître qu'Hélène Cixous dit vrai quand elle affirme – répétant avec humour *« Je suis mère, je suis fille, je ne peux m'arrêter d'être femme »* – que, en 1968, lorsque se produisit l'explosion du féminisme, elle n'y était pas ; et que, quelques années plus tard, elle n'a pas pu ne pas y être pour des raisons morales et politiques.

Reproche-t-on à Virginia Woolf d'avoir averti les femmes en leur disant que, si leur chemin dans la société se trouvait théoriquement ouvert, les obstacles, les préjugés, les fantômes continueraient de les menacer – au moment où des amazones se déchaînaient dans les manifestations de rue, brisant les vitrines, fouettant les *bobbies*, lacérant à coups de couteau le portrait de Henry James coupable d'avoir commis, en 1885 ! un roman irrésistible sur l'émancipation des *Bostoniennes* ?

Blâme-t-on la prude et géniale Ophélie d'outre-Manche qui osait avouer que la difficulté d'écrire pour les femmes avait trait au corps – ce surnom moderne de l'âme, – aux passions dont elles ne pouvaient pas décemment parler, les hommes ne tolérant pas chez elles la liberté qu'eux-mêmes s'autorisaient dans ce domaine ?

Or Hélène Cixous ne pense pas différemment : *« Le cœur humain n'a pas de sexe, le cœur sent de la même manière dans une poitrine d'homme et dans une poitrine de femme. »* Et encore : *« Je n'ai jamais écrit de roman, je n'ai jamais pu inventer des personnages romanesques et surtout des hommes parce que je ne peux écrire qu'avec mon corps à partir de ce que je sens* (1). *»*

SOPHIE BASSOULS/SYGMA

Hélène Cixous : *« Ecrire, c'est faire œuvre de reconnaissance. »*

Et d'avouer que c'est en tant qu'auteur de théâtre – des *Portrait de Dora* à *l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves* – que le *« problème de vérité »* que les personnages lui posent se trouve comme par magie résolu, les comédiens lui offrant le corps qu'elle n'a pas su inventer : *« C'est le cadeau que le théâtre fait à l'auteur : l'incarnation. »*

Mais alors, dira-t-on, de quoi parlent les livres d'Hélène Cixous ? Eh bien ! ce sont des livres d'heures, de dévotion, qui recueillent ce qui se laisse entendre quand on se trouve au fond de la nuit, là *« où il ne passe plus aucun témoin »*. Là, où en prenant appui sur soi, on éprouve le sentiment d'*« avoir perdu la clé du monde, d'avoir été jeté dehors »* ; mais où, en revanche, on perçoit les battements ultimes de la pensée des autres, de tous ceux qui sont morts sans avoir réussi à élucider les questions qui les taraudaient : *« Ecrire, c'est peut-être le moyen de se souvenir de tous ceux qui ont lutté, qui luttent pour sauver la graine humaine, l'herbe, le ciel, la beauté du vrai ou plutôt la vérité des choses, toutes les beautés (...). Ecrire, c'est faire œuvre de reconnaissance. »*

Cela dit, des personnages existent bel et bien dans *l'Ange au secret*, qui possédaient déjà leur existence : les visiteurs du soir de l'auteur, Schumann excepté, sont tous des écrivains : des vieilles amitiés, Kafka, Dostoïevski, Clarice Lispector, Rilke, à la ronde amicale desquels s'ajoutent, ici, Anna Akhmatova, Thomas Bernhard, Marina Tsvetaeva, Edgar Allan Poe – et, le sait-elle elle-même, Hélène Cixous, que quelqu'un d'autre se tient dans la coulisse, sans carton d'invitation, un intrus qui semble pourtant entonner – par le truchement de sa Lechy Elbernon de *l'Echange* ou du Rodrigue du *Soulier de satin* – les monologues que l'auteur met dans la bouche d'Akhmatova ?

Hélène Cixous évoque-t-elle des écrivains ? Ils infléchissent son lyrisme, qui devient ainsi tour à tour délicat et houleux. Mais surtout il y a dans ce livre cette Algérie natale où, enfant, elle écoutait l'arabe, le français, l'allemand, l'espagnol ; tandis que, telle l'ombre avançant sur l'herbe, le pressentiment se formait, dans ces profondeurs que l'on ne saurait élucider, de ne pouvoir vivre qu'en quittant sa terre, le pays de sa mémoire. La nostalgie ne cesserait de l'y ramener dans les moments où l'air prend la couleur d'un autre monde et que *« nous courons comme des fous par les rues et les jardins cherchant la porte qui n'existe pas, la frontière qui n'est nulle part, le mur introuvable dans lequel nous percerions une étroite fente par laquelle nous glisser comme une lettre de l'autre côté »*.

Et l'on y trouve par-dessus tout le sentiment de l'exil et la palpitation d'une peur si tenace, si ancienne, qu'on serait tenté d'y voir l'origine même de l'écriture d'Hélène Cixous. Et qui, d'avoir été exprimée, s'accroît de livre en livre, exigeant d'elle une plus extrême solitude : aucun engagement, aucun lien, aucune pitié. La littérature ne tolère ni la commisération ni la justice.

Le lecteur risque-t-il d'être déconcerté par une certaine désobéissance aux lois de la syntaxe – syntaxe qui, en sauvegardant la langue, sauve la mémoire ? Oui : par moment, en prenant, comme Clarice Lispector, le parti romantique d' *« écrire ce qui vient »*, Hélène Cixous ne réussit pas à dire plus, mais moins. C'est là une entreprise périlleuse qui compte peu de victoires. Saluons au passage celle, méconnue, de Geneviève Serreau (2)

Mais, par bonheur, les sens, ici, sont plus touchés que l'intellect ; et le flux et le reflux de l'émotion agissent sur nous comme de la musique, car les phrases, de dérive en dérive et d'au-delà en au-delà, atteignent à une densité qui est ce que l'on attend de toute écriture : une mise en forme de notre propre imagination – de ce que le cœur ressent et que, éperdument, le désir appelle.

Hector Bianciotti

(1) Voir *Hélène Cixous, Chemins d'une écriture*. Presses universitaires de Vincennes, 245 p, 120 F. (2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis, cedex 02)

(2) *Ricercare* et *18 mètres cubes de silence*, Denoël, « Les lettres nouvelles » ; *la Lumière sur le mur*, Gallimard. Et des nouvelles extraites de ce recueil chez Des Femmes, en livre cassette, coll. « Ecrire, entendre ». Lu par Coline Serreau.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Ceci n'est pas une gondole

Il est aussi difficile de copier le style d'un meuble ancien que celui d'une littérature du passé. Dans *l'Héritière vénitienne*, Fulvio Tomizza raconte l'histoire d'un livre introuvable du dix-huitième siècle. C'est mieux que beaucoup de nos romans, mais ce n'est quand même qu'une copie de gondole. Profitons de l'été et de réédition bienvenues pour se plonger dans les leçons de style d'Antoine Albalat publiées au début du siècle.

Page 12

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Des piments pour l'été

Beaucoup d'Anglais franchissent la Manche à la recherche d'un soleil qui leur fait trop défaut. Paul Gerbod a suivi sur deux siècles ces voyageurs. Ils sont unanimes pour en saluer la bonne chère. Dans un petit livre savoureux, Jean-Robert Pitte nous montre que la gastronomie est une création combinée de l'histoire et de la géographie françaises.

Page 14

LETTRES ÉTRANGÈRES

Eclairs dans les brumes roumaines

A l'heure où l'on privatise la maison d'édition du Parti communiste, une floraison de textes de la Roumanie d'hier et d'aujourd'hui montrent que l'imaginaire et l'engagement peuvent se rencontrer sans fournir des livres pesants.

Page 15

Le lit du roi

A travers le cérémonial du « lit de justice », Sarah Hanley retrace la trajectoire constitutionnelle de la monarchie française

LE « LIT DE JUSTICE » DES ROIS DE FRANCE
L'idéologie constitutionnelle dans la légende, le rituel et le discours
De Sarah Hanley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par André Charpentier.
Aubier, 467 p., 240 F.

Lit de justice. Ouvrons un classique, le petit Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles de Marion, toujours (et fort opportunément) réédité et utilisé : *« Les pouvoirs des compagnies de justice étant une délégation du souverain cessaient lorsque le roi venait s'acquitter lui-même de son devoir royal de rendre la justice. De là, l'habitude des rois de se rendre en leurs parlements pour y faire enregistrer d'autorité les édits, déclarations, etc., auxquels ceux-ci résistaient. C'est ce qu'on appelait lits de justice. »*

Ainsi entendu, le lit de justice renvoie aux conflits, aigres et répétés, qui, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, dressent face à face le Parlement, jaloux de son droit de remontrance, donc de sa capacité à modifier ou refuser les textes législatifs émanant du souverain, et le roi, qui prétend, par sa seule présence à la cour souveraine, rendre obligatoires l'enregistrement et l'exécution de ses édits. Le premier mérite du livre de Sarah Hanley, publié en anglais en 1983, est de montrer que cette définition du lit de justice, qui implique des enjeux et des oppositions tout à fait spécifiques, n'épuise pas, loin de là, l'histoire longue d'un cérémonial investi de significations multiples et mobiles.

Une histoire longue mais qui ne commence pas avant le XVI^e siècle. Il ne faut pas confondre, en effet, le sens tout matériel donné à partir du XIV^e siècle au terme « lit de justice », qui désigne le mobilier (estrade, dais, couverture, tenture, coussins) installé au Parlement lorsque le roi y vient, et l'utilisation de l'expression pour caractériser une séance parlementaire d'un genre particulier. En ce dernier sens, le premier lit de justice véritable date de juillet 1527, à l'occasion du procès intenté, à titre posthume, au duc de Bourbon pour crime de rébellion et de lèse-majesté, qui posait la question de la préservation du domaine royal, donc mettait en jeu le droit public de la monarchie.

Le lit de justice trouve donc son origine dans la volonté monarchique d'établir une stricte séparation entre les questions que l'on peut qualifier de « constitutionnelles » (même si, bien sûr, la monarchie n'a pas de Constitution écrite), considérées comme du seul ressort du roi éclairé par le conseil du Parlement, et celles qui relèvent de la fonction judiciaire de la cour souveraine. Pour François I^er, dans le contexte d'une grave crise politique internationale, si les secondes sont naturellement discutées dans les séances ordinaires (royales ou non) du Parlement, les premières doivent être tranchées solennellement, dans une forme cérémonielle nouvelle et grandiose : le lit de justice.

Avec érudition et subtilité, le livre de Sarah Hanley suit les transformations de ce rituel politique. La démonstration repose sur plusieurs idées. La première fait un départ soigneux entre la mise en place historique du lit de justice dans la première moitié du XVI^e siècle et l'élaboration de la fiction qui donne comme médiévale l'origine du cérémonial.

Roger Chartier

Lire la suite page 14

LÉO HAMON
Vivre ses choix
L'itinéraire d'un homme qui a traversé le siècle en observateur lucide puis en combattant de la Résistance, enfin, comme il se définit lui-même, en "acteur réfléchi".
Un ouvrage riche de détails sur des périodes fortes de l'histoire contemporaine, en particulier celles de la Résistance et de l'après-guerre.
André Laurens / LE MONDE
PRÉFACE DE JACQUES CHABAN-DELMAS
Collection "Vécu"
ROBERT LAFFONT

en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

à tout le moins, la série d'« affaires » qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

L'HÉRITIÈRE VÉNITIENNE
de Fulvio Tomizza.
Traduit de l'italien par Claude Perrus.
Grasset, 242 p., 96 F.

LE TRAVAIL DU STYLE
enseigné par les corrections manuscrites des grands écrivains
d'Antoine Albalat. Armand Colin, 306 p., 125 F.

LA FORMATION DU STYLE PAR L'ASSIMILATION DES AUTEURS
d'Antoine Albalat. Armand Colin, 305 p., 125 F.

LE FEUILLETON
de Michel Braudeau

GIOVANNI GIOVANNETTI
Fulvio Tomizza.

Ceci n'est pas une gondole

JE vais vous raconter l'histoire d'un livre, nous propose Fulvio Tomizza dans les premières pages de *l'Héritière vénitienne,* un livre extraordinaire dont il n'existe qu'un seul exemplaire enfermé dans un coffre blindé à la Bibliothèque d'Etat de Lucques, que très peu de gens ont vu, tenu dans leurs mains, encore moins lu. C'est l'ouvrage d'un gentilhomme vénitien qui en produisit beaucoup, le comte Gianrinaldo Carli, formé au début du XVIIIe siècle par un précepteur originaire du Frioul, et qui fut un grand connaisseur de la civilisation gréco-latine, lisant la Bible en hébreu, traduisant Hésiode, calculant la chronologie des grands événements de l'Antiquité avec une précision sourcilleuse, érudit extravagant et quelque peu maniaque, qui devait publier quelque dix-neuf tomes avant sa mort, y compris sa correspondance, dont celui qui nous intéresse, relatif à son mariage infortuné avec une richissime héritière vénitienne.

On ne sait exactement pourquoi le comte Carli jugea nécessaire de détruire l'édition complète des *Mésaventures privées d'une dame de grand esprit ou la Vie de Mme Paolina Rubbi, comtesse Carli-Rubbi,* dans lesquelles il retraçait les jeunes années de celle qui deviendrait plus tard son épouse, le temps assez bref de la cour qu'il lui fit, celui encore plus bref de leur vie commune, un mal mystérieux retirant la belle Paolina à l'affection de son conjoint en même temps qu'elle faisait pleuvoir sur lui les sequins d'un héritage inespéré.

Tomizza dit avoir eu les plus grandes difficultés à consulter cet exemplaire unique des *Mésaventures privées,* mais ne pas regretter ses efforts. *« J'ai été fasciné par ce récit et je le suis toujours, non que je le trouve palpitant, mais peut-être justement parce qu'à première vue il ne l'est pas du tout. »* Ce qui donne à ces pages un charme irrésistible, explique-t-il, tient dans le non-dit, entre les lignes, dans la relation qui unit cet homme et le fantôme de l'inflexible héritière persécutée par un destin cruel.

C'est de manière indirecte encore que nous est livrée la vie de Paolina : nous n'avons pas le texte du comte Carli, mais un compte-rendu abrégé et commenté par Tomizza. Née dans une famille de neuf enfants, Paolina voit ses parents mourir l'un après l'autre de la phtisie qui emporte le plus jeune de ses frères et finit par éteindre cette famille. En peu d'années Paolina devient administratrice de la fortune familiale qu'elle partage avec ses deux sœurs survivantes.

Les prétendants se succèdent, tous éconduits, parmi lesquels notre comte Carli qui poursuit sa belle sous le manteau avec une correspondance enflammée. Les sœurs se disputent, les affaires d'héritage deviennent sordides, le comte épouse sa chère Paolina qui en moins de deux *ans périt à son tour, soignée en dépit du bon sens par un* médecin imbécile. Il est inconsolable et riche, jeune encore. Longtemps il écrira sur tous les sujets, haïra les médecins, et mènera une existence banale de gentilhomme au siècle des Lumières.

PEUT-ÊTRE Tomizza nous a-t-il trop tôt persuadés de la minceur de son argument : un héritage prématuré, non désiré, n'a rien de palpitant, pas plus que la sottise d'un Diafoirus vénitien, et son petit opuscule sur un livre introuvable nous tombe un peu des mains, malgré son adresse, et le fait qu'il en a existé réellement de nombreux autres plus lassants.

Il est aussi délicat et périlleux de bien copier le style d'un meuble ancien que celui d'une littérature du passé. On ne sait pas toujours à quelle distance il faut se tenir du *modèle pour ne pas faire* figure de grossier faussaire, ni paraître un pasticheur désinvolte, sans amour véritable pour le ton et les tournures qu'il emprunte. Ne pas trop faire vermoulu, ne pas insister sur la patine, ni le patois. Les plus sincères imitateurs sont toujours inférieurs à l'original – ils n'en n'ont pas, dans les trouvailles comme les erreurs, la légitimité, – les moins dupes sont encore les plus drôles, qui se servent justement de cet *élément de* fausseté comme d'un élément comique. On se souvient des *A la manière de...,* de la chronique du *Canard Enchaîné* intitulée « la Cour », dans le style du duc de Saint-Simon, sans oublier quelques auteurs contemporains qui par lassitude ou adulation immodérée de soi se *parodient sans l'avouer.*

Qu'importe si les *Mésaventures privées* sont une pure invention de Tomizza ou non. Cet auteur, né en 1935 en Istrie, province qui fut vénitienne, puis autrichienne, avant d'être italienne puis partagée avec la Yougoslavie, a connu un beau succès avec une trilogie autobiographique en 1960 et recueilli une foule de prix littéraires en Italie, dont le prix Strega pour *la Vie meilleure* (traduit chez Picquier en 1987). Il s'adonne aujourd'hui à des enquêtes historiques à la Sciascia et l'on aimerait voir publier en français son *Arbre aux songes,* une autobiographie onirique, son meilleur livre d'après un fin lettré de nos amis.

Si nous nous permettons de critiquer un peu sa copie *de gondole qui ne nous transporte pas assez loin,* c'est pour ne pas tourner nos regards en pleine torpeur estivale sur tous les faux meubles, commodes geignardes et placards vides qui encombrent notre mobilier national. On aura toujours assez l'occasion d'y revenir.

EN revanche, cette période fade de l'été est tout à fait propice à la lecture de deux manuels de rhétorique parus en 1901 et 1903, sous la plume d'Antoine Albalat. *Le Travail du style* est un ouvrage assez moderne en ce qu'il s'attache d'abord à l'écriture, plus qu'à l'œuvre et bien plus qu'à l'auteur, et très plaisant dans la mesure où il ne traîne pas avec lui toutes les chaînes et toutes les *grilles du structuralisme.*

Albalat compare les différents états d'un texte, juge le bien-fondé des corrections. Celles de Flaubert, comme celles de Buffon, sont des leçons de finesse, d'économie, de vitesse et de force. Celles de Fénelon sont consternantes. Par une analyse minutieuse du *Télémaque,* Albalat *montre comment Fénelon, à chaque fois qu'il a produit* une phrase claire et sobre, trouve le moyen de l'alourdir des images les plus banales, des clichés les plus faibles. Il n'est pas le seul. *« Le travail littéraire dans George Sand est à peu près nul. On ne peut pas dire qu'il ne paraît pas. Il n'y est pas. Elle est un superbe exemple de facilité limpide. Elle avait le don de l'épanchement indéfini ».* Pour Albalat, le génie c'est le travail, il n'en démord pas.

Le seul écrivain qui l'étonne, c'est Stendhal avec son amour du Code civil et sa méthode de ne jamais se relire. Pis, son incapacité à se corriger. Et pourtant, Stendhal a créé Tolstoï, et fait école. Les amateurs – il y en a – de la querelle Stendhal-Chateaubriand sur *« la cime indéterminée des forêts »* trouveront ici de beaux développements.

Le traité sur *la Formation du style par l'assimilation des auteurs* est tout aussi nécessaire à Fulvio Tomizza qu'à nos auteurs hexagonaux. Il expose clairement les ressources et les limites de l'imitation. Sa théorie de la banalité devrait être enseignée à l'école et affichée dans les *halls des maisons d'édition.* Antoine Albalat, *il est vrai,* écrivait à une époque où l'on savait encore lire.

ÉCRIVAINS ET PHOTOGRAPHES

La Sicile de Sciascia et Scianna

La série « Ecrivains et photographes » se poursuit avec deux complices venus de Sicile : Sciascia et Scianna, après Fouad El Koury et Flaubert (« le Monde des livres » du 5 juillet), et Françoise Huguier et Michel Leiris (« le Monde des livres » du 12 juillet). Le photographe de l'agence Magnum et l'auteur des *Paroisses de Regalpetra* n'ont cessé de croiser leurs regards sur leur île. Voici leur vision du catholicisme à la sicilienne à travers une photo de Ferdinando Scianna et un extrait du texte que Sciascia écrivit pour préfacer un album du photographe sicilien. Ce texte a été repris dans *le Cliquet de la folie* (Denoël-Les Lettres nouvelles, 1975).

FERDINANDO SCIANNA/MAGNUM
A Lentini, pour l'offrande de leurs vêtements aux saints, on déshabille les enfants devant les statues des Alfio, Filadelfo et Cirino.

CETTE façon, absolument irréligieuse, de comprendre et de professer une religion, d'ailleurs fermement, rigoureusement et minutieuse*ment suivie pour ce qui est des* pratiques du culte, tant intérieur qu'extérieur, a sa racine dans un profond matérialisme, une mentalité totalement réfractaire à tout ce qui est mystère, invisible révélation, métaphysique. Déjà Gentile notait que le matérialisme était l'élément original et spécifique de la culture sicilienne : mais il se bornait à la culture écrite, aux œuvres d'encre, pourrait-on dire ; il n'a pas poussé son enquête jusqu'à la culture des couches populaires les moins développées (dont il pensait qu'elles n'avaient pas une grande importance historique, alors qu'au contraire, reprenant l'expression *« culture des couches populaires les moins développées »,* Gramsci en faisait le point de départ d'une explication du monde pirandellien). Dans ces couches-là, le matérialisme (et l'on pourrait ajouter tous les *ismes* que les Siciliens ont exprimés et expriment d'une façon originale dans des œuvres littéraires et figuratives) se trouve comme à l'état de nature. Et l'on peut dire aussi des Siciliens au regard de la religion chrétienne ce que Sainte-Beuve disait de Montaigne : qu'il pouvait fort bien passer pour un très bon catholique, mais que, à coup sûr, il n'était en rien chrétien. Personnellement, les Siciliens ne me semblent même pas catholiques ; mais peut-être ai-je du catholicisme une vision plus rigoureuse que les hauts prélats (et encore l'année dernière le cardinal-archevêque de Palerme, dans une lettre pastorale largement discutée par la presse), qui proclament la Sicile très catholique.

Il est avéré en tout cas que la Sicile ne peut se dire chrétienne ; nous référant, directement cette fois, à Montaigne, à ce que Montaigne écrit de l'empereur Julien l'Apostat : *« Dès longtemps, il couvait dans son cœur le paganisme, car... »* Car... ? Voici : car le christianisme permettait ces explosions proprement païennes, au sens le plus courant du mot paganisme ; ces rites, ces fêtes, cette projection et personnification des éléments les plus matériels et les plus charnels des mythes ; ce choix et cette désignation de personnages, acteurs du mythe, mais dans le même temps familiers et protecteurs ; ce violent esprit de parti qui accompagnait le culte des mythes, et qui en Sicile peut être considéré comme une sorte de substitut des luttes politiques citadines qui se déroulaient dans d'autres parties de l'Italie ; et puisque tout cela était tacitement, sinon officiellement, toléré par l'Église chrétienne et catholique, la Sicile a été et est – mais seulement dans ce sens – chrétienne et catholique.

Leonardo Sciascia
Traduit de l'italien par Jacques de Pressac.
Copyright Denoël.

هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les cris de Joyce

La beauté de Joyce Mansour dérangeait : elle était « convulsive »

PROSE ET POÉSIE
Œuvre complète de Joyce Mansour. Avant-propos de Hubert Nyssen. Actes Sud, 650 p., 280 F.

Quelques centaines de lecteurs, un millier tout au plus, fréquentaient assidûment l'œuvre de Joyce Mansour lorsqu'elle meurt, le 27 août 1986. Son nom, pourtant, était connu de tous ceux qu'intrigue la constellation surréaliste. Ses livres, dispersés chez plusieurs éditeurs, n'encombraient pas les rayons des libraires, et il flottait même, autour d'eux, un léger parfum de scandale. De beaux esprits, pour s'excuser sans doute de ne pas les avoir lus, prétendaient que certains de ses textes étaient à la limite de la pornographie.

En fait, dans le cas de Joyce Mansour, ce qui gênait et gênera encore demain, c'est une beauté d'expression proche de l'insolence. La beauté *« convulsive »*, chère à André Breton, que Cocteau comparait, lui, à *« une érection de l'âme »*. L'Œuvre complète qui nous est aujourd'hui proposée permet de mesurer l'impitoyable cohérence d'une démarche tout entière tendue vers l'insurrection. Insurrection de la chair et des mots.

Née en Grande-Bretagne, en 1928, de parents égyptiens, Joyce Mansour avait choisi la langue française pour exprimer ses refus. Dès *Cris*, publié en 1953 chez Seghers, André Breton salue cette voix réfractaire dans laquelle il reconnaîtra, plus tard, celle d'une voyante : *« Le jardin des Délices de ce siècle, au volet de droite d'un bleu nuit toujours plus dévorant. Ne pouvait être appelé à nous le découvrir que qui disposerait des plus hautes richesses, dont la pureté première, à l'image de celle qu'annonce la Huppe magique et que le conte oriental nomme la tubéreuse enfant. »* Sorcière aux mots d'ange. Prêtresse de l'amour fou. Révolte faite femme. On ne sait plus quel qualificatif accoler à Joyce Mansour tant on est saisi – du vertige à l'outrage – par une bave de lave que rien ne paraît pouvoir contenir. Le sang et le sperme, la mort et la volupté, le sexe et la solitude irriguent prose et poèmes.

GILLES EHRMANN

Les Gisants satisfaits (Pauvert, 1958) est sans conteste le livre le plus intrigant de Joyce Mansour. Dans *Marie, ou l'Honneur de servir*, la première des trois nouvelles qui composent ce recueil, un assassin, qui ressemble à un héros de Jean Genet, réduit en esclavage deux sœurs.

Elles attendent de lui qu'il les arrache au cloaque de la *« dégradation quotidienne »*. Le couteau de l'homme suit chacun de leurs gestes mieux que ne le ferait un chien. *« Quand elle pose une petite tache de sang sur le papier, Joyce Mansour compose d'excellents tableaux plats, contemplatifs, noirs, violets et jaunes ; ils contemplent leur lecteur et lui font l'immoral »*, écrira Roger Nimier dans *Arts* à la parution de cet ouvrage que clôt une courte nouvelle dont le titre se passe de commentaire : *le Cancer*. *« Tout en elle vibrait de maladie contenue et, sous sa robe flottante, sa peau elle-même flottait ; vieille, elle était belle d'émotions sous-entendues... »* Il fallait peu de mots à Joyce Mansour pour exprimer l'essentiel.

« Dormir sans fermer l'œil sous la voûte immodeste
Ecouter le vent hurler ses entrailles
Retrouver sa jeunesse là où rien ne vit
Mettre sa clé dans la serrure d'un cercueil habité
Par l'image de la mort en route vers la poussière
Attendre la nuit à l'abri des intempéries
Passer de son vivant le pont vers l'autre rive
Tout est propre dans le désert. »

Pierre Drachline

Une vie qui bascule

LA CATHÉDRALE ENGLOUTIE
de Jean Contrucci. Grasset, 264 p., 98 F.

Le dernier refuge sur cette terre de tous ceux qui ne savent plus où se mettre, Frédéric More, écrivain minable, le choisit. Il se reconvertit sous le pseudonyme de Lucky Starway, dans le roman policier. Son contrat avec les Editions du Cercle rouge stipule qu'il doit écrire quatre romans par an. Cela fait maintenant quinze ans qu'il est soumis à ce régime. Entre son vieux garçon de chat baptisé 6,35, Estelle, la femme de ménage, et les sorties nocturnes, sa vie est réglée comme une partition dodécaphonique... Seul son amour pour Marseille le sauve de cette tristesse.

Et puis quelque chose bascule dans sa vie, le bouleverse : l'apparition d'un personnage imprévu, que son imagination de romancier n'aurait jamais pu inventer. Claire Magnan, son premier et seul amour, celui que l'on ne peut oublier, lui écrit en ce début d'avril. Celle qui hante toujours ses nuits resurgit aussi brusquement qu'elle avait disparu vingt ans auparavant. François More revit l'histoire de son amour, confondu avec le prélude de Debussy, *la Cathédrale engloutie*.

Frédéric n'a jamais cessé d'aimer Claire. Mais celle-ci a refait sa vie ; elle esquivera toute rencontre et ne voudra parler à son ancien amoureux qu'au téléphone. Cette incertitude dans laquelle l'attitude de Claire le maintient décuple son envie d'en savoir plus.

Dans la musique de Debussy, que connaît fort bien Jean Contrucci, passé et présent s'abolissent. Le compositeur ne voulait pas non plus trop forcer le sens lyrique de son œuvre. Frédéric More, lui, veut trop comprendre. De déception en déception, il découvre que Claire est diaboliquement manipulée... Frédéric More mettra fin à la carrière de Lucky Starway et s'arrêtera d'écrire, un peu comme un musicien qui s'interrompt pour écouter jouer sa vie.

Manuela Huyghue Despointes

Le poète hors la loi

Gherasim Luca écrit au bord des signes et du vide

LA PROIE S'OMBRE
de Gherasim Luca. José Corti, 111 p., 70 F.

« Etre hors la loi/Voilà la question/ Et l'unique voie de la quête. » A cette question et à ce cheminement en forme de scrupuleuse mise à l'écart, Gherasim Luca ne s'est jamais dérobé. Né roumain en 1913, résidant à Paris depuis quarante ans, il ne peut pourtant être présenté que comme un apatride d'expression française. Un homme de nulle part, qui parle ici une langue tout à fait sienne mais qui excède la nôtre au point de lui faire rendre gorge, de la provoquer, de la révéler. Car son pays c'est son corps. Son identité c'est sa voix.

Et s'il est un poète imprimé, avec désormais cinq titres au catalogue des éditions Corti, Luca s'affirme d'abord présence, phrasé intense, silhouette noire livrée à la houle des syllabes et des sons. Mais cette houle, à l'instar de la pensée qu'il traque *« vers le non-mental »*, ne s'apparente *« ni à la tempête / dans un verre d'eau / ni au verre d'eau dans la tempête »*. C'est une subversion intime, un arrachement passionné, une profération amoureuse, ironique, essentielle, existentielle.

Il faut donc voir et entendre Gherasim Luca vivre ses poèmes, comme en avril au Centre Pompidou, pour mesurer les enjeux d'une création funambule qui joue du mystère des mots en se tenant toujours instable, vertigineuse, démunie, sur le fil de la parole et du souffle. Avec *La proie s'ombre*, le poète poursuit son parcours d'éveilleur de sens et de non-sens, d'aviveur de nerfs. Ce qui est à saisir échappe. Ce qui est à saisir est l'échappée même. La proie a mangé l'ombre, l'ombre se joue de la proie. Gherasim Luca s'avance ainsi au bord extrême des signes et du vide, du désir et des songes, des légendes et du silence... *« C'est autour de l'équateur mental / dans l'espace délimité par les tropiques / d'une tête / à l'angle de l'œil et de ce qui l'entoure / que le mythe d'une espèce de / jungle utopique surgit dans le monde »*.

Ailleurs, il évoque, dans cet éclairage de magie sèche qui n'appartient qu'à lui, les dieux *« sortis comme de l'accouplement de l'oiseau / et du rameau / et que les exilés du centre / et de l'ombre d'un feuillage d'or / adoreront un jour / entre les murs de leurs cités sombres... »*.

Unique, solitaire, farouche, voici un destructeur qui enchante, un écorcheur qui change le sang en ciel et le premier adverbe venu en promesse imprévue. Voici un grand poète sans faiblesse, guetteur implacable des illusions, des faux-semblants, des mirages bien-pensants, et qui sait qu'aucun cahier d'écolier jamais ne retiendra la liberté : *« On ne s'inquiète et on ne lutte / que pour sauver ce qui est / et l'idée même de liberté / ne s'énonce qu'en termes d'esclave »*.

André Velter

Knobelspiess, l'insurgé

VOLEUR DE POULES
Une histoire d'enfant
de Roger Knobelspiess. Flammarion, 194 p., 79 F.

On connaît Roger Knobelspiess. Symbole de l'erreur judiciaire pour les uns, d'une justice laxiste pour les autres. On connaît ses révoltes, le soutien des intellectuels, la grâce présidentielle en 1981, puis les nouvelles suspicions, et à nouveau le plongeon et la condamnation aux assises des Pyrénées-Orientales, en 1989, pour vol à main armée. Lors de ce procès, il s'écriait qu'il voulait *« écrire un livre, faire un film, mais sous un autre nom et oublier Knobelspiess »*.

Voici *Voleur de poule*. Signé Knobelspiess, parce qu'il ne peut oublier son nom. Parce qu'*« oublier Knobelspiess »* ce serait oublier le baraquement d'Elbeuf en tôles et en bois où vivent les « Knob », où s'entassent les parents et les neuf enfants (*« là où nous étions, nous étions à peine »*). Oublier Knobelspiess, ce serait oublier son frère Jean avec qui il fit ses premières virées, ses premiers coups, son frère qui fut tué, alors qu'il volait des transistors, à vingt-quatre ans.

Ce serait surtout oublier son père, Tonton, ramoneur, alcoolique qui pour faire vivre sa famille se débrouille, la nuit venue... Il emmène ses deux grands fils faire la tournée des cheminées et des cafés, puis faire des expéditions nocturnes, chaparder tout ce qui peut être utilisé, trafiqué, mangé. Son père qui est le vrai sujet du livre : *« Je discute avec toi, tu es là, quelque part, pas mort. Une autre vie dans d'autres lieux de dèche, d'autres endroits crades, d'autres bistrots au paradis des lambeaux, dans le crépuscule du bas peuple. »*

Le père va inculquer à ses enfants une vérité que Roger n'oubliera jamais. A un gendarme qui l'interroge, Tonton demande : *« Mais toi, ton oncle il collaborait en 40, qu'est-ce qu'il devient ? »* Pour les « Knob », voilà la source de toutes les injustices. Ceux qui ont collaboré ont repris leur travail et ont décidé que les « Knob » seraient exclus : *« Après la Libération, faux et vrais résistants festoyèrent ensemble et remirent en place l'ordre bourgeois qui renvoya Tonton à son statut de paria. »*

C'est là que Knobelspiess puise sa révolte, car si les aventures de Tonton et de ses enfants ont parfois les allures d'un récit des Pieds Nickelés, à la lecture facile et enjouée, le livre est celui d'un véritable insurgé, qui appartient à *« un monde fusillé par la misère et l'exclusion »*. Knobelspiess, sait faire entendre avec force une voix qui rappelle parfois celle d'un autre écrivain insurgé, Jules Vallès : *« Je me situe du côté de ceux qui refusent, qui s'indignent, se rebellent. Je rêvais, je rêve encore d'une lutte colossale. »*

Alain Salles

L'adolescence craquante

LA MAL ÉLEVÉE
de Maya Nahum. Editions de l'Olivier, 190 p., 85 F.

Maya Nahum est psychologue, elle a publié un livre sur *les Ados, peuple extraordinaire*. Les adolescents, donc, elle connaît. Cela ne prédispose pas forcément au roman, puisqu'on dit que, pour un romancier, ce qu'il connaît et ce qu'il pense compte moins que ce qu'il ressent. *La Mal Elevée* est le premier roman de Maya Nahum, et, dès les premières lignes, on est certain qu'elle a gagné son pari. Elle l'a gagné parce qu'elle a de l'oreille. De la feuille, dirait un musicien. Elle entend comme nous tous le langage lycéen. Les syntagmes du genre *« Une prise de tête pareille, ça m'effondre »*, *« Je craque de savoir avec qui M'man s'éclate »*, les *« Ça me tue »*, les *« Mon géniteur me gonfle »*, les *« Au secours, je les hais »*, les *« Merci, l'éducation nationale ! »*.

Mais Maya Nahum ne se contente pas d'enregistrer ces tics de bahut, elle les sertit, comme fit Emile Ajar avec l'argot de Ménilmontant, dans des phrases où ils percutent des impropriétés pour produire un sens savoureux. Ce qui donne, parlant de Villon : *« Si j'avais été moyenageuse, j'aurais aimé être copine avec ce genre de mec. »* Mais dans l'ensemble elle, ou plutôt sa narratrice, écrit simplement, comme écrit une ado qui a craqué, qui a fait une tentative de suicide pour devenir baleine ou dauphin (son prof de bio, très craquant, s'appelle Melville). Auparavant, elle a voulu détruire, dans un hôpital, des stocks génétiques, elle est en observation dans un institut, avec des *« spécialistes qui essaient de « démêler », comme on dit ici, d'où je vous parle, pour vous faire comprendre combien il est facile de craquer dans cette vie »*.

Elle est arrivée à la conclusion, comme Cioran, mais dans un style moins soutenu, que *« ce qu'on peut faire de mieux à un gosse, c'est de ne pas le faire »*. Elle a vu *le Grand Bleu*, elle a aimé, c'est son *Moby Dick*. Un oncle à elle, plein de bon sens, déclare : *« Depuis qu'ils ont médiatisé Freud, on n'en peut plus ! Ça a naufragé des familles entières, cette mode. Et tout le monde a écopé ! Surtout les jeunes, les natifs des premiers allongés : des cobayes, voilà ce qu'ils ont été. »* La mal élevée s'en tirera, pense-t-on, le livre refermé, parce qu'elle souffre drôlement, je veux dire avec humour, ce qui est la seule défense des adolescents d'aujourd'hui. Le roman, au niveau Proust, n'est peut-être pas hyper-cool, mais il émeut fort, sans forcer sur la déprime.

Michel Contat

David Lodge
Un tout petit monde

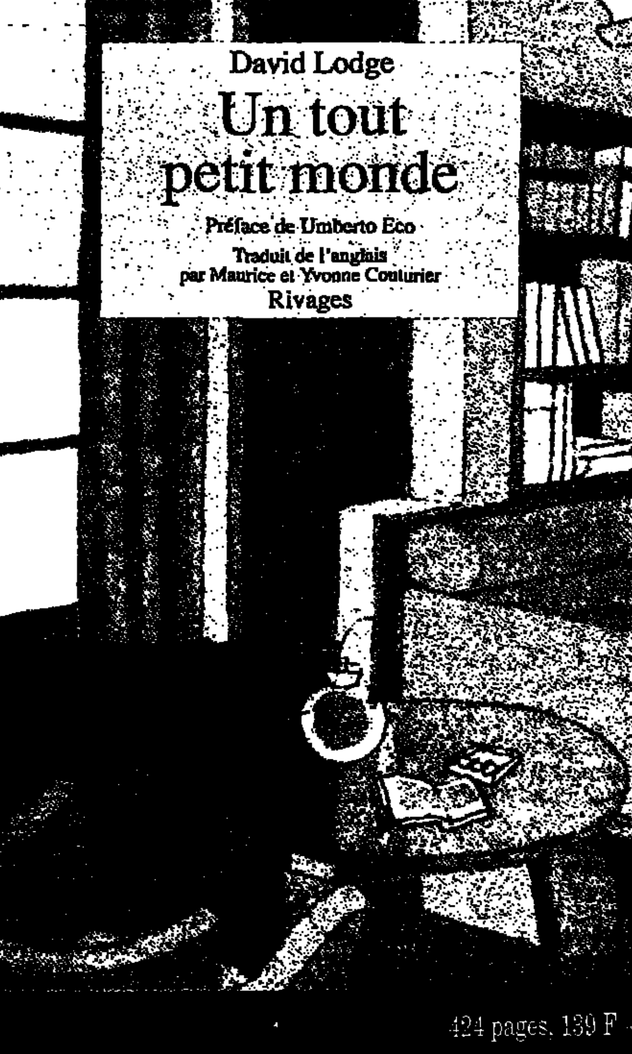

424 pages, 139 F

« Un des livres les plus amusants et les plus férocement hilares publiés au cours de ce siècle. »
UMBERTO ECO

Rivages

ques illusions.

très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – (AFP.)

de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – (AFP.)

à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'« affaires » qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – (AFP.)

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

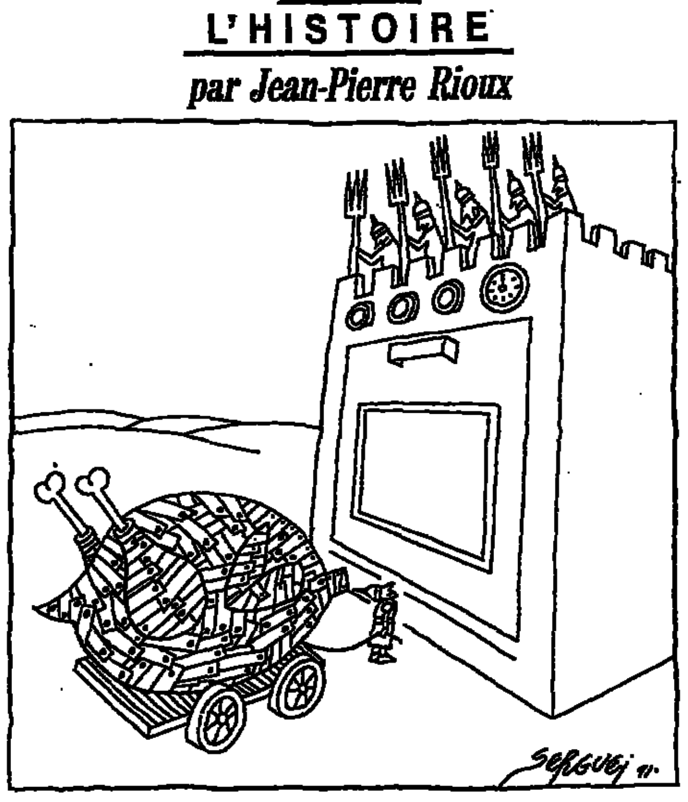

Des piments pour l'été

VOYAGES AU PAYS DES MANGEURS DE GRENOUILLES
La France vue par les Britanniques du XVIIIe siècle à nos jours
de Paul Gerbod.
Albin Michel, 245 p., 120 F.

GASTRONOMIE FRANÇAISE
Histoire et géographie d'une passion
de Jean-Robert Pitte.
Fayard, 265 p., 98 F.

LES RESTAURANTS DANS LE MONDE A TRAVERS LES AGES
Textes réunis par Alain Huetz de Lemps et Jean-Robert Pitte.
Glénat, 437 p., 350 F.

APRÈS tout, pourquoi l'histoire, pour peu qu'elle soit bien fraîche, ne pourrait-elle pas redoubler et affiner les plaisirs de l'été? En voici la preuve en trois livres, sur deux thèmes ultra-sensibles du vagabondage vacancier : la consommation de l'étrangeté et le souci de faire bonne chère.

Nous croiserons à coup sûr, et peut-être même fréquenterons, quelques-uns des six millions de sujets de Sa Majesté britannique venus tâter du coq gaulois, si toutefois les saillies de Madame le Premier ministre ne les en a pas découragés. La «perfide Albion» va, cette année encore, gentiment nous enseigner à tous vents la bonne taille du short, la traction originale des caravanes et l'art de rosir, stoïque, sous les coups de soleil. Nous en rirons beaucoup. Mais sans songer assez qu'eux aussi observent et jugent les imprévisibles et cocasses «Frenchies».

Paul Gerbod a eu l'heureuse idée de suivre sur deux siècles ces voyageurs qui franchissent le Channel pour conforter *in situ* leur idée de la France. Son livre ne sombre pas dans les facilités hâtives de la psychologie comparée des peuples. Au contraire, il coud à petits points un tissu des citations et des remarques extraites des guides touristiques, de la grande presse, des mémoires et des récits pittoresques. Elles trahissent un état d'esprit et construisent un effet de miroir entre nos deux peuples, depuis les premiers raids aristocratiques dans nos salons, avant la Révolution, jusqu'à l'âge du tourisme de masse, dès le XIXe siècle, sur nos plages normandes ou bretonnes, à la montagne et, sur les traces du prince Noir, dans nos campagnes du Midi. Le livre dit ainsi fort bien ce mélange de sympathie et de critique, de curiosité et d'inquiétude, qui a peu à peu saisi les Grands-Bretons face aux «mangeurs de grenouilles».

Nous voici donc selon eux, au fil des ans, coquets sans être tout à fait propres, charmants mais grossiers, irrépressiblement volages en politique, détestablement *bavards, légers et chauvins*, roublards et pourtant gais. Et même «chics». Car une certaine gallophobie des esprits embruinés d'outre-Calais a toujours rendu peu ou prou les armes, chemin faisant, devant le courage et l'intelligence des hôtes de ce gentil petit pays des jardins, des trésors d'art et, pour tout dire, de cocagne. Paul Gerbod excelle à dire, mine de rien, ce cocktail d'amour pour la France et d'incompréhension pour les Français qui caractérise avec une *inquiétante fixité* le regard moyen que les Britanniques jettent sur nous.

LES plumes anglaises, par *contre, sont* très souvent lyriques dès qu'il s'agit de tester la cuisine et les vins de France. D'autant que, sur ce chapitre, l'échange entre les deux nations fut plus fructueux qu'on ne le pense d'ordinaire. Si, par exemple, les menus de la reine Victoria étaient nécessairement rédigés en français (comme d'ailleurs ceux de la Maison Blanche), c'est l'allant des tavernes anglaises, élégantes et réputées, qui avait fait ouvrir quelques grands établissements de restauration à Paris sous Louis XIV. Et, après la Révolution, Beauvilliers tint à nommer «Grande Taverne de Londres» sa maison de la rue de Richelieu. Les bouillis et la sauce à la menthe d'outre-Manche durent cependant baisser pavillon devant la gastronomie française, et les Anglais, en bons princes avisés, apprendre à faire venir des chefs bordelais ou parisiens pour assurer leurs menus plaisirs de table. Jean-Robert Pitte, dans un petit livre très croquant, cherche à comprendre d'où nous vient cet art du bien-manger, développé aujourd'hui jusqu'à l'outrecuidance par quelques-uns de nos maîtres du «piano» qui se pavanent au rang d'ambassadeurs de la grandeur nationale, *alors même que nous n'avons pas* à être particulièrement fiers de nos connaissances gastronomiques et que ce pays a très médiocrement résisté à l'invasion des *fast-foods. La gastronomie, nous* dit-il, est vraiment une création combinée de l'histoire et de la géographie françaises. Cette *«législation de l'estomac»* avait sans doute toutes chances de s'imposer dès lors qu'un double héritage gaulois et germanique nous avait mis dans le sang *le goût du vin et le sens de* la libation sincère et libre au sein des sociétés d'hommes.

La variété des sols, et *donc des produits, avait en* outre démultiplié les appétits et les goûts : dès le Moyen Age, le royaume témoignait d'un réel cosmopolitisme culinaire et d'un particularisme gustatif intéressant. Toutefois, ajoute Pitte, il serait injuste d'oublier Christophe Colomb et les renforts américains. Songeons à ce que serait la piperade sans poivrons, le foie gras sans maïs, les cassoulets sans haricots, les potées et les gratins, même dauphinois, sans pommes de terre!

Il faut pourtant se départir de tout déterminisme géologique, climatique ou *régionaliste dans l'explica*tion de fond d'une francité de l'invention gastronomique. C'est plutôt du côté d'un mimétisme du pouvoir, d'un exercice culturel de l'autorité, d'un nappage étatique et religieux, que Jean-Robert Pitte va chercher le secret de notre licence en gueule. Gloire à saint Fortunat, dit-il, le brave évêque de Poitiers de la fin du VIe siècle, qui savait dire : *«J'ai le ventre bourré de viande de bœuf : je me recueille.»* Honneur aux *missi dominici* de Charlemagne, aux moines des cépages et des vergers, aux princes du sang et de la foi qui avaient compris que, les voies du Seigneur étant impénétrables, la gourmandise ne pouvait être qu'un péché *véniel et même qu'on s'approcherait à* coup sûr de Dieu en mangeant de bonnes choses!

Ainsi, le vieil animisme greffé sur un christianisme *aimable, insufflé dans* les familles-souches de nos terroirs, a balayé l'ascétisme cathare, l'eau trop claire des huguenots et les pieuses dînettes jansénistes. L'abbé Migne, le célèbre éditeur des *Patrologies*, saluera joyeusement en 1848 la Jérusalem des croisés de la chère et la sagesse papillaire de l'Eglise : *«La gourmandise annonce une résignation volontaire aux ordres du Créateur qui, nous ayant ordonné de manger pour vivre, nous y incite par l'appétit, nous soutient par la saveur et nous récompense par le plaisir».*

Les nobles et les rois ayant au passage compris qu'on gouvernait aussi à table (voyez Louis XIV exhibant en solitaire son coup de fourchette à Versailles), la bourgeoisie émancipatrice du bon peuple ayant à son tour intériorisé le précepte, la «francogastrie» fut ensuite tout naturellement l'alliée des Lumières et s'afficha, souveraine, dès après 1789. L'autorité morale et le pouvoir *politique* se sont donc coalisés pour élever la nation à la bonne hauteur de sa tradition culinaire.

De sorte qu'en plein âge démocratique Napoléon III a su encore enseigner aux électeurs une invention de la Normande Marie Harel, le camembert; Valéry Giscard d'Estaing a décoré Bocuse moyennant la création d'une soupe aux truffes VGE qui figure toujours à la carte de Collonges-au-Mont-d'Or; et François Mitterrand a inauguré à Roanne une place Jean-Troisgros. Nos chefs d'Etat non seulement donnent des banquets, mais aussi s'érigent, on le voit, en humbles instituteurs du savoir gastronomique.

ON ne s'étonnera pas, dès lors, que la Révolution ait si volontiers sacrifié à l'anglomanie et à la souveraineté populaire en *faisant* se lever l'aube du restaurant. Cette histoire-là, avec cent autres, est contée dans un colloque – oui, un colloque, et le premier du genre, organisé par Alain Huetz de Lemps et Jean-Robert Pitte, et tenu en 1989 à l'Ecole hôtelière de Paris, avec conclusion chez Lenôtre! – solidement édité chez Glénat.

On y trouvera, en accompagnement des guides de vacances, une géographie historique, avec des pointes d'exotisme bien utiles pour agrémenter le voyage aux *Isles, dans les pays francophones*, à Lisbonne, en Grèce, à Dakar, à Mexico, en Thaïlande ou au «chinois» du coin. Cette «première» pose en outre très clai*rement les attendus et les enjeux* d'une exploration scientifique de ce nouvel objet d'étude, le restaurant et la restauration. Mais, pour l'heure, il suffit d'avoir ce recueil sous le bras, avec les deux autres précités, pour peut-être pimenter un peu plus son été...

Panamurba et Jean-Marie Boulanger

LE SCANDALE DE PANAMA
de Jean-Yves Mollier.
Fayard, 564 p., 150 F.
LE GÉNÉRAL BOULANGER
de Jean Garrigues.
Orban, 379 p., 145 F.

Des industriels aux abois, des financiers fébriles traquant l'argent facile, des chômeurs à la pelle, des mécontents partout, des gouvernements opportunistes incapables de calmer le jeu, des institutions fragiles et contestées : autant de signes de la crise majeure qui a ravagé la France des années 1880. La «grande dépression» entretenait la grande déprime; l'avenir semblait bouché; *tous les prétextes étaient* bons pour céder à la peur, dénoncer la gabegie et chercher des boucs émissaires. Deux jeunes historiens bons fouineurs d'archives et qui ne détestent ni le parler clair ni les rapprochements entre le présent et le passé nous plongent opportunément dans cette «fin de siècle» qui rappelle si étrangement, il est vrai, certains malheurs des temps de 1991.

Jean-Yves Mollier fait mieux que rafraîchir notre connaissance du scandale de Panama, le plus fort que la troisième République ait connu et qui a abondamment nourri l'incertitude nationale et morale où le pays s'enfonçait. Il a relu l'immense dossier judiciaire et financier déjà bien exploré naguère par Adrien Dansette et Jean Bouvier. Il a eu la chance aussi de pouvoir consulter quelques archives complémentaires très parlantes, venues du ministère de l'intérieur, de la banque *Fould ou des fonds personnels du* ministre du commerce, de l'industrie et des colonies, Jules Roche.

Son exploration méticuleuse aboutit à un livre qui aurait pu aller plus droit au but, où le détail surabonde, où les noms, les chiffres et les épisodes feuilletonesques se télescopent au point de lasser parfois notre patience, mais qui est à peu près définitif. Il s'ouvre, comme il se doit, sur le suicide du banquier Reinach et la fuite du maître chanteur Cornélius Herz en novembre 1892. Orchestré par les antisémites de *la Libre Parole* et les boulangistes, le scandale éclate aussitôt.

Celui de la faillite crapuleuse *d'une compagnie lancée douze* ans auparavant par Lesseps père et fils et qui n'est pas venu à bout du percement de l'isthme de Panama. Celui du grouillement d'intermédiaires véreux et de banques supposées honorables qui ont raflé des commissions juteuses pour vendre du vent, celui des compromissions de parlementaires, ces cent à cent cinquante «chéquards» qui ont «touché» pour voter joyeusement à la Chambre des députés (que Mollier s'obstine à dénommer *«Assemblée nationale»*) une loi assimilant les titres du Panama à des tickets de loto qui devaient rapporter gros à des dizaines de milliers de gogos. Celui, enfin, d'une justice aux *ordres et d'une classe politique* accablée qui rêvèrent d'amnistier tout ce beau monde au plus vite.

La pression des «affaires»

Jean-Yves Mollier montre fort bien comment ce scandale protéiforme a renforcé l'antiparlementarisme, l'anticapitalisme et l'antisémitisme ambiants. Il soutient en outre, ce qui est plus neuf, que la pression des «affaires» sur le monde de la politique et de la presse était depuis lontemps entrée dans les mœurs de la République et il nous chante, avec beaucoup de gravité douloureuse mais sans véhémence déplacée, le grand air à refrain marxiste de l'osmose entre les élites de l'argent et celles du pouvoir par temps d'impérialisme. On ne peut pas le suivre sur ce terrain, mais son analyse est étayée et intelligente.

Moralité : ce scandale de Panama, qui a placé le Parlement sous haute surveillance de l'opinion publique, a protégé la France d'un lobbysme à l'américaine et mis définitivement la puce à l'oreille du citoyen. Et Mollier de conclure : *«Si les parlementaires de 1990 ne parviennent pas si aisément à s'auto-amnistier»*, c'est parce que les Arton, Herz, Lesseps et autres Reinach *«ont préparé ces mentalités soupçonneuses, exigeantes, des Français d'aujourd'hui»*.

Tant de gâchis et tant d'immoralité rendaient-ils indispensables un grand coup de balai salvateur et l'intervention d'un syndic des mécontents promu au rang de sauveur de la nation et de la salubrité publique? Beaucoup de Français venus de tous les horizons, et particulièrement de la gauche radicale et même socialiste, ont cru alors que le brave Boulanger serait ce gardien de la morale et ce garant d'une régénération à chaud de la République.

Dans un livre tout à fait leste, frémissant, puisé aux meilleures sources et qui rouvre lui aussi un dossier bien connu, Jean Garrigues nous explique sans peine que le général Revanche chanté par Barrès flottait un peu dans la vareuse d'une vedette nationale, qu'il eut tous les travers d'un érotomane à encéphalogramme pas trop pointu. Mais qu'il n'a pas autant démérité que l'ont dit ses adversaires. Il eut même entre les mains, conclut-il, *«toutes les chances de réaliser cet équilibre des pouvoirs qui régit la cinquième République»*. Mais voilà : le Messie n'était qu'un phénomène en creux, le tombeur des foules n'avait que la virilité du discours régénérateur à opposer à la complexité d'une crise dont la République sut sortir, seule, le profil bas, mais mieux armée de modestie démocratique.

J.-P. R.

Le lit du roi

Suite de la page 11

Datant des années 1530-1550, cette reconstruction de l'ancienne Constitution française assigne au lit de justice un rôle essentiel : celui d'une assemblée publique débattant des affaires d'Etat. Le lit de justice est ainsi tenu pour le lieu privilégié où le pouvoir royal se manifeste comme gardien et garant du droit public. Le constat suscite très tôt deux interprétations contradictoires : celle du parti du roi, qui le manie pour différencier la prérogative royale en matière de *législation et la compétence pure*ment judiciaire du Parlement ; celle des parlementaires qui étayent leur prétention au partage de l'autorité législative sur le lien originaire noué entre la cour de justice parisienne et la discussion des questions constitutionnelles.

Seconde idée : souligner l'inventivité propre des formes rituelles qui expriment et façonnent des «représentations constitutionnelles» contrastées. Le propos *donne sa trame au livre, rythmé* par quelques moments essentiels. Retenons-en trois. 1563, d'abord, lorsque Charles IX tient au Parlement de Rouen un lit de justice où il déclare sa majorité, fixée à quatorze ans – ce qui était, tout ensemble, faire de la cérémonie un rituel fondamental de la succession royale, marquant la fin de la période de régence et l'accès du roi à la pleine capacité législative, et défaire le lien, tenu pour obligé et exclusif par les magistrats parisiens, entre le cérémonial et le Parlement de Paris.

Ensuite 1610 : pour Sarah Hanley comme pour Ralph Giesey (1), la date est décisive dans la mesure où le jeune Louis XIII, âgé de huit ans, tient un lit de justice qui déclare la régence de sa mère *avant* les funérailles de son prédécesseur et son propre sacre. L'ordonnancement cérémoniel de la succession au trône, qui faisait se succéder les funérailles, le sacre et, éventuellement, un lit de majorité, se trouve complètement disloqué et remplacé par une forme d'inauguration, le lit de justice, qui manifeste l'immédiate plénitude du pouvoir législatif du souverain.

Troisième mutation : la minorité de Louis XIV. Par les lits tenus en 1645 et 1648, le roi *mineur* oblige le Parlement à enregistrer plusieurs édits financiers, *affirmant ainsi* l'extension de son autorité législative au-delà des limites traditionnelles.

La promotion rituelle et les *transformations politiques* du lit de justice sont, pour Sarah Hanley, l'indice de mutations fondamentales dans les principes qui fondent la monarchie. Jusqu'en 1610, leur définition est juridique, elle repose sur le droit public et l'histoire, elle distingue la dignité royale et la personne du souverain. La première histoire du lit de justice, entre 1527 et 1597, appartient à ce temps de la monarchie *juridique* puisque le cérémonial nouveau est étroitement lié à la discussion de questions «constitutionnelles» concernant le domaine royal ou la compétence législatrice du roi.

Idéologie dynastique et monarchie absolutiste

La «crise» rituelle de *1610* ouvre une autre période : celle de la monarchie *dynastique*, qui attache la souveraineté non plus aux règles du droit public, manifestées par le rituel des funérailles et du sacre, mais au sang de la lignée royale. Le cérémonial du lit de justice inaugural, comme du lit de majorité qui renforce la place symbolique des princes de sang et des serviteurs du roi, le passage de la formule *«Jamais le royaume n'est vacant»* à l'énoncé *«Le roi ne meurt jamais»*, le maniement des métaphores du phénix et du soleil, traduisent cette évolution fondamentale qui reconnaît au nouveau roi la plénitude de son pouvoir à l'instant même de la mort de son prédécesseur.

L'idéologie dynastique conduit à la monarchie *absolutiste*, caractérisée par l'affranchissement du roi à l'égard des contraintes anciennes réglant ses pouvoirs ou l'ordre de transmission de la couronne (ainsi en 1713, avec l'exclusion de la succession de France de Philippe, petit-fils de Louis XIV, et de ses descendants, ou en 1714 avec l'élévation au rang de princes du sang des bâtards légitimés de Louis XIV, devenus ainsi de possibles héritiers).

En restituant à travers les vicissitudes du lit de justice la trajectoire constitutionnelle de la monarchie française, Sarah Hanley n'hésite pas à bousculer les idées reçues. Elle montre que, loin de refuser le rituel, les parlementaires parisiens ont accepté, au XVIIe siècle, de sévères réductions de leurs prétentions législatrices pour pouvoir fixer la cérémonie de la Grand-Chambre du Parlement et, ainsi, capter quelque chose de son prestige symbolique.

Elle montre aussi que l'absolutisme triomphant n'a guère besoin *du lit de justice* : après avoir dénaturé le rite, Louis XIV l'abandonne après celui qu'il tient en 1673. L'institution ne renaît qu'en 1715, lorsque Philippe d'Orléans négocie sa proclamation à la régence, faite par le Parlement au nom du roi mineur, contre la reconnaissance du droit de remontrance avant enregistrement. La décision portait en elle les termes de tous les affrontements ultérieurs entre la prétention du Parlement à *représenter la nation, et les tenta*tives réitérées de la monarchie pour briser, grâce au lit de justice, cette inacceptable présomption (2).

En un *moment où l'intérêt légi*time pour le politique a souvent pris l'allure d'un retour à la plus étroite des histoires intellectuelles, la traduction du livre de Sarah Hanley vient à son heure. Le concept de «culture politique» qui est le sien porte l'accent moins sur les formulations théoriques que sur les dispositifs, les rituels, les représentations qui inventent, à l'état pratique, dans l'immédiateté de l'expérience et la contradiction des perceptions, concepts politiques et rapports de pouvoir. A partir d'une démonstration érudite parfaitement conduite, il donne la leçon exemplaire d'une anthropologie politique sensible à la puissance et à la plasticité des formes – qu'elles soient discursives ou cérémonielles.

Roger Chartier

(1) *Le roi ne meurt jamais*, de Ralph Giesey. Flammarion, 1987 («le Monde des livres» du 9 octobre 1987).

(2) Pour une vision renouvelée de ces conflits, cf. Keith M. Baker, *Inventing the French Revolution. Essays on Political Culture in Eighteenth Century*, Cambridge University Press, 1990.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Eclairs dans les brumes roumaines

Une floraison de textes roumains d'hier et d'aujourd'hui : quand l'imaginaire et l'engagement se recoupent

ANTHOLOGIE DE LA CRÉATION POÉTIQUE
de Mihai Eminescu, sous la direction de Valeriu Rusu. Publications de l'université de Provence, 550 p., 300 F.

ADÈLE
Fragments du Journal d'Emile Codrescu (juillet-août 189...)
de Garabet Ibraileanu. Présenté et traduit du roumain par Georgeta Horodinca. Ed. Jacqueline Chambon, 190 p., 110 F.

LE BONHEUR OBLIGATOIRE
de Norman Manea. Traduit du roumain par Alain Paruit et André Vornic. Albin Michel, 255 p., 120 F.

ILS REFLEURISSENT LES POMMIERS SAUVAGES
de Virgil Tanase. Ramsay de Cortanze, 350 p., 139 F.

La présence des auteurs roumains dans l'édition française s'accroît tous les ans. Malgré le poncif d'une parenté d'esprit latine, leurs livres n'atteignent pas toujours les tirages mérités. Pourtant, lorsque l'imaginaire et l'engagement se recoupent, surgissent souvent ces éclairs qui prouvent que l'écrivain, fût-il roumain, est, dans les limites de son art, un peu plus qu'un témoin bavard, pétitionnaire qui se trompe d'adresse. Cet été, la floraison des textes roumains permet d'avoir l'image d'un pays noyé dans les brumes, surtout de prendre la mesure du talent de ses clercs d'autrefois et de ceux d'aujourd'hui, éparpillés, par la force des choses, un peu partout dans le monde.

Au milieu du siècle dernier, la Moldavie et la Valachie, principautés danubiennes que se disputaient le sultan et le tsar, décidaient d'unir leurs destins pour le meilleur et pour le pire. C'est ainsi que prit naissance le petit royaume qui deviendra, après la première guerre mondiale, la Grande Roumanie et, par la suite, celle qui depuis la fin des années 30 se trouvait plongée dans le pire. Ses débuts avaient été cependant prometteurs. La France l'appuyait, les Hohenzollern choisissaient l'ouverture, enfin des intellectuels formés à Paris mettaient leur savoir au service d'un peuple qui découvrait, ravi, son identité.

Mihai Eminescu (1850-1889) demeure le poète national, Hölderlin roumain dont le génie du verbe modelait la langue et l'esprit encore jeunes d'une nation. Quel dommage que l'anthologie récente qui lui est consacrée n'arrive pas, ou peu, à faire passer la violence diaphane, le rythme élégiaque de ces vers qui, pour les Roumains, sont sacrés ! Car leur traduction, méritante certes, ignore la liberté et l'envol qui permettent à la mélodie, à la scansion d'une langue autre, le voyage au-delà du réel vers l'énigme si troublante de la grande poésie.

A l'époque du réveil national, jaloux d'une roumanité tout juste retrouvée, le poète, *né en Boukovine*, aux confins orientaux de l'empire bicéphale, rejetait – dans ses articles politiques – les Arméniens, les Grecs et les juifs. Le fait a été déjà signalé par les critiques et les historiens ; ces commentateurs sont aujourd'hui devenus la cible privilégiée des néofascistes (ils jouissent en Roumanie d'une totale liberté d'expression), pour qui l'analyse critique visant à replacer l'engagement d'Eminescu dans son contexte historique signifie une injure infligée au peuple roumain par des intellectuels nécessairement *« pervertis »*, *« marxistes »* et nécessairement *« enjuivés »*. C'est pourtant parmi ces allogènes qu'Eminescu trouve ses plus ardents défenseurs.

L'un des plus importants, Garabet Ibraileanu (1871-1936), arménien, est né en Moldavie, berceau du futur socialisme roumain. Professeur à l'université de Jassy, critique, historien, il dirige pendant vingt-sept ans une publication qui rassemble les grands écrivains du pays. Selon Ibraileanu, socialiste

JEAN-LOUP CHARMET

Le poète national roumain : Mihai Eminescu.

de cœur et d'esprit, la Roumanie est cet espace de rencontre où les cultures d'Europe centrale, slaves et française se mélangent, enrichissant ainsi le génie populaire incarné dans la tradition orale dont le conteur Ion Creangà demeure l'illustre représentant. Baudelairien fervent, proustien inconditionnel, ce fin lettré n'écrivit qu'un seul roman, *Adèle*, publié à Bucarest deux ans avant sa mort et couronné par le prix de la défunte Fondation royale pour la littérature et l'art.

Homme d'un âge certain, Emil Codrescu retrouve, le temps d'un été, la très jeune Adèle, qu'il a connue lorsqu'elle était enfant. Au pied des Carpates moldaves, nous assistons à l'éclosion d'un amour discret et secret, *jeu piégé où chaque protagoniste avance masqué vers l'autre pour s'arrêter juste* avant la moitié du chemin. Hélas ! Même en cette Roumanie sereine, si « fin de siècle », peuplée de vieilles tantes racistes, de juifs sages et de Tsiganes encore heureux, le jeu, les vacances, arrivent à leur fin. Il était dit que les amours d'Adèle et de Codrescu, son maître à penser, resteraient muettes. Il suffirait au lecteur de flâner au parc de Bagatelle, où sont exposés les peintres roumains du temps de l'impressionnisme, pour retrouver la douceur ineffable, la passion contenue, qui don*nent au récit toute* sa grâce.

Que sont devenus les lointains héritiers de ces précurseurs, après l'âge d'or de la Grande Roumanie (l'entre-deux-guerres, à qui nous *devons Cioran, Eliade, Ionesco*), après son crépuscule sanglant et les tyrannies qui ont épuisé le pays au long de cinq décennies ? Le temps de la honte est propice à la prolifération des témoins ; rares sont ceux qui dépassent la vision imposée par l'événement pour réussir la subtile alchimie de l'écriture, sur la voie du grand art.

Norman Manea, né en 1936 – au cœur de la Boukovine d'Eminescu – lorsque Ibraileanu disparaissait, est un juif rescapé de la solution finale. *« Elément allogène », exilé, il enseigne* actuellement dans une université américaine. Son second volume de nouvelles vient de paraître dans une excellente traduction française, après avoir été publié dans plusieurs autres pays. *Une femme* seule résiste par la seule force de sa lassitude au génie diabolique de son enquêteur (*l'Interrogatoire*) ; travaillant « au noir », un artisan misérable confie à l'écrivain désabusé ses malheurs (*Fenêtre ouverte sur la classe ouvrière*) ; la présence d'un manteau oublié dans un appartement par un mystérieux inconnu (flic l'ayant utilisé en l'absence de ses propriétaires) plonge dans le désespoir un couple que l'appartenance à la bourgeoisie rouge culpabilise (*l'Imperméable*).

Une morale de la catastrophe

C'est beau et cruel comme Gogol. Seule la nouvelle *Biographie robot* nous a paru un peu longue, riche d'un foisonnement de personnages trop divers. L'écriture de Manea s'inscrit dans la tradition de ces grands prophètes de la catastrophe que furent Kafka, Blecher et Bruno Schultz.

Après les soubresauts sanglants de l'Histoire, nous sommes loin de l'évanescence d'une Adèle ou du romantisme éminescien.

De cette catastrophe, surtout de ses conséquences morales, c'est Virgil Tanase qui nous parle dans *Ils refleurissent les pommiers sauvages*, sans doute son meilleur roman. Etonnant Tanase. Depuis *Portrait d'homme à la faux dans un paysage marin*, redevable à l'école du regard, depuis *Apocalypse d'un adolescent de bonne famille*, confession d'un adolescent aux prises avec l'univers orwellien, l'écrivain qui eut rendez-vous avec la mort au temps du tyran a publié plusieurs autres livres qui n'égalaient pas toujours les premiers. Avec ces pommiers inquiétants, qui dérangent et font mal, il s'est surpassé.

La première partie se passe peu avant la seconde guerre, ou pen*dant, dans un lieu hors du temps*, indéfinissable. Elle raconte les amours folles d'une Nadja au visage d'Ophélie (elle s'appelle Marie) avec un loup venu des steppes ou bien de nulle part. De cette fête onirique, de l'âme et du sexe, naîtra Orlando, leur enfant. La seconde partie s'articule autour de trois récits, les trois hypostases d'un seul Orlando à la recherche son père, en Roumanie, au moment où les chars russes envahissent la Tchécoslovaquie. Qui est le vrai père, ce retraité paisible vivant avec dignité sa misère ou bien le personnage haut placé qui étouffe les opposants au régime dans les entrailles d'un cheval éventré ? Marie, la très belle, a vieilli, elle meurt seule dans la pauvreté. Orlando, lui, collabore avec la police secrète, aime une autre Marie, veut rentrer en France où nous apprenons qu'il est né. De quelle vérité, de quelle réalité peuvent se réclamer encore ces hommes et ces femmes brisés ?

Le livre de Tanase est aussi celui d'une brisure, *« nous sommes tous coupables »*, tel est son message, sentence sans appel, *« nous avons tous menti »* ! Une grande question demeure, même si les pommiers sauvages refleurissent, même si d'autres jeunes amours s'épanouissent, tel celui d'Orlando et de Marie : quelle survie morale entre les ruines, après l'effondrement des âmes et la destruction de l'esprit ? Le dernier roman de Virgil Tanase est, en quelque sorte, la psychanalyse sauvage d'une moitié de notre vieille Europe, encore très malade.

Edgar Reichmann

La guerre à Bucarest

JOURNAL DE ROUMANIE
de Jean Mouton. L'Age d'homme, coll. « Les chemins effacés », 121 p., 95 F.

29 août 1939. Ce jour-là, la plupart des passagers de l'Orient-Express se sont embarqués pour tout autre chose qu'un voyage d'agrément. Parmi eux, Jean Mouton, qui a reçu l'ordre de rejoindre son poste à l'Institut français de Bucarest, où il a été nommé directeur adjoint en janvier 1938. Il y restera jusqu'au 19 mars 1946. De ces sept années où le monde a basculé dans l'apocalypse, Jean Mouton a donné un témoignage qui n'a rien du compte rendu historique officiel. Son journal, à peine élagué après relecture à cinquante ans de distance, est une relation vivante des événements – vus de ce lieu d'observation privilégié (point de rencontre de l'Est et de l'Ouest), – à laquelle se mêlent les épisodes de la vie de l'Institut et des observations d'ordre privé.

Jean Mouton a pu suivre les fluctuations de la politique roumaine au fur et à mesure de la progression des troupes allemandes. Après l'assassinat du premier ministre roumain Calinescu par les gardistes (mouvement fasciste), le gouvernement passe en effet d'une attitude pro-alliés à *« la neutralité jusqu'à la nausée »*, selon la consigne du nouveau président du conseil ; puis à une franche hostilité, avec l'entrée en guerre contre la Russie, le 23 juin 1941, puis la déclaration de guerre à la Grande-Bretagne – cela jusqu'à la signature de l'armistice entre Russes et Roumains, le 12 septembre 1944, précédée d'effroyables batailles aéroterrestres.

Entre ces principaux événements de la vie du pays et leurs corollaires quotidiens (défiance, résistance...), le *Journal* de Jean Mouton se fait l'écho de la situation internationale ; des nouvelles qui parviennent de France, avec leur lot de drames et d'espoir ; des moments heureux de sa vie familiale ; des lectures qui soutiennent sa réflexion (Mansfield, Péguy, Claudel, Maritain, Mauriac, Marc-Aurèle...). Entre bombardements, surveillance militaire et tremblement de terre, l'Institut français, qu'il dirige depuis mars 1941, est devenu un *« refuge moral »*, un espace de liberté où toute une équipe s'occupe à préserver les *« valeurs précieuses »*, une respiration esthétique.

En août 1943 (et jusqu'à sa nomination en Suisse par Pétain, en juin 1944), Paul Morand remplace Jacques Truelle à l'ambassade. Certes, *« il a son élégance »*, note Jean Mouton, mais ses « sympathies » ne sont pas un mince problème pour le directeur de l'Institut, qui abrite, lui, des officiers clandestins. *« On ne pouvait pas avoir de vraie relation avec lui »*, dit aujourd'hui Jean Mouton, maniant avec élégance la litote : *« C'était un homme charmant, à ne pas rencontrer dans les moments tragiques. »*

Des rencontres de toutes sortes

Des rencontres de toutes sortes, Jean Mouton en a fait tout au long de sa vie. Ce lettré né un an avant le siècle égrène avec émotion et délicatesse les riches heures de ses amitiés, qu'ont favorisées ses activités dans les Instituts français de plusieurs capitales : entre autres Jean Hugo et Marthe Bibesco, amis de Proust ; Henri Focillon, *« ce Bourguignon d'une qualité poétique remarquable »* qui fut son professeur d'histoire de l'art en Sorbonne ; Saint-Exupéry, retrouvé en 1925 à Montluçon, représentant des camions Saurer, et qui lui lira les premières pages de *Vol de nuit* dans une chambre d'hôtel ; Claudel (« son » ambassadeur en Belgique au début des années 30) : *« Le personnage n'était pas agréable, parfois méchant ; mais c'était un homme de très grande classe et un génie incontestable »* ; Paul Valéry, Arthur Lourié – dont il a édité le *Journal musical* ; Jacques et Raïssa Maritain (*« un tempérament de feu »*) ; Jean Follain, *« un poète très pur »* ; Marguerite Yourcenar...

Comme sa conversation, le *Journal* de Jean Mouton est imprégné de spiritualité et d'esthétique, que l'on retrouve dans ses divers écrits. Avec subtilité et en toute modestie, il a ainsi longuement exploré les arcanes du patrimoine artistique (1). Proust, plus particulièrement (2), Charles Du Bos, avec lequel il eut une amitié profonde et qu'il assista dans ses derniers moments (3), mais aussi Gide, Stendhal, Claudel (4) et Truman Capote (5) ont été ses principaux sujets d'étude. Ses *Nouvelles nouvelles exemplaires* (6), enfin, incitent à la méditation. Aujourd'hui, cet esprit libre et toujours curieux s'intéresse à Joyce – *« parce que, comme moi, il a été éduqué par les jésuites et a été soumis à la torture de la conscience »*, – et s'est attaché par ailleurs à la mise au point de son journal, qui couvre la deuxième moitié de ce siècle. Souhaitons que les lecteurs témoignent à leur tour de cette belle énergie !

Valérie Cadet

(1) *Suite à la peinture*, éd. Falaize, 1952 ; et *Du silence au mutisme en peinture*, Desclée de Brouwer, 1959.

(2) *Le Style de Marcel Proust*, éd. Correa, 1948 ; et *Proust devant Dieu*, Desclée de Brouwer, 1963.

(3) *Charles Du Bos, sa relation avec la vie et avec la mort*, Desclée de Brouwer, 1954.

(4) *Les Intermittences du regard chez l'écrivain*, Desclée de Brouwer, 1973.

(5) *Littérature et sang-froid*, Desclée de Brouwer, 1967.

(6) Desclée de Brouwer, 1977.

L'éditeur de Ceausescu privatisé

L'édition roumaine découvre la liberté mais l'euphorie entraîne quelques ambiguïtés

Le spectre des privatisations hante l'Europe ex-communiste. En Roumanie, notamment, les forces conservatrices, les bureaucrates et les anciens apparatchiks se sont ligués pour l'exorciser. En février, l'arbitrage du premier ministre, Petre Roman, a permis la privatisation d'Editura politica, propriété du Parti communiste jusqu'en décembre 1989. Disposant de moyens considérables, elle diffusait surtout *« la pensée géniale »* de Ceausescu. Après l'effondrement de la dictature, sous la houlette d'un nouveau directeur, Gabriel Liiceanu, philosophe et homme d'affaires, la maison change de nom et d'orientation. Face à la lenteur et aux hésitations de grands groupes français susceptibles de contribuer à la reconstruction de l'industrie du livre en Roumanie, les nouvelles éditions Humanitas se consacrent aux sciences humaines et sociales, s'assurent la participation financière d'investisseurs privés parisiens et deviennent une société à responsabilité limitée avec 49 % de capital étranger. L'Etat conserve cependant le contrôle des réseaux de diffusion et de la distribution du papier.

Le catalogue nous renseigne sur les nouveaux objectifs. Retenons le rétablissement des liens avec la culture européenne, la reviviscence d'une pensée nationale occultée par la dictature communiste et, enfin, la publication *« des plus importantes œuvres antitotalitaires de ce siècle »*. Hétérogènes, trop hétérogènes (mais comment s'en étonner après plusieurs décennies de vide spirituel), certains choix contredisent quelque peu cette dernière priorité. Puisé dans les fonds éditoriaux occidentaux, le catalogue propose, certes, Bertrand Russel, Hannah Arrendt et Adam Michnik, Martin Buber et George Orwell, Vaclav Havel et André Glucksmann, Heidegger, Husserl, Jaspers et Jung. Portées par l'euphorie de la liberté, les éditions Humanitas publient également le cours universitaire du professeur Nae Ionescu, théoricien avant guerre d'un *« fascisme à visage roumain »* et d'un antisémitisme virulent. Le rédacteur du catalogue prend quand même la précaution de nous avertir qu'il s'agit là d'une *« des personnalités les plus controversées de la culture roumaine »*.

Si en décembre dernier les vitrines des libraires étaient vides, ce n'est plus le cas aujourd'hui. A côté d'Humanitas, d'autres éditions privées font florès. Ainsi G. Buzura, le directeur de la très sérieuse Fondation culturelle roumaine sous les auspices du ministère des affaires étrangères, vient de créer sa propre maison d'édition. Mais nous trouvons aussi dans les kiosques et sur les étalages dans la rue des publications pornographiques et d'autres exaltant la violence et la haine, imprimés à la sauvette et vendues aux passants. C'est, hélas, le prix à payer pour la liberté.

E. R.

Autres parutions

• Marin Sorescu : *la Vision de la tanière*. Dans une maison d'écrivains, le blaireau, la renarde et l'ours se disputent. Excellente satire visant les intellectuels. (Traduit du roumain par Jean-Louis Courriol, éditions Jacqueline Chambon, 250 p., 120 F.)

• Sanda Stolojan : *Avec De Gaulle en Roumanie*. Comment un grand homme d'Etat a su rendre l'espoir à un peuple tout en se laissant abuser par un paysan analphabète et rusé. (L'Herne, 100 F, 148 p.)

• Octavian Paler : *Polémiques cordiales*. Plaisirs et promenades nostalgiques à travers les mythes européens dans la vision d'un journaliste jadis proche du pouvoir, aujourd'hui farouche opposant. (Traduit du roumain par Alain Paruit, Critérion, 150 p., 140 F.)

• Paul de Hohenzollern, *Roumanie : Carol II, roi de Roumanie*. Le grand-père du prince Paul de Roumanie ne fut pas seulement l'amoureux fasciné et comblé par Magda Lupescu. Il était aussi un homme politique avisé qui aimait son pays. Écrasé entre Hitler et Staline, *il ne put le sauver*. (Traduit de l'anglais par Janine Hérisson et Henri Robillot, Denoël, 352 p., 140 F.)

LE PLAISIR D'ECRIRE LE DROIT D'ETRE LU

Si pour vous écrire est une passion, écrivez-nous. Nous éditerons et diffuserons vos ESSAIS, MÉMOIRES, RÉCITS, ROMANS, POÈMES en LIBRAIRIES. LANCEMENT PUBLICITAIRE par PRESSE, RADIO, TÉLÉVISION, LIBRAIRIES. Envoyez dès maintenant vos manuscrits à

LA PENSEE UNIVERSELLE

115 boulevard RICHARD LENOIR
75540 PARIS CEDEX 11
Tél. (1) 43 57 74 74

Contrat défini par l'art. 49 de la loi du 11.03.57 sur la propriété littéraire.

ques illusions.

très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'« affaires » qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Mais où sont les Soviétiques d'antan ?

Les livres traduits du russe se pressent, cette année, de plus en plus nombreux dans les catalogues des éditeurs. En même temps, de moins en moins soviétiques... L'édition, en effet, colle de près à l'actualité politique (même si, souvent, dans d'autres temps, elle l'avait précédée), sans bien savoir où dénicher la perle qui pourrait être le livre-culte des années 90, sans même savoir si elle existe. On avait cru, on nous avait tant répété, que les auteurs écrivaient *« pour le tiroir »*. Et il s'est révélé que les tiroirs étaient vides, que le système avait empêché la création, anesthésié l'imagination, que les auteurs avaient été *« empêchés »*, pour reprendre le terme du philosophe géorgien Merab Mamardachvili (*la Pensée empêchée, Aube*). Même si certains surmontaient l'empêchement et qu'on n'est pas près d'oublier les émotions – et les informations – que nous apportèrent en leur temps une Evguenia Guinzbourg, un Chalamov, un Soljenitsyne.

Les temps ont changé... Les Russes, aujourd'hui, lisent moins des livres qui ne sont plus inaccessibles ou interdits (alors que des margoulins publient en russe du porno, *Mein Kampf*, *le Protocole des sages de Sion !* ...). En même temps, les formidables chiffres d'abonnements aux journaux et aux revues s'effondrent. *Novy Mir* ne paraît plus depuis juillet 1990, écrasé par la publication de *l'Archipel du Goulag*, attendu trop longtemps par 2 700 000 abonnés...

Justement, l'auteur d'*Une journée d'Ivan Denissovitch*, tirant les leçons de la fin du communisme, qu'il a exposées dans *Comment réaménager notre Russie* (Fayard, 1990), vient d'annoncer qu'il avait décidé d'interrompre la rédaction de *la Roue rouge*, son immense fresque historique sur la révolution russe (1). Même si ce n'est pas son meilleur livre, on regrettera toutefois que le prix Nobel 1970 n'ait pu mener, au moins jusqu'à la guerre civile, l'entreprise ambitieuse de reconstruction de l'Histoire pour laquelle il avait rassemblé une documentation immense. Il y a là un signe : le temps n'est plus (ou pas encore) d'étudier 1917.

D.R.

Selon Boulgakov, « les manuscrits ne brûlent pas ».

Les « grands »

• *Quinze lettres à Boris Pasternak*, de Marina Tsvetaeva. Rassemblées, traduites, (*remarquablement) annotées par* Nadine Dubourvieux. Clémence Hiver, coll. « L'épistolaire ». Relié sous étui, 128 p., 115 F.

Entre 1922 et 1935, la somme disponible à ce jour (à l'exception des lettres de l'année 1926 publiées dans la *Correspondance à trois*. Gallimard 1983) de la correspondance des deux poètes d'égale grandeur. *« Nous étions amis. Je conservais sur moi environ cent lettres d'elle, ses réponses à mes lettres »*, a écrit Pasternak qui a expliqué la perte des trois quarts, dans un train pendant la guerre *« par excès de soin pour les conserver »*. Ils ne se rencontrèrent qu'une fois. Déception. *« Quelle non-rencontre ! »*, dira-t-elle, déplorant la *« douceur »*, la lâcheté de celui qui *« ne peut pas faire de peine »*. *« Vous allez chercher des cigarettes et vous disparaissez pour toujours »*, lui écrit-elle en 1935... Rêver, écrire. Tout un itinéraire de passion et de passion des mots dans ce très beau petit livre. A quand une correspondance croisée avec les lettres de Pasternak ? Sera-t-elle un jour possible ?

Du même auteur : *Histoire de Sonetchka*. Au Théâtre Vakhtangov, dans *« un Moscou qui ne croit pas aux larmes »*, post-révolutionnaire, l'exaltation de l'Amour, un requiem pour l'actrice dont elle vient d'apprendre la mort, l'être féminin le plus aimé (*« Le baiser en amour, c'est l'eau de mer dans la soif. J'aimais mieux garder ma soif entière »*). Un hymne entêtant, frémissant de liberté, de beauté, de jeunesse. La dernière grande œuvre en prose, écrite en 1937 à Lacanau-Océan. Traduit du russe par Véronique Lossky (Clémence Hiver, 256 p., 159 F). Et aussi : *Phèdre*, la pièce, écrite en 1927, créée en français en mars 1991 par Sophie Loucachevsky. (Trad. Jean-Paul Morel, Actes Sud, 110 p., 80 F.)

• *Carnets d'un toqué*, d'André Biély (1880-1934). Traduit par A.- M. Tatsis Botton, postface de Georges Nivat. L'Age d'homme, 346 p., 160 F.

Le livre capital, aux limites du néant, d'un grand visionnaire de la vie intérieure, disciple de Rudolf Steiner – l'auteur de ces chefs-d'œuvre que sont *Pétersbourg*, *la Colombe d'argent*, *Kotik Letaïev*, – *« l'un des plus extraordinaires geysers de mots dans la littérature russe »*, selon Georges Nivat. Une exploration hallucinante du Moi qui délire, à rebours, en avant, en zigzag, de la naissance à la mort, qui bascule dans la folie.

Du même auteur : *Symphonie dramatique* (1902). Un jeu de citations musicales ou poétiques dans un Moscou enivré de mysticisme. (Trad. Christine Zeytounian-Beloüs. Ed. Jacqueline Chambon, 180 p., 110 F.)

Les exhumés de l'intérieur et de l'exil

• *Où finit l'escalier. Récits de la quatrième dimension*, d'Alexei Remizov (1887-1957). Trad. Gilbert Lély, Jean Chuzeville, Denis Roche, Boris de Schloezer, Georges et Ludmilla Pitoëff, Jeanne Bucher. Ombres, 336 p., 130 F.

Un recueil de contes de cet éclatant contemporain des symbolistes (l'auteur des *Yeux tondus*, Gallimard, 1958, et de *Sœurs en croix*, Ombres, 1986) ; influencé par Gogol, Dostoïevski, les romantiques allemands, remarquable connaisseur des contes de fée russes et de la langue populaire... Mélange de la vie diurne et de la vie nocturne dans ces petits textes fantastiques et poétiques d'un pessimisme sarcastique qui n'ont pas vieilli.

• *Quatre jours*, de Vsevolod Garchine (1855-1888). Trad. André Cabaret. Circé, 172 p., 98 F ; *la Fleur rouge*. Trad. Jean Gillès. Acte Sud, 156 p., 85 F.

Des récits plutôt désuets, mais obsédants, un peu fous, extraits d'un recueil de vingt nouvelles de 1883, d'un auteur représentatif des années 80 : un ancien soldat du tsar traumatisé comme le soldat blessé étendu sur le champ de bataille à côté du cadavre d'un Turc en putréfaction (*Quatre jours*), où d'un interné dans un asile de fous qui vit un véritable martyre pour détruire la fleur qui incarne tout le mal du monde.

• *A la recherche des âmes mortes*, de Serguei Mintslov (1870-1933) ; trad. Bernard Kreise. L'Age d'homme, 150 p. 130 F.

Un amateur d'antiquités et de vieux livres parcourt la Russie du début du siècle pour visiter les domaines des grandes familles afin d'acquérir des livres rares ou de beaux objets de l'ancien temps. Les bibliothèques sont des poulaillers, les meubles entassés dans les greniers, les livres oubliés par des aristocrates illettrés, ruinés, en pleine déconfiture... Ce livre d'un auteur tout à fait inconnu est une vraie curiosité : après une série de voyages, entre 1895 et 1913, pour un rapport à l'Académie sur les bibliothèques des propriétaires terriens, il en a tiré ce roman de mœurs drolatique, à la fois gogolien et tchékhovien, d'une Russie qui disparaît.

• *Une séance de spiritisme*, de Mikhaïl Boulgakov (1891-1940). Trad. par André Cabaret. Circé, 134 p., 95 F.

« Je ne partage pas la certitude répandue sur la Friedrichstrasse que la Russie soit finie, bien au contraire : à mesure que j'observe le kaléidoscope moscovite, le pressentiment me vient que tout est « en train de se faire » et que nous pouvons encore vivre assez bien... » Dix petits textes qui sont, librement, des descriptions savoureuses de la réalité soviétique, mêlant le grotesque au fantastique, moquant Lénine comme au « Bébête Show ». Choisis parmi les chroniques et les feuilletons publiés entre 1921 et 1926 par un Boulgakov, le persécuté d'hier, dont on vient de fêter le centenaire, tout en révélant avec gêne (voir *les Nouvelles de Moscou* du 19 mai 1991) que ses *Journaux* récemment sortis des archives du KGB affichent un antisémitisme virulent (*« Je ne doute pas qu'il est juif »*, écrit-il à propos d'Edouard Herriot venu faire des avances aux bolcheviks !). A quand un Boulgakov complet ?

• *Les Quotidiennes ; les Sentimentales*, de Mikhaïl Zochtchenko (1895-1958). Trad. Maya Minoustchine. Solin, 84 et 132 p., 69 F et 79 F.

De courts textes, loufoques, parodiant un écrivain prolétarien imaginaire, écrits entre 1922 et 1929 par ce maître de l'humour russe, réduit au silence en 1946, en même temps qu'Anna Akhmatova, pour son *« esprit étranger à la littérature soviétique »*.

• *Sainte-Hélène, petite île*, de Marc Aldanov (1886-1957). Trad. M. Hirchwald. Jacqueline Chambon, 132 p., 85 F.

Une fantaisie historique sur les derniers jours de Napoléon – Boney, comme on l'appelle là-bas – qu'a visité un aristocrate russe venu sur l'île pour rencontrer son idole. Emigré à Paris en 1919, Aldanov fut, paraît-il, le plus lu et le plus traduit des auteurs russes émigrés, entre les deux guerres, un peu comparable à un Stefan Zweig. Une reconstitution nostalgique en forme d'image d'Epinal, sans souci de la psychologie, mais distrayante.

• *Chemins nocturnes*, de Gaïto Gazdanov (1903-1971). Trad. Elena Balzam, éd. Viviane Hamy, 264 p., 129 F.

Arrivé à Paris en 1923, ce chauffeur russe observe, fasciné, la ville et ses bas-fonds, étonné par ces gens qui se comportent sans retenue dans son taxi. Le Paris des cabarets, des cafés, des maisons closes, les bals du samedi, tout un réseau plus ou moins interlope au temps des Années folles par un témoin qui raconte, et se fond dans la nuit.

• *Roquenval*, de Nina Berberova (née en 1901). Trad. Luba Jurgenson, Actes Sud, 88 p., 48 F ; *A la mémoire de Schliemann*, trad. Alexandra Pletnioff-Boutin, 56 p., 48 F.

En cinq années, depuis *l'Accompagnatrice*, Berberova est devenue, en France, une vraie star. Il serait trop injuste de lui en tenir rigueur, de minimiser l'acuité de son intelligence et de son écriture, la beauté de certaines nouvelles (comme *le Mal noir*), l'intérêt de son autobiographie (*C'est moi qui souligne*), la lucidité de la chroniqueuse du procès Kravtchenko (*l'Affaire Kravtchenko*) à cause d'un lancement trop réussi par son éditeur, qui a parié sur la paresse des lecteurs et a préféré délivrer à doses homéopathiques des nouvelles en *les qualifiant de « petits romans »*. Avec succès. Le charme opère toujours. On se prend même à regretter d'arriver à la fin du cycle des nouvelles avec ces deux textes à la patte berberovienne.

Les jeunes et leurs aînés

• *L'Ecole des idiots*, de Sacha Sokolov. Trad. par Françoise Monat. Solin & Zoé, 296 p., 129 F.

Une école pour arriérés mentaux d'où le narrateur, un jeune schizophrène, considère le monde, le désordre du monde, mélangeant l'espace et le temps, l'avant et l'après, lui et les autres, d'un œil innocent et lucide. Un monologue touffu et tendre, dont la traduction conserve bien la fluidité, d'une superbe liberté de pensée et d'écriture, dans un univers dont il faut se protéger. *Ni du KGB ni du système*, mais de soi-même. Ce roman d'écorché, publié en 1976 aux Etats-Unis, republié en URSS pendant la perestroïka, ne ressemble à aucun autre livre soviétique de ces années-là, mais plutôt à Howard Buten ou au film de la Zélandaise Jane Campion (*An Angel at My Table*). Un livre qui restera.

• *Echos*, de Valeria Narbikova. Trad. Luba Jurgenson. Albin Michel, 215 p., 98 F ; *Eros est russe*. Trad. Dmitri Sesemann. Préface d'André Bitov. Ed. Horay, 208 p., 110 F.

« Elle avait envie de faire ce que vous savez avec qui vous savez. Mais « qui vous savez » n'appelait pas. » Ce début d'*Eros est russe* pourrait être aussi celui d'*Echos*. Deux romans de recherche érotique et verbale parus simultanément chez deux éditeurs, d'une romancière de trente ans qui a ses admirateurs et ses détracteurs. Et qui ose manier, avec une liberté et une invention peu communes le langage et le sexe. Comme l'en félicite André Bitov : *« Narbikova parle justement de « ça », de ce à quoi tout le monde pense et que tout le monde pratique, mais dont il n'a jamais été question dans notre littérature soviétique, ni même russe ; et si même il en était question, c'était pour dire qu'il valait mieux s'occuper d'autre chose et de prendre son plaisir ailleurs que sur le papier »*... Pourtant, on attend autre chose de la prose de Valeria Narbikova, dont la modernité et les jeux appliqués – intraduisibles, dit-on – nous étonnent moins que ne le voudrait l'auteur, ivre de ses bonheurs langagiers et de ses interdits violés. A suivre : elle grandira.

• *Chronique privée*, de Viatcheslav Pietsoukh, nouvelles. Trad. Simone Sentz-Michel. Actes Sud, 136 p., 119 F ; et *la Nouvelle Philosophie moscovite*, roman. Trad. Françoise Godet. Actes Sud, 176 p., 110 F.

A qui reviendra la chambre de la vieille Alexandra Poumpianskaïa qui a disparu de l'appartement communautaire ? A partir d'une histoire somme toute banale dans la vie soviétique, une satire réjouissante et cocasse de la société et des sacro-saintes particularités de la vie russe, présentée comme réflexion sur les liens entre la littérature, et la vie. *« Sans la littérature l'homme ne peut devenir tout à fait un homme, car si certaines choses se transmettent de génération en génération par le sang des ancêtres, d'autres ne peuvent se transmettre que par les livres. »* Une même recherche malicieuse, entre vie et littérature, se retrouve dans les nouvelles fascinées par le thème de l'écriture d'un des meilleurs auteurs révélés ces dernières années.

• *La Femme de mes rêves*, nouvelles de Boulat Okoudjava. Trad. Anne-Marie Susini et L. et J. Cathala. Albin Michel, 184 p., 98 F.

« Maintenant, on comprend tout. On explique tout : c'est de l'histoire. On oublie que nous avons vécu ce temps, que nous en avons été directement concernés, frappés, blessés. » Un beau recueil de nouvelles autobiographiques, écrites dans les années 70-80 par le grand chanteur-poète qui égrène tendrement, sans rancune ni misérabilisme, des souvenirs habités : les retrouvailles avec sa mère après dix ans, l'été à Tbilissi, l'hiver à Kalouga, les brimades d'un officier face au soldat de dix-sept ans, les débuts du jeune professeur dans une école de village...

• *Le Petit Nuage de Gengis Khan* de Tchinguiz Aïtmatov. Trad . Richard Roy. Messidor, 150 p., 95 F.

Par l'auteur de *Djamilia*, le Kirghiz devenu depuis peu ambassadeur d'URSS au Luxembourg. Un récit qui, selon l'habitude de l'auteur, baigne dans les légendes, la steppe immense et une certaine défiance à l'égard d'une idéologie qui châtre la mémoire et les traditions, mêlant l'évocation du conquérant mongol à l'année 1953 et à la machination dont est alors victime Aboutalip Kouttybaïev, pour avoir traduit en russe une légende kirghize.

• *Le Don paisible*, de Mikhaïl Cholokhov. Trad. Antoine Vitez, postface de Claude Frioux. Presses de la Cité, coll . « Omnibus », 1 402 p., 135 F.

Grandiose, énorme, superbe, la geste des Cosaques du Don, entre Blancs et Rouges, au temps de la Révolution et de la guerre civile, qui valut à Cholokhov le prix Staline en 1941, le prix Nobel en 1965. Claude Frioux y voit *« l'œuvre la plus totalement et complètement opposée aux dénaturations prêcheuses exigées par les commissaires de toute la littérature soviétique »*. La paternité de l'œuvre avait été contestée dès la parution du premier tome en 1928. Un dossier, en fin de volume, intitulé *« Qui a écrit* le Don paisible *? »*, fait le point sur la question ; et l'énigme reste entière.

• *Le Sablier*, d'Ekaterina Olitskaïa. Trad. Francine Andréieff et Hélène Chatelain ; préface de Léonide Pliouchtch. Ed. Deux Temps Tierce, 360 p., 150 F.

Fille d'un populiste juif et d'une mère orthodoxe russe issue de la petite noblesse, qui s'étaient rencontrés à Zurich où ils faisaient leurs études ; élevée dans la province de Koursk, puis venue à Petrograd en 1917, indignée des méthodes violentes de la révolution d'Octobre, elle avait rejoint les socialistes-révolutionnaires pourchassés dès 1918. Arrêtée en 1924, envoyée aux Solovki, libérée en 1927, de nouveau arrêtée en 1929, déportée à la Kolyma qu'elle quittera en 1947, Olitskaïa la S.R. avait rédigé ce livre diffusé en samizdat à partir de 1969 : les mémoires d'une femme remarquable qui, contrairement à une Evguenia Guinzbourg, est constamment un témoin hostile au régime dont les répressions n'entament jamais les convictions. Elle est morte en 1974, en Ukraine.

(1) Commencée en 1969, *la Roue rouge* devait couvrir, en vingt tomes *ou « nœuds »*, les années 1914 à 1922 ; elle s'arrête au printemps 1917. Quatre « nœuds » en plusieurs volumes ont paru en russe (*Août 14, Octobre 16, Novembre 16, Mars 17 et Avril 17*). Les deux premiers ont paru en français chez Fayard, qui annonce *Mars 17* pour l'automne.

Du réalisme socialiste au troisième dégel

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE RUSSE
Le XXe siècle
Gels et dégels
Ouvrage dirigé par Efim Etkind, Georges Nivat, Ilya Serman, Vittorio Strada. Fayard, relié toile, 1 092 p. 490 F.

Prévu pour être chronologiquement le dernier des six tomes (sans compter le septième sur les *Problèmes généraux de la littérature russe* et la table des matières), ce volume d'*Histoire de la littérature russe* couvre les années 1930 à 1980. Entreprise monumentale, commencée à l'initiative des éditions Einaudi, reprise par Fayard à partir de 1988, cet ouvrage tout à fait original, rédigé de façon à pouvoir être consulté par le grand public aussi bien que par le spécialiste, a le grand mérite de nous faire connaître les prosateurs et poètes connus, inconnus, méconnus, jetés et rejetés, d'une littérature remarquable par sa fantastique richesse et sa créativité.

On trouvera dans ces gros livres tous les auteurs cités dans cette page, et même bien davantage, dans une série d'articles qui, symboliquement et pour mémoire, s'ouvrent avec le réalisme socialiste (*« En dépit du réalisme socialiste, en dépit de ses victimes et des sacrifices dont elle fut l'objet, la littérature russe n'est pas morte. Le réalisme socialiste, lui, est mort »*, écrit Strada) pour présenter Gorki, Fadéiev, Cholokhov, Léonov. On trouvera ensuite une belle présentation historico-littéraire des années 30 par Michel Heller (Ilf et Petrov, Kavérine, Kataïev, Platonov, Boulgakov, Mandelstam), une étude sur la philosophie, la musique russe sous Staline, la littérature pour enfants (Marchak, Schwartz), la seconde guerre mondiale, le dégel et les poètes-chanteurs, la critique littéraire (Bakhtine, Propp, Eikhenbaum, Likhatchov Iouri Lotman, etc.), la dissidence (Siniavski, Voïnovitch, Vladimov, Zinoviev, Axionov, Maximov), les témoins de l'inhumain (Chalamov, Dombrovski, Grossman, Soljenitsyne). Le septième tome, avec une table des matières générale, permettra de s'y retrouver parmi les centaines d'œuvres et d'auteurs qui apparaissent dans plusieurs articles, dans plusieurs tomes.

L'Histoire est allée si vite que ce volume, préparé avec beaucoup de soin, ne nous paraît plus définitif et que l'ouverture des archives et des cœurs exigera, sans doute, des remises en perspective des œuvres, ainsi qu'une réécriture de certaines contributions, notamment de Soviétiques encore prisonniers de clichés et de langue de bois. Néanmoins, voici un outil cher, lourd, mais incomparable.

N. Z.

(1) Ont paru les deux premiers volumes du vingtième siècle : *l'Age d'argent ; la Révolution et les années vingt*. A paraître : *Des origines aux Lumières ; Le XIXe siècle : l'époque de Pouchkine ; le Temps du roman ; Problèmes généraux de la littérature russe*.

CULTURE

Avignon

de nos envoyés spéciaux

L'onde invisible

Une exposition des photos de Claude Bricage qui saisissent la théâtralité d'Antoine Vitez

Deux figures. Une femme, sa robe noire, ses cheveux, elle a le bras tendu et tient par la main une autre femme, plus élancée, robe blanche. Le nœud de leurs deux poings forme le centre d'une hélice, elles tournent, elles dansent presque, le bas de la robe blanche vole au vent, le bas de la robe noire reste droit, plus lourd. Quatre mirages d'envolées, les deux femmes, et, sous elles, un peu de côté, leurs deux ombres. Un écho de la jeune Parque, de Paul Valéry : *« Mon ombre, la mobile et la souple momie, de sa présence feinte effleurait sans effort la terre où je frôlais cette légère mort. »*

Danse, envol, oui certes, mais *« explosante fixe »*, comme dirait André Breton, car cette profonde nuit, cet infini noir bleu, cette lueur, ces deux femmes accrochées visages tendus haut vers le ciel comme deux noyées qui s'asphyxient, qui cherchent à happer un souffle d'air, cela ne bouge pas, c'est une photographie de Claude Bricage. Une image de deux actrices qui jouaient, chez Antoine Vitez à Chaillot, *l'Echange* de Paul Claudel.

Une vision et une méditation

Comment croire qu'une image serait à même de susciter, avec cette charge si intense d'énergie spirituelle, ce que Paul Claudel avait sur la conscience, et ce qu'il portait dans le cœur, lorsqu'il réunissait, une nuit d'été, sur une plage de l'Amérique, ces deux femmes, celle de la robe noire, presque la sœur de Claudel, venue du village du nord de la France, et celle de la robe blanche, cette actrice, cette étoile, ce vent, ce feu ?

Claude Bricage ne réitère pas en photographie ce que nous voyons sur la scène du théâtre. Il crée une vision et une méditation qui, hors de son intervention, n'a pas lieu. Comme si l'acte du poète et l'acte du metteur en scène et du décorateur et du créateur des lumières et l'acte des acteurs formaient à eux tous une substance sensible singulière qui, durant la représentation, s'égare, s'incline, se fragmente, et dont le vrai faisceau d'ondes, alors, qui est le nœud vital de l'art du théâtre, demandait l'acte, à son tour, d'un Claude Bricage, pour être gagné.

Chaque « photographie » est ainsi la mise au jour et la mise à la mémoire de ce que l'acte théâtral a enfanté. L'exposition au titre un peu rude, « De la théâtralité », permet de voir cinquante de ces « révélations » photographiques de Claude Bricage, volées à l'invisible au cours de représentations de Shakespeare, Claudel, Racine, Hugo... d'autres. Mais les vues les plus poignantes sont peut-être cinq images, appelées par Bricage *HIV+*, qui sont celles d'un homme, de l'ombre et de l'absence approchantes d'un homme, qui paraît se débattre contre la vie elle-même, comme un agonisant qui lacérerait ses draps parce que ses draps ne feraient qu'un seul nid de pieuvres envahissantes, étranglantes.

Cette figure qui, d'une image à l'autre, se dissout dans son propre corps, qui est-elle ? Le poète ? L'acteur ? Le photographe visionnaire ? Le théâtre soi-même ? Cette figure n'est pas la mort, ce serait trop facile à dire.

MICHEL COURNOT

▶ **Maison du théâtre, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 juillet.**

MARC ENGUERAND

Les Ouzbeks sont arrivés, ils sont à Montfavet avant de présenter leur spectacle à l'intérieur des murailles. Ils parlent une langue chantante et ressemblent à tout le monde. Mais dès qu'ils vont sur scène, ils se parent d'un exotisme de légende, ramènent un parfum de mythologie barbare et raffinée. Leur théâtre joue sur le maquillage et le travestissement. Comme chez les Indiens. Ils ne sont pas si loin d'ailleurs. Devant eux, l'invitée indienne de l'AFAA sera moins dépaysée que dans le maelström avignonnais. Les fêtes ne manquent pas dans son pays, entièrement payées par le gouvernement, car les places sont gratuites. Ce n'est sans doute pas l'avenir dont rêve, pour notre Festival, Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre au ministère de la culture. Il rêve d'un épurement, d'un rajeunissement. Déjà, on constate un renouvellement des noms : ainsi, c'est la première fois que Jean-Louis Martinelli s'y produit – aux Chantiers de Théâtre ouvert. Et les manifestations se diversifient. Claude Bricage, pour la deuxième fois, expose ses photos. Il trouve pourtant que la photo n'a pas, dans la presse, la place qu'elle mérite. C'est dans l'ordre des choses.

Un entretien avec Bernard Faivre d'Arcier

Le directeur du théâtre souhaite une meilleure circulation des cadres

« Je ne peux pas dire ce que va être demain le théâtre, *explique Bernard Faivre d'Arcier*, mais seulement ce que voudrait être l'action de l'Etat dans l'organisation des activités théâtrales, une action qui, bien entendu, dépend du budget : il sera discuté le 25 juillet. Il y a juste un an, j'annonçais la mise en œuvre des « scènes nationales » – institutions diverses consacrées à la production, aux coproductions avec les compagnies indépendantes. A présent elles sont là. Ce sont dix maisons de la culture et cinquante autres établissements qui ont été restructurés, dont les directions ont été renouvelées et le budget réorganisé de façon à permettre la production.

» On n'empêchera jamais les grandes institutions d'échanger leurs spectacles, c'est une affaire de plateau, et de budget. Je serais choqué si n'existait pas, à côté, un réseau de PME. Nous sommes en train de l'agencer. On peut trouver au moins cinq centres de regroupement, gérés par des administrateurs, et qui mettent en marche des rencontres essentielles entre compagnies, à Nantes, à Rennes, à Maubeuge, à Strasbourg avec le Maillon, à Dijon avec Théâtre en Mai. Il faudrait que ces manifestations se concertent, soient jumelées, qu'elles trouvent un prolongement à Paris, à la Cité internationale par exemple. J'y tiens.

» Les centres dramatiques, c'est vrai, paraissent sinon à la traîne, du moins plus rigides. Leur statut n'est pas en cause : si quelqu'un estime celui de son centre trop contraignant, je peux aider à le modifier. Quand l'un se libère, nous lançons des appels d'offre en demandant un projet concret. Nous ne choisissons pas seulement le prochain directeur sur le talent, mais sur la capacité de prendre en charge l'établissement, la capacité de s'adapter au lieu. Nous avons parfois des déceptions avec les collectivités locales. Avec la municipalité de Lyon, par exemple, qui voudrait récupérer le Théâtre du Huitième où Alain Françon est installé, et nous aimerions qu'il y reste. Quoi qu'il en soit, nous allons trouver une solution.

» Le problème, avec les centres dramatiques, tient moins aux entrées qu'aux sorties. Le problème, c'est la génération en place. Quelques-uns pourraient arrêter pendant un temps les mises en scène et diriger des théâtres... Certains choisissent d'en sortir, comme Gildas Bourdet, auquel est accordée une subvention, la plus importante des compagnies indépendantes : 1 800 000 francs. A côté, Stéphane Brausnchweig passe de 150 000 à 400 000 ou 500 000 francs. Evidemment, c'est moins. Mais on ne peut pas comparer. Et rien n'empêche, au contraire, une structure riche de le coproduire, même si l'on sait que l'argent va à l'argent.

» Ne nous affolons pas à propos du Festival d'Avignon. La part de l'État dans son budget n'a pas à être plus importante. J'ai au contraire demandé à la Ville d'augmenter la sienne. Ce qui devient malsain, c'est son évolution. Le Festival est débordé. Il va finir par s'enfuir hors les murailles à la recherche d'endroits vierges, tranquilles, où l'on peut jouer sans subir le bruit de la ville. Il ne doit plus être le seul, le seul sur lequel s'abattent pendant trois semaines les professionnels, les médias, les désirs et les contradictions de chacun. Sans compter le *off*, qui reçoit chaque année davantage de spectacles. Relâcher la tension est indispensable. Réfléchir à son avenir est urgent.

» Je me sens à l'aise à l'égard des compagnies ; de la nouvelle génération des metteurs en scène ; des scènes nationales. A la rentrée, l'organisation des théâtres nationaux va être revue. La profession s'est « moralisée » au-delà des espérances, tout le monde m'envoie le compte de ses activités, de ses budgets, de ses salaires... Finalement, la question douloureuse est celle que posent les quadragénaires en crise d'identité. Ils ont eu leur centre dramatique, ils n'ont plus rien à conquérir. Ils ont leur notoriété, leur sécurité, ils n'ont plus qu'à chercher ce qu'ils vont monter et programmer la saison prochaine. Et ils se demandent ce qu'ils vont devenir. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

Eloge du chantier

En plein Chantiers de Théâtre ouvert, rencontre avec Jean-Louis Martinelli et Charles Berling

Jean-Louis Martinelli, directeur du Théâtre de Lyon dont il a pris la direction en 1987, a rejoint en très peu de temps la famille des grands metteurs en scène. Son travail sur Quartett, *d'Heiner Müller, avait séduit. Son adaptation pour la scène de* la Maman et la Putain, *de Jean Eustache, fait déjà date. Dans ce spectacle bouleversant, Anouk Grinberg et Charles Berling reformaient le couple impossible qui, en son temps, avait marqué le cinéma. A la Chartreuse, à l'invitation des Chantiers de Théâtre ouvert, Jean-Louis Martinelli et Charles Berling se sont retrouvés autour de l'écriture d'Eustache.*

Jean-Louis Martinelli. – « Ce qui m'intéresse dans ce chantier, c'est de poser la question de la forme et de la représentation en changeant la règle du jeu, en posant une autre façon de travailler. Jean-Luc Godard a dit que *« la façon dont on produit, c'est déjà ce qu'on produit »*. Ces chantiers supposent, par la rapidité qui est leur règle – six jours d'élaboration, – que l'on se connaisse parfaitement. Rien ne serait possible sans connivence, sans famille.

Avec Charles Berling et Sylvie Milhaud que j'ai retrouvés ici, nous avions travaillé sur *la Maman et la Putain*. Cela nous a été beaucoup plus facile de travailler vite et d'ouvrir de nouvelles pistes autour d'Eustache. Et déjà, nous parlons du travail sur Céline que nous ferons ensemble. L'idée du chantier est donc importante car elle va contre l'idée du coup, de l'événement. C'est la recherche que je mène dans mon théâtre : il s'agit de penser la durée, comme un peintre qui aurait dix toiles en chantier en même temps.

Charles Berling. – « L'acteur se heurte souvent à une contradiction : la carrière individuelle et le désir de troupe. Si j'ai fait partie des APA (1), c'était pour manifester le désir de faire partie d'un groupe qui voulait travailler différemment. Mais, dans les structures actuelles de production, l'acteur doit se défendre de manière terriblement individuelle.

A mes débuts, j'ai vécu les aventures collectives du TNS, avec Jean-Pierre Vincent, ou avec les Mirabelles. C'était la fin d'une période. Nous sommes nombreux aujourd'hui à regretter le principe de la troupe. Ainsi que l'idée de répertoire qui l'accompagne. Aujourd'hui, on travaille pour tel ou tel, il est très difficile de reprendre une pièce deux ans après sa création. Pourtant, le travail de l'acteur passe par la répétition, la reprise.

J.-L. M. – « On peut retrouver l'idée des chantiers dès Stanislavski. Il avait inventé la « villégiature » du Théâtre d'art de Moscou. La troupe partait deux ou trois mois l'été à la campagne et répétait dans une grange, chaque jour, du matin au soir, les spectacles de la saison suivante.

Le temps habituel de la production est aujourd'hui de deux mois de préparation. Economiquement, il est impossible d'étendre ce temps mais il est possible – nous l'avons fait sur *la Maman et la Putain*, ou *Conversation chez les Stein* – d'étendre le temps des répétitions. On travaille pendant une semaine ou dix jours, on s'arrête six mois et puis on reprend. C'est une façon de combattre le temps et de permettre à l'acteur d'arriver à maturité.

Ch. B. – « Dans un parcours d'acteur, c'est très enrichissant de pouvoir reprendre un spectacle quelques mois ou quelques années plus tard, comme on reprend la lecture d'un livre. Continuer aujourd'hui à travailler sur Eustache, c'est important. Et avec Martinelli. Quand il m'a parlé de Céline, je savais que j'accepterais, parce que les spectacles s'enchaînent tout naturellement.

J.-L. M. – « La grande idée du chantier est que le spectacle n'est pas un objet fini. Quand on dit « c'est le chantier », on veut dire que c'est un peu le bordel. C'est plutôt bien, car cela signifie qu'on y arrive avec des choses un peu défaites. Eustache donne une définition de *la Maman* en disant que c'est un film défait, qui montre à perte de vue l'inachevé, le vide, le manque. Cela me plaît. »

Propos recueillis par
OLIVIER SCHMITT

(1) Acteurs, producteurs associés groupe fondé il y a quatre ans par une cinquantaine de professionnels avides de nouveaux processus de création.

▶ ***Sale histoire*, de Jean Eustache, d'après Jean-Noël Picq. Tinel de la Chartreuse. Les 18 et 19 juillet, à 19 heures.**

Un regard indien

Mme Sinha Gayatri est indienne, journaliste au quotidien *India Express*, elle écrit dans deux magazines c'est-à-dire pour environ cent millions de lecteurs... Elle fait partie des invités de l'AFAA (*le Monde* du 17 juillet) et arrive dévorée de curiosité. Elle veut tout savoir : les relations du Festival avec la Ville, avec les Avignonnais, avec les spectateurs, avec le théâtre. Elle s'étonne de voir réunis les spectacles qu'elle appelle urbains, ou élitistes, *« avec de riches décors, des débordements de lumière »*, et ceux qu'elle définit populaires *« plus près de la peau »*.

Au-delà des différences de langage, trouver des points de repère communs est compliqué. *« En Inde,* explique Sinha Gayatri, *il existe des festivals sauvages que l'on essaie d'ordonner, de canaliser. Ils sont entièrement payés par le gouvernement, parce que les places sont gratuites. En France, c'est tout le contraire. J'ai l'impression qu'il y a une structure et, à l'intérieur, on essaie de se montrer spontané. Ce que l'on appelle chez nous « festival » s'apparente aux fêtes religieuses. Ils ont lieu dans des villages, les habitants y participent et s'y préparent pendant toute l'année.*

» Le gouvernement donne beaucoup de subventions au théâtre classique, qui est très riche artistiquement, très suivi, très varié : chaque Etat, et il y en a un un grand nombre, possède une ou plusieurs troupes traditionnelles. Mais c'est un choix que le pays devra faire : soutenir la tradition ou les auteurs contemporains.

» Les capitaux privés investissent dans le cinéma, la peinture, la danse, la musique. Pas dans le théâtre d'aujourd'hui. Prithviraj Kapur, acteur et metteur en scène extrêmement célèbre, a pris un théâtre à Bombay et le tient avec son propre argent. D'une manière générale, les mécènes sont rares. Les contacts avec l'Occident aussi. Nous avons reçu quelques spectacles de RDA et des Etats-Unis. Le Mahabharata *de Peter Brook a déconcerté pas mal de publics. Non, nous ne connaissons pas* l'Indiade, *d'Ariane Mnouchkine. A l'école, nous apprenons Molière. Nous connaissons les auteurs jusqu'aux années 50 : Beckett, Ionesco, Artaud. Genet. Et Brecht, qui s'adapte parfaitement à notre culture quand il traite d'organisations sociales féodales... Le théâtre chez nous a un pied dans le concret, l'autre dans la religion, le fantastique, l'irrationnel. Nous cherchons des formes susceptibles d'éclairer notre réalité. »*

C. G.

CINÉMA

La violence aux deux visages

L'étrange biographie de deux gangsters jumeaux

LES FRÈRES KRAYS
de Peter Medak

Ronnie et Reggie Krays sont nés à une heure d'intervalle, le 24 octobre 1933, dans un quartier pauvre de Londres. Après une carrière de truands dans les années 50, ils sont devenus au début des *sixties* la coqueluche canaille de nombre de célébrités, et pouvaient répondre à la question *« Connaisez-vous les Beatles ? » : « Non, mais eux nous connaissent. »* Ayant poursuivi et étendu leurs coupables activités en prenant contact avec la mafia américaine, ils purgent depuis mars 1969 une peine de trente ans de prison.

L'idée de porter leur histoire à l'écran est née au sein du groupe rock Spandau Ballet, dont les deux fondateur, Gary et Martin Kemp, interpréteront les rôles titres. Le scénario fut confié au réalisateur de l'étrange *Enfant miroir*, Philip Ridley, et la réalisation à Peter Medak, rapatrié des Etats-Unis.

Tous ces gens ont conçu un surprenant produit, en tentant de résoudre l'équation : comment raconter la vie de deux franches crapules avec les méthodes du cinéma populaire sans les rendre sympathiques ni susciter la lassitude ?

Réponse : en changeant sans cesse de ton. *Les Frères Krays* commence comme une chronique naturaliste d'époque teintée de sentimentalisme (l'enfance difficile), dévie vers le polar (la mise sur pied du gang), fait un crochet vers l'épouvante (le sadisme « inutile » de meurtres perpétrés par Reggie et Ronnie, décidément pas nets), pour finir par livrer sa clé secrète, le rapport névrotique unissant les deux frères à leur mère.

Il faut du temps pour admettre l'artifice du procédé, pour sortir des fausses pistes du réalisme biographique. Le temps nécessaire pour comprendre comment le film fait feu de tous bois afin de jeter une inquiétante lumière, en se consumant dans une véridique folie.

JEAN-MICHEL FRODON

□ **Costa-Gavras participera à un festival en Afrique du Sud.** – Le réalisateur Costa-Gavras participera au mois d'août au festival du cinéma organisé par l'hebdomadaire sud-africain de gauche *Weekly Mail*, a annoncé le journal dans un communiqué. Le réalisateur de *Z*, de *l'Aveu* et récemment de *Music Box* donnera également des cours sur l'écriture de scénarios.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
Juillet/Août 1991
8 F
LES RÉFUGIÉS
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

CULTURE

ARCHITECTURE

Les au-delà de l'Arche

Suite de la première page

La monumentalité sera accentuée entre le bâtiment de Spreckelsen et l'Université de Nanterre. L'axe accueillera la circulation locale tandis que l'autoroute A 14 qui le double sera enterrée.

Il ne sera jamais une barrière entre le sud et le nord : les liaisons transversales, de banlieues à banlieues, *seront favorisées. La vue vers la vallée de la Seine sera préservée.* Les cimetières seront aménagés mais maintenus. La nature – les espaces verts et l'eau – devra se réconcilier ici avec l'urbanité.

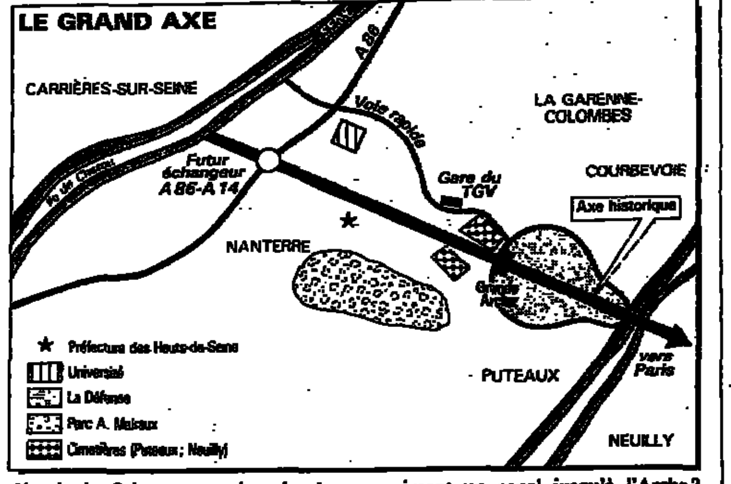

Belles orientations auxquelles les trois lauréats ont essayé de coller. Si Universeine imagine un axe quelque peu sinueux, il propose un contrôle des hauteurs pour sauvegarder les traits essentiels du paysage et quelques points forts : les cimetières, les deux gares (RER et TGV), l'université, les «polders» du bord de Seine.

BBAB voit l'axe comme un boulevard rectiligne, doublé d'un canal de 20 mètres de large, bordé d'arbres au sud et d'un transport en viaduc au nord. Les cités HLM, futur noyau urbain, sont densifiées. Trois grandes voies perpendiculaires à l'axe – des «agrafes» – assurent la transversalité. Un quartier résidentiel s'élève au bord du fleuve.

Canal encore pour le Forum de réflexion : l'eau est le thème fédérateur des trois architectes. Intégration et densification des tissus urbains, maillage des voies inter-banlieues. Sur l'axe, trois pôles : méditation à proximité des cimetières, réflexion autour de la place des Pouvoirs (préfecture, palais de justice, etc.), imagination du côté de la Seine, avec des équipements culturels.

« Respecter la démocratie »

Le choix de l'EPAD est difficile. D'abord parce qu'il lui faut vaincre un certain nombre de résistance. A commencer par celle de la ville de Nanterre que l'axe va traverser. Le premier adjoint au maire, M. Michel Laubier, faisait parti du jury mais il a refusé de prendre part au vote. Il regrette *« le principe même du concours lancé sans consultations préalables d'aucun élu tant au plan local que départemental et régional et surtout sans les habitants de Nanterre. Le projet, s'il se réalisait, se traduirait par une détérioration des conditions de vie dans notre ville. Nous refusons la densification de notre cité qui se traduirait par une augmentation de 25 000 à 30 000 habitants supplémentaires. Nous avons nos propres projets – création d'une base de loisirs de 25 hectares sur les bords de la Seine – que nous menons de concert avec les Nanterrois. Nous avons été élus sur un programme municipal. L'EPAD doit respecter la démocratie».*

Autre gêne : l'EPAD, qui désire entamer les travaux dans des délais assez brefs, vient de se voir ponctionner par l'Etat de 1 milliard de francs (il est obligé de contracter un emprunter de 700 millions). Comment dans ces conditions ne pas imaginer que l'établissement public ne va pas chercher à valoriser au maximum l'opération en augmentant *la surface dévolue aux bureaux* (600 000 mètres carrés) par rapport à celle des logements (1,2 million de mètres carrés)? Aussi doit-il se défendre *a priori* d'une dérive «affairiste» dont le taxe par exemple Yves Saudmont, conseiller général (PC) des Hauts-de-Seine.

La volonté affichée de travailler avec toutes les équipes – y compris celles qui n'ont pas été couronnées – n'indique-t-elle pas le malaise et le brouillard qui entoure la réalisation de ce programme complexe? La page à remplir est loin d'être blanche. Le grand axe va sillonner un terrain discontinu, hérissé de cités hétéroclites et de zones pavillonnaires, et trop souvent d'activités dépotoirs que Paris a, depuis des décennies, repoussées à l'extérieur de ses limites.

Ce n'est pas un hasard si la référence à l'écologie, à la nature, est constante. Pas de dalle, affirme-t-on à l'EPAD, présence de zones vertes, de l'eau partout; la voiture, présente mais pas dominante, l'autoroute enterrée – comme le RER – la voie *rapide rejetée au nord* le long des voies ferrées. L'avenue doit être un élément de liaison et non une coupure. L'urbanisme sera traité quartier par quartier et à l'échelle humaine, les hauteurs limitées pour préserver la vue : le «grand paysage» de la Seine et des terrasses de Saint-Germain, terminus «naturel» de l'axe.

Mais derrière l'affirmation de ces grands principes et la volonté répétée de dialoguer avec les habitants de Nanterre, on sent un grand flou. La tour infinie de Jean Nouvel doit être construite, nous dit-on. Que signifie alors la limitation des hauteurs? La création d'une nouvelle gare du TGV et la prolongation de la ligne de métro n° 1 est encore hypothétique *quoi qu'on* en dise. Creusera-t-on vraiment un canal jusqu'à l'Arche?

On ne sait toujours pas si l'échangeur autoroutier qui fera communiquer l'A 86 et l'A *14* pourra être enterré. Il va falloir ruser avec les constructions existantes, avec les financiers, avec la municipalité de Nanterre qui voit d'un très mauvais œil les mutations sociologiques que ne manqueront pas d'apporter, à terme, le bouleversement de la ville (c'est un des derniers bastions du PC dans *les Hauts-de-Seine*).

L'équipe gagnante paraît néanmoins sereine. Elle a, il est vrai, une bonne connaissance du dossier puisqu'elle est déjà chargée par le rectorat de réaménager l'université et par la ville de désenclaver le quartier où celle-ci est implantée. Mais ce savoir suffira-t-il à convaincre l'EPAD qui semble surtout à la recherche d'une boussole?

EMMANUEL DE ROUX

ARTS

La mort de Robert Motherwell

Le peintre américain est décédé le mardi 16 juillet à Provincetown (Massachusetts). Il était agé de 76 ans

Il y avait de la musique chez Motherwell, l'une des figures principales de la peinture abstraite américaine de l'après-guerre : de la symphonie et de l'impromptu, du chant sérieux et du divertissement. Tout son univers *plastique* depuis *les* années 40 est plein de ces morceaux légers – collages brillants de papiers mêlant signes, lettres, emballages de livres, de cigarettes et plages de couleurs vives – qui alternent avec les grands morceaux lourds comme les célèbres suites noires des *Elégies*, où le peintre porte à l'échelle monumentale l'ensemble de ses préoccupations : construction de l'espace, maîtrise de la forme, du geste, de la couleur, contrôle des hasards, des accidents nés de l'approche spontanée, de l'entrée de plain pied dans le périmètre des toiles.

L'œuvre de Motherwell est une vaste entreprise de conciliation et de dépassement de données contradictoires, du structuré et du non-structuré, du spontané et du réfléchi, du sentiment et de l'intellect, du conscient et de l'inconcient. Qui tendrait à exprimer l'homme dans sa totalité.

Cette entreprise est à l'image d'un artiste humaniste, nourri de culture européenne, intéressé par la littérature, la poésie; d'un artiste qui a été aussi enseignant, éditeur, théoricien, conférencier dans les plus grandes universités. Et dont l'œuvre n'a cessé *de s'enrichir d'une* profonde réflexion sur la création des autres, mais repensée à la lumière d'un vécu, au contact de la terre, du ciel, de la lumière, de la chaleur humaine.

En 1940, Motherwell a vingt-cinq ans (il est né en 1915 à Aberdeen, Etat de Washington). Il a déjà voyagé en Europe, commencé l'étude de la littérature française, de Baudelaire à Gide et à Proust. Il est diplômé de philosophie, a fait une thèse sur le *Journal* de Delacroix, a étudié à Paris le symbolisme et le romantisme, traduit Signac, s'est *intéressé à la psychanalyse. En* 1940, Motherwell a un professeur, Meyer Shapiro, qui l'encourage à se consacrer entièrement à la peinture et lui fait rencontrer les surréalistes en exil à New-York : Ernst, Masson, Miro, Breton...

Autant dire qu'il est tout particulièrement apte à comprendre *tout* le parti que lui et ses amis, Pollock, Baziotes ou De Kooning, peuvent tirer de l'écriture automatique, et du risque qu'ils prennent en cherchant à exprimer le plus authentiquement possible l'expérience humaine, en poussant la peinture vers l'expression d'un langage universel.

A la même époque, Motherwell est aussi intéressé par Mondrian, Klee, Picasso. De fait, il ne se jettera jamais à corps perdu, comme Pollock, dans ce qu'on a appelé l'action painting. Et il occupera une position en marge de l'abstraction gestuelle dès ses débuts, dès ces années 40 où on perçoit chez lui un fort besoin de rationaliser, de diriger, de sélectionner, d'abstraire, d'orchestrer.

Une force primitive archaïque

Les *Elégies*, dont il trouve le motif en 1948 dans un tout petit format qu'il portera à l'échelle monumentale, et dont la série comporte plus de cent trente tableaux, montrent cette préoccupation primordiale que partage aussi un Rothko : celle d'affirmer l'émotion et la transmission intense des sentiments comme sujet de la peinture. Motherwell avait été très marqué, comme beaucoup de jeunes Améri-

SKIRA

cains de sa génération, par la guerre d'Espagne, et il dédie les premiers de ces tableaux à la République espagnole défunte.

Ce sont de grands chants funèbres, qui renvoient à toute une symbolique essentielle en livrant *l'espace à un combat puissant* d'ombres et de lumières, de noirs et de blancs intenses brossés superbement, de plans verticaux et de formes ovoïdales prises en étau. S'en dégage une force primitive archaïque, mégalithique, ramassée dans une *organisation claire et tendue de* l'espace, à fleur de surface. Où l'évocation de la vie double l'image même de la mort, dans le respect absolu d'un principe d'unité spatiale vers lequel l'artiste tend encore plus dans la grande suite des *Open* commencée en 1967.

Les Open, c'est l'autre nature de Motherwell. Son côté zen, quiétiste, où il se montre plus préoccupé par l'air et l'atmosphère, les couleurs – un bleu, un rouge regorgeant de lumière – et l'ambiguïté d'un espace infini perceptible comme une surface picturale plane. Là encore la suite a été enclenchée par un «fait extérieur» : la découverte, a dit l'artiste, de la beauté d'une toile posée contre une autre plus grande, dans son atelier où il faisait du rangement.

Motherwell, qui trace alors une ligne sur la grande toile en suivant le contour de la petite, définit ainsi une porte. Et se lance dans de nouvelles investigations, retourne la toile, dirige l'ouverture vers le haut, nourrit ces nouvelles données aériennes d'une réflexion sur le thème de la fenêtre dans la peinture occidentale. Matisse n'est pas loin. Motherwell, refusant la distinction entre la qualité atmosphérique du dehors et celle du dedans, débouche finalement sur un unique champ chromatique animé seulement par un brossage ample des couches de couleurs fines et transparentes de ciel, de mer ou de terre.

Peindre pour le plaisir de peindre, au grand jour, à la lumière, dans la plénitude de la peinture aura été une des forces de Motherwell, dont la trajectoire est aussi marquée par de grandes visions dramatiques, plongeant dans la nuit, le gouffre, aux sources de la création et de la vie.

GENEVIÈVE BREERETTE

SPORTS

Organisateur des prochains Jeux méditerranéens

Le Languedoc-Roussillon médite la leçon d'Athènes

Le conseil régional du Languedoc-Roussillon a envoyé, entre le 28 juin et le 13 juillet à Athènes, cent quatre-vingts élus et conseillers techniques pour tirer les leçons des onzièmes Jeux *méditerranéens qui ont regroupé* 2 750 athlètes venus de 18 pays. Le drapeau des Jeux a été remis, lors de la cérémonie de clôture, au président UDF du conseil régional, M. Jacques Blanc, chargé d'organiser en France la prochaine édition en juin 1993.

ATHÈNES

de notre envoyé spécial

Réussir les jeux d'Athènes tenait presque de la gageure. Après les incertitudes nées de la guerre du Golfe, mais surtout traumatisés de s'être fait supplanter par Atlanta pour l'organisation les Jeux olympiques de 1996, les Grecs n'avaient pas été placés dans une situation favorable. Plusieurs délégations ont également été handicapées par les conflits internes à leurs pays. Vingt-huit Slovènes sont rentrés chez eux dès le début des épreuves. Les Algériens n'ont envoyé qu'une vingtaine d'athlètes, dont peu de femmes. Les Albanais n'étaient que trente-huit. Mais le niveau sportif de cette compétition, généralement médiocre, tient plus au manque d'intérêt que lui ont témoigné bon nombre de fédérations de pays du Nord. La France elle-même n'avait pas envoyé d'équipe de football.

La clé d'un éventuel *succès* populaire et médiatique en Languedoc-Roussillon ne pourra donc passer que par une revalorisation de la compétition. *« Nous n'allons pas continuer à dépenser l'argent de notre région au nom de la France si c'est pour avoir quelques déceptions au niveau de la participation de certaines fédérations »*, affirme M. Laurent Thieule, directeur du comité d'organisation des jeux de 1993. Un milliard de francs d'investissements dans des équipements sportifs ont en effet été consentis, pour un budget de fonctionnement qui sera de 440 millions.

Le comité des jeux de 1993 propose une panoplie de mesures destinées à les rendre plus attractifs : l'instauration de primes à la victoire ; l'organisation de soirées d'athlétisme calquées sur les meetings; une harmonisation des calendriers sportifs pour éviter la concurrence entre les compétitions. Les stades devraient être desservis par des cars et des navettes gratuites, dont on négocie en ce moment les modalités avec la SNCF. Un accord de télédiffusion est également en bonne voie avec Antenne 2 et FR 3. Les équipements sportifs, quant à eux, devraient être plus adaptés. Ceux d'Athènes, construits en prévision des JO, et donc démesurés, ont cruellement mis en valeur la défaillance du public.

JACQUES MONIN

FOOTBALL : face à un déficit de 57,6 millions de francs

Le club de Nice dépose son bilan

Le comité directeur du club de football de Nice (deuxième division) a décidé, mercredi 17 juillet, de demander le dépôt de bilan du club devant le tribunal de grande instance de la ville. L'OGC Nice, dont le passif est évalué à 57,6 millions de francs, pourrait être placé en redressement judiciaire. Dans ce cas, il continuerait à exister sans avoir à combler son passif, évitant ainsi la mise en liquidation.

La démarche des dirigeants azuréens était prévisible. Elle intervient à trois jours de la reprise du championnat de deuxième division, samedi 20 juillet. Le club ne tombe donc pas sous le coup de l'article 9 des règlements de la Ligue nationale, qui prévoit la relégation en division inférieure d'un club placé en redressement judiciaire en cours de compétition. L'équipe de la Côte d'Azur avait terminé à la quatorzième place du dernier championnat de première division, mais avait été rétrogradée en deuxième division en raison de ses difficultés financières (*le Monde* daté 7-8 juillet).

Le 78e Tour de France

La grogne du peloton

Les coureurs du Tour de France ont observé un mouvement de grève, retardant le départ de la douzième étape, Pau-Jaca, jeudi 18 juillet. Ils ont obtenu la réintégration du Suisse Urs Zimmermann, qui avait été éliminé pendant la journée de repos, mercredi 17 juillet, pour avoir rallié Pau en voiture et non pas avec l'avion de l'organisation.

PAU

de notre envoyé spécial

Même un jour sans étape peut réserver des surprises. Mercredi, alors que l'épreuve était interrompue pour permettre aux coureurs de rallier Nantes à Pau, la direction du Tour a décidé l'exclusion d'un concurrent. Comme si elle voulait montrer son autorité au lendemain de l'abandon de l'équipe néerlandaise PDM, elle a appliqué à la lettre le règlement, privant ainsi le Suisse Urs Zimmermann des «plaisirs» de la montagne.

Le transfert aérien était obligatoire, *« dans le souci d'une équité totale entre les concurrents »*. Certains, comme Laurent Fignon ou Gert-Jan Theunisse, s'étaient vu refuser l'autorisation d'utiliser d'autres moyens de transport. Bravant l'interdit, le Suisse Pascal Richard avait pris un autre avion, mardi soir, pour aller consulter à Cannes un chiropracteur seul capable, paraît-il, de le guérir d'une douleur à l'épaule. Considérant que *« les raisons médicales étaient avérées »*, les organisateurs ne lui ont infligé qu'un *« avertissement »*.

Ils se sont montrés plus sévères avec son compatriote Urs Zimmermann, qui a préféré voyager en voiture. Considérant que son *billet d'avion avait été retiré*, au départ de Nantes, par des membres de son équipe, ils l'ont accusé de *« tentative manifeste de dissimulation »*. Tel un collégien pris en faute, le coureur de trente-deux ans, troisième du Tour en 1986, a été exclu de la compétition. Les organisateurs ont dénoncé *« l'ignorance flagrante des règles »*. Ce soudain retour au règlement a provoqué la colère des directeurs sportifs qui réclamaient, jeudi matin, la réintégration de Zimmermann. La majorité des coureurs «grévistes» ne portaient pas de casque, cet autre objet de litige avec les autorités du cyclisme.

SERGE BOLLOCH

Pin's

PAU

de notre envoyée spéciale

Une journée de repos sur un Tour de France est généralement l'occasion de faire une bonne lessive. Profitons donc de ce repos à Pau, où le camion du pressing Hidalgo ne demande qu'à rendre service, car avant Paris l'occasion ne se représentera pas. Au pied des Pyrénées, le Tour s'attend à un nouveau départ. Les seigneurs de la montagne se guettent déjà à chacun des tournants et des épingles à cheveu. Profitons vite de ce dernier plat pour parler pin's.

Que les enfants de sept ans fassent collection de pin's, c'est de leur âge. L'accumulation, la rétention, font partie d'un stade œdipien que les psychanalystes connaissent bien. Qu'ils bricolent sur du carton des suppliques à la caravane – *«des pin's, s'il vous plait »* – montre à quel point il ont compris que l'on n'obtient rien sans réclamer. Et cela doit les occuper au moins toute une journée. Dans les voitures, on peut préférer d'autres *pancartes inventives comme «Bravo le Tour»* ou *«Poireaux à repiquer»*. Mais à chacun son style; après tout c'est l'été.

Que la cafetière de Fère-Champenoise ploie sous le poids de ces trophées, qu'elle ait acheté 60 francs ce qu'elle croyait *l'un des 108 pin's «officiels»* du Tour et qu'elle se soit trouvée dotée d'un mini-vélo en kit, impossible à monter, c'est son affaire. La caravane vend à tout-va, à défaut de *«donner gratuitement»*, comme le déplorent vivement les spectateurs des bords de route. Elle compte même distribuer un million et demi de pin's, tous sponsors confondus, d'ici au 28 juillet. Que les coureurs eux-mêmes en viennent à demander des pin's au motard qui les double, ne signifie rien d'autre qu'une envie de s'amuser avant le premier sprint, même si Claudio Chiappucci, qui était *«encore gosse il n'y a pas si longtemps»*, est un collectionneur de choc.

Mais que des représentants de l'Etat succombent publiquement à la «pinsomania», que des militaires sortent leurs constellations de badges de dessous le tableau de bord aux fins de les marchander avec des adolescents : que des policiers chargés de la sécurité de la route s'approchent des pare-brise en réclamant des pin's, sans autre forme de commission rogatoire ; qu'un ripou lyonnais propose d'échanger une plaque professionnelle contre un insigne rare ; que des spectateurs en manque, de Montcornet (Aisne) à Montchâteau (Loire-Atlantique), que des mammies subitement contaminées se précipitent sur les voitures de presse pour quémander : que la France estivale n'ait plus qu'une question à se poser, dans le registre grammatical désormais porté au rang d'institution nationale – *« vous z'avez pas un pin's? »* –; tout cela, sur la route du Tour, donne envie de répondre, un jour de repos, aux amateurs, que, de ces pin's publicitaires, on n'a rien à cirer.

CORINE LESNES

SPECTACLES

JEUDI 18 JUILLET

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
A TODO COLOR. 42 illustrateurs espagnols *de livres* pour la jeunesse. Salle d'actualité. Jusqu'au 16 septembre.
MICHAEL ASHER. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 septembre.
ANDRÉ BRETON. Grande galerie - 5 étage. Jusqu'au 26 août.
COLLECTIONS CONTEMPORAINES. Musée - 3 et 4 étages. Jusqu'au 13 octobre.
FEUILLES. Atelier des enfants. Jusqu'au 2 novembre.
ROBERT FILLIOU. Galeries contemporaines. Jusqu'au 15 septembre.
OASIS ET DÉSERTS D'EGYPTE. Photographies de Rudolf René Gebhardt. Galerie de la BPI. Jusqu'au 7 octobre.
PARCS NATIONAUX DE FRANCE : UN EMBLÈME, UNE IDENTITÉ. Galerie des brèves. Jusqu'au 16 septembre.
LA PHOTOGRAPHIE EN MIETTES I. Photographie lacérée, photographie altérée. Galerie du Forum, rez-de-chaussée. Jusqu'au 9 septembre.
ALDO ROSSI PAR ALDO ROSSI. Galerie du Cci. Jusqu'au 30 septembre.
SURRÉALISTES GRECS. Grand foyer. Jusqu'au 16 septembre.
GEER VAN VELDE, DESSINS. Cabinet d'art graphique, 4 étage. Entrée : 24 F. Jusqu'au 15 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar., dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 9 h à 21 h 45. Fermé le lundi.
DESSINS DE CARPEAUX : LES ANNÉES D'ITALIE (1856-1862). Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 15 septembre.
DESSINS DE LA COUR DE CASSATION. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 15 septembre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les lun. et sam. à 15 h 30. Rens. : 40.20.52.14.
DESSINS ESPAGNOLS : MAITRES DES XVI• ET XVII• SIÈCLES. Pavillon de Flore. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 22 juillet.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
PATRICK FAIGENBAUM, GUNTHER FORG, SOPHIE CALLE. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 octobre.
EL LISSITZKY. Entrée : 30 F. Jusqu'au 13 octobre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
DE COROT AUX IMPRESSIONNISTES, DONATIONS MOREAU-NÉLATON. (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 37 F. Jusqu'au 22 juillet.
JACQUES-HENRI LARTIGUE. Rivages. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 août.
SEURAT (1859-1891). Galeries nationales (42-89-23-13). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h (fermeture des caisses à 19 h 15, mar. à 21 h 15). Entrée : 37 F, sam. 24 F. Jusqu'au 12 août.

MUSÉES

AU TEMPS DES IMPRESSIONNISTES, LA PEINTURE ROUMAINE (1865-1920). Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne, route de Sèvres à Neuilly (45-01-20-10). T.l.j. de 11 h à 20 h (du 8 juin au 31 août) et de 11 h à 19 h (du 1 au 8 septembre 1991). Entrée : 30 F, prix d'entrée du parc : 5 F. Jusqu'au 8 septembre.
SAMUEL BECKETT, FILMS ET PIÈCES POUR LA TÉLÉVISION. Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 14 h et de 16 h 30 à 19 h, sam., dim. de 14 h 30 à 19 h, mar. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1 septembre.
LA BRIQUE A PARIS. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 25 août.
CHEFS-D'UVRE RETROUVÉS. Monet, Morisot et Renoir. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 30 septembre.
JULES CHERET. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 10 octobre.
LA COULEUR DU TEMPS, PHOTOGRAPHIES DE LÉONARD MISONNE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
JEAN-LOUIS COURTINAT. PRIX NIEPCE 1991. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprennant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 septembre.
LES CRIS DE PARIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 29 septembre.
DERRIÈRE LE RIDEAU. Décors et costumes de théâtre et d'opéra. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.
DESSINS GERMANIQUES DE L'ALBERTINA DE VIENNE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à 21 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 21 juillet.
DEUX CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE CHALON ET DE LA PLACE. Des Fêtes à Paris. Pavillon de l'Arsenal, galerie d'actualité - mezzanine sud, 21, boulevard Morland (42-76-26-53). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 25 août.
JEAN DUBUFFET, LES DERNIÈRES ANNÉES. Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 septembre.
NORBERT GHISOLAND. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
HORST. 60 ans de photographie. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.
LIENS DE FAMILLES. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 14 F, dim. : 9 F. Jusqu'au 29 juillet.
MENTOR. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 45. Jusqu'au 8 septembre.
LE MONDE SELON SES CRÉATEURS. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.
L'ORIENT D'UN DIPLOMATE. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 2 septembre.
PASSIONS MANDCHOUES : FLACONS A TABAC CHINOIS. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 septembre.
LA PHOTOGRAPHIE BELGE DES ORIGINES A NOS JOURS. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
SANTIAGO POL, AFFICHES DU VENEZUELA. Musée de la Publicité, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.
POUPÉES D'HIER, CRÉATIONS D'AUJOURD'HUI. Musée des Arts décoratifs, galerie des jouets, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 novembre.
MARIO PRASSINOS. De l'atelier à la donation 1957-1985. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 22 septembre.
PRIX NIEPCE 1991, PHOTOGRAPHIES DE JEAN-LOUIS COURTINAT. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
RENÉ-JACQUES, RÉTROSPECTIVE. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 25 août.
RICHESSE DES MUSÉES DES ARTS DÉCORATIFS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 13 octobre.
LES STYLES DE BOUCHARD. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 14 septembre.
TANIS - LES PHARAONS DE L'INCERTITUDE. Les fouilles actuelles dans la Thèbes du Nord. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 20 octobre.
TECHNIQUES DISCRÈTES, LE DESIGN MOBILIER EN ITALIE 1980-1990. Musée des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1 septembre.
JEAN-MARC TINGAUD. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 16 septembre.
TRÉSORS DE BIBLIOPHILIE. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 22 septembre.
TRÉSORS DU MUSEUM ET TRÉSORS MONÉTAIRES DE LA BANQUE DE FRANCE. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 6 janvier 1992.
VOYAGES DANS LES MARCHES TIBÉTAINES. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. et fêtes de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

CENTRES CULTURELS

GUILLAUME APOLLINAIRE, SES LIVRES ET SES AMIS. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 5 octobre.
LES ATELIERS, RÉCURRENCE DU CORPS, IMAGE PHOTOGRAPHIQUE. Hôpital Ephémère, 2-4, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 septembre.
BELKAHIA, BELLAMINE, CHERKAOUI, KACIMI. Peintres du Maroc. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 15 septembre.
DUBUFFET LITHOGRAPHE (1944-1984). Fondation Jean Dubuffet, 137, rue de Sèvres (47-34-12-63). T.l.j. sf sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 juillet.
JEAN EDELMANN. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 3 août.
HUANG YONG PING. Hôpital Ephémère, 2, rue Carpeaux (46-27-82-82). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 22 septembre.
GIOVANNI BATTISTA PIRANESI DIT PIRANÈSE (1720-1778). Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 juillet.
PYGMÉES? PEINTURES SUR ÉCORCE BATTUE DES MBUTTI (HAUT-ZAIRE). Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 septembre.
SCULPTEURS EN LIBERTÉ. Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.
SIÈGES SOUS INFLUENCES. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Du 14 juillet au 16 août, fermé les dim. et lun. Entrée : 20 F. Jusqu'au 16 août.
HOLGER TRULZSCH. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 juillet.

GALERIES

VALERIO ADAMI. Peintures et dessins. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 25 juillet.
AU-DELA DU LIVRE : ARTISTES ET POÈTES DES ANNÉES 30. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 27 juillet.
BASSERODE, FULTON, REIS, SCHMITT. Histoire naturelle. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 27 juillet.
PIERRE BONNARD. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 20 juillet.
DADO. Haendel. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 27 juillet.
CHRISTIAN ECKART. Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme (42-72-99-00). Jusqu'au 27 juillet.
JEAN EDELMANN. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). Jusqu'au 3 août.
FRANZ ERHARD WALTHER. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 juillet.
PATRICK FAIGENBAUM, THOMAS RUFF, JANA STERBAK. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 3 août.
PIA FRIES. Galerie Giovanna Minelli, 17, rue des Trois-Bornes (40-21-89-89). Jusqu'au 27 juillet.
GUNTHER FORG. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 3 août. / Galerie Rüdiger Schöttle, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (44-59-82-06). Jusqu'au 31 juillet.
REBECCA HORN. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 28 juillet.
JEAN HUCLEUX. Galerie Montaigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 27 juillet.
OLIVIER JUNG. Galerie Horloge, 23, rue Beaubourg, passage des Ménétriers (42-77-92-33). Jusqu'au 27 juillet.
GEORGES LACOMBE. Galerie Charles et André Bailly, 25, quai Voltaire (42-60-36-47). Jusqu'au 26 juillet.
JEAN-JACQUES LEBEL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 25 juillet.
LE LIVRE SURRÉALISTE. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 27 juillet.
UVRES SUR PAPIER. Galerie Lucette Herzog, passage Molière - 157, rue Saint-Martin (48-87-39-94). Jusqu'au 27 juillet. / Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-38). Jusqu'au 30 juillet.
PHILIPPE PERRIN, ALIAS STARKILLER, LA MAISON PAR JEAN NOUVEL. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 27 juillet.
BERNARD PLOSSU. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 3 août.
THE PAINTED DESERT. Galerie Renos Xippas, 108, rue Vieille-du-Temple (40-27-05-55). Jusqu'au 30 juillet.
VOYAGE AVEC PLM ENTRE ABSTRAIT ET FIGURATIF PARIS 1920-1970. Jean Pons, Charles Lapicque, Man Ray. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 14 septembre.
WHATERVER HAPPENED. Galerie Urbi et Orbi, 57, rue de la Roquette (47-00-11-82). Jusqu'au 31 juillet.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE. Jardins de ville privés, 1890-1930 Espace départemental Albert Kahn, musée, 14, rue du Port et 1, rue des Abondances (46-04-52-80). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h jusqu'en septembre. De 11 h à 18 h d'octobre à décembre. Fermé le 11 novembre. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 décembre.
BRÉTIGNY-SUR-ORGE. Dedans, dehors, proposition VIII. Galerie d'art contemporain de l'Espace Jules Verne, rue Henri-Douard (60-84-40-72). T.l.j. sf dim. de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.
CHELLES. Trésors de Chelles, sépultures et reliques de la reine Bathilde. Musée Alfred-Bonno, place de la République (64-21-27-85). Ouvert les sam. 20 et dim. 21 juillet de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.
CLAMART. Hommage à Jean Arp. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 septembre.
IVRY-SUR-SEINE. Denis Serre, Christian Lebrat. Ghislaine Vappereau. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 13 septembre.
JOUY-EN-JOSAS. La Vitesse. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 septembre.
LEVALLOIS-PERRET. Fred Forest. La Base, 6 bis, rue Vergniaud (47-58-49-58). Jusqu'au 3 août.
MALMAISON. La Mesure du temps dans les collections de Malmaison. Musée national de Malmaison, avenue du Château-de-Malmaison (47-49-20-07). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 septembre.
MEAUX. Daniel Pontoreau. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 septembre. Hip-Hop Dixit. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 septembre.
PONTOISE. *Louis Hayet.* L'uvre néo-impressionniste et la théorie des couleurs 1883-1895. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 août. uvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections. Des musées de Pontoise. Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun., mar. et jours fériés de 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 août.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 19 JUILLET

« Versailles : le quartier Notre-Dame », 14 h 30, Office du tourisme, 7, rue des Réservoirs.

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, hall (M.-C. Lasnier).

« Les plus beaux hôtels du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (G. Merle).

« Les romantiques au Père-Lachaise », 10 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« Leurs meilleures pensées devant leurs dernières demeures au Père-Lachaise », 14 h 45, entrée principale (V. de Langlade).

« La Sorbonne », 14 h 30, 45, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 33, quai d'Orsay (Connaissance de Paris).

« Le grand tour du Marais, jardins, hôtels privés et place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Sauvegarde du Paris historique », 17 h 30, place Dauphine.

« La Cité universitaire », 15 heures, sortie RER Cité-Universitaire (Tourisme culturel).

« Le quartier du Gros-Caillou », 14 h 30, métro Latour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le quartier chinois de Paris », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais de l'hôtel de sens à l'hôtel de Sully en musique », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel Jean-Bart, la maison de Nicolas Flamel et les hôtels du Temple », 15 heures, 115, rue du Temple (D. Bouchard).

« Voyages dans les marches tibétaines », 14 h 30, Musée de l'homme (Le Cavalier bleu).

« Les salons de l'hôtel de Lassay », 15 h 15, métro Assemblée-Nationale (D. Fleuriot).

CONFÉRENCE

30, avenue George-V, 14 heures, « Film Madrid » (Espace Kronenbourg-Aventure).

HAMMAMET • JERBA
MONASTIR • SKANES
ZARZIS

Il y a toujours un CLUB TANIT ou un CLUB SANGHO pour vos vacances dans les plus beaux sites de la Tunisie.

TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu – 75001 Paris
Tél. : (1) 42.96.02.25

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

Le Monde DE L'ÉDUCATION JUILLET/AOÛT 1991

UNIVERSITÉS
LES INSCRIPTIONS EN PREMIÈRE ANNÉE
FAC par FAC
LES TAUX DE RÉUSSITE AUX DEUG

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le Monde
ABONNEMENTS VACANCES

Vous n'êtes pas abonné : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

Vous êtes déjà abonné : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier d'indiquer votre numéro d'abonné.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)	Nbre de nos
2 semaines	115 F	165 F	13
3 semaines	170 F	245 F	19
1 mois	210 F	310 F	26
2 mois	330 F	550 F	52
3 mois	460 F	790 F	78

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 49-60-32-90

« LE MONDE » ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine
Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours

• VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ______
du ______ au ______
• VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ______ PRÉNOM ______
N° ______ RUE ______
CODE POSTAL ______ VILLE ______
PAYS ______
• VOTRE RÈGLEMENT : □ CHÈQUE JOINT □ CARTE BLEUE
• N° CB
Expire à fin Signature obligatoire
• VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)
111 MON 04

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

mouvement de sympathie ... en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

avec des conséquences politiques très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – (AFP.)

de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – (AFP.)

à tout le moins, la série d'« affaires » qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

Bruxelles comme à Strasbourg. – (AFP.)

ÉCONOMIE

BILLET

Fissures aux Monts de piété

Rien ne va plus dans les caisses de crédit municipal, connues sous leur ancienne appellation de « Monts de piété » et spécialisées dans les prêts sur gages. Depuis quelques semaines, les feuilles satiriques et les journaux économiques stigmatisent les milliards brassés discrètement par les maires, les chasses gardées, les entorses aux règles prudentielles élémentaires à respecter par toute banque, les rapports de l'Inspection générale des finances, la gestion aventureuse ici ou là et le jeu de défausse du quai de Bercy.

C'en est trop. M. André Rossinot a décidé de réagir. Le maire UDF de Nancy, élu en juin, après la démission du Lillois (socialiste) Raymond Vaillant, adjoint de M. Pierre Mauroy, à la présidence de l'Union centrale des caisses de crédit municipal a déclaré le 17 juillet : *« Les caisses se heurtent à un grave problème de fonctionnement. Le réseau central créé en 1984 à la suite de la loi bancaire fonctionne mal. Nos établissements à vocation sociale sont dans une situation hybride. Ce sont des établissements publics à caractère administratif mais ce statut n'est pas satisfaisant ».* Sur les 21 caisses, 14 ont officiellement demandé à se transformer en établissements publics à caractère industriel et commercial pour avoir plus de souplesse.

Mais M. Bérégovoy tarde à trancher. M. Rossinot presse le ministre de l'économie et des finances de réunir une table ronde au cours de laquelle tous les problèmes seraient abordés. *« Sans aucun esprit de polémique politique »*, précise t-il. Le maire de Nancy devait rencontrer le 18 juillet M. Jean-Claude Trichet, directeur du Trésor. Questions de statut bien sûr mais surtout impératifs financiers. Avec un total de bilan de 20 milliards de francs pour 1,94 milliard de fonds propres (et un million de clients, ce qui « intéresse » évidemment les grandes banques concurrentes, privées ou nationalisées), les caisses ont vu l'an dernier leur résultat net plonger dans le rouge, pour la première fois de leur histoire, avec un déficit de 112 millions de francs. Tant pour établir le niveau souhaitable de leurs provisions que pour se refinancer, les caisses éprouvent des difficultés grandissantes, même si certaines – Paris par exemple – ont pris soin de préciser que *« la solvabilité et la rentabilité étaient assurées ».*

Cet aspect de la décentralisation avait échappé aux législateurs et aux gouvernements. Les métiers de maire et de banquier n'ont rien à voir...

FRANÇOIS GROSRICHARD

Pour régler les échéances de sa dette

L'Algérie s'apprête à rouvrir aux compagnies l'accès de ses champs de pétrole

Pris à la gorge par les échéances de sa dette, le gouvernement algérien a décidé de modifier radicalement sa politique pétrolière afin de se procurer rapidement plusieurs milliards de dollars. L'Algérie, est prête à réintéresser les compagnies étrangères à l'exploitation de ses champs pétroliers existants, en commençant par le plus important, Hassi Messaoud, qui fournit environ 50 % de la production, nous a expliqué le ministre algérien du pétrole, M. Nourrédine Aït-Laoussine, confirmant ainsi les propos du premier ministre.

ALGER

de notre envoyée spéciale

« Tout ce qui privilégie nos ressources propres est préférable à l'emprunt. (...) Je suis prêt à vendre un quart d'Hassi Messaoud », avait déclaré M. Sid Ahmed Ghozali, dans une interview à la *Libre Belgique* et à la RTBF (*le Monde* du 18 juillet).

Concrètement, cette nouvelle politique revient à céder aux compagnies étrangères, moyennant un droit d'entrée important, une partie de la production des principaux gisements algériens pendant plusieurs années. Pour l'heure, toutefois, aucune négociation n'est encore concrètement engagée en ce sens. *« Il y a une idée, des formules étudiées, et beaucoup de sociétés intéressées »*, nous a assuré M. Aït-Laoussine, mais les négociations concrètes ne pourront commencer qu'après une modification de la loi qui jusqu'ici interdit les participations étrangères dans les champs existants.

La décision du gouvernement constitue un changement radical de la politique suivie depuis vingt ans. Depuis 1971, l'Algérie a en effet nationalisé d'abord à 51 % puis en totalité tous ses champs de pétrole, seul Total étant resté associé – de façon minoritaire – à la compagnie nationale Sonatrach sur le petit gisement de Mereksen.

Depuis le vote en 1986 d'un nouveau code pétrolier, les compagnies étrangères sont certes revenues en Algérie, mais leurs activités sont jusqu'ici limitées à l'exploration de nouveaux gisements, la loi excluant leur participation à l'exploitation des champs déja découverts. Une douzaine de contrats d'exploration, signés depuis 1986, ne représentent qu'environ 500 millions de dollars (3 milliards de francs) d'engagements d'investissement des compagnies étrangères.

Surtout, ils ne peuvent avoir que des effets à long terme sur les recettes en devises du pays, puisqu'il faut plusieurs années entre le lancement d'une campagne d'exploration et l'éventuelle mise en production des champs découverts.

Six à sept milliards de dollars

Au contraire, la nouvelle politique du gouvernement pourrait rapporter à l'Algérie de 6 à 7 milliards de dollars, sous forme de droits d'entrée, et ce dès les premiers contrats signés, c'est-à-dire d'ici six à douze mois, réglant ainsi le principal problème du pays. Bien que la dette, estimée à 24 milliards de dollars, soit globalement raisonnable, ses échéances concentrées sur les deux ou trois prochaines années absorbent actuellement plus des deux tiers des recettes d'exportation.

Depuis quelques années, le pays a certes tenté de « lisser » ses échéances en empruntant à plus long terme pour régler les paiements immédiats, mais cette stratégie atteint aujourd'hui ses limites. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de mobiliser ses ressources propres en commencant par la plus importante d'entre elles : le pétrole.

Il ne s'agit pas, bien entendu, de revenir aux anciennes concessions, mais de négocier des contrats d'un type nouveau, qui, explique M. Aït-Laoussine, *« apporteront non seulement du cash, en milliards de dollars, mais aussi un apport technologique et financier à long terme des compagnies étrangères »*. Les formules étudiées privilégieraient en effet les sociétés qui s'engageraient à accroître le taux de récupération des réserves en place des vieux champs.

Pour prendre l'exemple d'Hassi Messaoud, les réserves sont aujourd'hui estimées à 5 milliards de tonnes. Compte tenu des techniques actuellement employées en Algérie, la Sonatrach espère en récupérer seulement 1 milliard de tonnes, soit un cinquième, ce qui est peu au regard des critères internationaux. Des compagnies étrangères utilisant des techniques sophistiquées peuvent augmenter ce taux de récupération et prendre leur part de la différence.

L'Algérie y trouverait ainsi doublement son compte : d'abord en touchant le droit d'entrée négocié avec les compagnies, puis en augmentant à terme la production de ses champs. Les compagnies, elles, y gagneraient le droit d'accès, garanti à long terme, à un pétrole de bonne qualité, proche de surcroît des zones de consommation.

Pour l'heure, il est encore trop tôt pour prévoir quel sera le type de formule finalement retenu. Plusieurs cas de figure sont possibles, avec une ou plusieurs compagnies. *« Je suis convaincu que de nombreuses sociétés seront intéressées à prendre des participations dans des gisements déja découverts, le problème est de trouver des conditions acceptables pour les deux parties »*, assure le ministre du pétrole.

VÉRONIQUE MAURUS

La reprise attendue dans les pays anglo-saxons

Australie : fin de la sinistrose

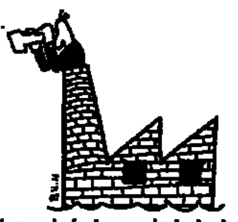

Les pays anglo-saxons sont ceux qui ont connu le plus fort ralentissement économique. La reprise mondiale viendra d'eux. Après la Grande-Bretagne et le Canada (*le Monde* des 17 et 18 juillet), nous analysons aujourd'hui la situation de l'Australie.

CANBERRA

de notre correspondant dans le Pacifique Sud

Six mois, un an, dix-huit mois? Croissance faible ou soutenue? Les commentateurs australiens rivalisent actuellement d'analyses pour décrire le scénario de la reprise. Mais, fait révélateur, personne ne doute réellement que ce redémarrage ait lieu. L'Australie vit aujourd'hui avec la certitude que le pire est déjà dans le rétroviseur.

Il faut dire que pour une récession, celle-ci fut de belle facture. Anxieux de refroidir une conjoncture en pleine surchauffe qui grevait les comptes extérieurs, le gouvernement travailliste de M. Bob Hawke avait, entre 1988 et 1990, resserré avec vigueur les écrous monétaires (taux d'intérêt à court terme de 18 %). L'objectif affiché était de conduire l'économie à un *« atterrissage en douceur »*. Mais, dans un contexte mondial de ralentissement, les entreprises furent rapidement asphyxiées et le pays plongea dans la récession.

L'activité recula consécutivement au deuxième trimestre (– 0,4 %) puis au troisième trimestre (– 1,6 %) de 1990. Au premier trimestre de 1991, le nombre de faillites faisait un bond de 50 % par rapport à la même période de 1990, le record (+75 %) revenant à l'Etat du Victoria dont l'industrie manufacturière – plus étoffée qu'ailleurs – avait déjà fortement souffert d'un dollar dopé par le récent boom du prix des matières premières. Dans ce climat déprimé, le taux du chômage atteignit le sommet de 10 %.

Bien sûr, le gouvernement pouvait trouver matière à consolation dans les retombées déflationnistes de cette purge. Pour la première fois depuis... 27 ans, les prix diminuèrent au premier trimestre (– 0,2 %), ramenant le taux d'inflation en rythme annuel de 6,9 % à 4,9 %. Certains observateurs relativisèrent toutefois la portée de cette prouesse, en faisant valoir que la chute des prix du pétrole, consécutive au règlement de la crise du Golfe, y avait grandement contribué. Quoi qu'il en soit, le gouvernement se trouva conforté dans sa politique d'abaissement des taux d'intérêt, destinée à redonner de l'oxygène aux entreprises.

Le tohu-bohu de Canberra

Car apparaissaient ici et là des indices de reprise qu'il aurait été fâcheux de contrarier. L'activité est redevenue positive au dernier trimestre 1990 (+ 0,3 %) puis au premier trimestre 1991 (+ 0,1 %). Ces chiffres restent certes très modestes, mais ils n'en indiquent pas moins un retournement de tendance. D'autant qu'ils sont confirmés par des statistiques de l'emploi en légère amélioration : le taux de chômage a fléchi consécutivement aux mois de mai et juin pour se fixer à 9,3 %, même si ce recul s'explique en partie par de nombreux abandons dans la recherche d'un emploi.

En outre, la sinistrose qui avait anémié les milieux d'affaires commence à se dissiper : une récente enquête, menée auprès des industriels, montre que seuls 17 % d'entre eux pronostiquent une dégradation de la situation, au lieu de 52 % un trimestre plus tôt. Les investisseurs sont sur la même longueur d'onde, si l'on se fie à l'indice des valeurs boursières qui a progressé de 24 % sur les cinq premiers mois de l'année.

Pourtant, cette convalescence faillit être torpillée par la crise politique ouverte à la suite de la démission spectaculaire du ministre de l'économie et des finances, M. Paul Keating, l'architecte des politiques libérales conduites en Australie depuis 1983. Le profil *a priori* plus souple de son successeur, M. John Kerin, ainsi que la nouvelle alliance nouée entre M. Hawke et l'aile gauche du Labor party, fit craindre aux milieux d'affaires un retour à des politiques plus keynesiennes.

Alarmés par le tohu-bohu de Canberra, les investisseurs étrangers en vinrent à bouder le dollar australien qui perdit aussitôt du terrain. Or il n'était pas question pour le gouvernement de relever les taux d'intérêt en cette période de reprise fragile. M. Kerin se chargea donc de briser net ce début de psychose en plaidant publiquement la cause de la rigueur.

Les autorités de Canberra peuvent ainsi se consacrer maintenant pleinement à la grande affaire du moment : un ambitieux programme de déréglementation et de privatisations. Début juillet, l'ouverture à l'actionnariat privé du capital de la Commonwealth Bank, jusque là nationalisée, débutait officiellement.

Autre secteur visé, les transports aériens, qui feront l'objet d'un remodelage en deux temps. Dans un premier temps, le duopole sur les lignes intérieures dont jouissaient la compagnie publique Australian Airlines et sa concurrente privée Ansett, a été battu en brèche, permettant l'arrivée d'un troisième larron, Compass, qui fait, pour l'instant, fort belle impression. Dans un second temps, Australian Airlines (détenue à 100 % par l'Etat) et la compagnie assurant les liaisons internationales Qantas (à 49 %) seront privatisées.

Les télécommunications sont le troisième secteur en plein chambardement. La formule retenue consistera à fusionner deux sociétés publiques, Telecom (liaisons domestiques) et OTC (liaisons extérieures). Ce *mega carrier* sera ensuite mis en concurrence avec un consortium privé constitué autour d'Aussat, la compagnie – aujourd'hui publique – exploitant les satellites. Ces réformes, qualifiées de « micro-économiques », sont censées augmenter la compétitivité du pays en complément des politiques uniquement « macro-économiques » – rigueur budgétaire, salariale et monétaire. Les travaillistes, jusque là tentés par le libéralisme, mais encore inhibés, effectuent une conversion désormais sans équivoque. On chercherait en vain le coup de barre à gauche tant redouté par certains milieux d'affaires.

FRÉDÉRIC BOBIN

Prochain article :
Les Etats-Unis

A partir du 1er janvier 1993

Bruxelles propose une troisième phase de libéralisation du transport aérien

La Commission européenne a formulé, mercredi 17 juillet, ses propositions pour la troisième phase de libéralisation des transports aériens dans la CEE, prévue pour le 1er janvier 1993. Ces propositions seront soumises au conseil des ministres.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Le plein accès au marché est au centre des nouvelles recommandations de l'exécutif communautaire, qui demande aux Douze de confirmer l'engagement de supprimer les quotes parts de capacité entre compagnies pour les liaisons entre Etats membres.

La Commission souhaite ensuite l'extension à toute la CEE de la règle de *« la cinquième liberté »* qui permet à un transporteur d'embarquer des passsagers dans un pays qui n'est pas celui d'enregistrement pour les conduire dans un troisième Etat européen (par exemple, un avion de British Airways en provenance de Londres prend des passagers à Rome pour les déposer à Athènes).

Elle propose enfin d'autoriser entre aéroports ouverts au trafic international le cabotage (sans répartition de sièges), qui donne la possibilité à un transporteur d'assurer des vols à l'intérieur d'un même pays alors qu'il est d'une nationalité différente. Sabena pourrait ainsi desservir la ligne Paris-Nice.

« Double désapprobation

S'agissant des tarifs, la règle selon laquelle une nouvelle tarification proposée par une compagnie ne peut être rejetée que si les deux Etats membres concernés sont d'accord pour ne pas la valider ne s'applique qu'aux prix supérieurs à 105 % du tarif de référence. La Commission veut généraliser la règle de cette *« double désapprobation »*.

Le dernier volet du projet de la Commission porte sur la certification des compagnies aériennes, afin de définir des exigences communes auxquelles les transporteurs devront répondre pour obtenir des certificats nationaux leur permettant d'opérer sans restriction sur l'ensemble du territoire européen.

Les conditions d'établissement et de prestations de services concernent la sécurité (formation des pilotes et maintenance des matériels), et la nationalité (les compagnies devront être détenues en majorité par des ressortissants communautaires). Afin d'éviter que des entreprises peu scrupuleuses désorganisent le marché, un capital minimal de 700 000 francs est imposé.

MARCEL SCOTTO

Voyage avec Colomb

par Edwy Plenel

D'Europe en Amérique un grand reportage sur les traces du navigateur pour revisiter le présent au miroir du passé.

CHAQUE JOUR DANS

Le Monde

A PARTIR DU LUNDI 29 JUILLET 1991

(numéro daté mardi 30)

Réunis à San-Salvador

Les présidents d'Amérique centrale veulent rétablir le marché commun régional

SAN-JOSÉ

de notre correspondant en Amérique centrale

A la différence des réunions précédentes, essentiellement consacrées au rétablissement de la paix dans la région, la dixième rencontre des présidents d'Amérique centrale, tenue à San-Salvador du 15 au 17 juillet, a été surtout consacrée à l'intégration économique régionale. Les six chefs d'Etat de l'isthme centraméricain (Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador auxquels s'est joint le Panama qui, depuis un an, avait le statut d'observateur) ont annoncé la suppression des taxes d'importation, à partir du 31 décembre, sur les produits agricoles de base (riz, haricots noirs, etc.) récoltés dans la région.

Ils sont également convenus d'entamer des négociations dans les autres secteurs d'imposition en vue de rétablir le marché commun régional qui avait commencé à fonctionner dans les années 60 avant d'être brutalement interrompu, en 1969, par un conflit frontalier entre le Honduras et le Salvador (la « guerre du football ».)

Parallèlement, les gouvernements centraméricains ont décidé de répondre favorablement aux propositions du Mexique et du Venezuela en vue d'établir une vaste zone de libre-échange qui, espèrent-ils, permettra des économies d'échelle pour rendre plus compétitives les industries locales, jusqu'alors limitées à un marché très exigu de vingt-cinq millions d'habitants.

A l'invitation du Mexique, en janvier à Tuxtla-Gutierrez, les présidents d'Amérique centrale avaient déjà signé un accord prévoyant la levée progressive des barrières tarifaires pour parvenir au libre-échange en 1996. Le Venezuela a décidé lui aussi de participer à ce processus, et son président, M. Carlos Andres Perez, était à San-Salvador mercredi pour signer une entente de principe avec ses collègues centraméricains.

BERTRAND DE LA GRANGE

Echec des négociations sur le pacte social en Espagne

Les négociations tripartites – gouvernement, patronat, syndicats – sur le projet gouvernemental de pacte social se sont terminées, mercredi 17 juillet, sur un constat d'échec. Le ministre espagnol de l'économie, M. Carlos Solchaga, a toutefois laissé la porte ouverte à de nouvelles négociations.

Le « pacte social de progrès », présenté au parlement à la mi-juin, visait à contenir l'inflation et préparer l'Espagne à l'ouverture du marché européen (*le Monde* du 26 juin). Il proposait notamment que les bénéfices distribués à titre de dividendes évoluent au même rythme que les salaires. Ces derniers devaient croître modérément, avec une clause de révision en cas de dérapage de l'inflation.

Les deux principaux syndicats du pays, les Commissions ouvrières (communiste) et l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste) se sont opposés au pacte lors des négociations, ne voyant dans ce dernier un moyen de réduire le pouvoir d'achat des travailleurs. – (AFP.)

ÉCONOMIE

Capitalisme à la française

Suite de la première page

Dans les années 80, ce fut au tour de l'Etat, via les nationalisations, de prendre le relais, en s'érigeant en actionnaire unique de groupes industriels ou bancaires au bord de la faillite. Mais devant l'ampleur de ses engagements et la modicité de ses moyens, l'Etat est vite contraint de passer la main. La décennie 90 voit l'émergence d'un nouvel actionnariat, à dominante encore publique, mais ouvert aux capitaux privés : celui des investisseurs institutionnels, banquiers et assureurs. De la réussite de ce capitalisme mixte dépendra la bonne santé financière des entreprises françaises, leur capacité à investir et à consolider la place de l'industrie nationale dans le monde.

Ne chercher à voir dans l'entrée du Crédit lyonnais dans le capital d'Usinor (*le Monde* du 16 juillet) ou de la BNP dans celui d'Air France (*le Monde* du 18 juillet) que des mariages *« endogamiques »* est peut-être fondé politiquement, mais inexact économiquement. Certes, l'Etat, gêné aux entournures par l'austérité budgétaire et coincé par la doctrine présidentielle du *« ni privatisation, ni nationalisation »*, tente-t-il au maximum de trouver pour ses pupilles nécessiteuses des fonds publics qui n'émanent pas de ses caisses.

Ainsi de 1988 à 1990, les dotations en capital de l'Etat aux entreprises nationalisées n'ont-elles représenté que 19 milliards de francs tandis que les autres apports publics (par transfert de titres de l'Etat d'une nationalisée à une autre nationalisée et augmentation de capital de la première souscrite par la seconde), sur les seules années 1989 et 1990, totalisaient 46,5 milliards de francs.

Mais le mouvement n'est pas exclusif. D'une part, des investisseurs autres que les groupes publics sont mis à contribution : tout récemment le japonais NEC est venu épauler Bull, comme l'avait fait le suédois Volvo pour Renault il y a un an. Les apports extérieurs (émissions en Bourse ou appels à des actionnaires privés) ont atteint 47,4 milliards de francs de 1988 à 1990. D'autre part, les investisseurs publics entrent aussi dans des entreprises privées : le Crédit lyonnais est ainsi devenu actionnaire de Rallye et de la SAE après des prises de participations importantes dans la Mixte, la Lyonnaise des eaux, Bouygues...

Montée en puissance

Au-delà de la polémique privé-public, il est intéressant d'analyser cette montée en puissance des «zinzins» dans le paysage financier français. Phénomène récent. A la fin 1988, les titres de participations détenus par les banques (hors participations dans des filiales bancaires et hors titres de placements) représentaient une vingtaine de milliards de francs, selon l'Association française des banques (AFB). En mars 1991, ces participations atteignaient 45 milliards. A observer le portefeuille des «Trois Vieilles», dont l'une, la Société générale, est retournée au privé en 1987, la tendance est la même, avec une ampleur plus marquée au Crédit lyonnais, preuve de la politique expansionniste pratiquée par M. Jean-Yves Haberer, son président. Les participations sont passées, à la BNP, de 10 milliards de francs il y a trois ans à 18 aujourd'hui, à la Société générale de 8,5 milliards à 17,8 et au Crédit lyonnais de 9,5 milliards à une trentaine. L'évolution est la même chez les assureurs.

Pourquoi un tel décollage? Les raisons sont à chercher du côté des receveurs (les entreprises) comme des donneurs (les «zinzins»). Les entreprises françaises, après une période de restructuration et d'assainissement, sont parties à la conquête des territoires étrangers pour se donner une dimension internationale, seule chance de survie. Sous-capitalisées, encore marquées dans leurs frais financiers par le poids des dettes du passé, elles ont cherché à trouver des fonds propres plus que des crédits. La Bourse a partiellement répondu à leur attente. Mais en raison de la conjoncture mondiale et de l'étroitesse du marché parisien, les grosses émissions de titres ont vite montré leurs limites.

D'où la cour assidue que les chefs d'entreprise se sont mis à faire aux grandes institutions, banques, assurances, Caisse des dépôts... Organismes riches, du moins à l'échelle de la France, s'ils ne le sont pas au regard de leurs homologues allemands ou anglo-saxons – les fonds de pension allemands représentent la totalité de la capitalisation boursière de Paris et les fonds de pension britanniques le double –, ils ont en outre l'avantage de consolider et de protéger le capital des firmes tricolores, fragiles face aux éventuels assaillants extérieurs qu'un actionnariat émietté, boursier ou salarié, ne suffirait pas à repousser.

Des liens se sont ainsi créés entre finance et industrie, que certains apparentent au «modèle rhénan». Parenté approximative : en Allemagne, les liens historiques entre banquier ou assureur et industrie sont anciens et ne se limitent pas à la participation au capital, souvent faible. Le banquier allemand est également porteur des droits de vote des titres détenus par des petits actionnaires; il est partie prenante dans les instances de direction des firmes ; il a enfin le statut de «banquier maison» tout comme l'assureur actionnaire devient « l'assureur maison ». Nous n'en sommes pas encore là en France.

« Modèle à la française »

Doucement se dessinerait ainsi un « modèle à la française », troisième voie entre le capitalisme d'outre-Rhin et le capitalisme anglo-saxon obnubilé par le seul intérêt financier de l'actionnaire, et dans lequel les «zinzins» joueraient un rôle déterminant.

Ceux-ci sont d'ailleurs les seuls à pouvoir jouer un tel rôle si l'on en croit le récent rapport «Allocation internationale de l'épargne» du Commissariat général du Plan, qui déplore la faiblesse de l'épargne en France, mais aussi – et surtout – sa structure marquée par une préférence pour la liquidité. *« Le développement d'une épargne longue est une nécessité vitale pour assurer des ressources financières stables aux entreprises françaises dont les hauts de bilan sont très déséquilibrés »*, affirme le rapport qui souligne parallèlement la nécessité de mettre en place un système complémentaire de retraite par capitalisation pour faire face aux effets négatifs dans les années 2000 à 2005 de l'évolution démographique.

« La mise en place d'un tel système complémentaire pourrait aider à résoudre les problèmes de fonds propres des entreprises », précise le rapport. Cette précision devrait faire la joie des assureurs français, d'autant que sous la même plume est déplorée la faiblesse du poids des investisseurs institutionnels en France qui ont pourtant *« un rôle favorable sur la gestion de l'épargne car ils ont une structure de placement naturellement longue »*.

Absence de réflexion à long terme

Une fois admis le rôle régulateur et structurateur des «zinzins» dans le capitalisme français, reste à savoir comment ils doivent l'exercer. Si l'Etat peut arguer de l'intérêt national lorsqu'il investit dans le nucléaire, l'informatique ou les télécommunications, au nom de quoi les investisseurs institutionnels engagent-ils l'argent de leurs actionnaires, de leurs déposants et de leurs assurés? Quelle France de l'an 2000 veulent-ils construire ? Une France de services, de technologie, de matière grise ou d'industrie lourde ? La réflexion à long terme semble pour l'heure absente de leur stratégie et l'on a quelque mal à dégager une cohérence dans leurs investissements tous azimuts, un jour dans la distribution, le lendemain dans l'immobilier et le surlendemain dans la sidérurgie. Un tel comportement colle en tout cas mal avec le discours industrialiste de l'actuelle occupante de Matignon.

Cette réflexion s'impose d'autant plus qu'elle permettrait aux institutionnels de mieux faire la part des choses entre la défense de l'intérêt national, celui de l'entreprise, de ses déposants, de ses clients ou de ses assurés. Lorsque la BNP investit un milliard de francs dans le capital d'Air France, c'est autant qu'elle ne prêtera pas aux moyennes et petites entreprises. Lorsque le Crédit lyonnais devient actionnaire à hauteur de 20 % d'Usinor, il immobilise une trop grande part de ses fonds propres (environ 10 %) dans une seule entreprise soumise aux évolutions cycliques d'une industrie lourde et dont les titres ont peu de chances de faire l'objet de transactions en Bourse.

La banque du boulevard des Italiens peut prendre un tel risque tant qu'elle est à l'abri dans le giron de l'Etat. Mais le jour où elle ouvrira elle-même son capital à des investisseurs privés, il lui faudra bien confronter la «pseudo-valeur» attribuée aux actifs choisis à la valeur réelle donnée par le marché. Tel est bien, face à ses choix, et à la différence de l'Etat, le dilemme du zinzin.

CLAIRE BLANDIN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,20 % juillet 1987

Les intérêts courus du 3 août 1990 au 2 août 1991 seront payables à partir du 3 août 1991, à 460 francs par titre de 5 000 francs.
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 69 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,26 francs, faisant ressortir un net de 376,74 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations TAM juillet 1987

Les intérêts courus du 3 août 1990 au 2 août 1991 seront payables à partir du 3 août 1991 à 498,05 francs par titre de 5 000 francs.
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 74,70 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,43 francs, faisant ressortir un net de 407,92 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 9,50 % février 1988
(tranche A)

Les intérêts courus du 16 août 1990 au 15 août 1991 seront payables à partir du 16 août 1991 à 475 francs par titre de 5 000 francs.
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de 71,25 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 14,72 francs, faisant ressortir un net de 389,03 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations 7,90 % juillet 1986

Les intérêts courus du 11 août 1990 au 10 août 1991 seront payables à partir du 11 août 1991 à 355,50 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 39,50 francs (montant brut : 395 francs).
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 19,73 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 12,24 francs, faisant ressortir un net de 323,53 francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE
Obligations TMOR juillet 1986

Les intérêts courus du 11 août 1990 au 10 août 1991 seront payables à partir du 11 août 1991, à 402,30 francs par titre de 5 000 francs après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 44,70 francs (montant brut ; 447 francs).
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 22,32 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 13,85 francs, faisant ressortir un net de 366,13 francs.

SAPAR FINANCE
Obligations P3R octobre 1989

Les intérêts courus du 13 mai 1991 au 12 août 1991 seront payables à partir
du 13 août 1991, à 116,92 francs par titre de 5 000 francs.
En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire sera de
17,53 francs, auquel s'ajouteront les retenues de 3,1 % calculées sur l'intérêt brut
au titre des contributions sociales, soit 3,60 francs, faisant ressortir un net de
95,79 francs.
Les retenues mentionnées au 2e paragraphe ne concernent pas les personnes
visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.
Tous ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981),
le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez
l'intermédiaire habilité choisi par lui.

EN BREF

□ **Préavis de grève de pilotes d'Air Inter les 23 et 24 juillet.** – Les deux syndicats de navigants techniques d'Air Inter, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT), appellent les pilotes de la compagnie intérieure à faire grève, le mardi 23 et le mercredi 24 juillet. Ce mot d'ordre est motivé par l'hostilité de ces organisations à l'égard des vols effectués pour le compte d'Air Inter par la filiale Aéropostale, filiale de la Poste, d'Air France et de TAT. La mobilisation ayant été faible lors des précédentes grèves du 29, du 30 mai et du 25 juin, les perturbations du programme des vols devraient être limitées.

□ **Automobile : 1 260 suppressions d'emplois chez Rover.** – La déprime du marché automobile en Grande-Bretagne n'épargne pas Rover (environ 40 000 salariés dans le monde). Cette filiale de British Aerospace, qui avait relativement bien résisté au marasme jusqu'à présent, a annoncé, mercredi 17 juillet, la suppression de 1 260 emplois administratifs et l'instauration de la semaine de quatre jours à Longbridge (dans la région de Birmingham) et Cowley (au nord de Londres), ses deux usines géantes. Au total, 12 000 salariés seront touchés par le chômage technique. Rover Group a indiqué que la baisse de production était indispensable pour empêcher un accroissement des stocks.

□ **Grève à l'Arc de triomphe.** – Depuis le 16 juillet, le personnel de l'Arc de triomphe est en grève illimitée et occupe le monument, interdisant les visites. Par ce mouvement, les grévistes demandent l'enlèvement de distributeurs de boissons qui ont été installés par une société privée dans l'enceinte du bâtiment. Ils protestent en effet contre le danger que représente l'attitude de certains visiteurs qui jettent les emballages métalliques vides par-dessus la rambarde de sécurité, au sommet de l'Arc.

□ **Expo Séville 92 : le commissaire général démissionne.** – Le commissaire général de l'Exposition universelle de Séville 1992, M. Manuel Olivencia, a présenté le 15 juillet sa démission au chef du gouvernement espagnol, M. Felipe Gonzalez. Cette démission met fin à plusieurs mois de conflit entre M. Olivencia et le conseiller délégué de l'exposition, M. Jacinto Pellon, considéré par la presse espagnole comme proche du PSOE au pouvoir. Le départ de M. Olivencia permettra aussi au gouvernement espagnol de restructurer les institutions liées à la célébration en 1992 du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, estiment les milieux socialistes. – *(AFP.)*

L'HERMÈS Editeur Tél. (1) 46 34 07 70
L'essentiel sur
ECONOMIE GENERALE
par Gérard DUBOUCHET
Diffusion MÉDILIS SA 9 rue Séguier 75006 PARIS

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse.
BOURSE
36.15 LEMONDE

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

COMMUNICATION

Alors que les syndicats interpellent le premier ministre

M. Bourges renforce la coordination des programmes d'Antenne 2 et de FR 3

Faute, sans doute, de pouvoir enrayer la mécanique des suppressions d'emplois (*le Monde* du 12 juillet), la CFDT et le Syndicat national des journalistes (SNJ) d'Antenne 2 en appellent désormais au premier ministre. Dans une lettre adressée le 12 juillet dernier à Mme Edith Cresson, ils rappellent la responsabilité de l'Etat dans la situation désastreuse de l'audiovisuel public et lui demandent de *« pleinement assumer la responsabilité de son avenir »*. Mis en cause pour sa *« brutalité »*, le président commun aux deux chaînes, M. Hervé Bourges, fait la sourde oreille, réclame 2 milliards de francs supplémentaires – et non plus un, – et met ses chaînes en ordre de bataille pour la rentrée.

Bernard Pivot le dimanche soir, Eve Ruggieri le mardi, Christine Ockrent en direct, Bernard Rapp sur la Trois... Bousculant le calendrier, le président commun d'Antenne 2 et de FR 3, M. Hervé Bourges, vient de rendre publiques les grandes lignes de ses programmes de septembre. Signe des temps, *« rigueur »*, *« meilleure coordination »* et *« rationalisation »* ont présidé aux choix stratégiques. Particulièrement sur Antenne 2, qui, contrairement à la Trois, n'a, selon M. Bourges, *« pas de politique de rendez-vous, pas d'émissions-phares, pas de rythme, pas de programmes qui génèrent de l'audience et de l'image »*.

Sa grille est donc profondément remaniée. «Bouillon de culture» de Bernard Pivot et «Caractères» de Bernard Rapp *« avaient du mal à trouver une place »* : la première passe le dimanche soir après le policier, la seconde émigre le vendredi sur FR 3, avec rediffusion sur A 2 le lundi. « L'heure de vérité» quitte le lundi soir pour le dimanche midi et devient hebdomadaire, pour concurrencer les autres grandes émissions politiques du septième jour. «Musiques au cœur» d'Eve Ruggieri sera, elle, diffusée tous les mardis (au lieu du dimanche).

Suppression des « Dossiers de l'écran »

A 2 enlève à FR 3 Christine Bravo, qui proposera *« un magazine culturel irrévérencieux »* le mercredi soir. Pascal Sevran, écarté de TF 1, parlera chanson française le samedi en fin d'après-midi. Michel Polac discute d'un projet d'émission pour le mardi soir avec film et débat, en remplacement des «Dossiers de l'écran», supprimés au grand dam d'Armand Jammot. Christine Ockrent proposera un magazine de société en direct le mercredi, Jacques Martin se recentre sur le dimanche après-midi. Patrice Laffont quitte «Dessinez, c'est gagné» pour un nouveau jeu de midi, « Pyramide», et Laurent Cabrol abandonne «Des chiffres et des lettres » à Max Meynier. Frédéric Mitterrand, qui représente Antenne 2 en Tunisie, reviendra en janvier, et Claude Sérillon – injoignable pour l'instant – a reçu des propositions, auxquelles, selon M. Bourges, *« il n'a pas donné suite »*.

Autres nouveautés quotidiennes : un jeu en semaine à 19 heures, «Question de charme», qui sera suivi d'un *soap* américain «Des jours et des vies», «Mac Gyver » émigrant le dimanche après-midi. Et aussi «Justice au quotidien», où de vrais juges et avocats résoudront les litiges des téléspectateurs. Enfin, le lundi soir, Antenne 2 proposera deux films de cinéma ou de télévision.

Les bouleversements seront beaucoup plus modestes à FR 3 : le «19-20», «La marche du siècle », « Continentales », «Thalassa », « Océaniques », « La classe » ou « Questions pour un champion » seront toujours au rendez-vous. Le jeudi devient une soirée cinéma (avec notamment «La dernière séance») et le vendredi le jour des découvertes, avec «Caractères », «Thalassa » et « Musicales».

Une fois la SEPT partie, la soirée du samedi sera rendue aux enfants, et le dimanche, la nouvelle émission de Caroline Tresca précédera un rendez-vous avec le cirque. Enfin, FR 3 proposera à partir de novembre une nouvelle formule de l'ancienne «Télévisions sans frontières» réalisée avec la télévision catalane.

Réduction des effectifs et de la production aux éditions Denoël

Les éditions Denoël, l'une des maisons du groupe Gallimard, viennent d'annoncer une réduction de leur personnel, et, allant de pair, une baisse du nombre de titres publiés par an. Neuf salariés sur trente-huit doivent partir (préretraites, licenciements économiques et propositions de reclassement dans le groupe). Depuis plusieurs années, l'image de Denoël au sein du groupe Gallimard n'est pas assez clairement définie. On a parfois du mal à saisir la cohérence de la politique éditoriale de la maison et sa position par rapport à Gallimard. Plusieurs changements d'équipe dirigeante ont signalé ces hésitations

Avec l'arrivée, il y a trois ans, de M. Henry Marcellin, *« Denoël a entrepris une stratégie de développement des titres, en vue de gagner des parts de marché*, nous a déclaré celui-ci. *Cette stratégie n'a pas réussi et, depuis septembre 1990, depuis l'aggravation des difficultés pour l'ensemble de l'édition française, nous avons enregistré des pertes importantes, qui imposent des mesures »*. La principale est donc la réduction du nombre des titres publiés, qui vont passer de cent quarante à quatre-vingt-dix par an *« tout en préservant la variété et l'identité de la maison, une production littéraire française et étrangère, ainsi que des albums »*, précise le directeur de Denoël.

Jo. S.

□ **Recomposition du capital de Canal J.** – Canal Plus, la Lyonnaise des eaux-Dumez et Communication-Développement (du groupe Caisse des dépôts et consignations) viennent d'augmenter leurs parts dans le capital de la chaîne câblée pour enfants, Canal J. Antenne 2, en difficulté, avait en effet décidé de vendre sa participation de 10 % pour 1 million de francs. Premier actionnaire de la chaîne des jeunes, Communication-Développement vient ainsi de faire passer sa participation de 24 à 25 %, Canal Plus de 10,7 % à 15 % et la Lyonnaise des eaux-Dumez de 9,3 % à 14 %.

□ **Jérôme Bellay, nouveau directeur de la rédaction du *Quotidien de Paris*.** – Jérôme Bellay, qui était jusqu'en juin dernier rédacteur en chef délégué à la direction de l'information de la Cinq, vient de rejoindre le *Quotidien de Paris*, comme directeur de la rédaction. Il remplace à ce poste M. Jean-Michel de Saint-Ouen, qui prend la direction du service «France» du journal. Né en octobre 1942, Jérôme Bellay a principalement collaboré à l'ORTF puis à Radio-France, dont il a notamment dirigé les rédactions de France-Inter et de France-Info.

□ **M. Antoine de Tarlé, nouveau président du Comité français de radiotélévision (CFRT).** – M. Antoine de Tarlé, ancien président du directoire du groupe des Publications de la Vie catholique, vient d'être nommé président du Comité français de radiotélévision (CFRT). Il succède à M. Jean-Marie Brunot, directeur délégué du groupe Bayard Presse. Le CFRT produit notamment l'émission «Le jour du Seigneur» diffusée le dimanche sur Antenne 2.

mouvement de sympathie orchestré en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

avec des conséquences politiques très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

s'inscrit dans le cadre des efforts de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'«affaires» qui défraient la chro-

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

MARCHÉS FINANCIERS

La préparation du budget 1992

Le fisc s'attaque aux provisions des banques pour les pays à risque

Comment financer le budget 1992? *En raclant partout les fonds* de tiroir, notamment ceux des banques. L'administration fiscale a ainsi redécouvert cette colonne du temple qu'est la *« territorialité de l'impôt »*. Autrement dit : pourquoi exonérer d'impôt la totalité des provisions constituées par les banques sur les crédits autrefois accordés aux pays à risque (Amérique latine, Afrique...) quand une part de ces crédits n'a pas été octroyée au départ de Paris?

Depuis 1987, les banques se sont vu accorder le droit de provisionner en franchise d'impôt jusqu'à 60 % des sommes prêtées aux pays dits à risque. Naturellement, pour arriver jusqu'à ce taux, les établissements financiers ont globalisé leurs provisions. Tous les crédits à l'Argentine par exemple, qu'ils aient été consentis par la maison mère à Paris, la filiale de cette maison mère à Buenos-Aires ou une *filiale située à Bonn*, Londres ou New-York, ont été provisionnés comme un crédit unique.

Or le fisc estime aujourd'hui qu'un prêt à l'Argentine ne peut être provisionné en franchise *d'impôt que* s'il a *été effectué* de Paris ou, à la rigueur, par la filiale située dans la capitale du pays emprunteur. Pour tout autre lieu, la fiscalité joue. Des sommes importantes (4 à 6 *milliards de francs) sont aujourd'hui* imposables et de manière rétroactive, l'exemption accordée en 1987 ne jouant plus.

Bien entendu, les banques pourraient attaquer ce revirement de l'administration fiscale devant le Conseil d'Etat. Mais elles ont trouvé plus fin de négocier. Il est vrai qu'au sein du ministère des finances le Trésor est leur meilleur allié. Un compromis semble sur le point de s'ébaucher. Les banques seraient imposées sur la part non «territoriale» de leurs provisions, mais pourraient obtenir un relèvement du plafond de 60 % pour toutes leurs provisions « territoriales ». Une opération blanche en quelque sorte.

YVES MAMOU

Selon l'enquête de conjoncture de la Banque de France

L'attentisme prévaut toujours chez les chefs d'entreprise

Les chefs d'entreprise sont toujours sur la réserve et la production n'augmente pas. Telle est à conclusion de l'enquête mensuelle menée en juin par la Banque de France auprès d'industriels français. L'institut d'émission souligne qu'en juin la production industrielle n'a guère varié et que la demande globale a été stable.

Une reprise d'activité est observée dans le secteur de l'au*tomobile, mais moins forte qu'au* le mois précédent, alors que dans le bâtiment le tassement général de l'activité se confirme. Selon la Banque de France, l'appréciation portée sur les carnets de commande reste défavorable et si *« l'évolution des programmes d'investissement prévus pour l'année s'est poursuivie »*, c'est *« à un rythme ralenti, tandis que l'attentisme prévaut toujours pour les projets à échéance plus lointaine »*.

Les difficultés du constructeur américain

Mitsubishi vole à la rescousse de Chrysler

Mitsubishi Motors Corp. envisage de racheter à Chrysler sa participation dans leur co-entreprise, Diamond Star Motors Co Ltd, aux Etats-Unis. Le groupe japonais a confirmé, mercredi 17 juillet, qu'il menait actuellement des négociations pour acquérir *« la totalité ou la moitié seulement »* des parts détenues par le troisième constructeur américain. Basée dans l'Illinois, l'unité de Diamond Star a été créée par Mitsubishi et Chrysler en 1985. Elle a produit *150 000* voitures l'année dernière et ses ventes ont atteint 1,67 milliard de dollars (10 milliards de francs).

Mitsubishi avait annoncé en avril qu'il *« étudiait les différents moyens de venir en aide à Chrysler actuellement en proie à des difficultés »*. Selon la presse nippone, Mitsubishi aurait envisagé d'investir plus de 300 millions de dollars dans Chrysler, qui détient lui-même 10 % du fabricant japonais de voitures.

□ **La hausse des prix de détail a été modérée aux Etats-Unis en juin.** – *Les prix de détail ont augmenté* aux Etats-Unis de 0,2 % en juin, contre 0,3 % en mai et 0,2 % en avril, a annoncé le département du Travail mercredi 17 juillet. Ces bons résultats se traduisent par un taux d'inflation limité à 2,7 % en rythme annuel au premier semestre, contre 6,1 % en 1990. En juin, les prix de l'énergie ont diminué de 1 %, tandis que ceux des produits alimentaires ont progressé de 0,5 %. Hors énergie et alimentation, les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en juin.

□ **La Commission européenne autorise une aide massive aux houillères allemandes.** – La Commission européenne a annoncé mercredi 17 juillet à Bruxelles qu'elle autorisait la RFA à accorder 3,80 milliards de DM (12,7 milliards de francs) de subventions directes cette année à son industrie houillère. Cette aide sert à maintenir à prix compétitifs les tonnages de charbon et de coke allemands vendus à l'industrie sidérurgique européenne.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

EURIS

a pris le contrôle de

LOCA EXPANSION

BNP

Rothschild & Cie

Mai 1991

NEW-YORK, 17 juillet ↓

Ventes bénéficiaires

Après avoir bien commencé la journée de mercredi, la Bourse new-yorkaise a subi l'assaut d'une vague de prises de bénéfices. Elle n'a pas réussi à les absorber complètement et, à la clôture, l'indice Dow Jones s'inscrivait à la cote 2 978,75, soit à 5,15 points (– 0,17 %) au-dessous de son niveau précédent. Une fois encore, cependant, le bilan de la séance est resté positif. Sur 2 082 valeurs traitées, 825 ont progressé, 744 ont baissé et 513 n'ont pas varié.

Selon les spécialistes, les mar*chés n'avaient pas de raison fon*damentale pour baisser. Durant la séance, on apprenait que les mises en chantier de maisons neuves avaient fortement augmenté en juin (+ 5,2 %), confirmant ainsi les signes de reprise économique.

VALEURS	Cours du 16 juillet	Cours du 17 juillet
Alcoa	71 3/8	70
ATT	37 3/4	38
Boeing	45 5/8	45 1/4
Chase Manhattan Bank	20 1/4	19 7/8
Du Pont de Nemours	46 1/8	45 5/8
Eastman Kodak	40 7/8	41 1/8
Exxon	59	59 7/8
Ford	35	34 7/8
General Electric	73 7/8	71 3/4
General Motors	42	42 3/8
Goodyear	36 5/8	36 7/8
IBM	96 5/8	96 1/4
ITT	57 3/8	57 7/8
Mobil Oil	66 7/8	67 5/8
Pfizer	58 5/8	59 1/4
Schlumberger	63	64 1/4
Texaco	64 5/8	65 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	144 1/2	142
Union Carbide	21 1/8	20 5/8
USX	24 1/2	25
Westinghouse	25 3/8	25 1/8
Xerox Corp.	56 7/8	56 3/4

LONDRES, 17 juillet ↑

Nouveau record

Les *valeurs ont fluctué dans* une marge étroite mercredi au Stock Exchange mais ont réussi à terminer la séance sur un nouveau record. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 4,2 points, soit 0,2 % à 2 561.

Des prises de bénéfices, des pertes sur le marché à terme et la déclaration du chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, admettant que la reprise n'avait pas encore commencé en Grande-Bretagne, *avaient* poussé initialement le marché vers le bas. Mais les espoirs de reprise économique mondiale après les conclusions optimistes du sommet des Sept ont permis au marché de se reprendre au cours de *l'après-midi*.

PARIS, 17 juillet ↑

Incertaine

Comme à l'habitude depuis plu*sieurs séances, l'ambiance était* plutôt morose mercredi sur le marché boursier. L'indice CAC 40, après avoir affiché une perte de 0,10 % à l'ouverture, perdait 0,28 % en début d'après-midi avant de terminer sur un très léger gain (+ 0,15 %). Les investisseurs demeuraient, une fois encore, sur la réserve en l'absence d'indications précises.

Les intervenants ont accueilli avec scepticisme les propos du ministre des finances français après la publication du bon indice *des prix de juin (+ 0,2 %). Selon* M. Pierre Bérégovoy, qui s'exprimait de Londres où il participait à la réunion du G 7, cet indice va permettre de consolider le franc. Il permet aussi d'envisager un assouplissement de la politique monétaire.

De plus, les propos optimistes de M. Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine, sur la *reprise outre-Atlantique* ne sont pas de nature à encourager les investisseurs. Selon le président de la FED, cette reprise des marchés *ne stimulera pas de nou*velles baisses des taux aux Etats-Unis afin d'éviter toute poussée inflationnistes.

Dans ce contexte, sur le marché français, le volume de transactions mercredi était faible, avec à peine 1,3 milliard de francs traités contre 1,6 milliard mardi.

TOKYO, 18 juillet ↓

Le repli s'accentue

La Bourse de Tokyo a terminé la séance de jeudi en baisse, mais au-dessus de ses plus bas niveaux atteints en début d'après-midi. L'indice Nikkei a cédé 151,99 points, soit 0,66 % à 22 908,71 points. Environ 230 millions de titres ont changé de mains contre 220 millions la veille.

L'annonce d'une nouvelle enquête du ministère des finances sur les compensations illégales accordées par les quatre grandes maisons de courtage nippones à leurs bons clients a pesé sur un marché déjà fragilisé.

VALEURS	Cours du 17 juillet	Cours du 18 juillet
Akai	1 260	1 210
Bridgestone	1 050	1 030
Canon	1 560	1 560
Fuji Bank	2 480	2 470
Honda Motors	1 520	1 510
Matsushita Electric	1 890	1 880
Mitsubishi Heavy	710	698
Sony Corp.	6 120	6 200
Toyota Motors	1 650	1 640

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Pepsi-Cola achète 40 % de la plus grande chocolaterie polonaise.** – La firme agro-alimentaire américaine PepsiCo a acheté 40 % du capital de la plus grande chocolaterie polonaise, Wedel SA, pour un montant de 25 millions de dollars (152 millions de francs), a annoncé, mercredi 17 juillet à *Varsovie, M. Janusz Lewandowski*, ministre de la privatisation. PepsiCo, qui en sera l'actionnaire majoritaire, investira 56 millions de dollars (341,6 millions de francs) au cours des cinq prochaines années. Cet investissement permettra de créer quelque 500 nouveaux emplois. Pepsi s'est d'autre part engagé à conserver au cours de la première année les 3 000 salariés de Wedel. Le reste du capital (60 %) sera réparti entre les salariés (20 %), l'Etat en conservera 20 % et 20 % seront proposés en Bourse à la faveur de la prochaine privatisation. Pepsi avait déjà annoncé un investissement de 60 millions de dollars sur cinq ans pour implanter une nou*velle chaîne de production de* boissons et moderniser celles qui existent déjà en Pologne (*Le Monde* du 19 juin).

□ **Merrill Lynch : bond de 216 % du bénéfice semestriel.** – Merrill Lynch, l'une des premières firmes de courtage de Wall Street, a annoncé mardi 16 juillet un bond de 216 % à 365,3 millions de dollars (2,23 milliards de francs) de son résultat semestriel. Ses recettes ont atteint 6,2 milliards de dollars contre 5,5 milliards un an auparavant. Le président de Merrill Lynch, M. William Schreyer, a souligné que *« pour le deuxième trimestre consécutif les résultats de la firme reflètent une forte demande dans l'ensemble des activités dans lesquelles elle est engagée ainsi qu'un contrôle efficace de ses coûts »*.

□ **Himont et Mitsubishi s'associent dans les technopolymères.** – La société italienne Himont, contrôlée par Montecatini (groupe Ferruzzi-Montedison), et la société japonaise MGC (Mitsubishi Gas Chemical) ont signé un accord de joint-venture pour la production et la vente de «technopolymères» à base de polyphénilène-éther (PPE), fabriqués par MGC, et de maté*riaux qui bénéficient de la nou*velle technologie Hillavoy et Higlass de la société Himont. Le développement de ces produits de pointe permettra aux deux partenaires d'acquérir un rôle déterminant, particulièrement dans des domaines d'application comme l'électronique, l'automobile et l'électroménager. L'accord prévoit la construction aux Etats-Unis d'une usine pour la production de 20 000 tonnes par an de poly*mères PPE*. Les deux sociétés organiseront également deux joint-ventures commerciales, une pour l'Amérique du Nord et du Sud, l'Europe et l'Afrique, l'autre pour le Japon, la Chine et tout l'Extrême-Orient.

□ **TVHD : Matsushita va créer un centre de recherche en Allemagne.** – Matsushita Electric Industrial Co. Ltd., le géant japonais de l'électronique grand public, a l'intention d'installer en Allemagne un centre de recherche et de développement pour conduire ses études sur les standards de télévi*sion haute définition (TVHD)* européenne. L'investissement s'élèvera à 7 millions de deutschemarks (25 millions de francs) pour la première année.

□ **La chimie française améliore ses échanges avec l'étranger.** – Malgré une conjoncture assez médiocre, la balance des échanges extérieurs de l'industrie chimique française s'est sensiblement améliorée pour les cinq premiers mois de 1991. D'après les chiffres fournis par *l'Union des industries chimiques*, durant cette période, les exportations ont progressé de 4 % alors que les importations ont seulement augmenté de 1,2 %, de sorte que l'excédent commercial atteint 8,2 milliards de francs (contre 6,3 milliards pour les cinq premiers mois de 1990). Due en bonne partie au fort accroissement des ventes en Allemagne, cette amélioration marque la première inversion de tendance depuis trois ou quatre ans.

□ **Le Crédit national détient 24,92 % du capital de la compagnie TAT.** – Conformément aux accords passés avec la Commission de Bruxelles, Air France, qui détenait 35 % du capital de la compagnie régionale TAT, a cédé au Crédit national, déjà acquéreur de 10 % des actions, 14,92 % supplémentaires. 10 % avaient été cédés à la SASMA, société présidée par M. Michel Marchais, PDG de TAT. Air France avait *jusqu'au 30 juin 1992 pour se reti*rer de sa filiale. La compagnie nationale conserve ses liens techniques et commerciaux avec TAT ainsi que 0,8 % des actions.

□ **Laura Ashley remplace son directeur général un an après la démission du précédent.** – Laura Ashley Holdings, le groupe britannique de confection et de décoration intérieure, en difficulté, aura dès le 15 septembre prochain un nouveau directeur général en remplacement de M. John James, qui avait démissionné en août dernier et n'avait pas été remplacé. Il s'agit de M. John Maxmin, quarante-huit ans, originaire des Etats-Unis, qui était jusque-là directeur général de la filiale amé*ricaine du groupe britannique* d'édition musicale et de location de matériel électronique Thorn-EMI. Après une croissance rapide et une introduction en Bourse plébiscitée, les affaires de Laura Ashley ont été profondément affectées par le marasme économique en Grande-Bretagne. Le groupe est passé au bord du gouffre l'an dernier avant d'être sauvé par une prise de participation de 15 % du groupe japonais Jusco.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cäbles	3350	3350	Idianova	126 10	129
Arnault Associés	297 50	296 10	Immob. Hôtelière	894	920
B.A.C.	131	...	Interml. Computer	161	..
Bque Vernes	805	810	I.P.B.M	100	
Boiron (Ly)	351	350	Loca investis.	247 80	247
Boisset (Lyon)	198	....	Locamic	76	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	935	935	Matra Comm.	119	117 10
Calberson	375	375	Molex	145	.
Cardif	650	652	Publ. Filipacchi	378	387 50
C.E.G.E.P.	159	....	Razel	715	
C.F.P.I.	275	275	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	329	.
C.N.I.M.	910	910	S.H.M.	160	160
Codetour	273 50	...	Select Invest (Ly)	103	98 90
Conforama	1131	1120	Seribo	397	.
Creeks	168	170	S.M.T. Goupil	130	.
Dauphin	405	....	Sopra	280	280
Delmas	1134	....	TF1	332 50	330 10
Demachy Worms Cie	498	....	Thermador H. (Ly)	276	. ..
Devanlay	943	930	Unilog	199	194 10
Deville	345	....	Viel et Cie	92	90
Dolisos	120	....	Y. St-Laurent Groupe	779	779
Editions Belfond	223	....			
Europ. Propulsion	286 50	280 50			
Finacor	122 50	....			
Frankoparis	125	127			
GFF (group.fon.f.)	240	239 90			
Grand Livre	388	389			
Gravograph	218	....			
Groupe Origny	670	657			
Guintoli	920	920			
I.C.C.	216	....			
IDIA	325	....			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juillet 1991
Nombre de contrats : 71 087

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 91	Déc. 91	Mars 92
Dernier	105,28	105,28	105,16
Précédent	105	105,04	105,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 91	Déc. 91	Sept. 91	Déc. 91
106	0,35	0,88	1,11	–

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 4 360

COURS	Juillet	Août	Septembre
Dernier	1 771	1 780	1 790,50
Précédent	1 762	1 777,50	1 791

CHANGES

Dollar : 6,06 F ↓

Le dollar s'inscrivait nettement en baisse jeudi 18 juillet, essentiellement sous l'effet de facteurs techniques. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 6,06 francs contre 6,10 francs la veille à la cotation officielle.

FRANCFORT	17 juillet	18 juillet
Dollar (en DM)	1,7965	1,7885
TOKYO	17 juillet	18 juillet
Dollar (en yens)	137,17	136,92

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (18 juillet) .... 9 3/16-5/16 %
New-York (17 juillet) .... 5 11/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	16 juillet	17 juillet
Valeurs françaises	114	113,50
Valeurs étrangères	123,70	123,60
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	467,36	465,13
(SBF, *base 1 000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 755,51	1 758,11

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	16 juillet	17 juillet
Industrielles	2 983,90	2 978,75

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	16 juillet	17 juillet
100 valeurs	2 556,80	2 561
30 valeurs	1 971,40	1 978,60
Mines d'or	212,90	212,40
Fonds d'Etat	84,86	84,90

FRANCFORT

	16 juillet	17 juillet
Dax	1 643,85	1 625,51

TOKYO

	17 juillet	18 juillet
Nikkei Dow Jones	23 060,70	22 908,70
Indice général	1 804,32	1 795,37

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	6,0475	6,0495	+ 171	+ 181	+ 348	+ 368	+ 910	+ 970
$ can.	5,2633	5,2673	+ 30	+ 43	+ 67	+ 91	+ 172	+ 236
Yen (100)	4,4178	4,4209	+ 68	+ 82	+ 144	+ 165	+ 443	+ 497
DM	3,3927	3,3957	+ 6	+ 21	+ 18	+ 39	+ 10	+ 61
Florin	3,0114	3,0139	+ 6	+ 14	+ 13	+ 27	+ 12	+ 53
FB (100)	16,4334	16,4567	+ 63	+ 112	+ 119	+ 217	+ 61	+ 351
FS	3,9034	3,9072	+ 45	+ 56	+ 91	+ 111	+ 270	+ 321
L (1 000)	4,5538	4,5588	– 78	– 66	– 165	– 134	– 531	– 466
£	10,0116	10,0192	– 147	– 119	– 269	– 224	– 636	– 508

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6	6 1/8	5 15/16	6 1/16	6	6 1/8	6 1/4	6 3/8
Yen	7 5/16	7 7/16	7 7/16	7 1/2	7 7/16	7 1/2	7 3/8	7 9/16
DM	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	8 7/8	9	9	9 1/8
Florin	8 3/8	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9 1/16	9 3/16
FB (100)	8 5/8	9	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9 3/16	9 7/16
FS	7 1/8	7 3/8	7 3/4	7 7/8	7 13/16	7 15/16	7 13/16	7 15/16
L (1 000)	10 7/8	11 1/8	11	11 3/8	11 1/8	11 1/2	11 1/2	11 7/8
£	11 1/8	12	10 7/8	11 1/16	10 15/16	11 1/16	10 11/16	10 7/8
Franc	9 3/16	9 5/16	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8	9 3/8	9 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE MONDE diplomatique

JUILLET 1991

MAIS OÙ SONT LES VRAIS HÉROS DE LA DÉMOCRATIE AMÉRICAINE ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 18 F

مركز الأهرام

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 JUILLET

Cours relevés à 10 h 12

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4000	C.N.E 3%	3995	....	....	....
886	B.N.P. T.P.	880	890	890	....
850	Cr.Lyon. T.P.	840	841	841	+ 0 12
1260	Renault T.P.	1250	1260	1260	+ 0 80
1551	Rhone Poul. T.P.	1501	....	....	....
1140	Saint Gobain T.P.	1037	1031	1031	- 0 58
980	Thomson T.P.	1021	1020	1020	- 0 10
760	ACCOR	745	735	733	- 1 61
670	Air Liquide	660	659	656	- 0 61
575	Alcatel-Alsthom	579	576	575	- 0 69
1540	Als.Superm.	1586	1562	1562	- 1 51
385	A.L.S.P.I.	386	385	385	- 0 26
2060	Agom. Prioux	2150	2160	2175	+ 1 16
510	AGF Sté Centrale	499	499	499	....
1150	Ass. Entrepr.	1145	1120	1125	- 1 75
205	Avenir H. Média	203	200 10	200 10	- 1 43
1050	Axa (ex Cie Midi)	957	....	....	....
235	Axa Midi Ass.	268	265	264 30	- 0 64
188	Bafip	168	166	165	- 1 79
122	Bail-Equipem.	127	128	128	+ 0 79
855	Bail Investiss.	798	....	....	....
490	Bancaire	515	500	501	- 2 72
750	Bazar H.-V.	698	....	....	....
580	Beghin-Say	552	557	557	+ 0 91
1080	Berger (M)	1070	1051	1051	- 1 78
345	Bertrand Faure	346	....	....	....
735	Bic	741	740	740	- 0 13
950	B.I.P.	920	....	....	....
365	BIS	340	....	....	....
270	B.N.P. (CI)	256	255 10	255 10	- 0 35
856	Bollore Tech.	838	830	830	- 0 95
2420	Bongrain	2340	2340	2345	+ 0 21
820	Bon-Marché	795	797	797	+ 0 25
575	Bouygues	538	538	538	....
126	BP France	110	115	115	+ 4 55
890	B.S.N.	880	875	875	- 0 57
1000	Canal Plus	1067	1060	1061	- 0 56
330	Cap Gem.S.	335 90	335	331 20	- 1 40
1950	Carrefour	1880	1889	1880	....
130	Casino	120 40	120 10	120 10	- 0 25
83	Casino ADP	84 20	84	84 20	....
1280	Castorama D.L.	1278	1278	1280	+ 0 16
151	C.C.F.	147 70	146 10	146 20	- 1 02
68	CCMC Ly.	61	60 50	60 50	- 0 82
300	C.D.M.E.	286 50	280	280	- 2 27
275	C.E.G.I.D.	257	252	252	- 1 95
235	Cetelem (Ny)	238 90	....	....	....
420	C.E.P. Comm.	416 90	414 50	414 50	- 0 58
126	Cerus	126 80	125 30	125 30	- 1 18
675	Cessiom	717	710	710	- 0 98
395	CF Im	360	....	....	....
300	CGI Info	281 50	282	282	+ 0 18
1030	C.G.I.P.	1015	1005	1007	- 0 79
600	CGP	654	636	655	+ 0 15
740	Chargeurs S.A.	726	723	723	- 0 41
540	C.I.C.A (M)	493	....	....	....
335	Ciments franç.	304	312 90	312 90	+ 2 93
450	Club Méditer.	438	436	435	- 0 68
151	CMB Packa.	150 90	150 20	150 20	- 0 46
96	Codetel	93 50	93 50	93 50	....
545	Colas	531	532	532	+ 0 19

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
210	Cpt. Entrep.	209	208 90	208	- 0 48
1200	Compt Mod.	1157	1130	1130	- 2 33
129	Concept S.A.	130	132	132	+ 1 54
285	CPR (Paris Réé.)	237	239 60	237 10	+ 0 04
1170	Créd. Foncier	1160	1137	1138	- 1 90
565	Cr Lyon (CI)	515	510	511	- 0 78
1170	Credit Nat.	1204	1192	1205	+ 0 08
250	CSEE	311 10	....	....	....
1960	Damart	2002	1961	1961	- 2 05
450	Dassault Aviation	475	462 60	462 60	- 2 61
230	Dassault Electr.	210	210	210	....
1410	De Dietrich	1330	1310	1310	- 1 50
153	Dév.R.d.C.(L)	148 70	149	149	- 0 47
285	Dév.R.Sud-Est	252	252	254	+ 0 79
375	D.M.C.	342	342	342	....
3760	Docks France	365 10	355	355	- 0 03
2870	Eaux (Gle)	2347	2345	2342	- 0 21
735	E.B.F	738	730	730	- 0 82
405	Ecco	394	391	391	- 0 76
365	Elf Aquitaine	340	343 10	343	+ 0 88
240	Emp-ET (Certif)	217 80	217	217	- 0 37
365	Essilor	343 80	340	340	- 1 11
178	Essil.Int.(DP)	155	151	151	- 2 58
630	Esso	582	578	578	- 0 69
1630	Eurafrance	1627	1600	1600	- 1 66
805	Eurocom	780	771	771	- 1 15
118	Eurodisneyland	122	121 50	121 50	- 0 41
3930	Euromarché	4470	4271	4335	- 3 02
1010	Europe 1	1048	....	....	....
45 -	Eurotunnel	45 80	45 30	45 76	- 0 11
1420	Exor	1365	1370	1370	+ 0 37
1330	Facom	1275	1278	1280	+ 0 39
122	Finextel	115	115 50	115 50	+ 0 43
240	Fives Lille	236 50	231 10	231 10	- 2 28
2080	Fromager. Bel	2190	....	....	....
1670	Gal.Lafayette	1580	1533	1533	- 2 97
1910	G.A.N.	1970	1970	1970	....
480	Gascogne (B)	487	494	494	- 0 80
1380	Gaz et Eaux	1385	1356	1356	- 2 09
750	Geophysique	759	741	741	- 2 37
580	Gerland Ly.	516	....	....	....
585	Groupe Cité	590	....	....	....
415	GTM-Entrep.	413 10	....	....	....
1230	Guyenne-Gas.	1150	1140	1140	- 0 87
184	Hachette	187 80	186	186	- 1 01
465	Havas	452	446 10	449 90	- 0 48
605	Hénin (La)	597	585	585	- 2 01
1280	Hutchinson	1345	....	....	....
325	Imétal	282	272	272	- 3 55
182	Immob. Phénix	176 50	....	....	....
88	Ingénico	81	79 20	79 20	- 2 22
4400	Inst. Mérieux	4350	4210	4210	- 3 22
495	Interbail	460	462	462	+ 0 43
1060	Intertechnique	993	1000	1000	+ 0 70
750	J. Lefebvre	715	....	....	....
665	Klépierre	642	641	641	- 0 16
770	Labinal	740	749	749	+ 1 22
370	Lafarge	340 50	342	342	+ 0 44

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
350	Lebon	350	350	350	..
3440	Legrand	3530	3515	3515	- 0 42
1760	Legrand (DP)	1680	1663	1663	- 1 01
675	Legris Industries	565	....	....	....
....	Locafrance	461	461	461	....
780	Locindus	720	719	710	- 1 39
4240	L.V.M.H.	4120	4125	4120	....
585	Lyon.Eaux/Dumez	547	545	546	- 0 37
157	Majorette Ly.	141 10	142	142	+ 0 64
300	Mar. Wendel	302	302	302	....
225	Matra	202 50	201	201	- 0 74
485	Merlin-Gerin	470 10	470 10	477 50	+ 1 57
102	Metaleurop	101 30	100 50	100 50	- 0 79
99	Métrologie In.	79	78 10	78 10	- 1 14
100	Michelin	102 10	102	102	- 0 10
87	Midi Bt Sa *	81 80	80	80	- 2 20
220	Min. Salsig (Ny)	213	220	220	+ 3 29
100	MMB	98 90	98 90	98 90	....
144	Moulinex	144	144 80	144 80	+ 0 56
1160	Navig. Mixte	1150	1180	1180	+ 2 61
127	Nord-Est	116 20	117	117	+ 0 69
280	Nordon (Ny)	261	265	265	+ 1 53
...	Nouv Galeries	725	....	....	....
770	Occid. (Gle)	767	765	765	- 0 26
1770	Omn. f. Paris	1900	1935	1935	+ 1 84
225	Olipar	228	227	227	- 0 44
570	Oréal	584	580	580	- 0 68
440	Paribas	413 40	408	409	- 1 06
1220	Pechelbronn	1155	1130	1130	- 2 16
173	Pechiney Int.	167	167 80	167 80	+ 0 48
350	Pechiney (CIP)	357	355	355	- 0 56
495	Penhoët	479 90	....	....	....
1160	Pernod Ricard	1200	1185	1195	- 0 42
590	Peugeot	591	588	590	- 0 17
305	Pinault	285	285	283	- 0 70
385	Plastic-Omn.	386	387	387	+ 0 26
435	Poliet	437	437 10	437	....
410	Primagaz	434	430	430	- 0 92
806	Printemps	750	756	769	+ 2 53
2300	Promodès	2243	2210	2210	- 1 47
520	Radiotechn.	460	457	457	- 0 65
3550	Redoute (La)	4340	4300	4300	- 0 92
240	Rémy et Associés	225	225	225	....
340	R. Poulenc CIP	365	360	360	- 1 37
345	Rober Financ.	329	....	....	....
74	Rochette(La)	75 20	75 10	75 10	- 0 13
1960	Roussel Uclaf	1710	....	....	....
3250	R. Impé.Ly *	3170	3169	3169	- 0 03
205	Sade (Ny)	180 50	184 50	184 50	+ 2 22
1730	Sagem	1645	1645	1645	....
435	Saint Gobain	448	444	443	- 1 12
1430	Saint Louis	1428	1418	1416	- 0 84
1450	Salomon Ly.	1500	1500	1520	+ 1 33
380	Salvepar (Ny)	340	340	340	....
850	Sanofi	850	846	846	- 0 47
1880	S.A.T.	1801	1870	1870	+ 3 83
250	Saut. Chât.	235 20	233 50	233 50	- 0 72
1410	Saupiquet (Ny)	1470	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
675	Schneider	675	668	665	- 1 48
28	SCOA	26 50	26 90	27	+ 1 89
1560	S.E.B.	1526	1528	1528	+ 0 13
440	Sefimeg	420	416 10	416 10	- 0 93
475	Sextant A.	425	417	417	- 1 88
1020	S.F.I.M.	1000	....	....	....
245	S.G.E.	238	239 80	239 80	+ 0 76
520	Simco	456	465	465	+ 1 97
665	St. Rossignol	644	645	645	+ 0 16
465	Sigos	474	470	470	- 0 84
400	Société Géné.	438 50	437 50	437 50	- 0 23
111	Sodecco(B)	105	....	....	....
151	Sodero(Ni)	151	146 10	146 10	- 3 25
715	Sodexho	722	728	728	+ 0 83
75	Sogenal(Ny)	68	67	67	- 1 47
370	Sogerap	374 90	368 10	368 10	- 1 81
1520	Som-Allib.	1450	1425	1421	- 2 00
1480	Source Perrier	1414	1415	1415	+ 0 07
640	Sovac	673	674	674	+ 0 15
405	SPEP	383	383	383	....
490	Spie-Batignol.	420	420	420	....
905	Strafor	870	870	870	....
360	Suez	341 50	340 10	340 10	- 0 41
780	Synthelabo	840	835	835	- 0 60
141	Thomson CSF	130	128	128 90	- 0 85
810	Total	857	870	869	+ 1 40
138	- (certif)	133	134	135	+ 1 50
270	Truffaut Fin.	255	254 50	254 50	- 0 20
550	U.A.P.	537	535	532	- 0 93
270	U.F.B Locab.	266	268	268	+ 0 75
855	U.I.C.	798	800	800	+ 0 25
535	U.I.F.	477	478	478	+ 0 21
730	U.I.S.	679	678	680	+ 0 15
670	Unibail	644	646	646	+ 0 31
113	U.C.B.	133	....	....	....
485	Valéo	514	510	514	..
315	Vallourec	314 10	313 50	313 50	- 0 19
345	Via Banque	334	338	338	+ 1 20
1250	Zodiac	1179	1180	1180	+ 0 08
1260	Elf Gabon	1180	1177	1177	- 0 25
148	Amax	137 80	139 50	139 50	+ 1 23
143	Amer. Express	141	142 90	142 90	+ 1 35
230	A.T.T.	231	....	....	....
220	Anglo Amer.C.	231	232 50	233	+ 0 87
435	Amgold	445 80	445	445	- 0 18
295	Banco Santander	275	275	275	....
845	B.A.S.F.	816	819	819	+ 0 37
920	Bayer	850	....	....	....
78	Buffelsfont.	82	80 50	80 50	- 1 83
117	Chase Manh.	120 90	118 50	118 60	- 1 90
146	De Beers	170	169	169	- 0 59
2240	Deutsche Bank	2135	2111	2111	- 1 12
1270	Dresdner Bank	1200	....	....	....
75	Driefontein	81 60	81 20	82	+ 0 61
285	Du Pont-Nem.	279	277 50	277 50	- 0 54
245	Eastman Kodak	250	249 50	249 50	- 0 20
20	East Rand	21 85	21 10	21 10	- 3 43
55	Echo Bay	61	60	60	- 1 64

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
245	Electrolux	263	265	265	+ 0 76
194	Ericsson	182	182	182	...
345	Exxon Corp.	360	359 50	359 50	- 0 14
220	Ford Motor	213 50	209 80	209 80	- 1 73
52	Freegold	54	52 90	52 90	- 2 04
23	Gencor	28	27 75	27 80	- 0 71
450	Gén. Elect.	448	438	438	- 2 23
265	Gén. Motors	255 90	257 80	257 80	+ 0 74
390	Gén. Belgique	393	392	392	- 0 25
75	Gd. Métropol	78 50	79	79	+ 0 64
97	Guinness	98	98 25	98 25	+ 0 26
21	Hanson PLC	21 30	21 10	21 10	- 0 94
36	Harmony Gold	38	37 95	37 95	- 0 13
310	Hewlett Packard	338	....	....	....
47	Hitachi	49 90	49 75	49 75	- 0 30
820	Hoechst	827	...	...	...
99	Homestak	108 80	108 40	108 40	- 0 37
128	I.C.I.	132 90	131	131	- 1 43
610	I.B.M.	588	582	582	- 1 02
360	I.T.T.	344	347 40	347 40	+ 0 99
192	Ito Yokado	197 40	196 50	196 50	- 0 46
71	Matsushita	75 70	74 85	74 85	- 1 12
20	Maxwell	19 10	..	..	..
193	Mc Donald's	202 50	204 50	204 50	+ 0 99
700	Merck	737	726	726	- 1 49
580	Minnesota M.	552	548	548	- 0 72
385	Mobil corp.	404	..	...	....
330	Morgan J.P.	325	....	..	....
33550	Nestlé	33400	....	....	...
171	Norsk Hydro	167 50	165 90	165 90	- 0 96
114	OFSL	125 10	127	128 20	+ 2 48
1940	Pétrofina	1906	1901	1901	- 0 26
400	Philip Morris	411	402 80	402 80	- 2 00
97	Philips	92	94	94	+ 2 17
...	Placer Dome	82 20	81 70	81 70	- 0 61
350	Quilmès	360	...	....	....
26	Randfontein	31 25	31 05	31 05	- 0 64
500	Rhone Poul. Rorer	256 50	....	....	....
470	Royal Dutch	485 20	487 20	487 20	+ 0 41
54	R.T.Z.	57	58 10	57 80	+ 1 40
1 76	Saat.& Saatchi	1 78	1 79	1 79	+ 0 56
48	St Helena	50 70	53	53	+ 4 54
365	Schlumberger	388 20	388	389	+ 0 21
50	Shell transp.	53 40	....	....	....
2220	Siemens	2196	2181	2181	- 0 68
900	Siemens Nixdorf	840	....	....	....
265	Sony	275	273 70	273 70	- 0 47
98	Sumitomo Bank	95	....	....	....
255	T.D.K.	270 20	271	271	+ 0 30
52	Telefonica	51 05	51 40	51 40	+ 0 69
31	Toshiba	32 30	....	....	....
490	Unilever	482 10	480 10	480 10	- 0 41
275	Unit.Techn.	285	...	...	....
410	Vaal Reefs	452	446	446	- 1 33
350	Volvo	350	....	...	....
235	West. Deep.	244	245 60	245 60	+ 0 66
325	Xerox Corp.	340	....	....	....
114	Yamanouchi	119 10	118	118	- 0 92
1 85	Zambia Cop.	1 80	1 85	1 85	+ 2 78

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	122 10	1 34
Emp.Etat 9,8%78	....	0 16
10,80% 79/94	102 60	9 38
Emp.Etat 13,4%83	....	7 67
Emp.Etat 12,2% 84	103 05	9 45
Emp.Etat 11% 86	....	4 43
10,26% mars 86	....	3 58
OAT 10% 5/2000	....	1 42
OAT 9,9% 12/1997	....	5 88
OAT 9,8% 1/1996	....	4 53
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105	6 49
CFF 10,30% 86	....	4 54
CFF 10,25% nov 90	....	3 50
CNA 10 % 1979	101	3 67
CNB Bques 5000F	....	0 42
CNB Paribas 5000F	....	0 42
CNB Suez 5000F	....	0 42
CNE 11,5% 86	101 40	1 27
CNI 1/82 5000F	....	0 42
CNT 9 % 86	....	2 26
CRH 10,90% déc.85	106 60	5 37
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	965	....
Carux	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	574	....
Ly. Eaux cv 6,5%	760	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (sta fin.)	1140	....
Applications Hydr.	1468	1480
Arbel	481	496
Bains C.Monaco	1284	1268
B.Hypoth.Europ.	363 50	....
B.N.P. Intercont.	273	273
Beghin-Say (C I)	445	....
Bénédictine	3300	3432 d
Bidermann Internat.	510	....
Blanzy Ouest	3179	....
B.T.P.	70 50	69
Cambodge	902	902
Carbone Lorraine	650	651
Case Poclain	11 45	....
C.E.G.F (Frigor.)	403	....
Centenaire Blanzy	498	....
Cerabati	90	....
Champex Ny	114	118 60d
CIC (CIP)	177	177

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1008	1024
C.I.T.R.A.M. (B)	2800	....
Cofimeg	258	....
Cogifi	321	322
Comiphos	492	498
Cie Industrielle	4600	....
Cpt Lyon Alemand	410	410
Concorde	752	749
Conserv.Mét.Prov.	33 20	34 50d
Crédit Gén.Ind.	305	281 10o
Cr Universel (Cie)	560	552
Créditel	112	112
Darblay	700	....
Degremont	1710	1725
Delalande	1580	1580
Delmas Vieljeux	3800	....
Didot Bottin	1065	1065
Eaux Bassin Vichy	2490	....
Eaux Vittel	904	900
Ecia	263	260 20
Electro-Financ.	774	....
Electro-Banque	327	....
Ent.Mag. Paris	3788	....
Etex (ex Eternit)	1659	1705
Finalens	255	....
F.I.P.P.	140	142 30
F.N.A.C.	1570	1525
Foncière (Cie)	552	....
Fonc.Lyonnaise	685	....
Foncina	500	....
Fougerolle	742	....
France I.A.R.D.	800	737 o
France SA (La)	1600	1610
From. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	836	....
Genefim	300 50	294
Gévelot	453	....
G.F.C.	385	385
G.F.I.I.	276	277
Grds Moulins Paris	1460	1460
Groupe Victoire	1120	....
G.T.I (Transport)	480	....
Immobail	316	316 10
Immobanque	545	....
Im.Marseillaise	5500	5360
Imm. Plaine-Monceau	321	313
Immofice	413 30	412 50
Invest.(Sté Cie.)	3360	....
Lambert Frères	288	295 90
Lille Bonnières	1401	....
Loca-Expansion	308	....
Locafinancière	441	....
Locatel	178	....
Louis Vuitton	604	598
Louvre	3025	....
Lucia	1390	....
Machines Bull	41	42
Mag.Uniprix	198	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	750	751
Métal Déployé	560	....
Mors	112 10	....
Navigation (Nle)	200	200
Optorg	330	330 20
Ordal (CI)	280	....
Origny-Desvroise	1090	....
Palais Nouveauté	1095	....
Paluel Marmont	609	....
Parfinance	154	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	250	....
Paris Orléans	248	....
Parthena Invest	348	337 60
Pathé Cinéma	789	....
Piper Heidsieck	1825	....
Porcher	450	414 70o
Promodès (CI)	1045	....
Publicis	780	....
Rochefortaise	100	104 d
Rosario	289 10	290
Rougier	444	....
S.A.C.E.R.	367	356
S.A.F.A.A.	144 70	145
S.A.F.I.C Alcan	294	318 d
SAFT	1240	....
Saga	291	302 30d
Saint Dominique (F.)	119 90	....
Salins du Midi	674	670
Savoisienne M.	160	....
S.C.A.C.	805	....
Senelle Maubeuge	399	395
S.Eaud.Part. (M)	144	....
Silic	596	....
Slavim	258 80	....
S.I.P.H.	280	....
S.M.C.I.	275	189 80o
Sofal	523	524
Sofio	430	....
Sofical	1295	....
Sofiatam (ex Setam)	84	....
Sofragi	1907	....
Sophia-Bail	385	379 20
Sopagri	158	....
Soudure Autogène	798	....
Sovabail	310	310
Stami	775	....
Suez (CIP)	370	....
Taittinger	3400	3400
Testut-Aequitas	665	....
Tour Eiffel	237	....
Ufiner	1100	....
U.T.A.	2220	....
Vicat	395	398 90
Vinipix	2700	....
Virax	139 30	....
Maroc Sté Brasserie	220	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	680	....
Akzo Nv Sico	346	....
Alcan Aluminium	127 50	....
Américan Barrick	142	....
American Brands	234	....
Arbed	700	....
Asturienne Mines	151	....
Banco Popular Espa.	805	....
B.Reglements Int.	26500	....
Can.Pacifique	100 10	....
Chrysler Corp.	86	....
C.I.R.	12 70	....
Commerzbank	819	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	330	....
Fiat	27 85	....
GBL (Brux Lamb.)	570	....
Gevaert	1050	....
Glaxo Holdings Ltd.	122	....
Goodyear Tire	215	....
Grace and Co (WR)	201	....
Honeywell Inc.	350	....
Johannesburg	85	....
Kubota	28 60	....
Latonia	310	310
Midland Bank	18 80	....
Noranda Mines	97	....
Olivetti priv.	11	....
Pakhoed hold.	575	....
Pfizer Inc.	350	....
Procter Gamble	479	....
Ricoh	28 50	....
Robeco	303	....
Rodamco NV	157	....
Rolinco	304 50	....
Saipem	5 60	....
Sema Group	27 50	....
SKF Aktiebolaget	84	....
Tenneco Inc.	215	....
Thorn Electrical	71 50	....
Toray Ind.	25 70	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1100	....
West Rand Cons.	14 45	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	280	....
Baltoni	815	....
Calciphos	123	....
C G H Cogenhor	40	....
C. Occid. Forestière	190	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	360	....
Coparex	564	....
Drouot Assurances	368	....
Elf Antargaz	1400	....
Europ. Accum.	88	75 o
Europ Soudres Ind.	20	....
Gachot S.A.	63	68 50d
Groupe Extension	62	...
Guy Degrenne	515	....
Haribo Ricqlès Zan	210	...
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	125	....
Lecteurs du Monde	263	242 o
Nicolas	775	....
Patamelle RD	1410	....
Particip. Percier	390	....
Quadrant	240	....
Rorento N.V.	200 10	....
St-Gobain-Emballage	2300	1947 o
Sema Metra	201 50	....
S.E.P.R.	1440	....
S.P.R. act. B.	349	....
Télémécanique Elect.	3350	....
Ufimeg	380	....
Waterman	1600	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/7	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	6 100	....	....	....
Ecu	6 976	....	....	....
Allemagne (100 dm)	339 290	....	....	....
Belgique (100 F)	16 483	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	301 230	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 558	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 790	....	....	....
Gde.Bretagne (1 L)	10 023	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	3 112	....	....	....
Suisse (100 f)	390 320	....	....	....
Suède (100 krs)	93 760	....	....	....
Norvège (100 k)	87 070	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 202	....	....	....
Espagne (100 pes)	5 415	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 956	....	....	....
Canada (1 $ can)	5 316	....	....	....
Japon (100 yens)	4 447	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/7
Or fin (kilo en barre)	72000	.....
Or fin (en lingot)	72400	.....
Napoléon (20f)	411	.....
Pièce Fr (10 f)	380	.....
Pièce Suisse (20 f)	418	.....
Pièce Latine (20 f)	415	.....
Souverain	518	.....
Pièce 20 dollars	2215	.....
Pièce 10 dollars	1180	.....
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2685	.....
Pièce 10 florins	429	.....

SICAV (sélection) 17/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1032 91	1007 72
Actilion	228 76	222 64
Agepargne	783 08	749 36 •
Améri-gan	7665 63	7361 18
Amplitude	826 94	808 68
Arbitrages Court.T.	6648 77	6635 49
Associc	1111 17	1111 17
Atout Futur	366 53	357 59
Auracic	1446 62	1404 49
Avenir Alzes	1686 42	1663 35
Avenir CIC	109 18	106
Axa Capital	156 91	150 15 •
Axa Court Terme	7294 34	7294 34 •
Axa Europe	123 42	118 11 •
Axa Investissements	121 52	116 29 •
Axa NPI	118 97	113 85 •
Axa Première	109 69	109 36 •
Axa Valeurs PER	121 32	116 10 •
Capimonétaire	5836 07	5830 24
Capioblig.	5942 95	5855 12
Capitacic	1205 39	1187 58
Cadence Pierre	29 12	28 41
Coexis	1225 33	1195 44
Compavalor	3241 17	3236 32
Convertimmo	378 36	364 78
Cradinter	487 48	473 28
Credit Mutuel Capital	1190 75	1167 40
Diese	1202 58	1173 25
Drouot France	829 41	793 69 •
Drouot Investiss.	1026 94	992 72 •
Drouot Sécurité	251 83	240 99 •
Drouot Sélection	139 41	133 41 •
Ecurac	1052 42	1036 87 •
Ecupar	128 28	122 76 •
Ecureuil Capitalisation	2369 95	2348 49
Ecureuil Géovaleurs	2195 60	2131 55
Ecureuil Investissement	403 94	392 17
Ecureuil Monoprémière	61731 33	61731 33
Ecureuil Monétaire	36400 48	36400 48
Ecureuil Trésorerie	2251 91	2251 91
Ecureuil Trimestr.	2017 54	1997 56
Elicash	572439 38	572439 38
Energa	289 03	275 92
Eparcic	3316 19	3316 19
Epercourt-Sicav	4312 90	4302 14
Epargne Associat.	25033 56	24986 07
Epargne Capital	9888 19	9768 31
Epargne Court Terme	623 31	623 31
Epargne Croissance	1787 47	1749 36
Epargne Industrie	91 36	88 91
Epargne J.	64361 39	64361 39
Epargne Long Terme	192 43	187 28
Epargne Monde	1310 02	1274 96
Epargne Obligat.	191 90	186 76
Epargne Première	13402 37	13302 60
Epargne Quatre	1085 32	1056 27
Epargne-Unie	1312 63	1280 61
Epargne Valeurs	450 41	438 36
Epalion	1230 60	1218 42 •
Euli Cash capi	7779 36	7779 36 •
Eufinvest capi	864 69	845 33 •
Eurocic Leaders	1051 77	1021 14
Eurodyn	1184 75	1155 85
Euro Gan	6605 19	6351 14
Fonsicav	13256 53	13256 53
France-gan	9378 73	9018 01
France Garantie	261 83	261 31
France Index Sicav	104 57	101 51
France Investiss.	343 31	334 94 •
France Obligations	462 56	457 98
Francic	442 98	430 08
Francic Pierre	107 97	104 83
Francic-Régions	1189 36	1154 72
Fructi-Associations	32 80	32 80
Fructi-Capi	38 80	38 23
Fructi Court	131178 68	131178 68
Fructidor	237 43	233 92
Fructi-Epargne	31 74	30 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	839 90	819 41
Fructimmo	28 40	27 71
Fructi-Première	11579 68	11408 55
Fructivar	5012 03	4999 53
Futuroblig.	1317 19	1285 06
Gestilion	13613 54	13645 81
Gest.Associations	168 24	164 54
Horizon	1198 53	1163 62
HLM Monétaire	12835 58	12835 58
Imprepar	110330 79	107117 27 •
Interoblig.	13549 61	13028 47
Intersélection Fce.	520 63	505 47
Japacic	172 50	167 48 •
Jeunepargne	268 01	264 05
Laffitte Amérique	245 44	235 43
Laffitte Europe	250 09	239 89
Laffitte Expan.	252 52	242 23
Laffitte France	301 41	299 12
Laffitte Immobil.	223 42	214 31
Laffitte Japon	428 69	411 21
Laffitte Oblig.	137 74	132 12
Laffitte Rendement	196 88	188 85
Laffitte Tokyo	381 27	365 73
Latitude	2085 80	2082 68
Leumi C.T.	11836 73	11836 73
Leumi L.T.	8515 60	8325 83
Lion Association	11288 03	11288 03
Lion Institution.	27143 73	27076 04
Lionplus	898 70	881 08
Lion Trésor.	2108	2087 13
Lion 20 000	24365 51	24365 51
Livret Bourse Inv.	528 60	513 20
Livret Portefeuil.	711 02	690 31
Méditerranée	188 46	178 43 •
Mensuel CIC	10068 38	9967 70
Mezacic	5785 38	5785 38
Monedea	62571 17	62571 17
Mone.J.	67296 39	67296 39
Monévalor	75674 86	75674 86
Mutualité dépôts	12514 99	12490 01
Mutuelle Unie Sél.	152 61	146 04 •
Natio Court Terme	261896 00	261896
Natio-Epargne	16357 99	16235 63
Natio-Ep. Ret.	125 63	122 27
Natio Epargn. Trésor	7261 40	7246 91
Natio-Immo.	1192 37	1180 46
Natio-Inter	1372 48	1335 76
Natio-Monétaire	23493 25	23493 25
Natio Obligations	540 90	526 42
Natio-Patrimoine	1447 75	1409
Natio-Placements	64786 70	64786 70
Natio-Revenus	1030 19	1019 99
Natio Sécurité	12077 41	12077 41
Natio-Valeurs	826 45	804 33
Nippon-Gan	6507 07	6256 80
Nord Sud Dévelop.	1451 72	1448 82
Obli-Associations	140 32	138 93
Oblicic-Mondial	2523 58	2486 29
Oblicic-Régions	1011 91	996 96
Oblig. ttes catég.	165 70	163 25
Oblilion	1298 53	1285 67
Oblisécurité Sicav	11890 53	11890 53
[illegible]	33516 93	32540 71 •
Oraction	1082 41	1056 01
Orvalor	6943 07	6892 12
Paribas Capitalisation	1369 32	1349 08
Paribas Epargne	19202 09	19163 78
Paribas Opportunités	131 83	128 46
Paribas Patrimoine	578 96	555 36
Paribas Revenus	94 75	93 81
Patrimoine Retraite	207 02	202 96
Pervalor	629 76	611 42
Placement A.	1309 17	1283 50 •
Placement J.	6678 62	6665 29 •
Placement M.	61562 97	61440 09 •
Placement Nord	1008 31	986 58 •
Plasinter	1136 68	1108 96
Pléiade	126 52	123 13

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Gestion	60586 45	60586 45
Première Oblig.	10695 54	10694 96
Prévoy. Ecureuil	110 15	109 06
Priv'Associations	27201 70	27201 70 •
Proficius	1084 53	1058 08
Quartz	130 43	127 25
Réalvalor	895 48	869 40
Rentacic	161 35	158 97
Revenus Trimestr.	5346 36	5293 43
Revenu-Vert	1149 62	1132 63
St Honoré Bio-Alim.	924 09	882 19 •
St Honoré Bons du Tr.	10389 07	10337 38 •
St Honoré Global	230 93	220 46 •
St Honoré Invest.	758 51	724 11 •
St Honoré Mat Plac.	190 86	182 21 •
St Honoré Pacifique	621 96	593 78 •
St Honoré PME	523 21	499 48 •
St Honoré Réel	13820 86	13795 80 •
St Honoré Services	493 10	474 13 •
Sécuricic	1616 78	1616 78
Sécuri-Gan	12916 71	12663 44
Sécuritaux	1288 47	1288 47
Sicasdan	710 41	699 91
Sicav Associations	1712 65	1710 08
SFI-CNP Assur.	673 11	653 60
S.G. Fr. opportunités	1035 44	1015 14
Sicav 5.000	406 94	396 05
S.I. Est	1466 79	1403 63 •
Silvafrance	651 20	633 77
Silvarn	424 85	413 48
Silvarente	208 53	204 44
Silvinter	465 91	453 44
S.N.I.	1225 81	1190 11
Sogenfrance	983 56	974 08
Sogépargne	330	318 07
Sogevar	1078 38	1029 48
Soginer	1380 68	1318 07
Soleil Investissements	591 10	568 37
Solstice	2116 47	2111 19
Stratégie Action	804 92	773 96
Stratégie Rendement	1299 55	1268 84
Technocic	1101 40	1089 32
Techno-Gan	5848 75	5623 80
Thesora	607 37	601 36
Transplus	140 55	134 50 •
Trésor Plus	1191 02	1179 23
Trésor Réel	13268 95	13268 95
Trésoricic	119375 11	119375 11
Trilion	5123 40	5072 67
U.A.P.Investiss.	447 60	431 42
U.A.P. Act. F.	554 31	534 27
U.A.P. Act. Sél.	619 95	597 54
U.A.P. Aedif.	577 76	556 88
U.A.P. Altaïr	203 95	196 58
U.A.P Alto	158 53	152 80
UAP Moyen Terme	128 32	123 88
UAP Prem. Catég.	10681 86	10295 76
Uni-Associations	124 14	124 14
Uni-Foncier	1271 82	1240 80
Unifrance	556 72	543 14
Uni-Garantie	1337 60	1313 95
Uni Régions	1383 84	1350 09
Uniranta	2633 74	2569 50
Univer	220 27	220 27
Univers Actions	1277 24	1246 09
Univers-Obligations	1823 59	1779 11
Valorg	1912 15	1910 24
Valrea	49281 28	49238 86
Vauban	26677	26660 32

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

mouvement de sympathie orchestré en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

avec des conséquences politiques très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – (*AFP.*)

s'inscrit dans le cadre des efforts de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – (*AFP.*)

à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'«affaires» qui défraient la chro-

listes.

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – (*AFP.*)

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

HEC

(Par ordre alphabétique)

Tamym Abdessemed, Claire-Lise Ackermann, Frédéric Agnes, Luis Alberola, Florence Alibert, Karine Alquier, Ilanite Attia, Emmanuel Auberger, Laurence Aubertin, Jérôme Ballarin, Eric Barbier de la Serre, Pierre-Olivier Barennes, Karine Baudelot, Arthur Baudry d'Asson (de), Sophie Baylard, Marie-Christine Bayle, Olivier Beaudouin, Laurent Ben Arous, Emmanuelle Bensimon, Nicolas Berdugo, Bruno Bertrand, Thomas Besson, Vincent Bildstein, Laurent Bilot, Olivier Bilot, Benjamin Bleton, Emmanuel Blouin, Fabrice Bochet, Rodolphe Bocquet, Franck Boher, Claire Bonnat, Guillaume Bonneault, Sylvain Bosc, Cyrille Botton, Catherine Boucher, Philippe Boulenguiez, Thomas Boulman, Olivier Bourdeau de Fontenay, Philippe Bousqueqt, Nathalie Bousquet, Stéphane Bravais, Muriel Brisson, Maud Bruchon, Anne-Véronique Brunner, Anne-Claire Brusset, Emmanuel Burckel, Sandrine Butin, Jérôme Cadeot, Laurent Caillot, Agnès Cambuzat, Céline Camilleri, Pierre Candelier, Vanessa Cantos, Blaise Capron, Pierre Carletti, Nicolas Celier, Nicolas Chabot, Brice Challamel, David Champeaux, Paul Chegaray, Karine Chorro, François Cohen, Anne-Cécile Collot, Gilles Collot, Vincent Colson, Jean-Christophe Combourieu, Pierre Comte, Alain Confino, Dominique Cornet, François Coumau, Agnès Courrege, Annelore Coury, Emmanuel Craipeau.

Caroline Dalimier, Alexis Dargent, Mathieu Daubert, Guillaume Dauchy, Sandrine Debourg, Karen Degouve de Nuncques, Claire Dehaye, Anne Delacroix, Olivier Delouis, Jean-François Delpech, Yann Denoual, Patricia Desmottes, Chloë Desrousseaux, Charles-Henri Diriart, Anne-Mai Do Chi, Yann Doffin, Christophe Doinel, Hélène Donnadieu, Antoine Dresch, Guillaume Drucy, Marie-Laure Du Breil de Pontbria, Stanislas Du Pouget de Nadaill, Benjamin Dubertret, France Dubois, Romain Dubuisson, Maryline Ducros, David Dufour, Eric Dumas, Virginie Dupray, Valérie Erhard, Rodolphe Even, Benoît Fabre, Anne Fabregat, Laurence Fabret, Frédéric Faget, Vincenzo Fagiuoli, Vincent Fauvet, Benjamine Felgines, Nadia Fettah, Thibaut Fougeras de Lavergno, Emmanuel Funk, Stéphanie Galiegue, Bénédicte Gazon, Guillaume Gellusseau, Arnaud Gerber, Muriel Gharbi, Mickaël Gibault, Patricia Glais, Xavier Gonzalez, Catherine Gourdin, Emmanuel Gouvello (de), Philippe Grand, Carlos Granon, Gaëlle Gremaud, Stanislas Guedj, Virginie Gueniot, Lellio Guerin, Albane Guinet, André Haddad, Grégoire Haemmerle, Aude Henou, Benoît Henry, Daniel Hermosin, Bruno Hervet, Christine Ho-Hio-Hen, Martin Holstein, Johannes Horner, Nadia Huseinali, Stéphane Jan, Elsa Joly, *David Josephson, Antoine Josserand*, Luc Jounin, Sandrine Jouvenceau, François Judeaux, Nicolas Just, Ingrid Keller, Frédéric Klopstein (de), Nathalie Kniazeff, Jean-Bernard Koehl, Franck Koestel.

Olaf Kordes, Roland La Brosse (de), Manuel La Fuente (de), Laurent Labatut, Jérôme Laffon, Chun-Chat Lam, Mathieu Lamiaux, Eric Larzilliere, Stéphane Lassencerie, Marine Laufer, Sophie Laverre, Thomas Le Bastard de Villen, Philippe Le Cam, Grégory Le Fouler, Lucile Le Franc, Alexandre Le Fur, Yann Le Fur, Laurent Le Moal, Yann Le Saux, Jean-Breton Le Tinier, Catherine Leblond, Julien Leclerc, Olivier Leclerc, Benoît Lecorbeiller, Laurence Lecourtois, Jean-Michel Ledeur, Jean-Charles Lemardeley, Laurent Lenormand, Vincent Leorat, Arthur Lepage, Eric Lesieur, Tanguy Lesselin, Hélène Letailleur, Emmanuel Lethuillier, Marie Longchampt, Arnaud Louvet, Valéry Magnenan, Sophie Maillard, Nikolaï Maldan, Christophe Mallard, Pierre Mannuchi, Laurent Marcel, Delphine Marchand, Eric Marchandise, Séverine Marquay, Sylvie Martin, Pierre-Jean Massies, Olivier Mathiot, Jean-Marc Mauraisin, Nicolas Mauvernay, Jean Medecin, Corinne Mendy, Anne-Laure Merliaud, Dorothée Merlin, Etienne Merveilleux du Vigna, Antoine Michel, Ivan Minssieux, Frédéric Misse, Laure Mommessin, Antoine Monin, Estelle Montane, Anne-Caroline Moreau, Nathalie Morio, Marie Moussavou, Thuy Loan Nguyen, Marc Oeuvrard, Alexis Offergeld, Jacques Ohana, Isabelle Ottello, Patricia Oudiz, Jean-François Ouillet.

Anne Pages, Muriel Pailhous, Guillaume Paillard, Julie Paratian, Frédéric Patry, Corinne Peres, Isaure Perier de Feral, Florent Perin, Claire Peskine, Christophe Peymirat, Virginie Peyraud, Myriam Picard, Nathalie Pichou, Guillaume Picot, Marc Piquemal, Olivier Poggioli, Barbara Poletti, François Polignac (de), Olivier Poncelet, Céline Potdevin, Emmanuel Poulic, Anne Poyer, *Emmanuel Pradere, Alexandre Pre, Stéphane Priaulet*, Adeline Protin, Tanguy Putz, Olivier Py, Jérôme Queyroux, Eric Ravary, Nicolas Raynaud, Jean-Alexandre Reisz, Xavier Renner, Violaine Richard, Christine Ricochin, Emmanuel Riou, Frédéric Riva, Georges Rizk, Sylvie Robelin, Marguerite Rogard, Mikaella Rojas, Matthieu Rouille d'Orfeuil, Youssef Rouissi, Philippe Rousseau, Karine Rousset, Alix Rouvin, Hervé Rouvraux, Marie-Aline Roverato, Karine Rozmaryn, Grégory Rung, Yann Sabot, Marguerite Safavian, Nicolas Sahuguet, Marie Sahut d'Izarn, Dorothée Saint Cast, Samy Salem, Olivier Samour, Clotilde Samson, François Saurel, Marina Schaepelynck, Nory Seraiche, François Serrano, Pascale Siouffi, Agathe Soilleux, Ghislain Sommervogel, Caroline Souchal, Olivier Soufflot, Cyril Stivala, Véronique Sueur, Aline Sylla, Valérie Taittinger, Marie-Cécile Taudin, Edouard Tavernier, Pascale Terrosi, Guillaume Thomas, Karine Titli, Sophie Topsent, Laure Touteru, Pierre Trichet, Isabelle Triquera, Catherine Trividic, Julien Turri, Isabelle Vayer, Laurent Vejux, Cécile Verdelhan des Molles, Véronique Verley, Jean Vermelle, Alain Vialar, Olivier Vialle, Frédéric Villain, Marianne Waysand, Claude Wendling, Sébastien Wolff, David Zaslavsky, Philippe Zygel.

ESSEC

(Par ordre de classement)

Claude Wendling (1), Claire Peskine (2), Benoît Monin (3), Claire Bonnat (4), Philippe Boulenguiez (5), Nicolas Raynaud (6), Patrice Goujet (7), Olivier Samour (8), Bénédicte Ampicon (9), Ludovic Beaufils (10), Elsa Joly (11), Sylvain Bosc (12), Rodolphe Bocquet (13), Selima Ayoub (14), Olivier Dupon (15), Brice Challamel (16), Patricia Desmottes (17), Edouard Tavernier (18), Alix Rouvin (19), Jacques Ohana (20), David Josephson (21), Cécile Metoudi (22), Muriel Brisson (23), Olivier Py (23), Thomas Le Bastard de Villen (25), Céline Camilleri (26), Arthur Lepage (27), Cedric Guyot (28), Ludovic Robert (29), Ziad Awad (30), Anne-Claire Brusset (31), Marianne Waysand (32), Emmanuel Auberger (33), Stanislas Vandier (34), Jean-Alexandre Reisz (35), François Polignac (de) (36), Julien Turri (37), Régis Pecheux (38), André Haddad (39), Olivier Leclerc (40), Roland La Brosse (de) (41), Ilanite Attia (42), Johannes Horner (43), Emmanuel Poulic (44), Fleur Pellerin (45), Nadia Huseinali (46), Laurent Marcel (47), Nicolas Mauvernay (48), Valérie Taittinger (49), Boris Walbaum (50).

Morgane Parizot (51), Guillaume Larroque (52), Annelore Coury (53), Vincent Jeanteur (54), Marie Moussavou (55), Stéphane Lassencerie (56), Anh Le (57), Jean-Yves Huitric (58), Laurent Delannoy (59), Pierre-Jean Massies (60), Karine Giraud (60), Jean-Charles Lemardeley (62), Philippe Le Cam (63), Hélène Donnadieu (64), Luc Denot (65), Alexandre Montague (66), Hakim Ghazaoui (67), Antoine Monin (68), Anne Sanciaume (69), Théophile Dupre la Tour (70), Olivier Poncelet (71), Grégoire Haemmerle (72), *Thomas Chalumeau (73), Olivier* Velter (74), Jérôme Ferry (75), Chun-Chat Lam (76), Antoine Verny (77), Nathalie Bousquet (78), Nadia Fettah (79), Stanislas Du Pouget de Nadaill (80), Emmanuelle Kieffer (81), Alexandre Janicki (82), Alan Abeberry (83), Alain Vialar (84), Guillaume Drucy (85), François Saurel (86), Mathieu Daubert (87), Benjamin Rochard (88), Sébastien Henry (89), Khoi-Anh Luong (90), Daniel Alcabas (91), Antoine Robin (92), Laurent Caillot (93), Anne Delabre (94), Vincent Blarasin (95), Jérôme Renard (96), Christophe Bottega (97), Nathalie Remond (98), Jérôme Schatzman (99), Nicolas Chabot (100).

Nathalie Kniazeff (101), Eric Germain (102), Yann Doffin (103), Sophie Topsent (104), Laurent Vejux (105), Kim-Thu Nguyen (106), Nicolas Sahuguet (107), Carole Manceau (108), Laurent Labatut (109), Christophe Peymirat (110), Géraldine Bauer (111), Chloë Desrousseaux (112), Anna Nowak-Riviere (113), Thomas Moradpour (114), Florence Lafay (115), Eric Larzilliere (116), Anne Capier (117), Ralph Binginot (118), Jean-Baptiste Cordon (119), Antoine Langer (120), Laurent Selvi (120), Eric Darrou (122), Emmanuel Pradere (123), Grégory Rung (124), Jean-Brienc Le Tinier (125), Laurent Bilot (126), Stéphane Leterrier (127), Emmanuelle Martins (128), Vincent Leorat (129), Cymbeline Chaplain (130), Patrick Fourniol (131), Hélène Wahl (132), Alexis Offergeld (133), Marie-Christine Bayle (134), Cécile Tardy (135), Valérie Crouy (136), Salma Kronfol (137), Karine Chorro (138), Denis Catz (139), Marlène Albaladejo (140), Pascale Siouffi (141), Véronique Verley (142), Patricia Oudiz (143), Tanguy Thevenet (144), Aurélie Paquier (145), Pierrick Bonneau (146), Barbara Poletti (147), Olivier Soufflot (147), Sandrine Berthet (149), Sébastien Wolff (150).

Isabelle Battesti (151), Cyrille Jouin (152), Guillaume Dauchy (153), Benoît Fabre (154), Constance Decourcelle (155), Olivier Schubert (156), Agnès Cambuzat (157), Marie-Claude Giquel (158), Marie Raux (159), Julie Delbard (160), Géraldine Simon (161), Jean Vermelle (162), *Charles-Henri Diriart (163), Jérôme* Cadeot (164), Romain Dubuisson (165), Valérie Leloup (166), Bertrand Lazard (167), Valérie Codet (168), Grégoire Simon-Barboux (169), Pierre Philippenko (170), Astrid Guilon Verne (171), Régis Massicard (172), Sylvie Martin (173), Marion Anglade (174), Emmanuelle Aye (175), Pascale Terrosi (176), Valérie Languille (177), Yann Le Fur (178), Cyril Gerard (179), Xavier Gonzalez (180), Amaury Algrin (180), Stéphane Bravais (182), Isabelle Langlet (183), Julie Chenot (184), Anne-Claire Pache (185), Christine Ho-Hio-Hen (186), Jean-Philippe Emelie Marcos (187), Serge Alessandro (d') (188), Yann Le Saux (189), Pierre Bonnet (190), Frédéric Patry (191), Jean-Christophe Combourieu (192), David Alphand (193), Frédéric Agnes (194), Dorothée Merlin (195), Youssef Rouissi (195), Elisabeth Leriche (197), Nathalie Morio (198), Antoine Dresch (199), Séverine Golaz (200).

Vincent Colson (201), Vincent Bildstein (202), Virginia Fernandez Lopez de *A (203), David Zaslavsky (204), Laurence* Fabret (205), Didier Fradin (206), Gwenaelle Thebault (207), Benoît Lecorbeiller (208), Jérôme Chaunac-Lanzac (de) (209), Luc Jounin (210), Emmanuelle Bensimon (211), Florence Alibert (212), Karine Rousset (213), Dominique Bernardeau (214), Jean-François Delpech (215), Christophe Mallard (216), Claire-Lise Ackermann (217), Julien Leclerc (218), Christophe Ensarguet (219), Emmanuelle Porte-Sallesouris (220), Annick Fontaine (221), Stéphane Billet (222), Sophie Bayle (223), Pierre-Emmanuel Buffard (224), Stéphanie Bouvier (225), Agnès Robert (226), Philippe Leclercq (227), Arthur Baudry d'Asson (de) (228), Alexis Touze (229), Pierre-Olivier Barennes (230), Jean-François Giuge (231), Isabelle Gelard (232), Samy Salem (233), Muriel Gharbi (234), Mhamed Zeghari (235), Violaine Richard (236), Frédéric Claret (237), Jérôme Laffon (238), Marion Chapulut (239), Pénélope Simonnot (240), Marion Guichard (241), Sophie Maillard (242), André Martin (243), Sophie Spassky (244), Sophie Oberle (245), Karen Degouve de Nuncques (246), Gabrielle Saint Genis (247), Jean Medecin (248), Nicolas Celier (249), Emmanuelle Joliot (250), Alexandre Gallet (251), Cécile Chodosas (252), Sébastien Roquejeoffre (253), Jérôme Colin (254), Pierre Henri Verlhac (255), Agathe Soilleux (256), Laurence Pizzuto (257), Bertrand Thomas (258), Marie-Ange Causse (259), Anne-Laure Lepeu (260).

ESCP

(par ordre alphabétique)

Caroline Abbal, Nadine Adjami, Luis Alberola, Florence Alibert, Charles Allnaume, Karine Alquier, Emmanuel Amiot, Christophe Antonicelli, Marinette Arzounian, Emmanuel Auberger, Selima Ayoub, Claude Babeau, Isabelle Battesti, Géraldine Bauer, Marie-Christine Bayle, Olivier Beaudouin, Alice Beer-Gabel, Sophie Beneton, Emmanuelle Bensimon, Nicolas Berdugo, Bruno Bertrand, Yohan Bibay, Laurent Bilot, Olivier Bilot, Vincent Blarasin, Emmanuel Blouin, Victoria Bonnamour, Claire Bonnat, Sylvain Bosc, Catherine Boucher, Olivier Bourdeau de Fontenay, Philippe Bousqueqt, Grégory Boutte, Muriel Briancon, Maud Bruchon, Anne-Claire Brusset, Sandrine Butin, Céline Camilleri, Anne Capier, Stéphane Carrie, Cécile Caudron, Marie-Ange Causse, Nicolas Celier, Nicolas Chabot, Thomas Chalumeau, David Champeaux, Raphaëlle Chandellier, Françoise Chaniac, Thomas Chardonnel, Florence Chauvin, Pascal Ciseri, Valérie Codet, Stéphanie Coicaud, Anne-Cécile Collot, Vincent Colson, Pierre Comte, Jean-Baptiste Cordon, Xavier Cottin, Annelore Coury, Emmanuel Craipeau.

Caroline Dalimier, Mathieu Daubert, Guillaume Dauchy, Gwenaelle Dautricourt, Patricia Decorde, Karen Degouve de Nuncques, Karine Dejean de la Batie, Chloë Desrousseaux, Anne-Mai Do Chi, Hélène Donnadieu, Guillaume Drucy, Stanislas Du Pouget de Nadaill, Valérie Dubard, Sébastien Dubois, Romain Dubuisson, *Maryline Ducros*, Eric Dumas, Bertrand Dumazy, Olivier Dupon, *Isabelle Durieu*, Christophe Ensarguet, Valérie Erhard, Céline Eydieu, Benoît Fabre, Anne Fabregat, Laurence Fabret, Carl Faker, Vincent Fauvet, Nadège Fontanet, Patrick Fourniol, Emmanuel Funk, Nathalie Gaston, Isabelle Gelard, Agnès Germond, Hakim Ghazaoui, Catherine Ginane, Thibery Gleizes, Guillaume Glorieux, Catherine Gourdin, Emmanuel Gouvello (de), Gaëlle Gremaud, Bertrand Gstalder, Magali-Renée Gueganic, Virginie Gueniot, Thibaud Gueny, Pierre Guiffault, André Haddad, Grégoire Haemmerle, Tawfik Hammoud, Daniel Hermosin, Bruno Hervet, Martin Holstein, Alexandre Hurand, Nadia Huseinali, Christian Inchauste Sandoval, Arnaud Jeanteur, Vincent Jeanteur, Cyrille Jouin, Luc Jounin, Nicolas Just, Fadia Karam, Ingrid Keller, Nathalie Kniazeff, Franck Koestel, Max Kœune, Olaf Kordes, Jean-Daniel Kuhn, Roland La Brosse (de), Laurent Labatut, Patricia Labeye, Jérôme Laffon, Mathieu Lamiaux, Pierre Lampert, Diane Landrieux, Antoine Langer, Guillaume Larroque, Magali Lauga, Anh Le, Yann Le Saux, Catherine Leblond, Olivier Leclerc, Sophie Leconte, Valérie Leloup, Jean-Charles Lemardeley, Valérie Lemonnier, Frédéric Lenica, Isabelle Lenicolais, Vincent Leorat, Arthur Lepage, Anne-Laure Lepeu, Véronique Lescaut, Tanguy Lesselin, Alexandre Lestrange (de), Hélène Letailleur, Laurence Lienhard, Marie Longchampt, Pierre Lorinet, Arnaud Louvet, Jean-Baptiste Lucas, Jean-Renaud Lutt, Cécile Maillard, Nikolaï Maldan, Christophe Mallard, Carole Manceau, Raphaëlle Mangin d'Ovince, Delphine Marchand, Pierre-Jean Massies, Jean-Marc Mauraisin, Nicolas Mauvernay, Claire Mege, Carole *Meignen, Nicolas Mendiharat, Anne*-Laure Merliaud, Dorothée Merlin, Etienne Merveilleux du Vigna, Cécile Metoudi, Stéphane Micard, Frédéric Misse, Charlotte Monchovet, Benoît Monin, Anne-Caroline Moreau, Nathalie Morio, Elisabeth Muscinesi, Mohamed Nahas, Sarah Normand, Isabelle Ottello, Jean-François Ouillet.

Séven Pagot, Guillaume Paillard, Julie Paratian, Frédéric Patry, Fleur Pellerin, Ophélie Perez, Claire Peskine, Delphine Petitqueux, Christophe Peymirat, Virginie Peyraud, Florence Picon, François Polignac (de), Maxime Pornin, Emmanuel Poulic, Anne Poyer, Olivier Py, Jérôme Queyroux, Fabrice Raoul, Nicolas Raynaud, Jean-Alexandre Reisz, Violaine Richard, Georges Rizk, Etienne Robequain, Marguerite Rogard, Mikaella Rojas, Youssef Rouissi, Corinne Roux, Karine Rozmaryn, Grégory Rung, Marguerite Safavian, Nicolas Sahuguet, Marie Sahut d'Izarn, Anne Sanciaume, François Saurel, Laurent Selvi, Nory Seraiche, François Serrano, Stephan Sieder, Agathe Soilleux, Caroline Souchal, Olivier Soufflot, Cyril Stivala, Véronique Sueur, Gaëlle Surateau, Aline Sylla, Cécile Tardy, Edouard Tavernier, Tanguy Thevenet, Eric Thevenot, Bertrand Thomas, Florence Thueux, Valérie Tillmann, Karine Titli, Bach-Nga To, Christine Tran, Marie Trellu, Isabelle Triquera, Emmanuelle Trombe, Julien Turri, Cécile Valla, Stanislas Vandier, Audrey Varona, Vincent Veinante, Virginie Vial, Alain Vialar, Frédéric Villain, Anna Vogt, Boris Walbaum, Marianne Waysand, Claude Wendling, Sébastien Wolff, Mhamed Zeghari, Olivier Zerbib, Cyril Zimmermann.

LOTO MERCREDI 17 JUILLET 1991

19H55

6 15 26 40 47 49 — 44

20H35

8 10 19 21 28 43 — 13

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

SANS VISA

CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M^me veuve René ALBOUY,
née Madeleine Walch,

survenu à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), le 13 juillet 1991.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juillet, à 10 h 30, en l'église Sainte-Odile (2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e), sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^me Martine Mancier,
2, allée de la Butte-aux-Cailles,
93160 Noisy-le-Grand.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M^me Paul BAUER,
née Lucie Sender,
veuve du grand rabbin Paul Bauer.

Les obsèques auront lieu le vendredi 19 juillet 1991, à 14 heures, au cimetière du Montparnasse (porte principale).

– M^me René Candelier,
son épouse,
Christian et Christine Candelier
et leurs enfants,
Roseline et Eric Boucher
et leurs enfants,
Elisabeth et Pierre Strohl
et leurs enfants,
Geneviève Candelier
et son fils,
Arnaud et Catherine Candelier
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
M^me Bernard Basset
et ses enfants,
M^lle Monique Candelier,
ses sœurs, neveu et nièces,
M^me Albert Candelier,
M^me Louis Perraud,
Les familles Jolly, Michal et Perraud,
ont la douleur de faire part du décès du

général (c.r.)
René CANDELIER,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 13 juillet 1991, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 18 juillet, à 15 heures, en l'église de Mirabel-aux-Baronnies (Drôme) et sera suivie de l'inhumation dans la sépulture familiale.

Les Trailles,
26110 Mirabel-aux-Baronnies.

[Né le 26 juin 1920 à Rouen, René Candelier s'engage en 1938 dans l'infanterie. Fait prisonnier en juin 1940, il s'évade en décembre de la même année. Après avoir servi dans un bataillon de chasseurs alpins et mis en congé d'armistice, il rejoint les Forces françaises de l'intérieur (FFI). Promu sous-lieutenant en 1945, il va effectuer, entre 1947 et 1956, une série de séjours en Indochine. Après 1959, le commandant Candelier sert en Algérie, jusqu'en 1962, date à laquelle il est affecté au Secrétariat général de la défense nationale (SGDN). Entre 1966 et 1969, avec le grade de lieutenant-colonel, René Candelier dirige le bureau des études (renseignement) du Haut-Commissaire de la République dans le territoire des Afars et des Issas (Djibouti). Promu colonel, il devient, entre 1969 et 1971, chef de l'aide technique au cabinet militaire du ministre des départements et territoires d'outre-mer (Henri Rey, auquel succède M. Pierre Messmer), puis conseiller technique au cabinet du ministre des armées (successivement MM. Michel Debré, Robert Galley et Jacques Soufflet). En 1974, René Candelier, promu général de brigade, devient directeur adjoint de la Sécurité militaire (appelée aujourd'hui Direction de la protection et de la sécurité de la défense). En janvier 1978, M. Alexandre de Marenches, le directeur général du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) qui deviendra en 1981 la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), le nomme directeur du renseignement, numéro deux des services secrets français. Le général Candelier occupera ces fonctions jusqu'en décembre 1979, date à laquelle il est remercié et remplacé par le général Alain de Gaigneron de Marolles. Le général (CR) Candelier était commandeur de la Légion d'honneur.]

– Le Pavillon de l'Arsenal,

Bernard Rocher, Ann-José Arlot, Valérie Antraigue, Catherine Bai, Eric Battistelli, Catherine Boissadel, Marianne Carrega, Antonnela Casellato, Jean-Marc Chalono, Patricia Couzinet, Marie-Estelle Delicourt, Jacques Dufour, Carles Hillairet, Pascal Le Cabec, Pierre Lecuyer, Ghislaine Mondoloni, Khadija Oufkir, Martine Pitallier, Sandra Planchez, Jean-Eric Rieunier, Jacques Rollin, Caroline Thalbot et Lydie Vullirz,

ont la douleur de faire part du décès de

Elisabeth CARISÉ,

survenu dans sa trente-sixième année.

Elisabeth était notre collaboratrice, collègue et amie ; aimée de nous tous, nous la regrettons.

– Le colonel et M^me Robert Chauvin,
Jeanine Chauvin,
née Leulliot,
Et les familles Beltran, Chauvin, Dreyer-Dufer, Galmiche, Leulliot, Roussovitch,
font part du décès accidentel de

Bernard CHAUVIN,
ingénieur ECP,

le 13 juillet 1991, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Une messe sera célébrée le vendredi 19 juillet en l'église Saint-Joseph-Artisan, 214, rue La Fayette, Paris-10e, à 14 heures.

119, rue Manin,
75019 Paris.

– M^me Robert Clavel,
Sophie et Françoise,
ses filles,
Emmanuelle et Camille,
ses petits-enfants,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert CLAVEL,
architecte-décorateur de films,

survenu le 14 juillet 1991, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20-24, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

– M. et M^me Roger Foullioux,
M^lle Janine Foullioux,
M. et M^me Jean Charron,
ses enfants,
M. et M^me David Spindler
et leurs enfants,
M^me Catherine Foullioux
et ses enfants,
M^me Françoise Foullioux
et sa fille,
M. et M^me J. Alonso Gonzalez,
M^me Sophie Foullioux,
M^lle Nathalie Charron,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Schirmann, Gerbe, Marlin, Lombard et Lopez,
ont la douleur de faire part du décès de

M^me Marcelle FOULLIOUX,
née Schirmann,

survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, le 17 juillet 1991.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 juillet, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Dons souhaités à l'ARC.

Résidence Oxford,
15, avenue de Lyon,
06400 Cannes,
32170 Sadeillan.

– Noémie Veissier,
M. et M^me André Fousset,
Le docteur et M^me Jacques Fousset,
M. et M^me Alain Donati,
M. Alain Artur,
M^lle Jeanne Pelletier,
Les familles Lartigue, Veissier, Demesmaeker,
sa fille, ses parents, ses proches et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Catherine
FOUSSET-DEMESMAEKER,

survenu le 12 juillet 1991, dans sa trente-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 19 juillet, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Grâces, 145, avenue Pierre-Brossolette, Le Perreux, et à 15 h 30 au cimetière place Gambetta, avenue du Père-Lachaise, Paris.

Condoléances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Seulement quelques roses.

Catherine aidait la lutte contre le cancer, continuez-la en souvenir d'elle.

– Mireille Mendès France,
sa femme,
et son fils Samuel,
Michel Mendès France,
sa femme Joan
et leurs enfants, Tristan et Margot,
Raymond Cicurel,
sa femme Francine
et leurs enfants, Jérémy et Ilana,
Michel et David Cicurel,
Marcelle Grumbach-Mendès France,
Didier Grumbach,
Sylvie Grumbach,
Tiennot Grumbach,
Françoise Picq-Grumbach
et leurs enfants, Nathalie, Julie et Amélie.
Les familles Fanon, Bidault, Dongar, Pacquit, Renard, Gédin, Boimond, Tutavae,
ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard MENDÈS FRANCE,

dans la soirée du 16 juillet 1991.

L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly, rue Victor-Noir, le vendredi 19 juillet, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

108, boulevard du Montparnasse,
75014 Paris.

– M. et M^me Max Meurisse,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils et frère

Paul-Hugues MEURISSE.

Les obsèques se sont déroulées dans l'intimité, le 15 juillet 1991, en la chapelle de l'hôpital de Rangueil.

22, rue Salgues,
31500 Toulouse.

– M^me F. Pargade,
Jean-Louis Pargade,
Le docteur et M^me Dominique Pargade et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père, le

professeur Roland PARGADE.

L'inhumation aura lieu le 19 juillet 1991, à Portets (Gironde).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Samedi 13 juillet, à 6 heures,

Julien SARRAZIN

s'est éteint doucement après une longue agonie.

La porte de sa prison s'est ouverte et il a rejoint sa femme

Albertine,

morte cruellement le 10 juillet 1967, à l'âge de trente ans.

Pendant ces vingt-quatre années, il a exercé sa pérennique fidélité à cultiver le souvenir de l'auteur de *l'Astragale*.

Le rêve de sa vie se réalise enfin, *la Cavale*.

Il repose en paix à l'Oratoire.
Matthieu, V, 8.
Luc, XV, 7.

[Julien Sarrazin avait épousé, en prison, Albertine, qui s'était ensuite fait connaître (en 1965) par la publication de deux romans autobiographiques *l'Astragale* et *la Cavale* (traduits en dix-sept langues), où elle racontait son enfance blessée, son adolescence déchirée, sa délinquance, la prison et l'évasion. Sans être, bien sûr, un nouveau Jean Genet, sans avoir sa puissance littéraire, Albertine Sarrazin pouvait prétendre à une carrière d'écrivain, ses livres étant bien autre chose que des « témoignages » (un autre roman parut en 1967, *la Traversière*). Elle mourut le 10 juillet 1967 à l'âge de trente ans, au cours d'une opération. Le chirurgien et l'anesthésiste furent jugés responsables de sa mort. Julien Sarrazin avait été brisé par cet accident. Après avoir mis toute son énergie à dénoncer les responsables de la mort de *sa femme, il s'était employé à faire publier tous* ses manuscrits avant de se retrancher dans son souvenir.]

– M^me Annie Verdier,
Pascale, *Sophie*, Vincent,
M. et M^me Jean Verdier,
M. et M^me Alain Verdier,
M. et M^me Daniel Verdier,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marc VERDIER,
directeur central
à la Banque Worms,

survenu à Brunoy, le 7 juillet 1991.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5566

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			■
III				■					
IV			■						■
V							■	■	
VI			■						
VII				■					
VIII					■				
IX		■							
X	■					■		■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Agit sur le caractère. – II. Eléments d'une enveloppe. Permet d'en dire plus. – III. Fait aller de l'avant. Champ de « courses ». – IV. Pronom. Amateur de soleil. – V. A le bras long. – VI. Préposition. Même lorsqu'il est pressé, on dispose facilement de lui. – VII. Que l'on a fait paraître. Bâtiment royal. – VIII. Epreuve psychologique. Faire « l'agrégation ». – IX. Perte d'énergie. – X. Homme d'esprit. – XI. Laurel ou Hardy. Font reconnaître.

VERTICALEMENT

1. Fille soumise. – 2. Il a la ligne. Source de face-à-face. – 3. Fut le lieu de périlleuses rencontres. Aime les vieilles pierres. – 4. Note. Début du chemin. Abrite des porcelaines. – 5. Ne saurait être un lieu de réunion. Poussa au départ. – 6. Quelqu'un avec qui on peut avoir des histoires. – 7. Bien des hommes l'avaient à leur côté. Retarde l'extinction. – 8. Rapprochas de la fin. Avait de très nombreux noms. – 9. Vraiment pas gracieux.

Solution du problème n° 5565

Horizontalement

I. Chocottes. – II. Radoteuse. – III. Obésité. – IV. Ci. Turcs. – V. Otages. – VI. Dure. Ove. – VII. Identité. – VIII. Lé. Eu. Tri. – IX. Estragon. – X. Rage. Et. – XI. Piler. Su.

Verticalement

1. Crocodiles. – 2. Habitudes. – 3. Ode. Are. Tri. – 4. Cos. Général. – 5. Otite. Tuage. – 6. Têtus. Ger. – 7. Tuer. Otto. – 8. Es. Cavernes. – 9. Secs. Tu.

GUY BROUTY

Pompes Funèbres
Marbrerie

CAHEN & C^ie

43-20-74-52

MINITEL par le 11

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le vendredi 18 juillet 1991
Ensoleillé. Quelques passages nuageux.

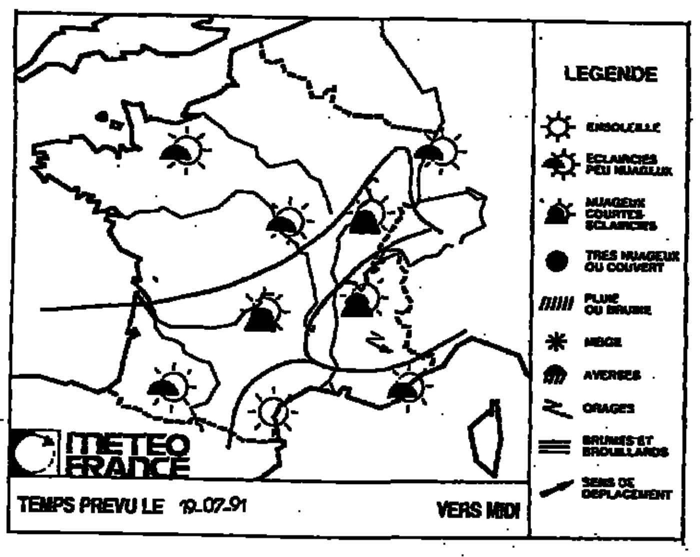

SITUATION LE 18 JUILLET 1991 A 0 HEURE TU

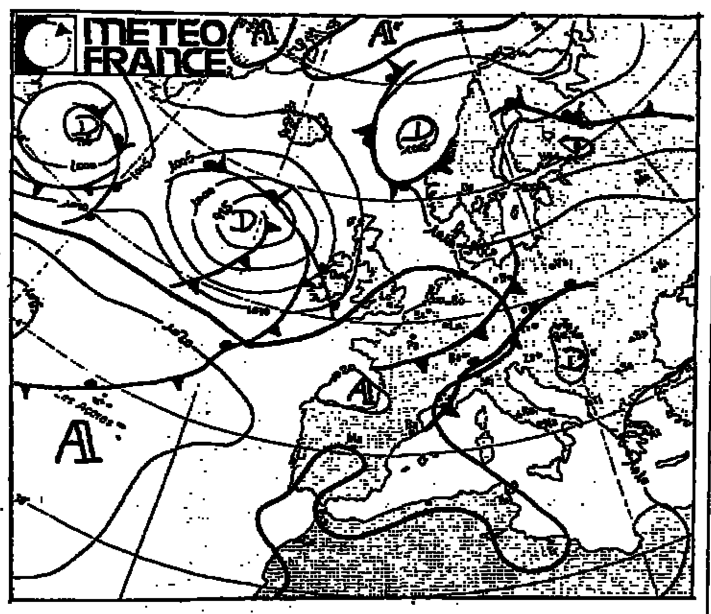

Samedi 20 juillet. – Orageux au sud, nuageux au nord.

Sur la moitié sud-est du pays, quelques bancs de nuages vollleront le soleil par endroit, et ce sera dans l'ensemble un temps ensoleillé et lourd. Au cours de la journée, des nuages se développeront et des foyers orageux isolés éclateront.

Sur le nord-ouest du pays, le ciel sera très nuageux à couvert le matin, et il donnera quelques pluies ou bruines. Au cours de la journée, les nuages se décaleront vers l'intérieur du pays en perdant de leur activité : un temps variable avec quelques éclaircies s'établira.

Sur les autres régions, le soleil sera présent le matin et quelques nuages inoffensifs se formeront dans la journée. Les températures minimales iront de 11 à 13 degrés sur la moitié nord-ouest ; 14 à 16 degrés au sud-est ; jusqu'à 19 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales atteindront 19 à 21 degrés sur le nord-ouest ; 23 à 26 degrés ailleurs, sur la moitié nord-ouest ; 27 à 31 degrés sur la moitié sud-est.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET 1991 A 12 HEURES TU

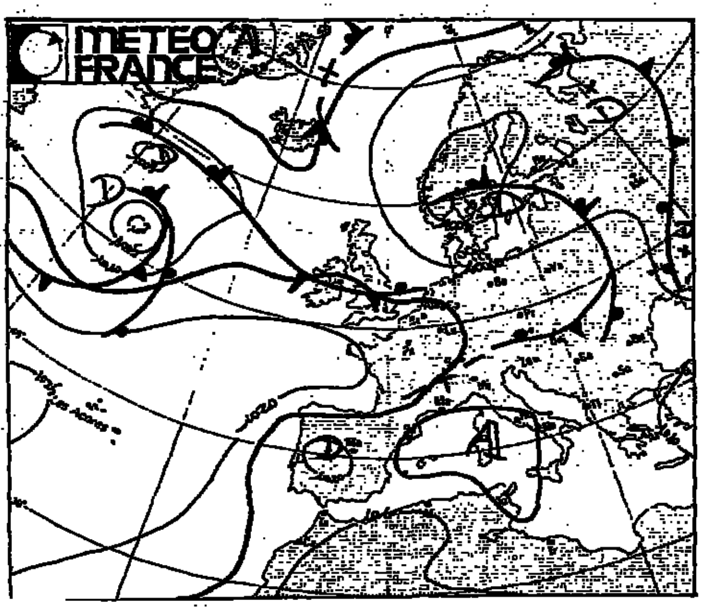

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-7-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-7-1991 à 18 heures TU et le 18-7-1991 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	27	19	D
BIARRITZ	22	16	C
BORDEAUX	26	16	C
BOURGES	25	13	C
BREST	20	14	P
CAEN	21	15	C
CHERBOURG	20	14	C
CLERMONT-FER.	28	13	D
DIJON	27	13	D
GRENOBLE	27	15	D
LILLE	22	12	P
LIMOGES	25	14	D
LYON	28	16	D
MARSEILLE	34	22	D
NANCY	24	12	D
NANTES	24	13	D
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS.	24	16	C
PAU	24	14	D
PERPIGNAN	32	21	D
RENNES	23	14	C
ST-ETIENNE	27	13	D
STRASBOURG	26	13	N
TOULOUSE	28	15	D
TOURS	24	14	D
POINTE-A-PITRE	30	25	A

ÉTRANGER			
ALGER	33	19	N
AMSTERDAM	20	12	C
ATHÈNES	33	22	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	28	19	D
BELGRADE	31	16	D
BERLIN	23	13	N
BRUXELLES	20	12	C
COPENHAGUE	20	12	N
DAKAR	30	25	D
DJERBA	31	21	D
GENÈVE	25	15	C
HONGKONG	32	28	D
ISTANBUL	28	20	D
JÉRUSALEM	28	15	D
LE CAIRE	36	23	D
LISBONNE	40	26	D
LONDRES	21	13	C
LOS ANGELES	22	17	D
LUXEMBOURG	22	13	C
MADRID	39	16	D
MARRAKECH	41	23	N
MEXICO	22	9	N
MILAN	28	15	D
MONTRÉAL	29	20	C
MOSCOU	28	13	D
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	35	28	N
NEW-YORK	35	21	D
OSLO	19	12	C
PALMA-DE-MAJ.	30	20	D
PÉKIN	26	22	C
RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
ROME	28	21	D
SINGAPOUR	34	26	D
STOCKHOLM	20	13	C
SYDNEY	16	11	D
TOKYO	32	24	C
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	25	14	D
VENISE	28	16	N
VIENNE	26	15	O

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 18 juillet

TF 1

20.40 Feuilleton : La Vengeance aux deux visages.
22.15 Variétés : Bonjour les 70. Année 1973.
23.25 Documentaire : Histoires naturelles. Drôles de bêtes, drôles de gens.
0.15 Journal, Météo et Bourse.

A2

20.45 Documentaire : La Planète miracle. La Naissance des grandes chaînes de montagnes.
21.40 Cinéma : Le Battant. ■ Film français d'Alain Delon (1983). Avec Alain Delon, François Périer, Pierre Mondy.
23.38 Magazine : Les Arts au soleil.
23.48 Journal et Météo.

FR 3

20.45 ► Cinéma : Sodome et Gomorrhe. ■ Film américain de Robert Aldrich et Sergio Leone (1961). Avec Stewart Granger, Anouk Aimée, Pier Angeli.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Documentaire : Portrait de Myrna Loy.
0.20 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Rébus. ■■ Film italien de Massimo Guglielmi (1988). Avec Charlotte Rampling, Christophe Malavoy, Fabrizio Bentivoglio.
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Le Proviseur. □ Film américain de Christopher Cain (1987).
0.20 Sport : Golf. British Open : 1re journée.
2.05 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI.

LA 5

20.50 A nous la Cinq. Au pays des géants ; Maniman ; Perdu dans l'espace ; Le Ranch L ; Mon amie Flicka ; Madame et son fantôme ; Anna et le roi.
22.45 Feuilleton : Le Bateau (5e épisode).
23.40 Journal de la nuit.
23.50 Demain se décide aujourd'hui. Invitée : Katherine Pancol.
23.55 Magazine : Ça vous regarde. Thème : vidéo domestique, vidéo coquine.
0.55 Le Club du télé-achat.

M 6

20.35 Téléfilm : Un mariage en héritage.
22.30 Cinéma : Une journée particulière. ■■ Film italien d'Ettore Scola (1977). Avec Sophia Loren, Marcello Mastroianni, John Vernon.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Série : Câlins d'abord !
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Documentaire : Contes et légendes du Louvre.
21.15 Documentaire : Harry Dickson.
22.00 Magazine : Mégamix. Spécial Yougoslavie.
23.00 Documentaire : Roger Planchon.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. Le Compagnon secret, de Daniel Anselme.
21.30 Profils perdus. Albert Khan.
22.40 Les nuits magnétiques. Avignon, scènes de nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Paul Veyne (La Société romaine) (2).
0.50 Musique : Coda. Critiques et musiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Discothèques privées. Raffaelo de Banfield. Rigoletto, extrait, de Verdi ; La Tosca, extrait, de Puccini ; Symphonie no 9, scherzo, de Bruckner ; Wozzeck, extrait, de Berg ; Lettre d'amour de Lord Byron, extrait, de Banfield ; La Traviata, extrait, de Verdi ; Messe en si mineur, Sanctus, de Bach.
21.30 Haïku.
22.00 Concert (en direct du Festival de Montpellier) : Antoine et Cléopâtre, épisodes symphoniques op. 69, de Schmitt ; Shéhérazade, mélodies pour soprano et orchestre, de Ravel ; Symphonie en si bémol majeur op. 20, de Chausson, par l'Orchestre national du capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson ; sol. : Isabelle Vernet, soprano.
0.07 Jazz.

Vendredi 19 juillet

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Côte Ouest.
15.15 Série : Tribunal.
15.45 Club Dorothée vacances.
17.10 Série : Les Rues de San-Francisco.
18.05 Feuilleton : Riviera.
18.30 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.
20.40 Jeux : Intervilles 91. Epinal-Vichy.
22.40 Magazine : 52 sur la Une. Les Eunuques.
23.35 Sport : Boxe. Pierre Coetzer-José Ribalta, à Johannesburg.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

13.40 Sport : Cyclisme. Tour de France : 13e étape, Jaca (Espagne)-Val-Louron.
16.35 Magazine : Viva le vélo.
17.20 Magazine : Giga.
18.09 Jeu : Des chiffres et des lettres (et à 4.40).
18.35 Série : Mac Gyver.
19.25 Sport : Le Journal du Tour (et à 1.17).
20.00 Journal et Météo.
20.45 Jeu : Les Clefs de Fort Boyard (et à 2.30).
22.05 Série : Palace.
22.55 Moyen métrage : Antoine et Colette. De François Truffaut, avec Jean-Pierre Léaud, Marie-France Pisier.
23.27 Cinéma : Baisers volés. ■■ Film français de François Truffaut (1968). Avec Jean-Pierre Léaud, Claude Jade, Daniel Ceccaldi.
0.55 Magazine : Les Arts au soleil.
1.00 Journal et Météo.

FR 3

13.40 Amuse 3 vacances.
14.40 Série : Justiciers et hors-la-loi.
15.30 Feuilleton : La Conquête de l'Ouest.
16.20 Sport : Equitation. Championnat d'Europe de sauts d'obstacles (épreuves par équipes), en direct et en Eurovision de La Baule.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.45 Magazine : Thalassa. Accrochées à la mer.
21.40 Feuilleton : Joseph Conrad. (3e épisode)
22.35 Journal et Météo.
22.55 Traverses. Histoire de climats. 2. L'Homme et son climat.
23.50 Magazine : Musicales (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Y a-t-il un flic pour sauver la reine ? ■■ Film américain de David Zucker (1988). Avec Leslie Nielsen, Priscilla Presley, Ricardo Montalban.
14.55 Jerry Lewis Show.
15.30 Cinéma : Le Destin de Lee Khan. □ Film chinois de King Hu (1973).
17.10 Les Enfants de la Terre. Tournée en France de Yannick Noah au profit de l'association.
17.35 Série : Sois prof et tais-toi.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 18.50

18.30 Dessin animé : Tiny Toons.
18.50 Sport : Athlétisme. En direct de Saint-Denis.
21.00 Téléfilm : Angoisse sur la ville.
22.30 Magazine : Exploits no 32.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Leviathan. □ Film américain de George Pan Cosmatos (1988). Avec Peter Weller, Richard Crenna, Amanda Pays.
0.35 Sport : Golf. British Open : 2e journée.
2.20 Cinéma : Derrière le miroir sans tain. Film français, classé X, de Patrick Aubin (1982).
3.45 Cinéma : Le Lit conjugual. ■■ Film italien de Marco Ferreri (1963) (v.o.).

LA 5

13.20 Série : L'Inspecteur Derrick.
14.25 Série : Sur les lieux du crime.
15.55 Série : 200 dollars plus les frais.
16.50 Youpi ! Les vacances.
17.50 Série : Superkid.
18.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.50 Téléfilm : Traquenard à Hongkong.
22.30 Feuilleton : Mystères à Twin Peaks.
23.20 ► Documents du monde. Passeuses de drogue : la prison au bout du voyage.
0.15 Journal de la nuit.
0.25 Demain se décide aujourd'hui. Invité : Maroun Bagdadi.

M 6

13.40 Série : Dis-donc, papa.
14.05 Série : Les Saintes Chéries.
14.30 Série : Les Passions de Céline.
15.40 Variétés : Bleu, blanc, clip.
16.40 Jeu : Hit hit hit hourra !
16.45 Jeu : Zygomusic.
17.15 Série : L'Homme de fer.
18.05 Série : Mission impossible.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.30 Météo 6.
20.40 Téléfilm : L'Eté de tous les risques.
22.15 Série : Equalizer.
23.05 Magazine : Vénus.
23.35 Capital.
23.45 Six minutes d'informations.
23.50 Série : Destination danger.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

17.00 Théâtre : Le Mahabharata (3e et 4e parties). De Peter Brook.
19.00 Documentaire : Daniel Cordier.
20.00 Documentaire : Retour à Oujda.
21.00 Téléfilm : Ballroom.
22.20 Feuilleton : Diadorim.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Arthur Adamov, ombre portée.
21.30 Musique : Black and blue. Le Panthéon de Tahar Ben Jelloun.
22.40 Les nuits magnétiques. Avignon, scènes de nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Anthologie de la semaine.
0.50 Musique : Coda. Critiques et musiques.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Histoire du chef d'orchestre. D'après le livre d'Elisabeth Bernard.
21.30 Haïku.
22.00 Opéra (en direct d'Orange) : Elektra, opéra en un acte, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Gwyneth Jones, Leonie Rysanek, Elizabeth Connell, Martine Surais, Bernadette Antoine, Roselyne Allouche, Anita Hermann, Martine Olmeda, Doris Bruggemann, Nell Froger, Ludmila Kovatcheva, James King, Simon Estes, Fernand Dumont, Guy Gabelle, Bernard Polisset.
0.05 Jazz. En direct de Montpellier, le Collectif régional de jazz Nord-Pas-de-Calais.

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
Pour votre Société papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux : 47, Passage des Panoramas 75002 PARIS
Tél. 42.36.94.48 - 45.08.86.45

Le Monde EDITIONS
AUTOUR D'UN PLAT
Les chroniques de *La Reynière* à la sauce *Desclozeaux*
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Histoire de la presse des jeunes
et des journaux pour enfants
Par Alain FOURMENT
Édition Éole 150 F
Distributeur Distique

mouvement de sympathie orchestré en Allemagne avait pu susciter quelques illusions.

avec des conséquences politiques très graves, a ajouté le chef de l'Etat roumain. – *(AFP.)*

s'inscrit dans le cadre des efforts de médiation de la Communauté en Yougoslavie. – *(AFP.)*

à ce titre, ne pouvait pas ignorer, à tout le moins, la série d'«affaires» qui défraient la chro-

listes.

A l'image du premier ministre, M. Wilfried Martens, qui s'est dit

après cinq ans de location, à Bruxelles comme à Strasbourg. – *(AFP.)*

Le Monde

BELGIQUE : figure marquante de la vie politique

L'ancien vice-premier ministre André Cools a été assassiné à Liège

L'ancien vice-premier ministre belge, André Cools a été tué par balle jeudi 18 juillet vers 7 heures du matin dans le centre de Liège. Il était accompagnée d'une amie, qui a été grièvement blessée. M. Melchior Wathelet, le ministre de la justice, s'est dit *« horrifié »* par ce meurtre. *D'après* les premiers éléments recueillis sur place par les gendarmes, l'auteur de la fusillade serait un homme âgé d'environ vingt-cinq ans, qui a réussi à prendre la fuite.

André Cools, soixante-trois ans, restait une des figures les plus marquantes de la vie politique belge et le symbole d'un socialisme wallon de combat. Maire de la *ville de Flémalle, il avait été* vice-premier ministre, de 1969 à 1973, et coprésident du Parti socialiste, alors que celui-ci était encore unitaire. Numéro un du PS francophone, après la scission avec le parti flamand, de 1978 à 1981, il avait démissionné de son poste, accusant les socialistes de faire la part trop belle aux exigences des syndicats et ne pas accepter les sacrifices rendus nécessaires par la crise économique.

Personnage truculent et frondeur, dans la plus pure tradition de la « cité ardente », il avait com*mençé à faire parler de lui* lors des grandes grèves de 1961 qui avaient vu naître les premières aspirations des fédéralistes wallons. En 1981, lorsqu'il quitta ses fonctions « nationales », il se replia *ainsi sur sa région*, en se faisant élire président du Conseil régional wallon, puis en étant nommé ministre des travaux publics de la région wallonne. Patron tout puissant de la fédération liégeoise du *Parti socialiste, il était contesté* par un certain nombre de ses anciens amis, qui lui reprochaient de ne pas être suffisamment en pointe dans le combat pour l'autonomie, voire même l'indépendance, de la Wallonie.

J.-A. F

La fin du sommet de Londres

Concessions sur la dette des plus pauvres

Préoccupés avant tout par l'Union soviétique, les Sept n'ont pas dû consacrer une grande partie de leurs discussions à la dette du tiers-monde, traditionnellement au programme de leur rencontre annuelle. *Pourtant, le communi*qué économique fait état de la volonté des Sept d'adopter des mesures additionnelles de réduction de la dette. Il s'agira, selon le président Mitterrand, d'annuler entre 50 % et 80 % de la dette officielle des pays les plus pauvres, *situés princi*palement en Afrique.

Une telle décision s'imposait pour trois raisons. Tout d'abord, les concessions récemment accordées par le Club de Paris (qui regroupe les principaux créanciers) à l'Egypte *et à la Pologne ont provoqué* une grande amertume dans le tiers-monde. Ces deux pays ne figurent pas parmi ceux à revenus très faibles et l'annulation de 50 % qui leur a été accordée était clairement motivée par des raisons politiques. L'Egypte faisait partie de la coalition dans la guerre du Golfe. La Pologne est la figure de proue de la démocratie en Europe de l'Est et un échec de ses réformes économiques pourrait avoir de graves conséquences sur la région tout *entière.*

D'autre part, le premier ministre britannique, M. John Major, alors qu'il était encore chancelier de l'Echiquier, avait proposé lors d'une rencontre du Commonwealth, à Trinidad en septembre 1990, que le stock de la dette officielle des plus pauvres soit réduit de 70 %. Ces Etats peuvent bénéficier d'annulations d'un tiers des échéances rééchelonnées auprès de leurs créditeurs, dans *le cadre de l'initiative* de Toronto, engagée par les Sept en 1988. Les partenaires de la Grande-Bretagne auraient difficilement pu refuser une concession à leur hôte, même si elle n'est pas totale, car on ne sait encore s'il s'agira plutôt de 50 % ou de 80 %, et si la réduction portera sur les échéances rééchelonnées seulement, ou sur le stock total de la dette.

Enfin, dans son dernier rapport consacré à la dette, la Banque mondiale souligne les modestes conséquences de l'initiative de Toronto sur le fardeau financier des pays pauvres. L'investissement étranger ayant presque complètement *disparu dans cette région du* monde, l'organisme de Washington insiste sur la nécessité de concessions supplémentaires de la part des Etats *riches.*

F. L

Le redressement industriel étant confié à M. Pierre Barberis

Les banques s'accordent sur un plan de reprise du groupe textile VEV-Prouvost

Après de longues heures de discussion, les banques créancières de VEV-Prouvost, le numéro trois du textile français en proie à d'énormes difficultés financières, ont finalement mis au point, tard dans la soirée du mercredi 17 juillet, leur propre plan de reprise. *Ce plan élaboré par le* Crédit lyonnais, chef de file du pool bancaire, confie le redressement industriel de VEV-Prouvost à M. Pierre Barberis, un polytechnicien de quarante-huit ans, ancien vice-président du groupe d'assurances AXA. Il prévoit surtout l'entrée au capital de VEV-Prouvost des banques qui le souhaiteraient. La Société générale et le Crédit du Nord (Paribas) ont approuvé le dispositif, mais ont d'ores et déjà fait savoir qu'elles ne joueraient pas le rôle d'actionnaire.

VEV-Prouvost et ses *11 000* salariés devraient éviter le dépôt de bilan. Les banques qui avaient refusé plusieurs fois les deux propositions de reprise globale du groupe textile qui leur étaient soumises – le plan Dynaction d'une part, celui du tandem d'hommes d'affaires Coste et Picard soutenus par la banque *Morgan Grenfell et Marceau* Investissement d'autre part – sont parvenues à accoucher de leur propre solution. Le plan de reprise bancaire, qui devra encore recevoir l'aval des pouvoirs publics, concilie les exigences contradictoires des différents établissements de crédit. Il leur offre soit la possibilité de « sortir » du dossier, moyennant certains abandons de créances, *soit d'être* associés au redressement, en convertissant les dettes de VEV en fonds propres. La part du pool bancaire dans le capital de VEV ne pourra toutefois pas dépasser les 49 %. Ce troisième plan prévoit en effet de confier les 51 % restants à une société financière – créée pour contrôler VEV et à la tête de laquelle sera placé M. Pierre Barberis, le manager adoubé par les banques pour mener à bien les tâches de redressement.

La Société générale et le Crédit du Nord, qui estiment avoir suffisamment mis au pot, ont choisi la solution du retrait. Les autres banques – parmi lesquelles figurent bien entendu le Crédit lyonnais, (déja actionnaire comme le CCF de VEV-Prouvost et premier créancier du groupe textile avec 1,2 milliard de francs exigibles sur un passif bancaire total supé*rieur à 3 milliards de francs)* mais également le Crédit commercial de France, la Banque Worms et la banque Rivaud-jouent la carte du redressement. A la différence du plan Dynaction, celui de M. Barberis propose de renforcer l'intégration du groupe vers l'aval, c'est-à-dire de faire travailler l'ensemble du groupe pour Rodier (vêtements) et Pingouin (fil à tricoter).

CAROLINE MONNOT

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Immigration : « A pied, à cheval, en voiture », par Claude Allègre ; « Les vrais clandestins », par Jean Métais et Claude Triomphe....... 2

ÉTRANGER

Les négociations au Proche-Orient
Le président syrien n'est pas optimiste.............................. 6

La situation en Yougoslavie
Réunion de la présidence collégiale après le rendez-vous manqué de Brioni......................... 6

POLITIQUE

Les mesures pour les harkis
M. Bianco donne la « priorité absolue » à la formation professionnelle et à l'emploi............ 9

SOCIÉTÉ

Le Tour de France
Une expulsion pour indiscipline 18

LIVRES ♦ IDÉES

• Le livre d'heures d'Hélène Cixous • Le cérémonial du « lit de justice » • Les Cris de Joyce Mansour • Eclairs dans les brumes roumaines • Mais où sont les Soviétiques d'antan ? • Le feuilleton de Michel Braudeau • Ecrivains et photographes : Sciascia et Scianna....................... 11 à 16

CULTURE

Festival d'Avignon
Un entretien avec Bernard Faivre d'Arcier, directeur du théâtre ; Vitez saisi par Claude Bricage 17

ÉCONOMIE

La reprise dans les pays anglo-saxons
Australie : fin de la sinistrose 20

Les prévisions de la Banque de France
Les chefs d'entreprise sont toujours attentistes.................. 22

COMMUNICATION

Les nouveaux programmes d'A 2 et de FR 3
M. Bourges renforce la coordination entre les deux chaînes.... 21

Services

Abonnements..................... 2
Admissions aux grandes écoles.......................... 24
Carnet.......................... 24
Loto............................ 24
Marchés financiers..... 22-23
Météorologie.................. 25
Mots croisés................... 24
Radio-Télévision 25
Spectacles...................... 19

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 18 juillet 1991 a été tiré à 470 344 exemplaires.

Selon le CREDES

Les Français ont dépensé en moyenne 1 700 F de médicaments en 1990

La consommation de produits pharmaceutiques par les Français a atteint 1 700 F par personne en *1990, soit 18,2 % des dépenses* de santé, selon une étude que vient de publier le Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (CREDES). Depuis 1960, ces dépenses ont été multipliées par treize en volume. Parallèlement, le prix des produits pharmaceutiques – qui, en France, est parmi les plus bas – a doublé alors que l'indice général des prix était multiplié par sept.

Le CREDES rappelle que 93 % des dépenses pharmaceutiques correspondent à des produits prescrits par un médecin et font l'objet d'une prise en charge (entre 40 % et 100 %). Toutefois, *« la baisse du taux de remboursement d'un nombre de plus en plus grand de produits a entraîné, depuis quelques années, une légère diminution de la part de la dépense pharmaceutique financée par la sécurité sociale »*. Ainsi, entre 1980 et 1988, celle-ci est passée de 66 % à 60 % alors que la contribution des ménages ou des assurances et, surtout, des mutuelles a augmenté sensiblement. L'âge influence fortement la consommation de médicaments. On observe une baisse jusqu'à l'âge de dix ans, puis une montée en charge régulière : environ 500 francs par an à vingt ans, 1 000 F à quarante-cinq ans, 2 800 F environ à soixante-dix ans. En 1960, une personne de soixante-dix ans consommait en moyenne quelque 750 F, en francs constants, de médicaments par an.

Cette étude intervient alors que M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, vient de confirmer qu'un projet de loi instaurant une Agence du médicament sera présenté par le gouvernement lors de la session parlementaire d'automne. Cette réforme, qui vise à *« maîtriser la dépense globale »*, se *traduira par une fixation* des prix par voie contractuelle non plus par produit mais par laboratoire pharmaceutique, en fonction notamment des efforts de recherche-développement. M. Durieux souhaite aussi une modération des dépenses de promotion réalisées en France par l'industrie pharmaceutique qui, souligne le ministre, sont deux fois plus élevées qu'en Allemagne ou en Grande-Bretagne.

J.- M. N.

Centre formation profession avocat.
C.F.P.A.
Préparation intensive
4 semaines, à partir fin août
80 % à 90 % DE REÇUS chaque année
CEPES
32, rue Charles-Laffitte, 92200 Neuilly
Tél : 47-45-09-19 ou 47-22-94-94.

Dans le périmètre de l'ancien camp de concentration

Polémique sur la construction d'un supermarché à Ravensbrück

La construction d'un supermarché à 600 mètres du mémorial de Ravensbrück (nord de l'ex-RDA), mais dans le périmètre de l'ancien camp de concentration (200 hectares), où plus de 90 000 femmes et près d'un millier d'enfants ont péri durant la dernière guerre, soulève une polémique en Allemagne. *« C'est un sacrilège*, s'est indigné Mme Rose Guérin, présidente du Comité international de Ravensbrück. *La grande surface va dénaturer complètement ce lieu de recueillement et de mémoire. »*

La municipalité de Fürstenberg, dont dépend le camp, avait accordé un permis de construire en 1990 à la chaîne commerciale Kaiser's. Les travaux sont presque achevés et le centre commercial de 3 000 mètres carrés devrait ouvrir à l'automne . Pressées d'intervenir, les autorités du Brandebourg ont confirmé le projet, mercredi 17 juillet, décidant toutefois la plantation d'une haie d'arbres entre le mémorial du *camp et le magasin, ainsi que* la construction d'une nouvelle route d'accès. – *(AFP.)*

Villa Médecin, villa Borghese

NICE

de notre correspondant régional

Le feuilleton de la vente aux enchères de la villa de M. Jacques Médecin, ancien maire (CNI) de Nice, continue. Six jours après l'acquisition faite par l'Etat, au prix de 7 510 000 francs (*le Monde* du 13 juillet), et comme la loi le *permet, la princesse italienne* Sofia Borghese a formé, par l'intermédiaire d'un avocat niçois, Me Jean-Paul Mas, une surenchère de 10 % sur le montant de l'adjudication.

Cette surenchère a été déposée officiellement au greffe du tribunal de grande instance de Nice, mercredi 17 juillet, et la « dénonciation » en a été faite aussitôt à toutes les parties. Elle sera examinée, le 8 août, au cours d'une audience de validité de la chambre des criées du tribunal. Si elle est *déclarée régulière, en la forme,* les feux de la vente seront rallumés, une dernière fois, le 12 septembre, *sur une* mise à prix de 8 261 000 francs. A cette occasion, d'autres surenchérisseurs sont susceptibles de se manifester. Au terme de *cette ultime phase de la procé*dure, la villa de M. Médecin aura définitivement changé de propriétaire..., sauf si l'adjudicataire ne pouvait faire face à ses engagements, ce qui entraînerait une remise en vente sur folle enchère.

Selon Me Mas, la princesse Borghese, fille du prince Scipione Borghese, âgée de trente-deux ans et résidant à Rome, n'a eu connaissance que trop tardivement de la vente de Lou Soubran pour intervenir lors des premières enchères. Connaissant bien et appréciant la Côte d'Azur, elle *souhaiterait* faire de la villa *« un lieu de villégiature pour accueillir sa famille et ses amis »*.

G. P.

□ **Incidents provoqués par des jeunes de Mantes-la-Jolie aux Francofolies de La Rochelle.** – Quarante-cinq jeunes de Mantes-la-Jolie qui avaient été invités au festival des Francofolies de La Rochelle dans le cadre de l'opération « L'équipée musicale », ont dû être renvoyés par car, jeudi 18 juillet, dans la banlieue parisienne, à la suite d'une série d'incidents. Une partie de ces jeunes, âgés de quinze à vingt ans, s'est livrée, selon la police de La Rochelle, à des destructions dans le lycée où ils étaient hébergés, dans la nuit du mercredi au jeudi 18 juillet. La veille, un membre du groupe avait dû être hospitalisé à la *suite d'une bagarre* .

Le parquet veut ouvrir une information judiciaire sur les finances de l'OM

Le parquet de Marseille a fait connaître au ministre de la justice son intention d'ouvrir une information pour « faux, usage de faux et abus de confiance » contre l'Olympique de Marseille, après l'enquête préliminaire menée par la police sur les finances du club de M. Bernard Tapie. Dans son rapport à la chancellerie, dont l'hebdomadaire *l'Evénement du jeudi* révèle l'existence dans son édition du 18 juillet, le procureur de la République, M. Olivier Dropet, indique qu'il *« ouvrira une information, dès la fin de la session extraordinaire du parlement, sauf instruction écrite contraire de votre part »*.

L'enquête préliminaire, ouverte en novembre 1990 (*le Monde* du 30 novembre), à la suite de la saisie de *documents comptables lors* d'une perquisition au siège du club, aurait fait apparaître des anomalies comptables concernant, notamment, des prêts à trois joueurs.

□ **Le premier ministre roumain en visite à Paris.** – M. Petre Roman, est arrivé mercredi 17 juillet dans la soirée à Paris pour une visite *« privée » de deux jours durant* laquelle il aura des entretiens avec les principaux dirigeants français, dont M. François Mitterrand et Mme Edith Cresson, et de nombreux responsables d'entreprises . Les relations économiques avec la France et l'aide financière internationale à la Roumanie seront au centre de la visite de M. Roman, qui est accompagné de son ministre de l'économie et des finances.

□ **Une lettre de M. Pons à M. Fabius.** – Après les propos de M. Michel Charasse, ministre du budget, visant M. Christian *Estrosi, député RPR des Alpes-*Maritimes (*le Monde* du 18 juillet). M. Bernard Pons, président du groupe RPR au Palais-Bourbon, a écrit à M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, *pour qu'il « exige » des excuses du* ministre :

AXA devient actionnaire de l'assureur américain Equitable Life

AXA, assureur *privé français*, devait annoncer le 18 juillet son entrée à hauteur de 40 % dans le capital de la compagnie Equitable Life, troisième assureur américain. La cotation des titres AXA a d'ailleurs été suspendue ce jour à la Bourse de Paris. En discussion depuis plusieurs mois (*le Monde* du 18 juillet), cette prise de participation concrétise enfin le rêve *américain de M. Claude Bébéar*, président d'AXA, déçu une première fois par son échec pour le rachat de Farmers.

Cette opération, qui nécessitait l'accord des autorités américaines, représente un investissement d'environ un milliard de dollars (environ 6 milliards de francs) pour AXA. Elle devrait permettre de remettre à flot une compagnie affectée, comme beaucoup de ses consœurs, par ses engagements importants dans l'immobilier, secteur en pleine crise, et son portefeuille de « junk bonds », obligations à rendement élevé mais à haut risque. L'entrée d'AXA s'accompagnera de la transformation d'Equitable Life une société mutuelle d'assurance-vie, détenue *par ses souscripteurs, en une* société par actions.

C. B.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 18 juillet

Hésitante

La Bourse de Paris était hésitante jeudi matin. En retrait de 0,33 % dès le début des transactions, les valeurs françaises n'affichaient plus, aux alentours de 11 heures, qu'un recul de 0,04 %. Bonne orientation des pétrolières en ce début de séance, notamment Total et Elf Aquitaine. A noter la supension de cotation d'Axa dans l'attente de la publication d'un communiqué de la société .

Offre exceptionnelle jusqu'au 31 juillet
Prix réduits
sur les 605 d'exposition ou de direction
et quelques autres modèles 91

NEUBAUER
PEUGEOT
Demandez M. QUILISI ou M. GRIMALDI
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎ 48.21.60.21

هكذا من الأصل